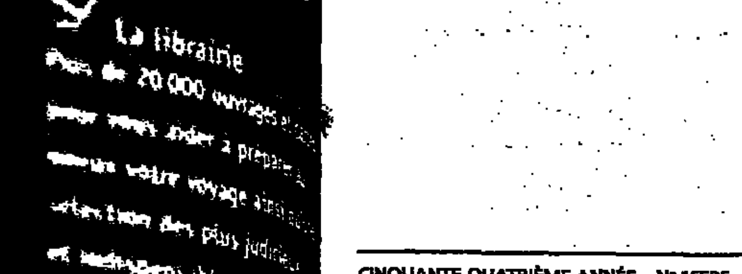


Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16536 – 7,50 F

VENDREDI 27 MARS 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

■ La force italienne
■ L'enfance à travers les âges



■ EURO

Les Banques centrales demandent à la France de resserrer son budget

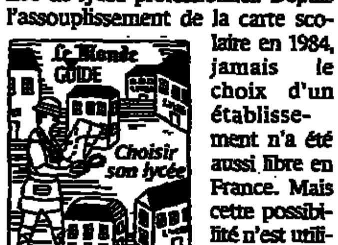
L'INSTITUT monétaire européen (IME), précurseur de la Banque centrale européenne, appelle la majorité des Etats membres de l'Union à la vigilance pour assainir durablement leurs finances publiques. Dans son rapport de convergence pour 1997, présenté mercredi 25 mars à Francfort, l'IME souligne que l'harmonisation économique, monétaire et budgétaire s'est nettement améliorée en un an au sein de l'UE. Il ne remet pas en cause la participation de onze pays à l'euro. Les Banquiers centraux des *Quinze* demandent une poursuite des efforts budgétaires et estiment que certains pays, dont la France, ne sont pas à l'abri de *« mauvaises surprises »*. Ils s'inquiètent de l'endettement élevé de la Belgique et de l'Italie.

Lire page 4 et notre éditorial page 15

Comment choisir son bac et son lycée

● « Le Monde » publie tous les résultats du baccalauréat 1997 dans les 3 799 lycées publics et privés ● Un guide pratique des établissements pour mieux choisir ses filières ● Enseignants et parents de la Seine-Saint-Denis manifestent contre le délabrement de l'éducation dans ce département

CHAQUE ANNÉE, près de 600 000 collégiens entrent en seconde au lycée ou en première année de lycée professionnel. Depuis l'assouplissement de la carte scolaire en 1984, jamais le choix d'un établissement n'a été aussi libre en France. Mais cette possibilité n'est utilisée que par un quart des familles, celles des milieux les plus aisés. Ces inégalités tiennent au manque d'information qui touche, en premier lieu, les familles d'employés et d'ouvriers.



Pour y remédier, *Le Monde* a fait le choix de l'exhaustivité en publiant l'intégralité des résultats du bac, lycée par lycée (3 799 établissements publics et privés), série par série (générales, technologiques et professionnelles), ainsi que l'ensemble des divers indicateurs de performance des lycées retenus par le ministère de l'éducation. Notre guide présente les meilleurs résultats par académies et explique ces différents indicateurs de performance. Les résultats complets sont disponibles sur notre serveur télématique (3615 LEMONDE, 2,23 F/mn). A partir du 27 mars, notre site Internet (www.lemonde.fr) offrira des comparaisons avec les années précédentes et d'autres critères de classements.

Mais la réalité d'un lycée ne peut se résumer à des indicateurs chiffrés. Ainsi les enseignants et les parents d'élèves de la Seine-Saint-Denis protestent-ils contre l'insuffisance de moyens dans ce département défavorisé. Ils appellaient à manifester, jeudi 26 mars, jusqu'à l'hôtel Matignon et s'indignent d'une déclaration de Claude Allègre, le 21 mars : *« Il est plus facile de manifester que de retrousser ses manches, il y a des attitudes irresponsables qui nourrissent le FN. »* Une soixantaine de collèges et de lycées sont en grève.

Lire nos informations page 8 et notre supplément de 16 pages



L'UDF en éclats

■ François Bayrou veut créer avant l'été un « parti du centre et du centre droit »

■ Bourgogne : élu avec l'appui du FN, Jean-Pierre Soisson quitte la présidence

■ Rhône-Alpes : Charles Millon refuse de démissionner

Lire pages 6 et 7 les points de vue page 14 et les chroniques pages 30 et 32

■ **Plan de relance au Japon**

Le gouvernement a présenté un plan de relance de l'économie pour mettre fin à la stagnation. Les économistes le jugent insuffisant pour effacer le « coup de blues » du pays. p. 2 et 16

■ **Caisses pleines dans les banques**

Les bénéfices des banques françaises sont tous en progression pour 1997. Le Crédit agricole est en tête, avec 9,86 milliards de francs. p. 18

■ **Le CNPF en Algérie**

Pour la première fois depuis cinq ans, une délégation du patronat français se rend en Algérie. Les chambres de commerce suivront. p. 3

■ **Affaire de l'Arc**

Ancien responsable de la communication, Michel Simon a été placé en détention provisoire. Il aurait tenté de suborner un témoin. p. 10

■ **Manger n'importe où**

Les citadins pressés peuvent désormais se restaurer sur les lieux mêmes où ils font leurs achats. p. 25

■ **Paris : le tueur en série identifié**

Le tueur en série de l'Est parisien, auteur de trois meurtres et viols, a été identifié grâce à ses empreintes génétiques. p. 32

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 327 - 7,50 F

Le Front national exige son « dû » culturel à Montpellier

MONTPELLIER
de notre correspondant

A peine installé au conseil régional du Languedoc-Roussillon, le Front national passe à l'offensive en réclamant la suppression des subventions allouées à la plupart des associations culturelles de Montpellier. Alain Jamet, président du groupe FN à la région, vient de rappeler que l'abandon de la *« dictature culturelle »* de la gauche fait partie des engagements pris par Jacques Blanc, président UDF-DL du conseil régional, dans sa déclaration de candidature. Bref, il lui demande de passer aux actes.

« Quatre-vingt-dix pour cent des associations qui se réclament de la culture ne devraient plus être aidées », affirme-t-il. *« Parce qu'on ne peut pas impunément cracher dans la soupe »*, il veillera personnellement, dit-il, à ce que Jean-Claude Fall, directeur du Théâtre des Treize Vents à Montpellier, tout comme Mathilde Monnier, directrice du centre chorégraphique, *« qui passent leur temps à Strasbourg, à Vitrolles ou à Châteauvallon, soient sanctionnés tant par le Front national que par le RPR et l'UDF »*. M. Jamet reproche, en outre, à René Koering et à Jean-Paul Montanari, les directeurs de l'orchestre philharmonique et du festival de danse de Montpellier, de s'être engagés politiquement à travers les comités de soutien de Georges Frêche, le maire PS de la ville, lors des dernières consultations électorales. Avant les élections, M. Blanc avait notifié au Théâtre des Treize Vents qu'une subvention de 1,5 million de francs lui serait allouée pour 1998. M. Jamet menace aujourd'hui : *« Nous sommes maîtres du jeu à la région. Si Jacques Blanc subventionne malgré nous ces institutions, s'il ne tient pas ses promesses, nous serons amenés à le sanctionner sur d'autres dossiers où il serait minoritaire. »*

Mercredi 25 mars dans la soirée, la plupart des acteurs culturels, qui se sont regroupés dans un collectif, étaient présents parmi les milliers de personnes qui ont manifesté dans les rues de Montpellier. *« M. Jamet fait partie de ces gens qui, quand ils entendent le mot culture, sortent leur revolver »*, dénonce M. Fall. *« Tous les gens de culture de la région, qu'ils le disent ou non, sont solidaires de l'action de notre collectif pour demander à M. Blanc de retrouver la voie de la dignité et de l'honneur, et de démissionner. »*

Alain Journet, le président socialiste du conseil général du Gard, a déjà fait savoir qu'il aiderait les associations culturelles qui pourraient avoir à subir les conséquences de la situation actuelle. D'autres voix, plus discrètes, s'élèvent aussi. Comme celle de Marc Jaulmes, un peintre qui devait être exposé le 16 avril au conseil régional et qui vient d'écrire à M. Blanc pour lui annoncer qu'il renonce à prêter ses tableaux, pour *« cause de conscience »* et pour rester en accord avec ses convictions républicaines. Ou comme Guy Barral, un éditeur indépendant montpelliérain, qui publiera bientôt un inédit de Jean Cocteau. Il vient de demander au centre régional des lettres de retirer ses coordonnées de son site Internet.

Jacques Monin

TF 1 mon amour

CHAQUE jour, plus de quatre millions de Français sont branchés sur TF 1, à 13 h 45. Ils regardent « Les Feux de l'amour », feuilleton américain à la mode chez les intellos et les concierges, qui recueille près de la moitié des parts de marché. Histoires de cœur, de familles, d'argent, histoires de Nikki, Nina, Jack, Rex, et les autres, héroïnes et héros de ces cinquante minutes d'amour flamboyant. Ce n'est pas un raz-de-marée d'eau de rose. On parle avortement, sida, drogue, alcool, inceste. Si vous avez manqué les épisodes précédents, voici un résumé puisé sur Internet : *« Nikki avait perdu l'enfant de Jack, et Victoria était dans la semoule avec Brian. Victor a eu une attaque cardiaque. Le vieux s'est remarié avec son ex-femme, même que ça a pas plu à Jack… »*

Lire page 13

Les zones grises de l'exclusion, entre chômage et emploi

UNANIMEMENT salué, ou presque, le programme de lutte contre les exclusions du gouvernement Jospin se présente comme un catalogue exhaustif, richement doté en moyens financiers. Rien ne manque : des mesures en faveur du logement jusqu'au projet Trace (trajectoire d'accès à l'emploi) pour les jeunes en difficulté, en passant par l'assurance-maladie universelle, si souvent promise et tellement difficile à mettre en œuvre. En dépit d'intentions louables, un réel trouble subsiste pourtant.

Oh ! certes, pourquoi bouder son plaisir quand il est enfin assuré, par exemple, que les chômeurs de longue durée et les RMistes pourront cumuler, au moins temporairement, minima sociaux et retour dans l'activité rémunérée ? Pour la première fois, un gouvernement se prépare à utiliser les marges indécises de l'emploi, là où le chômage et la marginalité cohabitent avec le travail précaire, et nous ne serions toujours pas contents. Diffus, le malaise est en réalité entretenu par des déclarations ministérielles calibrées pour ne pas donner prise à une interprétation perçue comme dangereuse, celle du laxisme en particulier. *Celui-ci se cacherait sous la tentation* de l'assistance, la manne des aides pouvant avoir pour conséquence de ne pas inciter les bénéficiaires à la reprise d'un emploi. A l'époque du mouvement des chômeurs, Lionel Jospin avait tout fait pour écarter ce risque et aussitôt rappelé son attachement indéfectible à la valeur travail. En annonçant son programme, Martine Aubry a pris soin de marteler que sa priorité résidait plus que jamais dans l'accès à l'emploi, conçu comme l'ultime solution à tous ces maux.

Le discours gouvernemental en arriverait ainsi presque, paradoxalement, à gommer le caractère profondément novateur de la lutte contre l'exclusion. Ce discours s'inscrit dans la logique qui a toujours prévalu, en France, pour la définition des différents minima sociaux. Comme le rappelle la revue *Droit social* dans son numéro de mars, un écart large entre ces minima et le revenu d'activité y a toujours été volontairement maintenu, un écart plus important que dans bien d'autres pays.

Alain Lebaube

Lire la suite page 15

Les maîtres du saxo



RAVI COLTRANE

SES PARENTS l'ont prénommé Ravi, en hommage au maître indien du sitar, Ravi Shankar. Son nom de famille n'est pas moins célèbre : Coltrane. Le fils de John, Ravi Coltrane, saxophoniste, joue à Paris jusqu'au 28 mars. Il a mûri à l'ombre des plus grands (Kenny Barron, Wallace Roney, Herbie Hancock…). Figure du free jazz, le saxophoniste Archie Shepp se produit, de son côté, à Vaulx-en-Velin.

Lire page 27

RELANCE Le Parti libéral-démocrate au pouvoir au Japon a présenté, jeudi 26 mars, un plan « historique » pour sortir de la stagnation la seconde économie de la planète. D'un montant de 16 000 milliards de yens (750 milliards de francs), ce *« programme d'action économique globale »* est sans précédent dans l'histoire japonaise récente. ● LES ÉCONOMISTES craignent pourtant que ce nouveau plan de relance ne soit insuffisant, notamment parce que les baisses *d'impôts ont été oubliées*. ● UN RALENTISSEMENT ÉCONOMIQUE nippon aurait des conséquences sur le reste du monde, notamment en Occident : le pays absorberait moins *d'exportations des autres pays d'Asie*. Et une éventuelle dévalorisation du yen relancerait ses propres exportations. ● *POUR L'INSTANT*, ce sont surtout les Japonais, ayant perdu confiance en leurs dirigeants, qui sont victimes de l'anémie économique.

Les plans de sauvetage de l'économie peinent à sortir le Japon de la déprime

Le parti au pouvoir a annoncé un nouvel ensemble de mesures, dont le montant correspond à plus de 2 % du PNB nippon. Les milieux économiques estiment cependant qu'une baisse d'impôts aurait été plus efficace que de nouvelles dépenses pour relancer l'activité

TOKYO
de notre correspondant

L'économie japonaise est toujours atone, frôlant la récession. Pour la première fois en vingt-trois ans, soit depuis les crises pétrolières du début des années 70, le Japon va connaître au cours de l'exercice fiscal 1997 (qui s'achève le 31 mars) une croissance quasiment nulle (+0,5 % selon les prévisions de l'OCDE). *Les membres du gouvernement en conviennent* : le ministre des finances, Hikaru Matsunaga, parle de « *la sévérité de la situation* » et le directeur de l'Agence de planification, Koji Omi, d'« *aggravation de la stagnation* ».

Le « programme d'action économique globale », dont les grandes lignes ont été arrêtées jeudi 26 mars par la majorité libérale démocrate (PLD), donnera-t-il le « coup de fouet » attendu à l'économie ? Son montant, il est vrai, est exception*nel : 16 000 milliards de yens, ce qui* fait environ 750 milliards de francs, autrement dit plus de 2 % du PNB japonais. Ce sera le plus important « paquet » de relance depuis celui de 1995 (14 500 milliards de yens). La plupart des sommes engagées dans le cadre de ce plan seront affectées à de l'investissement public, notamment dans les télécommunications et le secteur de l'éducation.

Mais beaucoup doutent de son effet. Reflétant le sentiment des milieux d'affaires, le ministre du commerce *international* et de l'industrie (MITI), Mitsuo Horiuchi, a demandé une réduction des impôts à laquelle le PLD s'oppose au nom de la rigueur budgétaire (*Le Monde* du 25 mars).

Que la seconde économie de la planète, qui « pèse » d'un poids supérieur à celles de la Grande-Bretagne, du Canada, de l'Italie et de la France réunies, piétine au point *d'enregistrer le taux de croissance* le plus faible des pays industrialisés est loin d'être sans conséquences pour le reste du monde. Si ce marasme se poursuit, le Japon ne sera pas en mesure d'absorber sa part de la déferlante d'exportations en provenance du reste de l'Asie aux monnaies dévaluées, qui se dirigeront par conséquent vers les marchés *américain* et européen.

SCÉNARIO ALARMISTE ?

Si ce nouveau plan de relance échoue à relancer la machine économique japonaise, le ralentissement nippon risquerait de se traduire par une nouvelle dévalorisation du yen par rapport au dollar, accroissant la compétitivité des produits japonais (les exportations sont actuellement le seul moteur de l'activité économique) qui seront davantage en concurrence avec ceux de la région : un phénomène qui accentuera la pression sur le yuan chinois dont une dévaluation *ouvrirait un nouvelle tourmente* financière en entraînant les autres monnaies asiatiques à la baisse.

Scénario *alarmiste* ? Jusqu'à un certain point. La situation de l'archipel est contrastée et l'appareil productif nippon est encore performant. Rarement cependant le spectre déflationniste n'a été plus prononcé. Tous les indicateurs sont en berne. *Contrairement à 1995*, année d'une autre « dépression », les profits des entreprises sont en baisse, les investissements industriels restent très légèrement positifs et le nombre des faillites a atteint en 1997 le niveau le plus élevé de l'après-guerre. *Les banques*, confrontées à un monceau de mauvaises dettes, essayent de nettoyer le passé et gèrent le risque au plus près, frappant au premier chef les petites et moyennes entreprises. Quoi d'étonnant dans ces conditions à ce que la confiance des milieux industriels soit au plus bas ? Quant aux consommateurs, inquiets pour l'avenir, ils boudent.

L'archipel paraît entrer dans un phase dépressive où les remèdes techniques ne parviennent pas à enrayer une crise autant économique que *politico-sociale* : les Japonais n'ont plus confiance ni en leur politiciens (ce qui n'est pas nouveau), ni semble-t-il – *ce qui* est plus grave – dans les capacités de redressement du pays. Responsabilité d'un monde politique qui évolue de manière confuse, effritement d'un supposé « modèle », étiolement des capacités d'adaptation du pays ? En tout cas, les mesures prises jusqu'à présent sont largement des « coups d'épée dans l'eau ».

CRISE MULTIFORME

Longtemps hésitant, le gouvernement cherche *aujourd'hui* à *contrer* les effets dépressifs de sa politique d'assainissement des finances publiques, qui s'est traduite en avril 1997 par une hausse de la TVA (de 3 à 5 %), l'abandon de l'allègement de l'impôt sur le revenu et l'augmentation du ticket modérateur de la sécurité sociale. Mesures nécessaires : la dette publique atteint près de 100 % du produit intérieur brut. Et *le vieillissement de la population* va créer de graves problèmes de financement de la protection sociale. Prises à contre-temps, ces mesures ont brisé net le début de reprise de 1996.

Aiguillonné par le souci de la majorité libérale-démocrate de gagner les élections sénatoriales de juillet prochain, le gouvernement s'est résolu à prendre le taureau par les cornes. *Les plans de sauvetage* successifs pourraient infléchir les anticipations pessimistes des agents économiques et, éventuellement, faire remonter l'indice boursier au dessus du seuil de 18 000 points. Mais l'économie ne sera pas sortie *de sa peine pour* autant car les origines « keynésiennes » du ralentissement (ponction sur le revenu et réduction *généralisée de la* demande) ne sont qu'une des clefs du problème.

La crise que traverse le Japon est multiforme. Economique, certes, mais pas seulement. Aux problèmes structurels hérités de la période de « bulle spéculative » se sont ajoutées les remous provoqués par la vague de fond de déréglementation du système financier *qui a « fait remonter* à la surface les cadavres » de malversations diverses. Le naufrage de la maison de titre *Yamaichi engloutie* sous des pertes cachées en est un exemple.

Depuis 1992, le gouvernement a dépensé 75 000 milliards de yens en plans de relance qui ont évité une détérioration de la situation mais n'ont pas relancé l'activité économique pour autant. Le « soufflé » de 1996 est retombé d'un coup à la suite de l'augmentation de la TVA. *Pourquoi une telle réaction* à une mesure impopulaire mais relativement modeste ? Aucun analyste n'avait prévu qu'elle aurait une telle ampleur. Les crises asiatiques ont assurément assombri le tableau. Mais le repli des consommateurs reflète la dimension psychologique *du problème* : les Japonais « n'ont plus la pêche ».

Ph. P.

Pas de répit pour le troisième âge

Le Japon est menacé par le vieillissement de sa population. Mais la situation n'est pas catastrophique, car, à la différence des autres pays industrialisés, une majorité de personnes âgées (57 %, selon une étude *du ministère du travail) veut travailler après 60 ans.* Vers 2025, le Japon pourrait bien détenir un record mondial s'agissant de la proportion des personnes de plus de 65 ans, qui atteindrait 27 %.

En 2007, le nombre de décès devrait être plus important que celui des naissances. La vitesse du vieillissement est stupéfiante. Il a fallu quatre-vingt-cinq ans à la Suède pour que la proportion des plus de 65 ans passe de 7 % à 14 %, mais seulement vingt-quatre ans au Japon. Si l'âge de la retraite n'est pas modifié, il y aurait au début du siècle jusqu'à un actif pour quatre inactifs. Une loi de 1994 prévoit de porter de 60 à 65 ans l'âge de la retraite à compter de 2013. De nombreuses organisations se sont spécialisées dans les emplois pour les retraités, qui, *contrairement à la situation dans d'autres pays industrialisés*, peuvent continuer à percevoir leur pension même s'ils trouvent un emploi.

COMMENTAIRE

LA PURGE CONTRE LE DÉCLIN

Récession ? La rue ne reflète guère la sévérité de la crise qu'in*diquent les statistiques. Les* restaurants et les magasins sont pleins ; les nuits scintillent de leur kaléidoscope de lumières, les visages anonymes des foules ne sont guère marqués d'anxiété. Bien que la presse évoque à satiété le déclin de l'archipel, on ne sent pas la chape de pessimisme qui s'abattit sur le pays au lendemain de la première crise pétrolière.

Une purge est cependant en préparation, avec à la clé une crise *sociale*, estime Nobuya Nemoto, économiste de l'institut de recherches Nomura. Il faut redresser les banques, couper les branches mortes, réduire les surcapacités du pléthorique secteur des services et en décorseter d'autres, comme ce fut le cas, *avec succès, pour les télécommunications.*

Les salariés vont souffrir, même *si la « multinationale Japon »* reste performante. Dégagées de la dépendance de banques fragilisées par les dettes, certaines grandes entreprises disposent d'importants fonds propres. Pour encaisser la valorisation du yen, elles ont réalisé des gains de productivité *qui en font, avec une* monnaie relativement affaiblie, de redoutables concurrents sur le *marché mondial*. Leur poussée à l'exportation, couplée à celle des pays malades de la région dont les ventes à l'étranger sont le seul moyen de rembourser leurs dettes, va se traduire par de douloureux déséquilibres avec le reste du monde. Autre raison pour le Japon de déréglementer afin de s'ouvrir davantage pour éviter des tensions avec ses partenaires.

Un Japon champ de mines ? Pas plus que pour le reste de la région, ce que l'on a baptisé « *miracle* » *n'était un mirage*. L'économie japonaise est anémiée. Il y a de quoi. Elle a absorbé en un peu plus de dix ans la flambée du yen et le dégonflement de la bulle financière en maintenant revenus, emplois et prix. Mais elle dispose des ingrédients (phénoménale *épargne, main-d'œuvre et* technologie) pour renouer avec une croissance modérée. La mutation risque d'être longue. A moins que l'aggravation de la crise ne provoque un électrochoc salutaire.

Ph. P.

Un programme sans précédent

LE NOUVEAU PLAN de relance de l'activité économique japonaise, dont les grandes orientations ont été arrêtées jeudi 26 mars par la majorité libérale démocrate (PLD), est d'un montant impressionnant : 16 000 milliards de yens (750 mil*liards de francs), autrement dit* plus de 2 % du PNB japonais ou 20 % du budget annuel nippon. C'est *le plus* important programme de relance de l'histoire japonaise récente.

Le yen s'est légèrement redressé dès avant l'annonce de ce plan, à 128,8 yens pour un dollar (contre plus de 130 il y a quelques jours). Mais l'impact du plan sera-t-il suffisamment fort pour relancer durablement l'activité japonaise ? Les autres grands pays industrialisés *l'espèrent, eux qui voient dans* l'atonie japonaise l'un des principaux handicaps à une meilleure santé de l'économie mondiale. Les analystes économiques, quant à eux, sont remplis de doutes.

Axé sur les travaux publics, ce nouveau plan de relance ne comporte pas les allègements fis*caux réclamés par les milieux d'af*faires. Contrairement au passé, fait cependant valoir le PLD, les travaux publics prévus par ce plan, qui fera l'objet d'un collectif budgétaire présenté à la Diète fin avril, ne seront pas de type classique (infrastructures routières ou portuaires), mais concerneront des secteurs tels que la communication, l'environnement et l'éducation. Le premier ministre, Ryutaro Hashimoto, qui est peu intervenu dans le débat sur le plan de re*lance, pourrait se réserver la possi*bilité d'annoncer une réduction de l'impôt sur le revenu juste avant le sommet du G 8 à Birmingham, à la mi-mai. A la mi-décembre dernier, M. Hashimoto avait déjà annoncé une réduction inattendue d'impôts de 2 000 milliards de yens (95 milliards de francs) pour 1997. Le gou*vernement de Tokyo donnait son* feu vert à l'émission d'obligations d'Etat pour lever 30 000 milliards de yens (1 400 milliards de francs) afin de porter secours aux banques en difficulté et de stabiliser le système financier.

Les désenchantements de « M. tout-le-monde »

TOKYO
de notre correspondant

Le Japon en récession ignore la « fracture sociale », le « problème de banlieues » ou encore les chômeurs en colère. Bien que des phénomènes de violence, comme la vague d'agressivité parfois meurtrière des enfants, la petite délinquance juvénile, constituent un indice préoccupant, ils restent contenus. Le taux de criminalité, bien qu'en légère augmentation, reste le plus faible du monde. En revanche, l'état d'esprit des Japonais a changé. Les crimes des en*fants perdus de la prospérité*, embrigadés dans la secte Aoum (mars 1995) après le séisme de Kobe (janvier), avaient mis à mal le mythe « sécuritaire » de l'efficacité de la police. Aujourd'hui, les scandales ont entamé un peu plus la crédibilité des instances dirigeantes. Surtout, une majorité de Japonais sont inquiets pour leur avenir.

L'emploi, qui n'a jamais été « à vie » que pour l'aristocratie du salariat (25 % de la population active), *mais était néanmoins* relativement stable, ne l'est plus. Les entreprises « dégraissent » en déplaçant le personnel en surnombre vers leurs filiales. Le salaire ne pro*gresse plus guère en fonction de* l'ancienneté. Bref, les mécanismes sur lesquels avait reposé la stabilité *de l'emploi* sont entamés. Mais, jusqu'à présent, l'augmentation des licenciements a été masquée par la mobilité interne, professionnelle et géographique. Une économie qui se rabougrit permettra-t-elle encore longtemps de recourir à ces amortisseurs ? Compte tenu du chômage latent, l'OCDE estime le taux de chômage nippon à 6 % et non à 3,5 % comme l'avancent les statistiques du ministère du travail. De 7 % à 8 % pourraient être touchés au cours des deux prochaines années.

BULLE SPÉCULATIVE

D'ores et déjà, le Japonais moyen – appelons-le « monsieur Suzuki » –, *se retrouve, à quarante-*cinq ans, professionnellement rétrogradé dans une filiale, avec un salaire moindre et des perspectives de retraite assombries par le rapide vieillissement de la population. Quant à son fils, en dépit de son diplôme universitaire, chèrement payé en termes de sacrifices financiers des parents et de bachotage pour entrer dans le meilleur établissement, il n'a pas obtenu l'emploi attendu. Enfin, le contrat de travail temporaire de Mme Suzuki n'a pas été renouvelé. Inévitables conséquences de tout revers de la conjoncture ? Certes. Mais sur un fond de scandales à répétition du secteur privé, de banquiers, maisons de titres et grands noms de l'industrie ayant eu partie liée avec la « mafia » financière. Désormais, la haute administration est touchée. Au ministère des finances et à la Banque du *Japon, des fonction*naires ont été arrêtés pour concussion.

Avec le dégonflement de la bulle spéculative, les « petits » ont vu une partie de leur épargne emportée par l'effondrement des cours et des prix des terrains. Règle du jeu de toute prise de risque ? Assurément. Mais ils constatent avec amertume que les responsables de l'*« économie de casino »* sont exemptés de la moindre responsabilité, que les gros spéculateurs étaient compensés de leurs pertes en Bourse par les maisons de titres et que l'Etat va utiliser les deniers publics pour éponger erreurs ou malversations et sauver un système financier mal géré et corrompu.

Tant que les Japonais n'auront pas recouvré un minimum de confiance dans leur gouvernants, les tentatives pour les inciter à consommer semblent vouées à l'échec. L'Etat a perdu son ascendant moral. La société japonaise de l'après-guerre est loin d'avoir été consensuelle : les conflits du travail et les grands mouvements sociaux du lendemain de la guerre aux années 70 en témoignent. Mais la politique de haute *croissance* des années 60 s'est traduite par une phénoménale mobilisation des énergies parce que chacun, à son niveau, constatait une amélioration des conditions de vie. La corruption, les inégalités et les injustices existaient, mais elles étaient emportées dans le maelström de la croissance.

Ce qui était acceptable en phase *d'expansion ne* l'est plus en période de vaches maigres. Les malversations ont atteint le seuil de tolérance. Le malaise est d'autant plus profond que la crise n'a pas une origine extérieure (*comme* dans le cas de la hausse du prix du pétrole ou de la valorisation du *yen) mais* est due à des choix politiques erronés et à l'aventurisme des financiers. Selon les sondages, la majorité des Japonais veulent des changements. Mais beaucoup *commencent* à ressentir le coût social qu'ils entraînent.

Philippe Pons

Le patronat français reprend le chemin de l'Algérie

Alors que les échanges commerciaux entre les deux pays sont proches de l'équilibre, une délégation du CNPF va, pour la première fois depuis cinq ans, traverser la Méditerranée

APRÈS cinq années d'absence, le patronat français retrouve le chemin de l'Algérie, où une délégation de treize dirigeants de grandes entreprises, conduite par François Perigot, président du CNPF International, va se rendre. Au cours de leur séjour, prévu du vendredi 27 au lundi 30 mars, les membres du patronat seront reçus par sept ou huit ministres. Outre des banques (Crédit lyonnais, BNP, Société générale), *la délégation réunit les* principaux groupes industriels (Bouygues, Bull, GEC-Alsthom, la Générale des eaux, les laboratoires Pierre Fabre).

Cette visite n'est que la première d'une série. Début mai, une autre mission de chefs d'entreprise est prévue à l'initiative de la Chambre française de commerce et d'industrie en Algérie. Les chambres de commerce régionales prendront ensuite le relais.

Ce regain d'intérêt pour le marché algérien intervient alors que les positions françaises marquent un tassement. Toujours premier partenaire commercial d'Alger, Paris a vu sa part de marché revenir de 25 % à 23 % entre 1996 et 1997 tandis que les échanges entre les deux pays, traditionnellement à l'avantage de la France, sont désormais proches *de l'équilibre*. Quelque 3 000 entreprises, dont une majorité implantées dans le Midi, estime-t-on, ont des relations économiques avec l'Algérie.

Le développement du commerce courant entre les deux pays est freiné, selon les Algériens, par les primes d'assurances imposées par la Coface, l'organisme public d'assurance-crédit. Celui-ci continue à classer l'Algérie dans la catégorie des pays à risque maximum à cause de la situation sécuritaire (65 000 morts depuis 1992). Les primes d'assu*rances sont donc élevées compa*rées à celles demandées par les autres partenaires commerciaux de l'Algérie, et elles renchérissent d'autant les achats algériens à la France.

UN « GESTE POLITIQUE »

Mettant en avant un terrorisme qui serait devenu *« résiduel »* et le rétablissement des grands équilibres financiers, Alger réclame depuis bientôt deux ans d'être mieux notée par la Coface. Le dossier n'est pas insignifiant. Il est au cœur du contentieux franco-algérien avec la demande d'assouplissement de la politique des visas (ramenés de 800 000 à 50 000 en quelques années), comme a pu le constater Jack Lang, le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, au cours de sa récente visite à Alger.

Alger sait pouvoir compter sur le soutien du Quai d'Orsay, qui souhaite un *« geste politique »* de Paris pour conforter le léger mieux dans les relations entre les deux capitales que devrait concrétiser, dans les prochaines semaines, la visite en France du ministre algérien des affaires étrangères, Ahmed Attaf. Le blocage, selon certains, viendrait de Bercy, l'organisme de tutelle de la Coface, à qui revient la charge d'éponger les éventuels sinistres financiers.

En réalité, la situation serait moins tranchée qu'il n'y paraît. L'assureur-crédit étudierait au cas par cas les dossiers qui lui sont soumis et, selon certaines sources, n'appliquerait pas une grille unique aux exportations françaises.

Alger est également demandeur d'investissements directs. Jusqu'ici sans grand succès. Hormis Total dans le secteur des hydrocarbures, Rhône-Poulenc Rorer et Synthélabo dans celui du médicament et la Société générale dans le domaine bancaire, les entreprises françaises présentes en Algérie se comptent sur les doigts d'une main. Les firmes étrangères ne se bousculent pas davantage. La lourdeur des procédures administratives, les blocages de certains responsables politiques à Alger autant que le climat d'insécurité freinent les quelques projets en gestation.

Jean-Pierre Tuquoi

Bill Clinton fait son mea culpa sur le génocide au Rwanda

Le président américain a reconnu la responsabilité occidentale

Sa tournée africaine a mené le président américain, mercredi 25 mars, au Rwanda, où il a reconnu la responsabilité de la communauté internationale et des Etats-Unis dans le génocide tutsi de 1994. Après un sommet régional en Ouganda, Bill Clinton est arrivé jeudi matin en Afrique du Sud.

LE PRÉSIDENT américain Bill Clinton, qui effectuait, mercredi 25 mars, une visite éclair mais hautement symbolique à l'aéroport de Kigali, a reconnu la responsabilité de la communauté in*ternationale dans* le *génocide de* 1994 au Rwanda. Dans une brève allocution devant 200 personnes, des rescapés de la tragédie et leurs familles, M. Clinton a aussi lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle *« renforce sa capacité à empêcher et, si nécessaire, à stopper »* de tels génocides à l'avenir.

Cette visite, qui a duré trois heures et a été limitée à l'aéroport de la capitale, était la troisième étape d'une tournée africaine qui l'a déjà conduit au Ghana et en Ouganda. M. Clinton a reconnu qu'il n'avait pas fait tout ce qu'il aurait pu et dû en 1994 pour prévenir le génocide ou pour y mettre fin. Il a estimé à *« au moins un million »* le nombre de Tutsis victimes des massacres perpétrés par l'armée et les milices hutues. *« La communauté internationale doit accepter sa part de responsabilité dans cette tragédie »*, a-t-il déclaré sous les applaudissements de la foule, qui comptait de nombreux responsables du gouvernement rwandais arrivé au pouvoir après ce génocide.

M. Clinton a surtout insisté sur ce qui est considéré comme la principale faute des Etats-Unis : *« Nous n'avons pas immédiatement appelé ces crimes par leur véritable nom : génocide »*, a ajouté le président. Un responsable américain a indiqué, sous le couvert de l'anonymat, que le refus de Washington d'intervenir pour empêcher la tragédie ou pour y mettre fin était dû au traumatisme provoqué à l'époque aux Etats-Unis par le désastre militaire subi en Somalie. Pendant longtemps, les responsables américains, M. Clinton en tête, avaient catégoriquement re*fusé d'utiliser le terme de « génocide »* à propos du Rwanda. Les paroles, mercredi, du président, constituaient donc un changement significatif. *« Dans le monde entier, il y avait des gens assis dans des bureaux jour après jour qui n'avaient pas pleinement apprécié l'ampleur et la rapidité avec laquelle vous étiez submergés par cette terreur inimaginable »*, a-t-il encore ajouté. *« Nous devons à tous les peuples du monde de faire nos meilleurs efforts pour maximiser les chances de prévenir ces événements et, lorsqu'ils ne peuvent pas être empêchés, agir rapidement pour minimiser l'horreur »*, a-t-il dit, lançant un appel à la communauté internationale pour *« renforcer les capacités à prévenir et, si nécessaire, à mettre fin aux génocides »*.

CINQ MESURES

Le président rwandais, Pasteur Bizimungu, a exprimé dans son discours la satisfaction du régime rwandais. *« Votre visite est une expression éloquente de votre condamnation du génocide, une démonstration de solidarité avec les victimes et un défi à la communauté internationale pour qu'elle s'unisse afin d'empêcher la répétition du génocide »*, a affirmé M. Bizimungu.

M. Clinton a mis à profit sa visite pour annoncer une série de cinq mesures destinées à prévenir la répétition de tragédies similaires, dont un programme de 30 millions de dollars pour rebâtir le système de justice au Rwanda, au Burundi et en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), ainsi qu'un don de 2 millions de dollars pour le fonds d'indemnisation des victimes du génocide récemment créé par Kigali.

Mais la mesure que les Etats-Unis considèrent comme la plus importante est la relance d'une commission de l'ONU pour stopper le trafic d'armes dans la région des Grands Lacs. Créée en 1995, cette commission a vu son mandat expirer, et la Maison Blanche souhaite qu'elle reprenne ses travaux.

Après sa visite à Kigali, Bill Clinton a réuni un sommet régional en Ouganda. Le président américain et six dirigeants africains (Ethiopie, Kenya, Ouganda, RDC, Rwanda, Tanzanie) se sont engagés à *« travailler ensemble à bannir le génocide de cette région et du continent »*, selon M. Clinton. *« Nos efforts arrivent trop tard pour les victimes d'hier. Ils doivent absolument empêcher de nouvelles victimes à l'avenir »*, a-t-il ajouté.

Le document signé prévoit un partenariat américano-africain pour faire avancer la démocratie, progresser l'économie et empêcher les massacres. Le président des Etats-Unis a admis qu'*« il n'y a pas de modèle établi pour les institutions ou la transformation démocratiques »*. En marge du sommet, Bill Clinton s'est entretenu avec Laurent-Désiré Kabila, président de la RDC. Le président américain a évoqué la nécessité d'organiser des élections en RDC. Laurent-Désiré Kabila s'est engagé à organiser dans l'avenir *« des élections libres avec la participation de tous, y compris les opposants politiques »*. – *(AFP, Reuters.)*

En Israël, la vache (non cachère) et le cuisinier

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Yisraël Aharoni, l'une des meilleures toques de la gastronomie israélienne, ne décolère plus. Pour lui, en approuvant, le 18 mars, la loi religieuse interdisant l'importation de viande non cachère sur le territoire de l'Etat juif, la majorité des députés de la Knesset *« a fourré ses doigts dans notre assiette »* et, irrémédiablement *« foulé au pied l'un des rares plaisirs qui nous restait, la bonne chère »*.

Le texte amende une loi fondamentale sur les libertés publiques adoptée il y a quatre ans. *« C'est d'autant plus regrettable,* écrivait jeudi le grand cuisinier dans le quotidien *Yediot Aharonot, que le bœuf importé, notamment des Etats-Unis, est à la fois moitié moins cher et de bien meilleure qualité que celui produit ici. »* De fait, et c'est l'une des bizarreries de la nouvelle loi, la production et la vente de viande non cachère demeure, pour l'instant, autorisée en Israël. A condition de trouver un fournisseur, puisqu'ils ne sont apparemment pas assez nombreux pour répondre à la demande locale, les milliers de restaurants israéliens qui affichent leur non-respect des règles alimentaires religieuses pourront continuer de servir des steaks bien saignants, voire d'excellents morceaux de porc élevé non pas *« sur le territoire d'Israël »*, puisque cela est interdit, mais sur d'immenses planchers posés, notamment dans certains kibboutzim laïques, à quelques centimètres au-dessus du sol...

Jamais à court de commentaires acides quand il s'agit de dénoncer *« la coercition religieuse »*, Yossi Sarid, le chef du parti de la gauche laïque, Meretz, a estimé que le nouveau texte s'apparentait *« à l'abattage parlementaire des droits et des intérêts de la majorité* [non religieuse] *du public israélien »*. A quoi le gouvernement, qui soutenait le texte proposé par les ultra-orthodoxes de sa majorité, a eu beau jeu de répliquer que la nouvelle *« loi de la viande »*, comme on l'appelle ici, ne faisait que perpétuer un texte identique mais *« intérimaire »*, voté il y a quatre ans par la majorité travailliste pour plaire au principal parti religieux – le Shass – qui la soutenait alors, comme il soutient aujourd'hui Benyamin Nétanyahou...

« ENCOURAGEMENT À LA PRODUCTION »

*De fait, huit députés travaillistes qui ne souhai*taient sans doute pas insulter leur avenir ont voté le texte avec les religieux. Plus frappant encore, ont noté tous les journaux, cinq des sept élus du « parti russe », dirigé par le ministre du commerce, Nathan Chtcharansky, ont également donné leur voix au nouveau texte. Sachant que l'immense majorité des cinq cent mille juifs de l'ex-URSS immigrés en Israël depuis 1989 prisent particulièrement le saucisson et la cochonaille et qu'ils ont couvert le pays de plusieurs centaines d'épiceries non cachères, Yossi Sarid n'a pas manqué de les accuser d'avoir *« trahi leurs électeurs »*. Vendant en quelque sorte la mèche de toute l'affaire, le député « russe » Youri Stern a répliqué qu'on pouvait *« très bien considérer ce nouveau texte comme un encouragement à la production locale... »*.

Patrice Claude

Polémique au Liban sur le mariage civil

BEYROUTH
de notre correspondant

La guerre du mariage civil aura-t-elle lieu au Liban ? Le président de la République, le chrétien maronite Elias Hraoui, a en tout cas déclenché les hostilités en faisant adopter par le conseil des ministres, à la surprise générale, un projet de loi instituant le mariage civil facultatif dans un pays où le statut personnel est régi par les règles et les instances communautaires. Vingt et un ministres – dont sept musulmans – sur trente ont approuvé le texte.

Facultatif ou pas, entériné ou non par des ministres musulmans, c'en était trop pour les sunnites, qui ont aussitôt répliqué, chefs religieux en tête. Des tracts alarmistes ont été distribués à Beyrouth et dans d'autres villes : *« Aujourd'hui c'est le mariage civil, demain ce sera la suppression des tribunaux chérié* [religieux]. *»* Le chef du gouvernement, le sunnite Rafic Hariri a refusé de contresigner le décret qui saisit le Parlement du projet de loi.

Curieusement l'islam chiite, réputé plus radical, se montre dans cette affaire moins véhément. Le président chiite du Parlement, Nabih Berri, s'y est déclaré clairement favorable, dans la mesure où le président Hraoui a lié son projet de mariage civil à la mise en route de la déconfessionnalisation politique. Le Hezbollah lui-même est moins hostile qu'on aurait pu le prévoir.

UN GRAND DESSEIN

S'affirmant déterminé à être l'homme qui aura enfoncé un coin dans le confessionnalisme régissant la vie publique, le président Hraoui s'attribue ce grand dessein à huit mois du terme de son mandat, déjà prolongé en 1995 par la volonté de Damas, et susceptible précisément d'être encore « rallongé » en novembre. A tort ou à raison, son initiative est jugée comme une manœuvre politique par la quasi-totalité des Libanais, dans la prespective précisément de la prochaine élection présidentielle, bien que M. Hraoui jure qu'on ne l'y reprendra plus.

« Qu'il fasse son beurre, c'est fort bien si on fait le nôtre », disent les jeunes adeptes du projet de mariage civil. En réalité, le mariage civil n'est pas une revendication populaire. Seule une partie de la bourgeoisie décidée à s'affranchir des frontières communautaires y est sensible. Sociologiquement, le mariage civil faciliterait les unions dites « mixtes ». Ses implications seraient différentes selon les communautés. Pour les chrétiens, l'innovation serait le divorce. Pour les musulmans, les modalités de successions et de legs testamentaires ainsi que les droits de la femme seraient modifiés.

Les hiérarchies religieuses des deux communautés ont déjà évalué le manque à gagner : en termes d'argent et de pouvoir sur leurs ouailles. Aussi le clergé chrétien, bien qu'avec moins de virulence, s'oppose-t-il au mariage civil tout comme les ulémas musulmans.

Seule certitude, et quel que soit le sort fait au projet de M. Hraoui, *c'est la Syrie – sans l'accord tacite* de laquelle il est peu vraisemblable que le chef de l'Etat libanais aurait lancé son pavé dans la mare – qui, d'ici l'automne, décidera si une nouvelle prorogation du mandat du président est utile. Le mariage civil pèsera assurément peu dans cette décision.

Lucien George

L'Institut monétaire européen demande un effort supplémentaire à la France

Les banquiers centraux des Quinze ne remettent pas en cause la candidature de onze pays à l'euro mais appellent à la vigilance. Ils s'inquiètent notamment des niveaux d'endettement de l'Italie et de la Belgique

Appelé à devenir la future Banque centrale de l'euro, l'Institut monétaire européen a remis, mercredi 25 mars, ses conclusions sur la convergence des politiques économiques des Quinze. Elles ne remettent pas en cause la décision de la Commission de recommander la participation de onze pays à l'union monétaire en 1999. Mais les banquiers centraux européens appellent à la poursuite des efforts d'assainissement budgétaire, estimant que plusieurs pays, dont la France, ne sont pas à l'abri de mauvaises surprises. Ils s'inquiètent surtout des problèmes posés par l'endettement très lourd de l'Italie et de la Belgique. Ce rapport préfigure l'avis que la Bundesbank doit transmettre, vendredi, au gouvernement allemand sur la participation de l'Allemagne à l'euro. Avec celui de la Commission, ce texte doit servir de base à la décision que les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze doivent prendre le 2 mai. Les deux rapports ont été accueillis favorablement dans les capitales européennes. *(Lire aussi notre éditorial page 15.)*

FRANCFORT
de notre envoyé spécial

« Oui, mais... » Ainsi pourrait-on résumer le rapport de l'Institut monétaire européen (IME) sur l'état de convergence économique des pays de l'Union européenne avant l'adoption de la monnaie unique. Présenté, mercredi 25 mars à Francfort, par le président de l'IME, Wim Duisenberg, candidat à la présidence de la future Banque centrale européenne, ce rapport, élaboré avec les banquiers centraux des Quinze, ouvre clairement la voie à l'adoption de l'euro par onze pays en 1999. Mais il fait part aussi des inquiétudes sur la durabilité de l'assainissement des finances publiques de certains pays, en particulier de la Belgique et de l'Italie.

Côté compliments, M. Duisenberg s'est félicité des progrès accomplis depuis le dernier rapport de l'IME de novembre 1996. Tous les pays, à l'exception de la Grèce, ont une inflation inférieure à 2 % et sont parvenus à afficher un déficit inférieur ou égal à l'objectif de 3 % du produit intérieur brut (PIB) fixé par le traité de Maastricht. Leurs taux d'intérêts à long terme se situent entre 5,5 et 7 %, soit en dessous du niveau maximum de 7,6 %. Enfin, M. Duisenberg a noté que si les pays ne respectaient pas tous la limite d'endettement public fixée à 60 % du PIB – la moyenne européenne est de 72,6 % –, tous ou presque étaient sur une pente descendante.

MESURES « NON DURABLES »

Ces progrès ont permis à la Commission de Bruxelles de proposer, mercredi, que onze pays adoptent la monnaie unique. Mais l'IME a des critiques, ou au moins des inquiétudes, à formuler sur la durabilité du respect des critères de Maastricht. Il chiffre les mesures temporaires – en clair, les « astuces » – qui ont permis à deux Etats, l'Italie et la France, de ne pas voir leur déficit budgétaire dépasser la barre des 3 % du PIB. L'Italie, dont le déficit affiché en 1997 était de 2,7 %, a réduit par des mesures « non durables » son déficit de 1 %, notamment grâce à son impôt européen. La France, qui a prélevé 37,5 milliards de francs sur la trésorerie de France Télécom, a réduit son déficit de 3,6 % à 3 %. Les neuf autres pays admissibles à l'euro ont pu avoir recours à des mesures exceptionnelles, mais celles-ci n'étaient pas nécessaires pour rester sous la barre des 3 %. Parmi les bons élèves, l'Allemagne et le Portugal n'ont allégé leur déficit que de 0,2 %, l'Espagne de 0,1 %.

Pour l'avenir, le rapport s'inquiète de ce que la France ne prévoit pas d'amélioration susbstantielle en 1998 (le déficit devrait atteindre 2,9 % du PIB), *« en dépit d'une situation conjoncturelle favorable »*. Mais il relève surtout le niveau de la dette de la Belgique et de l'Italie, ainsi que de la Grèce, qui ne sera pas au rendez-vous de 1999. Les Banquiers centraux européens s'en préoccupent. Ils notent que la tendance est plutôt positive : l'endettement de la Belgique, qui représentait, fin 1997, 122,7 % du PIB, s'est réduit de 13 points depuis 1993, tandis que celui de l'Italie est passé de 124,9 % à 121,6 % entre 1994 et 1997. Mais on reste très loin des 60 % exigés par le traité.

L'IME s'est livré à des simulations, pour montrer la longueur du chemin à parcourir. Pour ramener en dix ans leur endettement à 60 % du PIB, la Belgique et l'Italie devraient enregistrer de 1999 à 2007 un excédent budgétaire respectifs de 2,7 % et 3,1 %. Malgré leurs efforts, chacun sait que c'est impossible, compte tenu précisément du poids que représente sur leurs budgets la charge financière de cette dette, accumulée par laxisme après le choc pétrolier de 1973. En fait, l'Institut démontre que l'Italie et la Belgique ne respectent pas, même en tendance, le critère de l'endettement, tout en ouvrant la voie à une solution politique : exiger le respect strict de ce critère équivaudrait à exclure, pour plus de dix ans, ces deux pays fondateurs de l'Union européenne, ce qui est politiquement inacceptable.

Par ses remarques, l'Institut monétaire, appelé à donner naissance à la Banque centrale européenne, montre qu'il n'est pas dupe sur l'état réel de convergence des économies et insiste sur l'ampleur des efforts qui restent à accomplir. L'IME préserve ainsi sa crédibilité de future banque centrale et essaie déjà d'accompagner le passage inéluctable à la monnaie unique en défendant la stabilité de la monnaie.

A côté de l'Italie et la Belgique, l'IME demande à six autres pays – l'Allemagne, la France, les Pays-Bas, l'Espagne, le Portugal et l'Autriche – de poursuivre leurs efforts pour avoir un budget à l'équilibre ou en léger excédent. Cette remarque ne s'applique pas au Luxembourg, à l'Irlande et à la Finlande. *« Une forte réduction de la dette est nécessaire pour réduire la charge des intérêts, rendre les budgets nationaux moins vulnérables aux variations de taux d'intérêts »*, a expliqué M. Duisenberg, qui juge que les Etats doivent aussi dégager une marge de manœuvre budgétaire plus grande pour faire face à d'éventuels retournement de conjonctures. Enfin, les Etats devront être prêts à supporter la hausse des dépenses publiques entraînée par le vieillissement de la population. L'effort d'assainissement doit être entrepris alors que l'Europe souffre d'un chômage persistant – jugé à 80 % structurel par M. Duisenberg – et qui ne sera résolu, selon l'IME, que par une flexibilisation du marché du travail et la poursuite de la modération salariale, thème cher au président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer.

Le rapport de l'IME donne un avant-goût de celui que M. Tietmeyer remettra au conseil des ministres de Helmut Kohl, vendredi 27 mars. Suite à ce rapport, l'Allemagne confirmera son intention de participer à l'euro. M. Duisenberg ne se fait guère de soucis, le texte devrait être de la même veine que celui de l'IME. *« Il est virtuellement impossible*, a-t-il dit, *qu'il y ait des différences significatives, car la signature de M. Tietmeyer sera apposée au bas des deux rapports »*.

Arnaud Leparmentier

Les recommandations de Bruxelles sont accueillies avec satisfaction

LA DÉCISION annoncée mercredi 25 mars par la Commission de Bruxelles de recommander que onze pays participent au 1er janvier 1999 au lancement de la monnaie unique européenne a été accueillie positivement dans les capitales de l'Union. Les pays du Sud, qui y voient la concrétisation des importants efforts consentis ces dernières années pour adopter les critères de gestion définis par le traité de Maastricht, ne cachent pas leur satisfaction. Les appels à la vigilance émis par les banquiers centraux dans le rapports de l'IME n'ont pas suscité trop de troubles aux Pays-Bas ou en Allemagne, les deux pays qui s'inquiétaient le plus de la capacité de certains candidats, notamment de l'Italie, à tenir leurs engagements.

● **France** : *« Je me réjouis de cette qualification »*, a dit le président de la République, Jacques Chirac, dans une brève déclaration, à l'issue du Conseil des ministres. *« C'est une réussite que les Français doivent à leur courage, à leur détermination. Cela fait déjà un nombre d'années qu'ils font des efforts pour améliorer leur situation économique*, a-t-il rappelé. *Ces efforts ont permis l'entrée dans l'euro, mais également l'amélioration que l'on observe aujourd'hui de la situation économique et donc des perspectives de l'emploi »*. Devant l'Assemblée nationale, le ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn, a fait valoir que les quatre conditions formulées par le gouvernement Jospin pour participer à la monnaie unique étaient remplies : un euro large avec l'Italie et l'Espagne, une attention plus grande aux problèmes de l'emploi, un contrepoids politique au pouvoir de la Banque centrale européenne et une monnaie qui ne soit pas surévaluée par rapport au dollar.

● **Allemagne** : en attendant l'avis de la Bundesbank, vendredi 27 mars, les commentaires du gouvernement allemand sont restés prudents. *« La décision de début mai sera préparée avec le plus grand soin »*, a commenté le chancelier Kohl, en se disant néanmoins *« certain »* que *« l'euro sera lancé à la date prévue »*. Son ministre des finances, Theo Waigel, s'est félicité *« du développement d'une culture de la stabilité ces dernières années en Europe »*.

En revanche, le candidat du parti social-démocrate à la chancellerie, Gerhard Schröder, a appelé à la prudence. *« Pour que l'enfant naisse et que les parents soient heureux, nous devons rapidement mettre en place les conditions politiques générales – avant tout des standards comparables en termes de politique sociale, fiscale et d'environnement. (...) Les citoyens doivent savoir : l'euro n'apporte pas de paysages fleuris »*.

● **Italie** : *« Nous avons demandé beaucoup de sacrifices aux Italiens, et maintenant les Italiens savent à quoi leurs sacrifices ont servi »*, a déclaré, ému, le président du Conseil italien, Romano Prodi, qui a pris acte du fait que l'Institut monétaire européen a recommandé à l'Italie de *« prêter attention à son endettement public »*.

● **Portugal** : la confirmation de la participation du Portugal à la première phase de l'euro donne *« une joie énorme et une raison pour tous les Portugais de se sentir profondément orgueilleux »*, a déclaré le premier ministre, Antonio Guterres. *Non seulement parce que nous sommes dans le peloton de tête de l'euro, mais aussi parce que les rapports révèlent que nous ne sommes pas en queue du peloton, mais bien au centre, devant les Français, les Allemands, les Italiens et les Espagnols »*.

● **Pays-Bas** : la banque centrale des Pays-Bas a joué les rabats-joie en exprimant, dans un rapport, son inquiétude sur la situation de la Belgique et de l'Italie, qu'elle considère bien trop endettés. Le premier ministre néerlandais, Wim Kok, a néanmoins estimé que *« l'Union économique et monétaire a fait un énorme pas en avant »*.

Les Africains s'interrogent sur l'avenir de la zone franc

LES QUATORZE pays africains de la zone franc portent une attention très particulière à l'actualité européenne. L'ancrage, dès 1999, du franc CFA à l'euro alimente de nombreuses interrogations et inquiétudes. Les opérateurs économiques craignent qu'à cette occasion, les liens de coopération monétaire qui unissent la région se distendent.

Pour lever toute ambiguïté et calmer les esprits, les autorités françaises ne manquent aucune occasion de réaffirmer leur engagement politique à l'égard de la zone. Lors du sommet franco-africain des chefs d'Etat de la zone franc, en décembre 1996, Jacques Chirac avait rappelé la volonté de la France de maintenir les mécanismes de la zone franc qui ne seront pas affectés par le passage à l'euro, lequel n'entraînera pas de modification de la parité fixe (actuellement 100 francs CFA pour 1 franc français), ni à la convertibilité illimitée entre les monnaies de la zone avec l'euro. Il s'y est engagé solennellement en écrivant personnellement à chaque chef d'Etat pour réitérer ce message. La position française ne s'est pas démentie depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir. Lionel Jospin l'a confirmé lors de sa visite au Sénégal et au Mali, en décembre 1997.

Sur le plan juridique, l'existence de la zone franc n'est pas remise en cause par l'établissement de la monnaie unique. Dans son article 234, le traité stipule que *« les droits et obligations résultant de conventions conclues antérieurement à l'entrée en vigueur du traité ne sont pas affectés par les dispositions du Traité »*. Mais la compétence de ces accords ne devrait-elle pas être transférée au niveau européen, comme le suggèrent certains pays de l'Union européenne et notamment l'Allemagne ? Non, répond Paris qui s'appuie sur l'article 109 S du traité. Bien que ne se référant pas explicitement à la zone franc, ce texte précise : *« sans préjudice des compétences et des accords communautaires dans le domaine de l'union économique et monétaire, les Etats-membres peuvent négocier dans les instances internationales et conclure des accords internationaux »*.

La France souligne qu'à ses yeux, l'accord de coopération monétaire est un *« accord budgétaire »* puisqu'il est géré par le Trésor. Ce qui signifie qu'il ne conduit à aucune création monétaire (contrairement à ce que craignent les Allemands) puisque les déficits éventuels des comptes d'opérations des banques centrales sont financés par une ligne du Trésor français et non par la Banque de France.

Les pays de la zone, eux, ont-ils intérêt à maintenir cet arrimage à une monnaie forte ? Jusqu'à présent, cette zone commune leur a assuré la stabilité des changes, a permis de lutter contre l'hyperinflation et de mieux attirer les investisseurs. L'intégration à une zone plus vaste devrait les immuniser, comme l'ensemble des pays de la zone euro, contre d'éventuelles turbulences monétaires. L'Europe représentera demain les deux tiers de leurs exportations contre un tiers actuellement en direction de la France.

Leur crainte est que le passage à l'euro serve de prétexte à une nouvelle dévaluation du franc CFA. Pour les économistes, les données macroéconomiques des pays de la zone ne justifient pas, pour l'instant, un réajustement de la parité : les causes qui ont motivé la dévaluation de 1994 ne sont plus d'actualité.

De l'avis général, le scénario d'une continuité de la coopération monétaire et du maintien de la parité du franc CFA est donc le plus probable. Du moins à court terme. Sur le long terme, tout ou presque peut arriver : de l'implosion pure et simple de la zone franc au réaménagement des accords en passant par le renforcement des liens existants.

Babette Stern

La répression au Kosovo inquiète les Albanais de Macédoine

TETOVO (Macédoine)
de notre envoyé spécial

Un graffiti maladroitement écrit à la craie par une main d'enfant revient sur les façades en pierre de plusieurs maisons de Shitkovica : « UCK », le sigle de la mystérieuse Armée de libération du Kosovo. Une ribambelle de gamins jouent dans les rues pentues de ce village de bergers accroché au flanc d'une montagne dominant la ville de Tetovo, la « capitale » des Albanais de Macédoine. Ils s'attroupent, scandent brièvement *« UCK ! »* à l'attention des rarissimes étrangers de passage, puis s'en vont s'amuser plus loin. Dans l'un des cafés du village où jeunes et vieux tuent le temps en attendant la reprise des travaux agricoles, les conversations tournent invariablement autour de la situation des « frères » albanais du Kosovo. Si proches (derrière la première montagne), et si lointains depuis que les forces serbes ont décidé de contrôler sévèrement la frontière séparant la Macédoine de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), après les premières opérations de police, fin février.

Dès qu'il s'agit de l'UCK, les visages se ferment. *« L'UCK existe si l'on en croit les médias, mais personne n'a vu ses combattants »*, lâche prudemment Demire Demirali, instituteur à Shitkovica. Dans ces montagnes rocheuses et escarpées, ou dans les rues défoncées de Tetovo, on respecte la loi du silence.

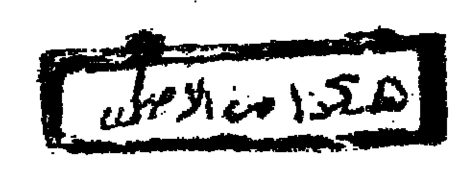
ULTIME AVERTISSEMENT

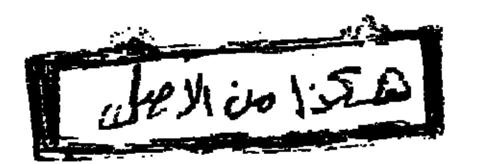
Les Albanais de Macédoine, qui, selon les différentes estimations, forment entre 23 et 35 % des quelque 2,2 millions d'habitants du pays, ressentent dans leur chair ce qui se passe à quelques kilomètres de chez eux. *« C'est une tragédie que les gens de l'Ouest regardent comme si ça se passait sur une autre planète »*, se lamente M. Demirali. Comme la totalité des habitants de Shitkovica, comme l'écrasante majorité de la population de cette partie de la Macédoine jouxtant l'Albanie et la Serbie, M. Demirali est albanais. Une partie de sa nombreuse famille réside au Kosovo, et la énième crise qui s'y déroule inquiète. Les rares nouvelles qui en parviennent depuis quelques semaines sont mauvaises. *« Les femmes et les enfants ont peur »*, raconte un professeur d'anglais de Tetovo originaire de Pristina, au Kosovo. Ils ont peur, mais ils ne veulent pas quitter leur région.

« Il n'y a pas de réfugiés du Kosovo en Macédoine », affirme le capitaine finlandais Olli Sippola, officier de presse au sein du contingent de « casques bleus » déployé à titre préventif en Macédoine dès le début de la guerre de Yougoslavie. Ces dernières semaines, les forces de l'ONU affirment ne pas avoir remarqué de mouvements particuliers aux frontières de la Macédoine avec la RFY, l'Albanie et la Bulgarie, que 750 soldats scandinaves et américains sont chargés d'observer. Pas de civils fuyant des combats, tout juste le lot normal de trafiquants qui franchissent illégalement des frontières montagneuses que l'ONU reconnaît *« poreuses »*.

Pour le moment, le calme règne en Macédoine, à peine troublé par quelques manifestations de solidarité organisées, peu après les premiers morts kosovars, dans les rues de Skopje, de Tetovo ou de Fostivar. Mais cette apparente tranquillité est trompeuse. *« Les événements au Kosovo ont une influence directe sur notre vie »*, avertit Alajdin Demiri, le maire albanais de Tetovo. *« Si la situation venait à s'y dégrader encore un peu plus, il faudrait alors imaginer une autre forme de solidarité avec nos frères du Kosovo »*, poursuit-il avant de lancer un ultime avertissement : *« Tetovo n'est pas le Kosovo, mais ici aussi ça peut exploser d'un jour à l'autre. »*

Christophe Châtelot





Le Parlement argentin a annulé les lois d'amnistie pour les militaires

213 généraux à la retraite signent un texte de protestation

Le Parlement de Buenos Aires a adopté, mardi 24 et mercredi 25 mars, un texte qui annule les lois d'amnistie votées en 1987 en faveur des militaires coupables de violations des droits de l'homme pendant les années de la dictature (1976-1983). La non-rétroactivité du texte ne satisfait pas les organisations humanitaires.

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Le vingt-deuxième anniversaire du coup d'Etat militaire de 1976 a été marqué, mardi 24 mars au soir à Buenos Aires, par un débat à la Chambre des députés qui promettait d'être polémique. Au final, il a débouché sur un vote symbolique annulant les lois d'amnistie en faveur des militaires, adoptées en 1987 par le gouvernement de l'ancien président radical Raul Alfonsin.

Par une écrasante majorité, les députés ont décidé que les lois *« Devoir d'obéissance »* et *« Point final »* ne pourraient plus être invoquées à l'avenir pour justifier de graves violations des droits de l'homme. Mais cette mesure, qui a été également approuvée par les sénateurs dans la nuit de mercredi, n'est pas rétroactive. Sa portée n'est donc que symbolique, puisqu'aucun procès ne pourra être rouvert contre les milliers de militaires qui ont bénéficié des lois d'amnistie de 1987. Cette situation a conduit les organisations de défense des droits de l'homme à critiquer ce texte qui ne met pas fin à l'*« impunité »* qu'elles dénoncent.

Alors que se tenait le débat à la Chambre des députés, plus de dix mille personnes ont défilé entre le Congrès et la place de Mai, au cœur de la capitale, pour dire leur refus de la dictature. Les organisations de défense des droits de l'homme, qui estiment à trente mille le nombre de disparus pendant les sept années de terrorisme d'Etat (1976-1983), ont à nouveau réclamé l'annulation des lois d'amnistie et la *« fin de l'impunité »*.

MEA CULPA

La veille, des représentants de l'association Hijos (enfants de disparus), des Mères de la place de Mai et de partis de gauche avaient manifesté devant le domicile d'anciens membres de la dictature *« pour que leurs voisins sachent qu'ils vivent à côté d'assassins »*. De leur côté, 213 généraux à la retraite ont publié, lundi, un communiqué dénonçant *« une campagne systématique visant à disqualifier les forces armées »*. Ils accusent les associations des droits de l'homme de déformer l'Histoire des années 70 en oubliant *« de mentionner les centaines d'assassinats et de tortures perpétrés par les terroristes »*.

Après le mea culpa des militaires, il y a trois ans, mais aussi celui de l'Eglise catholique, c'est au tour de la classe politique de s'interroger sur la manière d'en finir avec un chapitre noir de l'histoire argentine qui n'en finit pas de revenir sur le devant de la scène.

A l'origine, un projet d'annulation des lois d'amnistie avait été présenté, il y a trois mois, par des députés du Frepaso, ce qui avait entraîné un profond malaise au sein de l'Alliance d'opposition (regroupant le Frepaso et l'Union civique radicale) puisque ces lois d'amnistie ont été adoptées sous un gouvernement radical. Profitant des divisions de l'opposition, les députés péronistes avaient alors proposé à leur tour que le débat ait lieu en fixant la date symbolique du 22e anniversaire du coup d'Etat.

Christine Legrand

La gauche mexicaine se démarque de la guérilla zapatiste au Chiapas

A l'occasion de son quatrième congrès, le parti de M. Cardenas, maire de la capitale et candidat à l'élection présidentielle de l'an 2000, a refusé tout « virage à droite au nom du pragmatisme »

MEXICO
de notre correspondant

« Cette réunion sera notre grande catharsis », avait promis l'un des principaux dirigeants de la gauche mexicaine, *Porfirio Munoz Ledo*, lors de l'ouverture du quatrième congrès du Parti de la révolution démocratique (PRD, opposition), qui s'est tenu, du 18 au 22 mars, dans la petite ville d'Oaxtepec, près de Mexico. Les faits lui ont donné raison. Au-delà de toute attente, on a assisté à de rudes empoignades entre les quelque mille quatre cents délégués, profondément divisés sur la stratégie de leur parti en prévision des élections générales de l'an 2000.

Obsédés par les problèmes d'organisation, les délégués ont consacré peu de temps à la rénovation de leur programme, qui, selon le principal conseiller de M. Cardenas, Adolfo Gilly, est *« largement dépassé, surtout en matière économique, car il ignore les nouvelles réalités de la mondialisation »*. Pour rassurer ceux qui craignaient *« un virage à droite au nom du pragmatisme »*, l'article premier des statuts affirme désormais que le PRD est *« un parti de gauche »*.

Cela ne signifie pas pour autant qu'il appuie sans réserve la *guérilla zapatiste du Chiapas*, dont il *« partage largement les objectifs politiques »*, mais pas les méthodes. *« Le PRD n'est le bras politique d'aucune organisation qui cherche à conquérir le pouvoir par la voie des armes »*, précise même un des documents adoptés au cours du congrès.

« CONVERSIONS SUBITES »

Cette clarification vise à désamorcer la campagne lancée par ses adversaires du PRI et du Parti d'action nationale (PAN, conservateur), qui accusent le PRD d'avoir conclu une alliance avec l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) pour empêcher un règlement du conflit au Chiapas avant les élections de l'an 2000.

Plus que sur leur programme, les congressistes se sont opposés en se demandant si le PRD doit rester ouvert aux personnalités qui abandonnent la formation au pouvoir depuis 1929, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI). Le débat n'est pas nouveau au sein du PRD, qui est issu d'une scission du PRI, en 1987, mais il a pris un ton acrimonieux depuis que le PRD a accueilli dans ses rangs une série de « déserteurs », dont la motivation principale ne semble pas relever de l'engagement social.

« Nous sommes en train de devenir la poubelle du PRI », s'est exclamé un délégué, alors que d'autres ont dénoncé *« la conversion subite de certains personnages qui savent que leur parti va perdre le pouvoir aux prochaines élections »*. Deux tendances se sont donc affrontées : celle de Munoz Ledo, qui souhaite maintenir la porte ouverte aux candidatures externes pour consolider le parti, et celle du candidat du PRD à la présidence de la République, Cuauhtémoc Cardenas, qui veut barrer la route aux *« opportunistes »*.

Bertrand de la Grange

Report d'un mois d'éventuelles nouvelles sanctions contre Belgrade

BONN. Le Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie a adopté, mercredi 25 mars à Bonn, un document très modéré sur le Kosovo, repoussant d'un mois l'adoption d'éventuelles sanctions supplémentaires contre Belgrade pour l'obliger à ouvrir rapidement un dialogue avec les Albanais du Kosovo, en vue d'une large autonomie de la province.

Le document confirme les sanctions adoptées par le Groupe lors de sa précédente réunion, le 9 mars à Londres, dont un embargo sur les armes et des sanctions économiques à l'égard de Belgrade. Il a cette fois été approuvé sans réserve par les six pays membres du Groupe, Russie comprise (Etats-Unis, Russie, Grande-Bretagne, Allemagne, France et Italie).

Le ministre yougoslave des affaires étrangères, Zivadin Jovanovic, s'est déclaré, le même jour, favorable à la venue d'*« un représentant de l'UE et de l'OSCE pour la Yougoslavie »*. Il s'agit en l'occurrence de l'ancien président du gouvernement espagnol, Felipe Gonzalez. – *(AFP.)*

Indonésie : la sécheresse tue des milliers de personnes en Irian Jaya

DJAKARTA. Des milliers de personnes, en majorité des Papous vivant sur les hauts plateaux, sont déjà décédées et des milliers d'autres sont menacées en Irian Jaya en raison de la sécheresse prolongée qui a frappé cette province indonésienne sur l'île de Nouvelle-Guinée, selon des organisations humanitaires.

Cette province, à plus de 3 000 kilomètres à l'est de Djakarta, est le théâtre d'une agitation indépendantiste réprimée par l'armée. *« Il y a plus de mille morts, beaucoup plus »*, a déclaré mercredi le docteur Ferenc Mayer, du Comité international de Croix-Rouge (CICR), de retour d'une mission en Irian Jaya. Les principales causes de mortalité sont la faim, les maladies liées à la malnutrition ainsi que la malaria. La situation *« ressemble au pire de ce que l'on a vu en Ethiopie ou en Somalie »*, selon le docteur Mayer. – *(AFP.)*

Début de l'inspection des sites présidentiels irakiens

BAGDAD. L'inspection des huit sites présidentiels irakiens à l'origine de la dernière crise entre Bagdad et l'ONU, a commencé jeudi 26 mars. Une équipe de soixante experts en désarmement de l'ONU se sont joints à un groupe de vingt diplomates présents à Bagdad pour inspecter les huit sites présidentiels, conformément à l'accord entre l'Irak et l'ONU signé le 23 février.

Le chef de la Commission spéciale de l'ONU (Unscom) chargée du désarmement irakien, Richard Butler, a affirmé mercredi avoir relevé un *« esprit de coopération »* avec Bagdad. L'Irak est ainsi disposé à laisser interroger le savant irakien considéré comme le *« père »* du programme d'armes bactériologiques du pays, récemment arrêté, alors qu'il s'apprêtait à fuir le pays, a indiqué M. Butler. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **BELGIQUE : le Parlement régional wallon a voté,** mercredi 25 mars, la levée de l'immunité parlementaire de Guy Spitaels, ancien président du Parti socialiste belge francophone. M. Spitaels est accusé d'avoir couvert de son autorité l'acceptation par son parti de pots-de-vin versés en 1989 par les industriels de l'aviation Dassault et Agusta en échange de faveurs à ces entreprises dans le cadre de contrats militaires publics. – *(Corresp.).*

■ **MAROC : le premier ministre, Abderrahmane Youssoufi,** a demandé mercredi 25 mars à ses ministres de présenter une déclaration de leurs biens pour donner l'exemple en matière de transparence. Lors du premier conseil du nouveau gouvernement, M. Youssoufi a également appelé les ministres à faire preuve de *« droiture »* et d'une *« grande capacité d'écoute »*. – *(AFP.)*

■ **COLOMBIE : le porte-parole international** des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), l'un des deux plus importants groupes de guérilla, Marcos Leon Calarca, quarante-cinq ans, a été arrêté mardi 24 mars à La Paz. Son arrestation a eu lieu après la publication d'un « pré-accord de paix » passé en février entre le gouvernement colombien et l'Armée de libération nationale (ELN), l'autre grand groupe de guérilla colombienne. – *(Corresp.)*

DROITE François Bayrou a annoncé, mercredi 25 mars, la création d'un nouveau parti *« du centre et du centre-droit »* dans *« l'espace que l'UDF occupait si mal »*. Le président de Force démocrate et du groupe UDF de l'Assemblée nationale se propose de rassembler *« les démocrates, les républicains, les libéraux, s'engageant à refuser tout accommodement avec l'extrémisme »*. Son initiative est condamnée par François Léotard, président de l'UDF, qui a critiqué son caractère *« personnel »*. ● AU RPR, Philippe Séguin, devant les jeunes du mouvement convoqués à la hâte, s'est prévalu de la fermeté de son parti face aux propositions d'alliance du Front national et s'est prononcé, de nouveau, contre toute idée de *« recomposition »* de l'opposition. ● EN BOURGOGNE, Jean-Pierre Soisson s'est résolu à donner sa démission de la présidence du conseil régional, qu'il devait aux voix du FN.

François Bayrou tente de donner le coup de grâce à l'UDF

Le président de Force démocrate veut créer un parti « du centre et du centre droit », appuyé sur le refus de toute compromission avec l'extrême droite. Hervé de Charette et Alain Lamassoure y sont favorables, François Léotard regrette cette initiative « personnelle »

L'AGONIE dans laquelle est entrée l'UDF, après l'élection de cinq de ses membres à des présidences de région grâce à l'appoint du Front national, semble s'accélérer. Conformément à ce qu'il avait laissé entendre la veille, François Bayrou, président de Force démocrate, l'une des deux grandes composantes de l'UDF, a annoncé, mercredi 25 mars, la création d'un nouveau parti *« du centre et du centre droit »* – *« l'espace que l'UDF occupait si mal »* – sur les décombres de la confédération.

Lors des élections, a expliqué M. Bayrou dans une conférence de presse, l'UDF *« a manqué de cohésion »* et *« d'autorité »*, et elle a paru *« hésiter sur l'essentiel »*. L'ancien ministre de l'éducation nationale estime que *« cette situation ne peut pas continuer »*. Il souhaite la création d'*« un rassemblement politique nouveau, issu de l'UDF, où se retrouveront les démocrates, les républicains, les libéraux, s'engageant à refuser tout accommodement avec l'extrémisme »*.

Cette annonce a surpris et irrité les partenaires libéraux de M. Bayrou, qui pensaient avoir privé le président de Force démocrate de son meilleur atout : dans la matinée, en effet, Alain Madelin, président de Démocratie libérale – l'autre grande composante de l'UDF – s'était résolu à reprendre à son compte la menace d'exclusion brandie contre les cinq présidents de région élus avec l'aide du Front national, s'ils refusaient de donner leur démission. La veille, au contraire, lors de la réunion du bureau politique de la confédération, M. Madelin, refusant d'endosser cette position, avait déclenché ce qui menaçait de devenir l'ultime crise de l'UDF – et provoqué, en même temps, le mécontentement d'une partie des membres de Démocratie libérale (*Le Monde* du 25 mars).

PRUDENCE

Le bureau politique de DL, élargi aux parlementaires, a fini par adopter, mercredi, un communiqué aux termes duquel *« Démocratie libérale ne peut qu'entériner »* la décision de l'UDF. La veille au soir, M. Madelin et ses amis n'envisageaient que de *« prendre acte »* de cette décision. En présence de François Léotard – qui n'a pas ménagé ses efforts pour convaincre M. Madelin –, Gérard Longuet et Jean-Claude Gaudin ont insisté pour que DL se détermine sans attendre. Les termes du communiqué ont fait l'objet de longues discussions. Henri de Raincourt, notamment, s'est opposé au terme *« entériner »*, au motif que les sénateurs Républicains et Indépendants, dont il préside le groupe, y étaient défavorables.



C'est M. Madelin qui a fait pencher la balance, même si l'ancien ministre de l'économie a pris soin de dénoncer de nouveau la *« mise en accusation de ses amis par médias interposés »*. Plusieurs des contestataires se sont déclarés satisfaits de la solution retenue : *« Les choses sont rentrées dans l'ordre »*, a constaté Gilles de Robien, député de la Somme, sur France-Info.

Bien que donné du bout des lèvres, cet accord privait M. Bayrou d'un argument dans le lancement de son opération. S'il avait persévéré dans sa position initiale, M. Madelin aurait couru le risque de se placer lui-même, en quelque sorte, en marge de l'UDF, et de s'aliéner une partie de ses troupes. M. Bayrou se serait retrouvé, de ce fait, à la tête du plus fort bataillon organisé dans la confédération et doté d'un argument politique essentiel : le refus de toute compromission avec le FN. Il aurait eu, alors, toute latitude pour mener à son profit une opération de refondation. Le repli de M. Madelin l'a contraint à la prudence.

De fait, M. Bayrou ne s'est pas coupé de l'UDF, à laquelle continue d'appartenir Force démocrate. Surtout, il a pris soin de n'exclure personne du futur parti qu'il imagine. *« Je ne suis pas dans une démarche fractionniste. Je fais une proposition ouverte, je suis persuadé que tout le monde peut y venir »*, a-t-il indiqué. Même le refus de *« tout accommodement avec l'extrémisme »*, l'un des fondements de cette nouvelle formation, doit être entendu dans un sens compréhensif : y trouveraient leur place aussi bien les cinq présidents incriminés par l'UDF, s'ils donnaient leur démission, que des responsables qui ont refusé de désavouer l'un de ces présidents, comme André Santini, secrétaire général de FD, qui a publiquement *« soutenu »* Charles Baur.

« À RÉINVENTER »

En revanche, M. Bayrou a clairement indiqué que le nouveau parti devra être *« unitaire »*, à l'inverse de l'UDF, éclatée en plusieurs sous-partis qui la paralysent.

Hervé de Charette, président du Parti populaire pour la démocratie française, s'est dit prêt à participer à la fondation d'un *« grand parti du centre »*. L'ancien ministre Alain Lamassoure (DL) est *« d'accord »* pour reconnaître que *« l'UDF est à réinventer »*. Pierre-André Wiltzer, délégué général des Adhérents directs, estime, lui aussi, que la crise de l'UDF est patente et il juge l'initiative de M. Bayrou intéressante, mais il préférerait qu'elle soit discutée selon les procédures internes de la confédération, en réunissant son conseil national.

La proposition de M. Bayrou a été reçue, en revanche, avec l'agacement que l'on imagine par M. Léotard. Evoquant des *« initiatives qui apparaissent plus personnelles que collégiales »*, le président de l'UDF a annoncé qu'il réunira *« rapidement »* les responsables des composantes de la confédération afin de proposer *« aux parlementaires, aux élus locaux, aux militants de décider eux-mêmes de l'avenir qu'il convient de proposer à notre famille de pensée »*. Démocratie libérale s'est déclarée *« très surprise de la décision de François Bayrou de quitter l'UDF pour créer une nouvelle structure »* ; M. Gaudin s'en est *« étonné »* ; Jean-Pierre Raffarin l'a jugée *« surprenante »*.

Ces premières réactions soulignent le danger qui menace l'initiative de M. Bayrou : l'enlisement. L'ancien ministre en est bien conscient, puisqu'il a précisé : *« Je fais une offre publique. Ou ce sera réussi avant l'été, ou ce sera raté. »* Mais, dans ce dernier cas, a ajouté M. Bayrou, *« forcément, un mouvement politique s'installera sur cet espace »*. *« Et j'en serai »*, a-t-il prévenu.

C. Ch.

Charles Millon va plus loin

Charles Millon, président du conseil régional Rhône-Alpes, devait se rendre, jeudi 26 mars, à Clermont-Ferrand pour *« recueillir l'avis »* de l'ancien président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, puis participer le soir à une réunion à Lyon, organisée par ses amis politiques et ceux qui le soutiennent dans sa démarche pour demeurer à la tête de la région. Selon son entourage, l'initiative de ce rassemblement est le fait de *« gens qui ont voté pour M. Millon lors du scrutin régional et qui veulent que la région reste à droite »*.

Cette réunion de soutien sera également l'occasion pour certains conseillers régionaux UDF et RPR de clarifier leur position, en y participant ou pas. Des parlementaires proches de Millon, dont François d'Aubert, député (UDF-DL, Mayenne), et Christine Boutin (UDF-FD, Yvelines), ont annoncé leur présence. Ces deux députés avaient publié, le 24 mars, avec quinze autres, un texte de soutien au président de Rhône-Alpes. – *(Corresp. rég.)*

« Une balise qui n'émet plus de message »

FRANCHEMENT, ils ne savent plus vraiment quoi penser. Ils ne savent pas s'il faut en terminer ou non avec l'UDF. Ils hésitent, au fond, à refuser toute alliance avec l'extrême droite, lorsque la base militante paraît si proche de franchir la pas. Ils ne savent même plus comment parler de ces cinq présidents élus avec les voix du FN, que tout le monde veut exclure, mais que chacun se refuse à traiter en réprouvés. Mercredi 25 mars, au bureau politique élargi de Démocratie libérale, mais aussi la veille, à l'occasion des députés UDF, les élus de la confédération n'avaient, pour sentiment commun, que leur perplexité.

Comme toujours dans ces cas-là, ce sont les hommes qui posent problème, parce qu'ils ébranlent des convictions déjà mal assurées. Jacques Blanc, par exemple, dont personne, à l'UDF, n'ignorait, depuis des mois, qu'il ferait tout pour garder sa région, même une alliance avec le Front national. Officiellement, le président du conseil régional du Languedoc-Roussillon sera exclu, puisqu'il refuse de démissionner. Mais mercredi, c'est le même Jacques Blanc qu'Alain Madelin accueille par ces mots : *« De tous les présidents, tu es celui que l'on préfère. »* Il n'est pas le seul. François Léotard aussi a assuré à M. Blanc : *« Tu restes notre ami. »*

Un autre exemple ? Charles Millon. Tous lui conseillent de démissionner. *« Mais je ne me sens pas le droit de le condamner devant les caméras, comme l'a fait Raymond Barre »*, assure M. Madelin. Ce n'est pas seulement une question d'amitié. Le président de Démocratie libérale assure que lorsque M. Millon inscrit dans son discours le *« programme minimum »* du Front national, *« c'est un clin d'œil, pas une compromission »*. La veille, lors de la réunion de groupe, Claude Goasguen, secrétaire général centriste de l'UDF, a aussi plaidé : *« Charles Millon n'est pas un voyou. C'est un vrai démocrate-chrétien, un démo-chrétien social. Mais il n'a pas réalisé la portée de son acte. »*

S'il n'y avait que les hommes ! La confédération libérale et centriste est aussi un sujet de perplexité. *« L'UDF est une balise qui n'émet plus de message »*, reconnaît son propre président, M. Léotard. Plusieurs députés le confirment : depuis quelques temps, *« l'image de l'UDF est lourde à porter »*. M. Madelin s'inquiète qu'une partie de l'électorat UDF, renforcé dans son anti-chiraquisme par la dissolution, ne soit prête à franchir le pas du vote FN. A l'inverse, Dominique Bussereau, député de Charente, assure : *« Si l'UDF ne prend pas de position claire sur le FN, l'électorat centriste ira rejoindre un PS social-démocrate, et nous serons dans l'opposition pour vingt ans. »*

Sur ce point, les électeurs offrent parfois des repères inattendus. Rudy Salles, député (DL) des Alpes-Maritimes et partisan d'une droite musclée, s'est soudain découvert très anti-FN : dans trois cantons de son département, les électeurs ont voté à gauche pour ne pas voter avec une droite qui se compromet avec l'extrême droite.

Raphaëlle Bacqué et Cécile Chambraud

Jean-Pierre Soisson se démet en espérant rebondir

LA RÉGION est *« ingérable »*, a déclaré Jean-Pierre Soisson, jeudi 24 mars, à Dijon, pour justifier sa démission de la présidence du conseil régional de Bourgogne, à laquelle il avait été élu, le 20 mars, avec les voix du Front national. Pourtant, le maire d'Auxerre, député (UDF) de l'Yonne, a aussitôt annoncé qu'il sera de nouveau candidat.

« La seule majorité sortie des urnes, et que nous recusons, c'est la majorité formée de la droite et de l'extrême droite, a continué M. Soisson. *Elle n'est pas possible. »* Lui qui, le 20 mars, se félicitait de son élection, prémice de *« la recomposition de la droite »*, fait donc machine-arrière. L'ancien ministre de Valéry Giscard d'Estaing et de François Mitterrand explique ce revirement par sa volonté *« de ne pas se mettre en contradiction avec les états-majors de l'UDF et du RPR »*. D'autres éléments ont aussi pesé dans sa décision, comme son exclusion du Grand Orient de France, une fronde à l'intérieur de son propre parti, le Mouvement des réformateurs, et de fortes pressions de sa famille : jeudi soir, sur TF 1, M. Soisson a adressé un message à sa femme et à ses deux fils, indiquant qu'il tenait *« la promesse qu'il leur avait faite »*.

« JE LE CONNAIS PAR CŒUR »

M. Soisson, qui s'est aussi démis de la présidence du Centre national de la fonction publique territoriale, assure qu'il continue à bénéficier du soutien de *« la totalité des élus de la droite républicaine »* du conseil régional. *« Je le connais par cœur*, nous a déclaré Jean-François Bazin, le président sortant (RPR). *Il se raccroche aux branches. »*

M. Soisson ne peut pas, en effet, revendiquer une droite unie derrière lui. Lors de son élection, deux conseillers RPR, M. Bazin et Anne-Catherine Loisier, ont voté blanc et, depuis, un élu UDF, Philippe Morel, a annoncé qu'il refusait de participer à l'exécutif.

Si certains conseillers RPR, comme Simone Rignault, ex-députée de la Nièvre, continuent à le soutenir, les fermes instructions de Nicolas Sarkozy, – *« pas de vice-présidences »* – réduisent l'espace de M. Soisson. *« Il appartient à Paris de désigner qui, en Bourgogne, sera l'homme ou la femme le mieux à même de défendre les valeurs républicaines »*, dit M. Bazin, qui veut *« rester dans le jeu »*. L'ancien président reconnaît avoir rencontré Pierre Jaboulet-Vercherre, le chef de file du FN en Bourgogne (*Le Monde* du 26 mars), mais, tient-il à préciser, *« pour préparer l'organisation de la séance du conseil régional »*. Il fait aussi état de contacts avec François Rebsamen, le porte-parole (PS) de la gauche « plurielle », et avec le maire (PC) de Sens, Jean Cornillot.

En annonçant sa démission, M. Soisson a aussi revendiqué le soutien des deux Chasseurs. *« Il a encore semé l'ambiguïté »*, regrette Michel Raymond, leur porte-parole. Il rappelle la ligne adoptée le 20 mars : présenter un candidat à chaque tour pour ne pas troubler le scrutin ; puis être disponible pour entrer dans l'exécutif. M. Raymond met une seule condition à cette participation : que les Verts, *« nos adversaires »*, en soient exclus.

Le conseil régional de Bourgogne n'a plus de président mais, en attendant la convocation de l'assemblée, il garde la même composition (24 gauche, 22 droite, 9 FN et 2 Chasseurs). L'équation majoritaire va être difficile à trouver.

Bruno Caussé avec Chris Maisiat à Dijon

Philippe Séguin « la tête haute »

MEZZA VOCE, le RPR compatit aux difficultés de son partenaire UDF. Secrètement, il n'est pas mécontent de voir ce qui arrive aux dirigeants centristes et libéraux qui, à l'exception de François Léotard, n'ont pas mené la campagne des élections régionales. Et, très officiellement désormais, il entend vivre sa vie. Comme le dit l'un de ses dirigeants pour qualifier les rapports à venir de l'opposition, *« on peut remplir ses devoirs conjugaux tout en dormant dans des lits jumeaux »*. Philippe Séguin, lui, est prêt à prendre la tête du *« combat pour l'identité »*.

Devant plusieurs centaines de jeunes convoqués à la hâte dans une salle proche du siège du RPR, mercredi 25 mars, M. Séguin a, en effet, soldé les comptes des dernières élections. Estimant que les gaullistes sont *« sortis de la tourmente la tête haute »*, le président du RPR a écarté toute perspective de *« recomposition »*, un *« mot obscène »* selon lui. Alors qu'il s'attendait à une nouvelle offensive en faveur d'un parti unique de l'opposition, dont l'un des plus chauds partisans était le président du conseil régional de Rhône-Alpes, M. Séguin a été interrompu aux cris de *« Millon démission ! »*, dès qu'il a évoqué les complicités avec le Front national.

N'ignorant pas que le culte du chef fait partie de la culture gaulliste, M. Séguin s'est encore félicité : *« Nous n'aurons pas eu, pour notre part, à donner des justifications en forme de contorsions. Le RPR voulait un patron, Il l'a ! »* Chez d'autres, en revanche, dont beaucoup sont à l'UDF et quelques-uns au RPR, il n'a observé qu'une *« extrême myopie politique »*, le goût des *« transactions »*, *« l'absence de désintéressement »*, *« l'absence de vraie conscience politique »*.

DES VERTUS SALUTAIRES

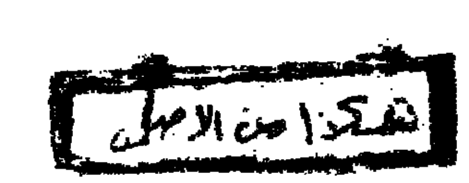
Mais l'épisode des régionales peut aussi avoir des vertus salutaires. Les Français se sont dit, a-t-il expliqué, qu'*« il y avait place, entre l'extrême droite et la gauche "plurielle", pour une force politique qui ne pactise ni avec l'une ni avec l'autre »*. *« Qu'il y avait place enfin*, a-t-il lancé, *pour ceux qui refusent le vichysme des temps de paix, l'esprit de renoncement et l'esprit d'abandon, la soumission à la loi du plus fort. »*

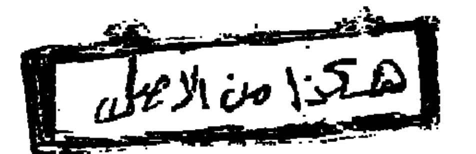
Il faut rompre, en somme, avec *« les idées molles »*. L'occasion en sera donnée au RPR lors de la prochaine campagne électorale, celle des européennes de 1999, pour laquelle M. Séguin se prépare déjà. L'Europe doit être *« une vraie puissance, et non une tyrannie abstraite »*. Il y aura place, alors, pour la *« diversité »*. *« Nous entendons nous refuser désormais à toute stratégie du plus petit commun dénominateur (...). Notre stratégie électorale sera désormais fondée sur l'exigence d'identité réclamée par les Français, et non plus sur de simples considérations d'opportunité tactique »*, a annoncé M. Séguin.

Le président du RPR a pris quelque distance, au passage, avec la leçon que Jacques Chirac a tirée, lundi, des élections régionales. *« Il faut évidemment*, a-t-il dit, *moderniser notre vie politique (...), mais nous avons, pour notre part, le devoir d'aller au-delà. Le problème n'est pas de continuer à faire demain, un peu plus proprement, ce que nous faisons aujourd'hui. Il ne s'agit pas de sauver les apparences, pour gagner un nouveau sursis. »* On ne saurait être plus clair...

Tout autre, en revanche, est l'attitude d'Alain Juppé qui, dans un point de vue publié, jeudi, par *Le Figaro*, souhaite apporter sa *« contribution »* au débat sur la modernisation de la vie politique. L'ancien premier ministre, qui avait renoncé à changer le mode de scrutin pour les élections régionales, se prononce pour une simplification de l'organisation territoriale, qui aboutirait à la disparition du département. M. Juppé fait ainsi un retour discret dans le débat politique, en appui à la *« belle et forte déclaration »* du président de la République.

Jean-Louis Saux





L'élection des présidents de conseils généraux traduira partiellement la victoire de la gauche

Les radicaux de gauche s'efforcent de négocier leur soutien en Midi-Pyrénées

L'élection des président des conseils généraux, vendredi 27 mars, devait donner une traduction à la poussée de la gauche au second tour des élections cantonales. Le Parti socialiste, en bisbille avec le PRG, devrait gagner, au moins, neuf présidences, le PC, une. A droite, le RPR et l'UDF, très majoritaires dans les présidences, vont en perdre chacun un quart. Cette élection va attirer l'attention sur le cumul des mandats.

LE VISAGE de la France cantonale devait subir, vendredi 27 mars, un léger remodelage avec l'élection des nouveaux présidents des conseils généraux. Paradoxalement, alors que la gauche, et particulièrement le Parti socialiste, a été à l'origine de la plus grosse lame de fond de l'histoire de la Vᵉ République, au second tour des cantonales, elle ne va progresser que modérément dans les présidences de département. Ce décalage avec le succès du 25 mars vient du mode d'élection : les conseillers généraux, élus au scrutin majoritaire uninominal à deux tours, pour six ans, sont renouvelés, par moitié, tous les trois ans. Ce système amortit les coups de barre donnés par l'électorat. Une des lois Joxe qui avait, sous le gouvernement Rocard entre 1988 et 1992, organisé un renouvellement global tous les six ans, fut abrogée par une loi Pasqua, sous le gouvernement Balladur, rétablissant le système antérieur.

A gauche, le PS devrait passer de treize présidences à vingt et une, au moins ; le PC de deux à trois ; le Mouvement des citoyens (MDC) de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, gardera la sienne dans le Territoire de Belfort, et le Parti radical de gauche, qui a deux représentants au gouvernement, espère en obtenir plus que les trois qu'il détient actuellement.

Inversement, la droite, qui enregistre son plus mauvais résultat depuis la fin de la guerre, va cependant rester dominatrice dans la gestion des assemblées départementales. Détentrice de quarante et une présidences de conseils généraux sortants, l'UDF pourrait en conserver trente. Le RPR, qui dirigeait vingt-neuf conseils, pourrait, pour sa part, en retrouver vingt-deux, subissant une perte proportionnellement équivalente. Les présidents « divers droite » devraient passer de cinq à trois et le Mouvement pour la France (MPF) de Philippe de Villiers conserver son unique présidence.

Quelques présidences restent plus délicates à répartir, a priori : il y a égalité parfaite entre la droite et la gauche dans quatre conseils (Alpes-de-Haute-Provence, Drôme, Haute-Saône et Vaucluse). Dans ce cas, si aucun des camps ne parvient à faire la différence, la présidence revient au doyen d'âge. Par ailleurs, des présidents sortants ne briguant pas de renouvellement, des candidats n'appartenant pas à la même formation qu'eux dans la majorité locale peuvent se disputer le poste, comme dans la Haute-Marne ou dans la Manche. Enfin, à l'intérieur d'une des deux coalitions, l'une des composantes peut avoir pris le pas sur celle dont est issu le président sortant et lui contester ainsi sa réélection.

Cela pourrait être, éventuellement, le cas, à droite, en Isère – présidé par Michel Hannoun, récent successeur d'Alain Carignon – où les élus UDF sont plus nombreux que les conseillers généraux RPR. Cela pourrait être aussi le cas, à gauche, dans les Hautes-Pyrénées, si le PRG cherche « noise » au PS. Le parti de Jean-Michel Baylet exerce une pression sur les socialistes pour décrocher un ou deux départements supplémentaires en Midi-Pyrénées. Du côté des radicaux de gauche, on explique, plus prosaïquement, que le PS n'a pas respecté ses engagements dans la distribution des vice-présidences dans les régions Nord - Pas-de-Calais et Ile-de-France, dont aucune n'est revenue au PRG. En conséquence, il menace implicitement de présenter des candidats là où il est représenté, voire à la présidence du conseil régional de Midi-Pyrénées à nouveau briguée par Marc Censi (UDF-DL), après avoir donné sa démission, en espérant un soutien des radicaux de gauche.

CAS ATYPIQUE DANS L'OISE

Parmi les départements gagnés par le PS, le futur président pourrait être, dans plusieurs cas, un député, comme dans l'Aisne ou dans le Nord. Cette configuration est pour le moins curieuse au moment où le premier ministre prône une limitation de la détention des mandats et, particulièrement, l'interdiction future du cumul d'un mandat parlementaire avec une fonction exécutive locale. Cela figurera même dans le projet de loi qui sera soumis le 8 avril au conseil des ministres. Il est vrai qu'il devrait s'appliquer progressivement.

Autres originalités : le RPR ne présentera pas de candidat dans l'Oise contre son ancien secrétaire général, Jean-François Mancel, exclu du parti gaulliste pour cousinage déclaré avec l'extrême droite. Devenu « divers droite », le président sortant s'est constitué son propre groupe auquel le RPR ne prêtera pas la main, préférant, selon les termes d'un dirigeant du mouvement, *« laisser pourrir la situation »*. Dans l'Essonne, gagné par la gauche, le président devrait être Michel Berson, ancien député socialiste, le groupe PS sera présidé par Jean-Luc Mélenchon, animateur de la Gauche socialiste, alors que la droite s'est partagée entre deux sous-groupes anti et pro-Dugoin. Le président sortant, Xavier Dugoin (RPR), fait l'objet de plusieurs mises en examen.

Olivier Biffaud

Bouches-du-Rhône : un président menacé

L'élection du président du conseil général des Bouches-du-Rhône aurait pu être une formalité : le PS est majoritaire avec 27 sièges et François Bernardini, son secrétaire fédéral, devrait, comme il le souhaite, succéder à Lucien Weygand, entré en dissidence.

Mais M. Bernardini a été déclaré comptable de fait par la Cour des comptes pour un dossier concernant la ville d'Istres. Ce jugement l'a rendu inéligible, et, en vertu du code électoral, le président du conseil général aurait dû réunir cette assemblée pour le déclarer démissionnaire. M. Weygand a refusé de le faire. Le 23 septembre 1997, le tribunal administratif, saisi par un électeur, l'a enjoint de le faire dans un délai de deux mois sous astreinte financière. Mais M. Bernardini a fait appel devant le Conseil d'Etat. Si celui-ci confirme le jugement de première instance, c'est le nouveau président du conseil général qui sera contraint de demander à ses collègues de le déclarer démissionnaire. – *(Corresp.)*

La stratégie d'alliance avec le FN a été rejetée par les électeurs

POUR AVOIR prôné un rapprochement entre la droite et l'extrême droite, Jean-François Mancel a-t-il, comme le suggère le député RPR des Hauts-de-Seine Patrick Devedjian, *« contribué à faire battre beaucoup de ses amis du RPR »* lors du second tour des cantonales ? L'analyse des résultats semble donner raison au maire d'Antony. A Noailles (Oise), la perte de plus de 300 voix enregistrée, entre les deux tours, par le candidat du FN, qui s'était maintenu, a sans doute permis la réélection de M. Mancel. Mais hormis à Agen-Nord-Est, où la mobilisation de la gauche n'a pu inverser le rapport de forces favorable au sortant (UDF-rad), tous les accords passés se sont traduits par l'élection d'un candidat de gauche.

Dans le canton de Beauvais-Sud-Ouest (Oise), Jacques Nehorai (exclu du RPR), en faveur duquel s'était désisté le FN, est nettement battu par une socialiste, qui dépasse de 400 voix le total des voix de gauche du premier tour, alors que près de 1 200 électeurs qui avaient voté RPR ou FN au premier tour ont refusé de reporter leurs suffrages sur M. Nehorai. Celui-ci n'a pas non plus été écouté par les électeurs de la droite modérée à Beauvais-Nord-Est, où il avait appelé à voter en faveur du Front national : le candidat MPF, qui avait refusé de se retirer, progresse de près de quatre points. Le FN progresse de six points, mais est distancé par le PS. Le même échange de « bons procédés » a échoué dans les deux cantons renouvelables de Mazamet (Tarn), l'un restant à gauche, tandis que l'autre bascule au profit du PS.

Le sénateur RPR de l'Oise Philippe Marini n'a pas eu plus de succès. Il avait obtenu du FN qu'il retire son candidat à Crépy-en-Valois, mais le sortant RPR n'a pas obtenu un nombre de voix équivalent à l'addition de celles qu'il avait recueillies au premier tour et de celles du candidat d'extrême droite ; c'est un communiste qui été élu. En échange, M. Marini avait appelé à voter pour le FN à Mouy. Mais le candidat GE s'est maintenu et le candidat d'extrême droite n'a gagné qu'une cinquantaine de voix ; là aussi, le PC l'a emporté.

A *Bourg-de-Péage (Drôme)*, le *FN, en faveur* duquel s'était désisté un sortant divers droite, a été distancé par le PS. A Graulhet (Tarn), le refus d'une partie de l'électorat de la droite modérée de valider l'accord de désistement conclu entre les candidats FN et RPR a permis la réélection – de justesse – du socialiste Claude Bousquet. A Montargis (Loiret), la mobilisation de la gauche a permis au PC de l'emporter de peu contre le sortant RPR, en faveur duquel s'était désisté le FN. Le Parti radical de gauche conserve, certes d'extrême justesse, le canton de Moissac-2 (Tarn-et-Garonne), où le FN s'était retiré au profit du RPR. Aucun des deux candidats n'est parvenu à mobiliser totalement son camp, mais les reports ont été meilleurs à gauche. A Juvisy-sur-Orge (Essonne), Michèle Adam (RPR) n'a pas davantage bénéficié de l'accord passé avec le FN, dont le candidat n'a pas déposé de bulletins à son nom au second tour.

Dans l'Yonne, la mobilisation de la gauche lui a permis de conserver deux cantons et d'en conquérir un troisième : celui de Flogny-la-Chapelle, dans lequel Marie-Laure Capitain (div. g.) remporte facilement un duel avec le FN, au profit duquel s'était retiré le RPR. A *Pont-sur-Yonne, où, inversement, le FN s'était* désisté au profit du RPR, le duel a également tourné nettement à l'avantage du PS. A Sens-Sud-Est, les très mauvais reports de la droite sur le FN ont permis au PC de conserver son siège.

Jean-Baptiste de Montvalon

Le groupe socialiste se divise sur le temps de travail effectif

Les députés ont achevé l'examen, en seconde lecture, du projet de loi sur les 35 heures

MARTINE AUBRY aura sans doute regretté de ne pas être à l'Assemblée nationale, mercredi 25 mars, pour défendre, encore une fois, son projet de loi sur les 35 heures. Ce soir-là, la ministre de l'emploi et de la solidarité était grippée. Les députés, qui ont terminé l'examen du texte en seconde lecture, jeudi à 2 heures, ont maintenu la définition du *« temps de travail effectif »*, telle qu'elle a été votée le 10 février. Un amendement d'Yves Cochet (Verts, Val-d'Oise) et de Maxime Gremetz (PC, Somme), transformé en article 4 *bis* du projet de loi, stipule que le temps de travail effectif est celui pendant lequel *« le salarié est à la disposition de l'employeur »*.

Les députés n'ont pas suivi la ligne plus stricte, adoptée par la commission des affaires sociales, le 18 mars, à la demande du gouvernement, qui précise que le salarié doit être à la disposition *« permanente »* de l'employeur. L'objectif était de faire un geste à l'égard des chefs d'entreprise, au moment où Ernest-Antoine Seillière, président du CNPF, semble adopter une attitude plus ouverte en ce qui concerne les 35 heures.

Tout est « verrouillé », y compris au sein du groupe socialiste, assurait encore la ministre, mercredi après-midi, en sortant de l'audition sur son projet de loi contre l'exclusion. Elle se disait *« prête à parier »* que la majorité adopterait la nouvelle version de l'article 4 *bis*. Pendant ce temps, M. Gremetz appelait à voter contre. Depuis le 20 mars, le député communiste ne manque pas une occasion de dénoncer le durcissement de l'article 4 *bis*, un *« recul considérable »* pour les salariés, estime-t-il. M. Cochet s'est rapidement rallié à son camp. Jean Le Garrec (PS, Nord), rapporteur, aussi, mais le groupe socialiste est apparu divisé.

Une vingtaine de députés PS ont voté pour le maintien de la définition générale, six contre – dont Gérard Gouzes (Lot-et-Garonne) –, tandis que Jacques Fleury (Somme) s'est abstenu. Claude Bartolone, président de la commission des affaires sociales, s'est gardé de trancher le débat, ne *« voulant pas donner l'impression d'une guerre de religions »*. Quant à l'opposition RPR-UDF, elle a défendu en vain la rédaction issue du Sénat.

Selon M. Cochet, une définition générale du temps de travail effectif est plus appropriée *« tant que cette notion demeure incertaine »*. Mieux vaut *« attendre dix-huit mois »*, observer la pratique des accords d'entreprises, la jurisprudence de la Cour de cassation, avant de l'affiner. Le rapporteur estime, en revanche, qu'il faudra éclaircir ce point dès la troisième lecture du projet de loi sur les 35 heures.

M. Gremetz a défendu bec et ongles d'autres amendements, face au rapporteur, demandant parfois le vote à scrutin public. Comme si les bons scores de Lutte ouvrière ou de la Ligue communiste révolutionnaire, aux élections régionales, l'incitaient à retrouver un positionnement plus à gauche. Le député communiste, dont la candidature à la présidence de la Picardie avait été refusée en décembre par François Hollande, premier secrétaire du PS – au motif qu'il n'avait pas voté la confiance au gouvernement (*Le Monde* du 13 décembre 1997) –, souhaitait peut-être aussi faire entendre sa voix. Le groupe communiste s'est encore distingué en ne prenant pas part au vote sur un amendement de la droite, visant à établir un taux horaire du SMIC unique, quel que soit le nombre d'heures travaillées. Le reste de la gauche a voté contre, en bloc.

Clarisse Fabre

Le préfet de Corse saisit la justice sur la construction de l'hôtel de région

LE PRÉFET de Corse, Bernard Bonnet, a saisi le procureur de la République d'Ajaccio d'une *« information visant la collectivité territoriale de Corse »* pour *« non exécution de décisions de justice »*. M. Bonnet vise le dossier de l'extension de l'hôtel de région à Ajaccio. Les travaux ont continué en dépit de l'annulation de trois permis de contruire en 1990, 1993 et 1997, à la suite de recours déposés par les anciens propriétaires des lieux. Le préfet a saisi le procureur de la République pour *« non exécution de décisions de justice »* dans le cadre de l'article 40 du code de procédure pénale, qui fait obligation au représentant de l'Etat ayant connaissance d'un fait délictueux d'en aviser les autorités judiciaires. Celles-ci décident ensuite de poursuivre au pénal ou non.

Bernard Antony (FN) « enclin » à revoter pour M. Censi en Midi-Pyrénées

BERNARD ANTONY, responsable régional du Front national en Midi-Pyrénées, s'est déclaré *« enclin à voter encore »* pour Marc Censi (UDF-DL), lors des nouvelles élections pour la présidence de cette région. *« Je veux l'aider à se relever de sa honte (…), lui donner une chance de se racheter »*, a expliqué, mercredi 25 mars, M. Antony. *« Je ne me représenterai pas, il faut lui tendre la main »*, a-t-il ajouté. Jean-Pascal Serbera, secrétaire FN de Haute-Garonne, a rappelé, mercredi, qu'en démissionnant de la présidence à laquelle il venait d'être élu grâce aux voix du Front national, M. Censi avait déclaré qu'il *« ne récusait aucun suffrage »* ; il avait, dit-il, *« invoqué des problèmes techniques »*.

DÉPÊCHES

■ **CENTRE : plus de cinq mille personnes ont manifesté,** mercredi 25 mars, à Orléans pour réclamer la démission de Bernard Harang (UDF-DL), élu président du conseil régional du Centre avec les voix du Front national. En tête du défilé, une centaine d'élus de gauche, autour des maires socialistes d'Orléans et de Tours, Jean-Pierre Sueur et Jean Germain, et de Michel Sapin (PS), tête de liste de la gauche plurielle, arrivée en tête lors du scrutin du 15 mars. Des élus de droite se sont joints aussi à la manifestation. – *(Corresp.)*

■ **LA RÉUNION : le sénateur communiste Paul Vergès a été élu président du conseil régional de la Réunion,** lundi 23 mars, au troisième tour de scrutin. Le président du Parti communiste réunionnais (PCR) l'a emporté sur l'ancien député (UDF) Jean-Paul Virapoullé, grâce au soutien de dernière minute des cinq élus du groupe Free-DOM, mené par Camille Sudre. En 1992, c'est le PCR qui avait permis à M. Sudre d'accéder à la présidence de l'assemblée régionale. Par la suite, M. Sudre, déclaré inéligible, avait dû céder la place à son épouse, Margie Sudre. – *(Corresp.)*.

■ **EXCLUSION : Jacques Chirac a souhaité,** mercredi 25 mars, en conseil des ministres, à propos du projet de loi sur la lutte contre les exclusions, *« que les aides publiques ne désavantagent pas ceux qui travaillent »* et a affirmé que *« la réflexion doit encore progresser »*. *« Une approche nouvelle de la lutte contre l'exclusion est aujourd'hui nécessaire. Il faut lutter contre l'extrême humiliation qui se développe et pour l'égale dignité des êtres humains. C'est là l'essentiel »*, a commenté le chef de l'Etat.

■ **HÔPITAUX : Edouard Couty, ancien conseiller de Claude Evin,** ministre (PS) de la santé entre 1988 à 1991 et directeur général des hôpitaux universitaires de Strasbourg depuis septembre 1995, a été nommé au conseil des ministres du 25 mars, sur proposition de Martine Aubry, directeur des hôpitaux, où il remplace Claire Bazy-Malaurie, qui avait été nommée en juillet 1995 par le gouvernement Juppé.

■ **IMMIGRATION : la commission des lois du Sénat proposera,** mercredi 1ᵉʳ avril, lors de l'examen en nouvelle lecture du projet de loi sur l'immigration, un rejet du texte sans examen. La commission des lois a estimé, mercredi 25 mars, que le texte adopté en nouvelle lecture par l'Assemblée nationale le 3 mars, *« n'a pratiquement tenu aucun compte de l'analyse approfondie effectuée par le Sénat en première lecture »*. Les députés devraient adopter définitivement le texte mercredi 8 avril.

■ **CONJONCTURE : la consommation des ménages en produits manufacturés a baissé de 3,2 % en février,** après la hausse très nette enregistrée en janvier (+ 4,2 %), selon les chiffres publiés jeudi 26 mars par l'Insee. Par rapport à février 1997, elle progresse toutefois de 4,4 %. La baisse de février *« représente une correction »* après un mois de janvier caractérisé par un nombre de jours ouvrables très favorable à la consommation, souligne l'institut de statistiques.

■ **SUPERPHÉNIX : la commission de la production et des échanges** de l'Assemblée nationale a adopté, mercredi 25 mars, une proposition de résolution du *RPR visant à mettre en place une* commission d'enquête parlementaire sur l'arrêt de Superphénix et son impact sur l'emploi et la politique énergétique de la France. Dans l'exposé des motifs, Robert Galley (RPR, Aube) qualifie l'arrêt de ce réacteur à neutrons rapides de *« décision arbitraire motivée par des raisons purement politiciennes »*.

■ **AGRICULTURE :** ***« une large identité d'approche se manifeste au sein de l'exécutif »***, a déclaré Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture et de la pêche, après le conseil restreint réuni, mercredi 25 mars, sous la présidence du chef de l'Etat, à propos de la position que la France défendra le 31 mars à Bruxelles lors du conseil des ministres sur la réforme de la politique agricole commune. Paris refuse une baisse brutale et systématique des prix et veut, au nom du principe du « découplage », qu'une partie des aides – 15 à 20 % du total – puisse être dissociée de la production mais liée aux fonctions sociales, territoriales ou environnementales exercées par les agriculteurs.

■ **LÉGISLATIVE : le** ***Journal officiel*** **du jeudi 26 mars publie un décret** convoquant les électeurs de la 1ʳᵉ circonscription du Var, le dimanche 26 avril, pour l'élection du député qui succédera à Jean-Marie Le Chevallier (FN), invalidé par le Conseil constitutionnel (*Le Monde* daté 8-9 février). Le second tour de scrutin, si nécessaire, aura lieu le dimanche 3 mai.

ÉDUCATION **Pour la quatrième fois en deux semaines, les enseignants et les parents d'élèves de Seine-Saint-Denis devaient manifester, jeudi 26 mars à Paris, afin d'obtenir « *un véritable plan de rattrapage scolaire* ». Dans ce département, considéré comme le plus mal loti de France du point de vue des conditions d'études, une soixantaine de collèges et de lycées sont en grève depuis le 12 mars. ● INTERVENANT MARDI 24 MARS à l'Assemblée nationale, Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, avait affirmé la volonté de l'ensemble du gouvernement de résoudre les problèmes de la Seine-Saint-Denis. ● AU COLLÈGE SÉVIGNÉ de Gagny et au collège République de Bobigny, les enseignants et les parents expriment leur ras-le-bol. « *On ne veut plus des miettes du plan Allègre* », dit un professeur.**

Claude Allègre tente de désamorcer le conflit dans la Seine-Saint-Denis

Une soixantaine de collèges et de lycées sont toujours en grève dans ce département. A l'appel de l'intersyndicale des enseignants et de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), une manifestation, la quatrième en deux semaines, devait avoir lieu jeudi 26 mars à Paris

CLAUDE ALLÈGRE parviendra-t-il à « *renverser la vapeur* » dans la Seine-Saint-Denis comme il le souhaitait dans *L'Humanité* du 19 mars ? Malgré un « *plan de rattrapage* » annoncé au début du mois, en dépit de mesures nouvelles accordées mardi 24 mars, la situation reste explosive. Pour la quatrième fois en deux semaines, les enseignants et les parents d'élèves du département devaient manifester, jeudi 26 mars à Paris, afin d'obtenir « *un véritable plan de rattrapage scolaire* ». Organisé par l'intersyndicale des enseignants (FSU, CFDT, CGT, FEN, SUD), la fédération de parents d'élève FCPE et l'assemblée générale des collèges « *en lutte* » – une soixantaine de collèges et de lycées sont en grève depuis le 12 mars – le cortège devait se rendre pour la première fois devant l'hôtel Matignon.

« *Le département tout entier ressemble à un cocktail Molotov* », raconte un membre de l'éducation nationale qui a sillonné les établissements : grève continue, assemblées générales houleuses de plus de cent personnes, accueil plutôt rude réservé aux « *binômes* » proviseur-inspecteur du ministère, chargés d'un nouvel « *audit* ». « *Il y a longtemps que la quasi-totalité des établissements auraient dû être classés en zone d'éducation prioritaire,* explique un bon connaisseur de cette banlieue. *Mais cela n'a pas été fait, car à l'époque où il en était encore temps, bon nombre de maires communistes ont refusé le label ZEP, jugé stigmatisant.* »

Le contexte politique de la Seine-Saint-Denis joue un rôle non négligeable dans la situation actuelle. Baptisé « *Bolchévie supérieure* » par les enseignants adversaires des communistes, le département compte quelques « pointures » du PC : Jack Ralite à Aubervilliers, Patrick Braouezec à Saint-Denis ou encore Jean-Pierre Brard (apparenté PC) à Montreuil. M. Braouezec, ancien instituteur, comme M. Brard, ne ménage pas sa peine pour soutenir le mouvement : « *La mairie doit voter, jeudi 26 mars, un vœu reprenant les revendications des établissements. Nous apporterons la déclaration aux profs eux-mêmes et nous participerons à l'assemblée générale qui doit se tenir le même jour à la Bourse du travail de Saint-Denis* », nous a-t-il déclaré mercredi 25 mars. Une pétition sur les besoins des établissements, lancée à l'initiative de la mairie et « *soutenue par les parents d'élèves* » circule dans les collèges et les lycées.

Revenant sur les propos qu'il a tenus à l'issue de la réunion avec les maires du département, au moment de l'annonce du plan, Patrick Braouezec explique : « *J'avais fait une déclaration un peu insipide, de principe. Mais j'ai surtout insisté sur le fait que le département n'avait pas besoin d'humanitaire, mais d'égalité.* » Autrement dit, « *à force de stigmatiser, de faire de ce secteur un repoussoir, il est normal que l'on arrive à une telle situation* », ajoute-t-il.

Cet activisme n'est pas forcément apprécié de tous au PC. La place importante accordée à Claude Allègre dans *L'Humanité* en est un signe évident. De même que la visite conjointe, mardi 25 mars, de Ségolène Royal et de Jean-Claude Gayssot, ministre – communiste – des transports, dans un collège pour encourager une action d'éducation à la sécurité routière. Hasard ? « *Certainement pas. Cette visite était initialement prévue avec Robert Hue, mais on a sans doute estimé que Gayssot aurait une meilleure visibilité* », confie un observateur.

ON N'A QUE 2 ÉTOILES DANS LE GUIDE MINISTÉRIEL DES COLLÈGES LES PLUS MAL LOTIS

EN GRÈVE

PESSIN

CONTAGION POSSIBLE

L'extrême gauche est, elle aussi, très active. « *En Seine Saint-Denis, les trotskistes de l'Ecole émancipée sont très présents. Leur objectif, avec SUD, la CNT* [anarchiste] *et le collectif des profs en grève est d'essaimer* », analyse un syndicaliste. Une contagion, notamment dans l'académie d'Aix-Marseille ou dans le Nord, voire dans d'autres départements de la banlieue parisienne, n'est pas à exclure. Pour sa part, le SNES doit appeler, jeudi 26 mars, à une journée de solidarité dans tous les établissements de France classés en ZEP.

Dans cette situation déjà complexe, plusieurs maladresses ont été commises. Nombreux sont ceux qui pensent, à l'éducation nationale, que le rapport Fortier devait être une arme maniée avec doigté. « *A la suite d'un déjeuner avec les parlementaires PS de la Seine-Saint-Denis, en octobre, Allègre a décidé de commander un rapport à Fortier. Très bien, même si tout le monde connaissait déjà la situation. Mais à la sortie, il ne fallait pas annoncer des queues de cerises* », estime un observateur. Hésitant sans cesse entre le désir de donner une vraie réponse à un problème grave et la peur de tomber dans un engrenage, le ministère s'est finalement retrouvé dans une impasse.

« LE RAS-LE-BOL »

« *Visiblement, dans un premier temps, Claude Allègre et Ségolène Royal n'ont pas mesuré l'importance du chantier, ni l'attente et le ras-le-bol des collègues* », dit un syndicaliste. Les déclarations du ministre à SOS-Racisme ont achevé d'exaspérer les enseignants *(lire ci-dessous)*. Ces bévues ont « *ouvert un boulevard au SNES* », juge un proche du ministère. « *Il aurait bien mieux valu discuter de ces mesures avec les syndicats concernés avant de les annoncer* » commente-t-il. Esquisse de sortie de crise ? La FCPE locale, représentée par Thierry Fournier, juge que les dernières mesures annoncées permettent de tenir une vraie négociation. Pour sa part, le SNES refuse de s'asseoir à la table des négociations, jugeant que les nouvelles propositions ne couvrent que 10 % des besoins du département.

Répondant à l'Assemblée, mardi 24 mars, à Robert Pandraud (RPR, Seine-Saint-Denis), Claude Allègre a paru faire du problème de la Seine-Saint-Denis celui de tout le gouvernement : « *Il n'y a pas de magie. Je ne peux pas faire en quinze jours ce que vous n'avez pas fait en cinq ans, mais la Seine-Saint-Denis mérite qu'on résolve son problème et c'est une volonté gouvernementale de le faire* », a-t-il déclaré.

Béatrice Gurrey

Le plan de rattrapage « réactualisé »

Le plan de rattrapage prévoit au titre des « *mesures d'urgence* » :

– le remplacement des professeurs manquants (60 postes) ;

– 1 500 heures d'enseignement (soit l'équivalent de 83 postes) dès la rentrée 1998, en remplacement des 1 000 heures sur deux ans prévues dans le plan présenté le 2 mars ;

– le classement anticipé d'une dizaine de collèges en zone d'éducation prioritaire (ZEP) dès la rentrée 1998 ;

– la nomination, dès cette année, de 12 médecins scolaires, 32 infirmières et 22 assistants sociaux ;

– le recrutement immédiat de 34 surveillants, 30 personnels administratifs, techniciens et ouvriers (ATOS) et de 18 conseillers principaux d'éducation (CPE) à la rentrée 1998 ;

– le doublement du nombre d'emplois-jeunes, qui passera de 1 750 à 3 500 (mais actuellement, faute de candidats, seulement 750 postes sont pourvus).

« Le plan du ministère, c'est des miettes, et, des miettes, on n'en veut plus »

« *On demande simplement d'être un collège moyen qui puisse répondre aux besoins de tous les élèves.* » Catherine, documentaliste au collège Sévigné de Gagny, ne décolère pas

REPORTAGE

Tenir pour « éviter que ce département ne se transforme en ghetto »

et parlerait pendant des heures des motifs « *légitimes* », selon elle, du mouvement de grève suivi par une soixantaine d'établissements scolaires de la Seine-Saint-Denis depuis le 12 mars. « *C'est une question d'égalité républicaine et de justice* », répète-t-elle inlassablement. A Sévigné, la colère des enseignants a débuté bien avant l'annonce ministérielle d'un plan de rattrapage pour ce département. « *Depuis un an, en utilisant le circuit officiel de notre conseil d'administration, nous tentons d'alerter l'inspection académique sur nos difficultés* », explique Alain, professeur de technologie.

Installé en centre-ville, accueillant une population « *hétérogène* », le collège Sévigné, considéré comme un établissement « *sans problème* », a subi, expliquent les enseignants, « *une baisse constante de moyens d'enseignement et de personnels* ». En trois ans, le taux de réussite au brevet est tombé de 80 % à 69 %. Dans le plan ministériel, « *rien n'est prévu pour des établissements comme le nôtre* », note une enseignante.

Alors la grève a commencé. Massive et longue. Pour revendiquer des moyens bien sûr, mais aussi pour obtenir plus de « *dignité et de considération* », ajoutent les enseignants. « *Après le discours : "Tenez bon, on n'a pas de sous", on nous dit désormais : "Si vous n'y arrivez pas, c'est que vous êtes mauvais"* », regrette la documentaliste. « *Nous avions une classe bilingue, deux classes sports, une classe musicale, une classe artistique, une classe de latin, une option d'anglais renforcé, tout a disparu faute de moyens. Nous n'avons plus aucune marge de manœuvre pour monter des projets* », égrène un enseignant. A cela s'ajoutent, pêle-mêle, des effectifs de plus de trente élèves en langues vivantes, une dotation horaire « *basée sur des prévisions d'effectifs erronées* », l'absence d'un poste d'infirmière alors que le collège accueille 800 élèves, une rénovation d'une partie des bâtiments attendue depuis plusieurs années et des salles technologiques « *hors d'âge* ». Parallèlement, les écoles privées du secteur enregistrent une hausse des inscriptions. « *Cette grève est notre dernière chance pour éviter que le département ne se transforme en ghetto. Si rien n'est fait, les parents iront ailleurs et le tissu social s'effritera* », insiste un professeur.

Près de quatre cents parents de Sévigné ont assisté, lundi 23 mars, à une assemblée générale organisée par les enseignants. « *On pensait qu'ils allaient nous dire d'arrêter cette longue grève, mais au contraire ils nous soutiennent* », constatent les grévistes. « *Mes quatre enfants sont passés par Sévigné, le dernier est en sixième. En dix ans, j'ai vu les moyens diminuer. Je trouve totalement injuste que notre département soit défavorisé par rapport au reste de la France* », témoigne une mère d'élève.

A quelques kilomètres de Gagny, au collège République de Bobigny, des parents d'élèves occupent l'établissement. Depuis le 12 mars, la mobilisation n'a pas faibli. 90 % des soixante-dix enseignants sont en grève. Alors que le ministère venait d'annoncer son plan de rattrapage, les professeurs apprenaient que cinq postes et deux classes seraient supprimés à la prochaine rentrée dans ce collège de 1 054 élèves.

« LA GOUTTE D'EAU »

« *C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase* », affirme une enseignante de français. « *On réclame depuis des années moins d'élèves par classe et, dès que cela pourrait être possible grâce à une baisse des effectifs globaux, l'administration nous retire des moyens* », s'insurge-t-elle.

En 1992, après trois semaines de grève, les enseignants de République avaient obtenu le classement du collège en établissement « *sensible* ». « *Je trouve dramatique que l'on se batte pour les mêmes causes qu'en 1992* », témoigne un enseignant de mathématiques en poste à République depuis vingt-six ans. « *Sur le moment, on obtient des moyens puis on nous les grignote au fil des ans* », regrette-t-il. Refusant le misérabilisme et toute référence aux problèmes de violence – malgré les 195 exclusions temporaires prononcées depuis la rentrée –, l'équipe pédagogique considère que, « *si les besoins étaient remplis, on pourrait travailler correctement et résoudre les problèmes. Actuellement, parce qu'il n'y a pas assez d'infirmières, d'assistantes sociales, de médecins, de conseillers pédagogiques, parce que les effectifs en classe sont trop lourds, tout le monde est dans l'urgence* », considère une jeune enseignante. « *En moyenne, on a deux cas lourds par classe. Si on a vingt élèves, ça passe, à vingt-cinq ce n'est pas possible* », insiste un professeur.

Avec seulement 43,71 % de réussite au brevet, les difficultés scolaires rencontrées à République sont déjà présentes en amont dans les six écoles primaires de Bobigny. Le résultat des évaluations réalisées à l'entrée en sixième fait état de 48,6 % de réussite en français et 46,4 % en maths. 42,5 % des élèves sont issus du milieu ouvrier, 20,6 % ont des parents au chômage et 32 % sont d'origine étrangère. Le collège comprend notamment une section d'enseignement spécialisé (Segpa) pour les élèves en difficultés scolaires et deux classes de non-francophones.

« *Le plan d'Allègre, c'est des miettes, et, les miettes, on n'en veut plus* », résume une enseignante qui évoque « *tous ces mômes qui ont des ressources et des capacités et à qui on n'offre pas d'avenir* ». Des élèves viennent chaque jour au collège pour savoir à quelle date les cours reprendront. « *On en a marre, on s'ennuie* », lancent deux jeunes filles. « *On sait que les profs ne réclament pas d'augmentation de salaire mais des moyens pour l'école, mais tous ces jours sans classe, c'est dur pour les troisièmes, qui doivent passer le brevet en fin d'année* », explique un collégien.

A Sévigné et à République, les murs des salles des professeurs sont recouverts de tracts et de tableaux chiffrant les différences de réussite scolaire et de moyens entre la Seine-Saint-Denis et le reste de la France. « *On n'a pas fait quinze jours de grève pour rien, on ira jusqu'au bout* », assurent plusieurs enseignants. « *Les discours politiques ne cessent de souligner l'importance du service public en banlieue. Alors va-t-on enfin créer des postes ? Investir ici dans l'école, ce n'est pas du gaspillage* », insiste un professeur d'histoire-géographie. A Sévigné, une banderole indique : « *Continuer c'est moins dur que recommencer* ».

Sandrine Blanchard

Claude Allègre, entre le marteau et l'enclume

C'EST sans doute la phrase de trop. Evoquant, samedi 21 mars devant le conseil national de SOS Racisme, les mouvements de grève qui secouent la Seine-Saint-Denis, Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, a déclaré : « *Il est plus facile de manifester que de retrousser ses manches, il y a des attitudes irresponsables qui nourrissent le FN.* » Il est peu de dire que cette déclaration a été très mal vécue par la communauté éducative. Dès lundi 23 mars, des dizaines d'établissements scolaires ont envoyé des lettres ouvertes très sévères au ministre mais aussi à Lionel Jospin. De Noisy-le-Sec au Blanc-Mesnil, de Bobigny à Pantin, les enseignants se disent « *indignés* », « *scandalisés* » par les propos « *irrespectueux* » de Claude Allègre. « *Ce qui nourrit le Front national, c'est la misère, le chômage et le manque de moyens dans les services publics* », écrivent les professeurs du lycée Eugène-Delacroix à Drancy. « *L'irresponsabilité, monsieur Allègre, c'est de perpétuer sur la Seine-Saint-Denis une situation d'exclusion et d'échec en refusant la mise en place d'un vrai plan d'urgence* », répondent le personnel du collège Pierre-Sémard de Bobigny. « *Cet amalgame est inadmissible pour notre département. Les enseignants se battent depuis des années contre les thèses du FN et ne cessent de retrousser leurs manches pour aider les élèves* », insiste un professeur.

EFFET BOOMERANG

Pourtant, sur ce dossier, tout n'a pas si mal commencé. En rendant public, début mars, le rapport accablant du recteur Jean-Claude Fortier consacré aux « *conditions de réussite scolaire en Seine-Saint-Denis* » (*le Monde* du 3 mars), le ministère joue la carte de la transparence. « *La logique des standards qui régit l'éducation nationale, entretenant les discriminations sociales au lieu de les corriger, atteint en Seine-Saint-Denis les limites de l'inacceptable* », indique ce document. Considérant que dans ce département, tout est plus difficile que « *nulle part ailleurs* » le rapport estime qu'« *une logique de forte différenciation dans les politiques de répartition des moyens s'impose pendant cinq ans au bénéfice de la Seine-Saint-Denis pour tenter d'y établir les chances de réussite scolaire normales* ».

Le 2 mars, soit une semaine après avoir reçu le rapport Fortier, Claude Allègre et Ségolène Royal présentent un « *plan de rattrapage* ». Le ministre de l'éducation nationale n'hésite pas à déclarer que « *ce département est le plus anormalement maltraité de France* ».

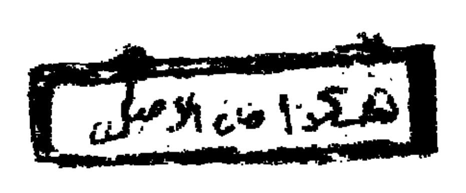
Mais dès le lendemain, les syndicats d'enseignants soulignent « *l'insuffisance* » de ce plan. Dans les établissements, les professeurs reprennent les chiffres annoncés par le ministère, font leur calcul, et leur verdict est sans appel : « *On se moque de nous* », indiquent la plupart des communiqués envoyés par les collèges et les lycées. Au lieu d'apaiser les esprits, ce plan se retourne comme un boomerang contre le ministère. Des enseignants soulignent que les propositions « *ne sont pas à la hauteur de celles du rapport Fortier* ». Alors qu'il est de notoriété publique que ce département rencontre des difficultés socio-économiques et scolaires depuis plusieurs années, beaucoup vivent mal le terme de « *rattrapage* ».

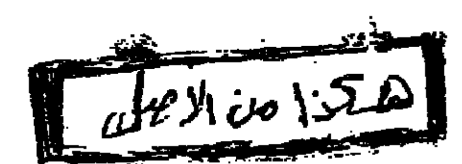
Le 10 mars, une intersyndicale d'enseignants, la fédération de parents d'élève FCPE et l'assemblée générale des établissements « *en lutte* » appellent à la grève. Trois manifestations devant le ministère de l'éducation nationale, les 13, 17 et 21 mars, réunissent plusieurs milliers de personnes. Lors du deuxième rassemblement, le ministère annonce l'ouverture d'une « *négociation d'ensemble* » et l'envoi d'équipes d'inspecteurs pour expertiser la situation des établissements. Cette proposition d'audit n'apaise pas le mécontentement. « *Le ministère cherche à gagner du temps. Les établissements ont fait savoir depuis longtemps quels étaient leurs besoins. Cet audit est une nouvelle provocation* », critiquent les enseignants grévistes.

Le 19 mars, dans un entretien accordé à *L'Humanité*, Claude Allègre concède que « *des maladresses ont été commises* » en termes de carte scolaire. Mais il ajoute qu'il ne peut, « *dans l'immédiat* », donner plus que le contenu du plan. « *Ce que je donne en Seine-Saint-Denis, il me faut le prendre ailleurs.* »

Mardi 24 mars, des négociations ont débuté à l'inspection d'académie. Le ministère a formulé de nouvelles propositions dont l'annulation de dix-huit fermetures de classes dans le premier degré et l'ouverture immédiate d'une négociation sur les fermetures prévues dans le second degré. La FEN et la FCPE ont accepté de poursuivre les négociations, contrairement à la FSU qui a jugé ces offres insuffisantes.

S. Bl.





Six mois de prison ferme requis contre le chef de file des militants pro-cannabis

M. Galland avait adressé 577 « joints » aux députés

LA PRÉSIDENTE de la quatorzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, Janine Drai, n'a cessé, mercredi 25 mars, tout au long d'une audience électrique, de rappeler que *« le tribunal n'est pas l'Assemblée nationale »*. Mme Drai voulait éviter un débat sur le statut des drogues et la révision de la loi du 31 décembre 1970 pour s'en tenir aux faits : l'envoi aux députés, par *courrier postal*, le 10 décembre 1997, de 577 colis contenant deux lettres, un livre et une cigarette de cannabis (*Le Monde* du 11 décembre 1997).

L'organisateur de cette opération, baptisée « Chanvre des députés », Jean-Pierre Galland, président du Collectif d'information et de recherche cannabiques (CIRC), était poursuivi par le parquet sur la plainte de onze parlementaires de l'opposition – représentés à l'audience par le seul Charles de Courson, député (UDF-FD) de la Marne –, pour *« acquisition, détention, transports, offre ou cession »* de produits de stupéfiants, *« provocation au délit d'usage »* et *« présentation sous un jour favorable »* du cannabis. Il a expliqué que son mouvement avait voulu *« marquer le coup »* pour *« inciter les parlementaires à réfléchir »* sur la loi de 1970.

« BOUTADE »

M. de Courson a raconté qu'il avait *« pris un coup de sang »* en découvrant le contenu du courrier du CIRC et que lui-même, puis deux, trois, onze collègues, s'étaient *« cotisés pour sélectionner un avocat »*. Dénonçant une *« atteinte au pacte républicain »*, M. de Courson a précisé qu'il avait *« longuement parlé »* de l'affaire avec son président de groupe, François Bayrou, mais que son initiative était *« personnelle, en tant que citoyen »*.

Mme Drai a successivement soumis aux six témoins de la défense entendus une phrase prononcée par M. Galland lors de sa garde à vue à la brigade des stupéfiants, le 22 janvier : *« Il s'agissait d'une herbe faiblement dosée en principe actif afin d'éviter qu'un des élus n'ait des problèmes s'il* [la] *fumait. »* Le prévenu a parlé d'une *« boutade »*, tandis que la présidente cherchait à lui faire reconnaître que certaines variétés de cannabis peuvent être nocives et que son intention était bien d'inciter les députés à fumer le joint.

Deux députés européens, l'un belge et l'autre italien, ont tenté, en vain, de justifier la nécessité d'en finir avec la *« politique prohibitionniste criminogène »*. Me Antoine Beauquier, l'avocat des onze parlementaires qui se sont portés parties civiles, a réclamé une peine *« symbolique »* de 1 franc de dommages et intérêts, tandis que les conseils des deux autres parties civiles, le Comité national d'information contre la drogue et un mystérieux « Comité national antidrogue », ont demandé respectivement 500 000 francs et 5 millions de francs de dommages et intérêts.

Fustigeant *« un manifeste en forme de catéchisme »* qui *« met à néant des années de prévention »*, le procureur Bernard Pagès a rappelé que M. Galland avait déjà été condamné à six mois de prison avec sursis en 1995. Il a requis une peine de dix-huit mois de prison, dont douze avec sursis, soit six mois ferme. Me Thierry Lévy, l'avocat de M. Galland, a dénoncé les *« incohérences des poursuites »* du ministère public, qui *« aurait dû rechercher tous les auteurs de l'infraction »*, et soutenu que son client avait pris le risque d'être inculpé *« dans l'intérêt commun »*. Jugement le 6 mai.

Laurence Folléa

L'un des personnages-clés de l'affaire de l'ARC a été placé en détention provisoire

Michel Simon est soupçonné d'avoir tenté de suborner un témoin

Le juge d'instruction Jean-Pierre Zanoto a placé en détention provisoire, vendredi 20 mars, Michel Simon, l'un des protagonistes essentiels de l'affaire de l'ARC. Mis en examen depuis juin 1996 dans ce dossier, M. Simon est accusé d'avoir tenté de faire pression sur un témoin, pour que celui-ci ne révèle pas certains détails de cette gigantesque escroquerie à la charité publique.

JEAN-PIERRE ZANOTO juge d'instruction en charge de l'affaire de l'ARC a placé en détention provisoire, vendredi 20 mars, Michel Simon, l'un des principaux acteurs de cette gigantesque escroquerie à la charité publique. Ce dernier rebondissement est d'autant plus inattendu que le juge avait récemment pris la décision d'assouplir le contrôle judiciaire dont faisait l'objet Michel Simon en lui rendant notamment son passeport, M. Simon ayant évoqué de nouvelles perspectives professionnelles à l'étranger. *« C'est*, indique-t-on de bonne source, *parce que Michel Simon a tenté de faire pression sur un témoin que le juge d'instruction a pris cette décision. Ce témoin a expliqué au juge, vendredi 20 mars, qu'il avait été récemment contacté par M. Simon qui lui aurait expressement demandé de ne pas révéler certains détails de l'affaire. »*. Mis en examen, depuis juin 1996, pour abus de biens sociaux, faux et usage de faux et abus de confiance, Michel Simon est défendu par Me Daniel Soulez-Larivière, qui n'a pas souhaité répondre à nos questions.

Proche de la soixantaine, Michel Simon est, avec Jacques Crozemarie, l'un des personnage-clé du scandale de l'ARC. C'est aussi un homme méconnu, homme d'affaire *« avisé mais sans élégance aucune »* pour les uns, *« charismatique »* pour d'autres. Il dirigeait, avec Pascal Sarda, décédé en juillet 1995, le groupe des sociétés qui gravitaient autour de l'association, assurant, directement ou non, une série de prestations, réelles ou *fictives, presque toujours* surfacturées de manière considérable. Spécialisé dans le secteur de la « communication » et l'« organisation de stands », bien introduit dans les milieux de l'aéronautique, il s'était associé, au milieu des années 80, à Pascal Sarda alors à la tête du groupe Distribleu oeuvrant dans le commerce des jouets.

Les deux hommes s'étaient ensuite progressivement emparés du marché de la communication de l'ARC, soit en créant des sociétés travaillant de manière exclusive pour l'association, soit en sous-tarifant diverses activités, notamment dans le secteur de l'imprimerie. Dans un droit de réponse adressé au *Monde* en 1994, Michel Simon expliquait que sa société International Development Holding était chargée *« d'éditer les quatre revues de l'ARC et à organiser le support et la définition des messages des campagnes de cette association en direction des scientifiques et du grand public »*.

Lors de ses premiers démêlés avec la justice, Michel Simon avait fait valoir que les premiers rôles, dans cette affaire, étaient joués par Pascal Sarda et non par lui-même. Il avait également évoqué les multiples difficultés qu'il avait rencontré dans sa collaboration avec Jacques Crozemarie, décrit comme un homme coléreux et tyrannique. Les nouveaux responsables de l'ARC avaient, quant à eux, eu les plus grandes difficultés à récupérer le fichiers des centaines de milliers de donateurs de l'association, ce fichier étant la propriété de SQ2, l'une des sociétés de M. Simon (*Le Monde* du 25 janvier 1996). La faillite des sociétés de M. Simon est actuellement gérée par le tribunal correctionnel de Nanterre.

VALISES

Les investigations des experts-comptables menées dans le cadre de l'instruction conduite par Jean-Pierre Zanoto ont permis de situer entre 231 et 281 millions de francs le montant des charges indues supportées par l'ARC *via* le groupe International Development. Selon la brigade financière de Paris, M. Simon s'est octroyé, au minimum, 17 *millions de francs de rémunérations* entre la fin de 1989 et le début de 1996. Cet argent aurait à la fois servi à assurer un train de vie fastueux à MM Sarda, Simon et leurs proches mais aussi à financer le « pôle jouet » de l'ensemble.

A-t-il servi à financer d'autres activités ? La mise en détention de Michel Simon ne peut pas ne pas être rapprochée d'un témoignage recueilli début mars par Jean-Pierre Zanoto. Le juge avait alors reçu un citoyenne suisse venue *« spontanément »* lui déclarer que les sociétés fiduciaires – gérées par son père, aujourd'hui décédé – dont elle a pris la tête, avaient versé environ 100 millions de francs, *essentiellement en* espèces, à différents responsables des sociétés gravitant autour de l'ARC. *Elle citait* notamment Michel Hocquet, un important imprimeur belge dont la société Graphing Graffosart assurait la fabrication des multiples revues de l'association.

L'argent était, selon elle, contenu dans des valises remises entre les mains de Michel Hocquet et ce parfois parfois en présence de Michel Simon et Pascal Sarda. Une confrontation entre *le témoin suisse et* Michel Hocquet est prévue dans les prochaines semaines.

Le témoin qui a accusé, vendredi, Michel Simon de tentative de subornation, a, lui, expliqué au juge Zanoto avoir accepté d'ouvrir à son nom deux comptes bancaires en Suisse, à la demande de M. Sarda, sans connaître l'origine des fonds qui les alimentaient. Il a aussi précisé avoir remis des sommes en espèces à Michel Simon.

Jean-Yves Nau

Les Français se parlent de moins en moins

L'ART de la conversation se perd. Sous le titre « 1983-1997 : les Français se parlent de moins en moins », l'Insee vient de publier une étonnante étude dénonçant la baisse de nos *« relations directes d'ordre privé »*. Fort scientifiquement, *les statisticiens ont dénombré*, en mai 1997, les discussions privées des Français. Dans 6 000 foyers, des carnets ont été déposés sur lesquels les sondés devaient scrupuleusement consigner toutes leurs conversations extra-professionnelles de plus de cinq minutes, communications téléphoniques exclues.

Une enquête du même type ayant déjà été menée en 1983, l'Insee peut aujourd'hui affirmer que toutes les catégories de conversations sont en baisse, à l'exception de celles avec la parenté proche. Les contacts entre collègues de travail, qui demeurent malgré tout les premiers interlocuteurs, devant les parents, amis, commerçants ou voisins, vont s'amenuisant. 72 % des salariés se sont au *moins entretenus une fois durant la semaine* d'un sujet non professionnel avec un collègue de travail, alors qu'en 1983 ils étaient 82 %. L'Insee croit voir dans ce déclin des conversations de machines à café le *« résultat d'un plus grand individualisme, lié en partie à l'évolution des entreprises et au durcissement du marché du travail »*. Il incrimine également le *« recours aux divers contrats de courte durée, qui ne favorisent pas l'établissement de relations avec des collègues »*, ainsi que la *« réduction des temps morts »* durant la journée de travail.

CONVERSATIONS DE VOISINAGE

La modification des modes de distribution commerciale, au profit des grandes surfaces, a par ailleurs contribué à la raréfaction des relations avec les commerçants. Entre 1983 et 1997, les Français ayant entretenu ces derniers ou divers prestataires de services (médecins, enseignants) d'un sujet non lié aux produits et services offerts sont passés de 58 % à 43 %. Les relations amicales souffrent tout autant, fléchissant de 17 % entre les deux enquêtes. En revanche, les conversations de voisinage résistent mieux : en 1997, 51 % des Français ont *parlé durant la semaine avec un voisin, contre* 55 % en 1983. Les liens avec la parenté directe (parents, enfants, etc.) sont mieux entretenus que ceux avec la parenté plus éloignée (oncles, cousins, neveux, etc.), l'éparpillement géographique expliquant, selon l'Insee, le recentrage des relations sur la parenté la plus proche, *« avec laquelle les liens sociaux sont culturellement les plus forts »*.

En moyenne, à l'exception des membres de leur foyer, les Français discutent avec neuf interlocuteurs différents chaque semaine. C'est chez les jeunes de quinze à vingt-quatre ans que l'intensité des contacts amicaux est plus forte, surtout lorsqu'ils sont élèves ou étudiants plutôt qu'actifs. *« Le nombre moyen d'amis atteint son point culminant durant l'adolescence. On peut supposer que la notion d'ami acquiert un sens plus restrictif avec l'âge. La jeunesse est aussi une période d'ouverture et d'apprentissage, où les choix des relations sont moins contraints socialement qu'ils ne le seront plus tard »*, avancent Nathalie Blanpain et Jean-Louis Pan Ké Shon, auteurs de l'étude.

Tous interlocuteurs confondus, ce sont les trentenaires qui conversent le plus. Ensuite, avec l'âge, les Français se font moins sociables. Les femmes, particulièrement dans leur jeunesse, échangent davantage que les hommes, qui, par ailleurs, perdent plus d'interlocuteurs que les femmes en période de chômage, *« comme si l'entourage acceptait plus difficilement le chômage masculin »*. Indice évident de sociabilité, ces échanges en face à face cèdent néanmoins de plus en plus souvent le pas aux conversations téléphoniques, fax et messages Internet, autant de modes de relation que l'Insee n'a pas pris en compte.

Pascale Krémer

Un CRS mis en examen pour violences volontaires

UN CRS ÂGÉ DE TRENTE-CINQ ANS, Philippe Lutz, a été mis en examen pour violences volontaires avec arme et écroué, lundi 23 mars à Strasbourg, tandis qu'un jeune homme, Kaddour Koujili, a été mis en examen, lui, pour tentative de meurtre et écroué mercredi, à la suite d'une bagarre au cours de laquelle un moniteur de tir de vingt-six ans a été grièvement blessé de trois balles, dans la nuit du vendredi 20 au samedi 21 mars.

Les faits s'étaient produits dans le quartier de la Petite France, où deux CRS et un moniteur de tir, qui n'étaient pas en service mais armés et en état d'ébriété, se promenaient. Le moniteur de tir avait braqué à la tempe un jeune homme qui urinait dans la rue. Appelés à la rescousse, les amis de ce dernier avaient roué de coups les agresseurs. Pour les impressionner, Philippe Lutz avait tiré au pied des jeunes. L'un d'eux s'était ensuite emparé de l'arme du moniteur de tir et l'avait blessé grièvement. Les trois hommes avaient ensuite tenté de faire croire à une agression à domicile.

Une enquête sur le comportement des automobilistes en cas de pollution

PRÈS DE NEUF AUTOMOBILISTES sur dix se déclarent prêts à ne pas utiliser leur véhicule les jours de pic de pollution, indique une enquête du Credoc réalisée en 1997 pour l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Une nette majorité se dit prête à le faire de son plein gré. Les solutions de remplacement les plus souvent citées sont les transports en commun, puis le vélo.

Trois Français sur dix indiquent avoir été personnellement gênés par la pollution atmosphérique et autant disent connaître dans leur entourage proche des personnes elles-mêmes touchées par des troubles liés à ce phénomène. Si 22 % des habitants d'un village ou d'un bourg ont déjà ressenti ce type de gêne, c'est le cas pour 49 % des Franciliens.

DÉPÊCHES

■ **LOGEMENT : des familles parisiennes**, en attente d'un logement social depuis plusieurs années, ont occupé, mercredi 25 mars, pendant près d'une heure le siège parisien de la société HLM 3F, à l'appel de Droit au logement (DAL). Les manifestants ont quitté les lieux après avoir obtenu une promesse de relogement pour une cinquantaine de familles.

■ **JUSTICE : le tribunal de grande instance de Paris** a condamné, mercredi 25 mars, *Le Canard enchaîné* à payer 1 franc symbolique de dommages-intérêts à Olivier Chiabodo, ancien arbitre de l'émission de TF 1 « Intervilles », que l'hebdomadaire avait accusé de *« tricherie »* lors d'un match entre le Puy-du-Fou et Ancenis. Les juges ont estimé que, *« quelque singulier qu'ait été le comportement de l'animateur,* Le Canard enchaîné *ne pouvait se contenter de ces seuls gestes pour affirmer péremptoirement l'existence d'une tricherie »*.

■ **BASQUES : la cour d'appel de Bayonne** (Pyrénées-Atlantiques) vient d'ordonner l'ouverture d'une information judiciaire sur deux attentats perpétrés par l'organisation terroriste espagnole Groupes antiterroristes de libération (GAL) au Pays basque français dans les années 80. La chambre d'accusation a estimé que la plainte déposée en 1996 par la victime des deux attentats, Juan Basanez-Jauregui, était recevable.

Le procès Papon reprendra lundi 30 mars

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

La mort. Celle des victimes, il y a plus de cinquante ans, celle des coïnculpés, au cours de ces dix dernières années, celle des témoins à la veille et pendant les débats, celle des parents de trois des neuf jurés supplémentaires, qui ont dû, en raison de ces deuils, quitter prématurément le procès. La mort au fil du temps. Au fil d'un procès qui défie la notion du temps. La mort, enfin, naturellement si proche d'un accusé âgé de quatre-vingt-sept ans. Et, à deux ou trois journées d'audience du verdict, cette fois tout contre l'accusé.

« Vous savez que l'épouse de Maurice Papon est décédée au début de ce jour, annonce, mercredi 25 mars, Me Varaut dès la reprise de l'audience (*Le Monde* du 26 mars). *Il était avec ses enfants, il est parti pour Gretz* [son domicile]. *Je ne ferai aucun commentaire car sa pudeur doit être la nôtre. Il m'a fait savoir qu'il serait présent devant la cour lundi à 14 heures. »*

« DEUIL CRUEL »

Le procureur général Henri Desclaux se lève : *« Tout homme est égal devant la maladie et la mort de l'un de ses proches. Eu égard au deuil cruel qui vient de frapper Maurice Papon, je m'associe à la demande de surseoir jusqu'à lundi. »* Un léger flottement, puis Me Boulanger, pour les parties civiles : *« L'humanité entre souvent par la porte du malheur. Les parties civiles s'inclinent devant la demande présentée par la défense et fait confiance à la cour pour sa décision. »*

A peine trois minutes ont suffi à la plus courte des audiences du procès le plus long. L'instance n'en finit pas de bégayer. Chacun observe un fauteuil vide, qui ramène la cour d'assises aux premiers jours d'automne et aux soubresauts de la pneumopathie de l'accusé. Certains s'inquiètent de savoir quel homme, lundi, s'y assoira, quelle incidence l'événement sur la fin du procès pourra peut-être avoir. Le président Castagnède suspend. Jusqu'à lundi 30 mars, 14 heures. Pour deux jours encore, Me Varaut plaidera. Avant que l'accusé ne parle pour la dernière fois, et que la cour et les jurés ne se retirent, probablement mercredi 1er avril, pour, enfin, délibérer.

Jean-Michel Dumay

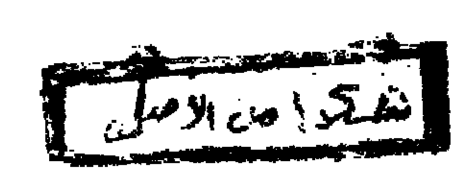
Le juge Murciano dessaisi du dossier des casinos de Cannes

LA CHAMBRE criminelle de la Cour de cassation a prononcé, mercredi 25 mars, le dessaisissement du juge d'instruction de Grasse (Alpes-maritimes), Jean-Pierre Murciano, chargé de l'enquête sur les malversations reprochées à Michel Mouillot. L'ancien maire (UDF-PR) de Cannes avait été mis en examen pour *« corruption passive »*, au mois de juillet 1996, soupçonné d'avoir tenté de soutirer d'importantes sommes d'argent aux dirigeants d'un casino de la ville, en contrepartie d'une autorisation d'exploiter des machines à sous. L'enquête avait, par la suite, été étendue aux *« relations »* de M. Mouillot avec l'ensemble des établissements de jeux cannois.

La contestation des actes du juge Murciano n'a toutefois pas été émise par les défenseurs de l'ancien maire, mais par le promoteur Maurice Gozlan, mis en examen dans un volet immobilier de l'affaire cannoise – et incarcéré du 1er au 17 octobre 1997. Dans une requête *« aux fins de suspicion légitime »* adressée à la Cour de cassation, les avocats de M. Gozlan, Mes Jean-Pierre Versini-Campinchi et Dominique Foussard, avaient soulevé plusieurs *« anomalies »* dans la procédure conduite par le juge, allant jusqu'à émettre l'hypothèse que M. Murciano aurait conduit son enquête dans le but de prêter assistance à… Bernard Tapie, pourtant étranger à cette affaire. Les avocats s'appuyaient sur le texte d'une lettre envoyée, le 1er décembre 1997, à M. Tapie par le juge Murciano, dont le contenu avait été divulgué par la presse. Le juge y faisait état de propos tenus, hors interrogatoire, par un autre mis en examen, Michel Gallot, ancien responsable du Crédit lyonnais, dont la teneur paraissait pouvoir servir les intérêts de l'ancien député, dans son litige avec ses banquiers (*Le Monde* daté 1er-2 mars).

Les avocats de M. Gozlan avaient, par ailleurs, écrit au garde des sceaux pour émettre la même protestation. L'inspection des services judiciaires aurait été saisie. A l'appui de leur requête visant au dessaisissement, ils avaient en outre produit un témoignage attestant que MM. Murciano et Tapie s'étaient rencontrés dans un restaurant proche de Cannes, le 5 septembre 1997, estimant dès lors que les actes du juge à l'encontre de M. Gozlan pouvaient avoir été motivés *« par le désir d'obtenir des aveux ou des déclarations, dans ce dossier ou dans d'autres, en faveur de M. Tapie »*.

Hervé Gattegno



Limousin-Périgord : un parc naturel régional outil de développement durable

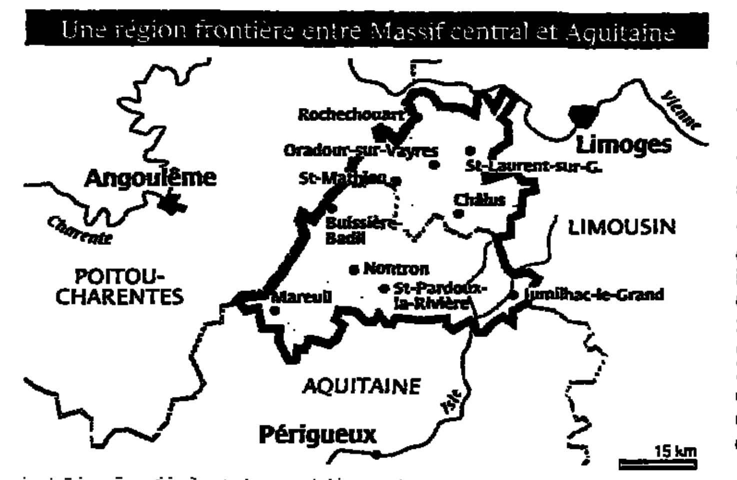
Ce trente-quatrième PNR symbolise une nouvelle étape. Sa vocation est moins la mise en valeur touristique d'une zone préservée que le soutien à une économie locale, fondée sur l'exploitation raisonnée des ressources naturelles. La moitié de l'emploi dépend de la filière bois

LIMOGES
de notre correspondant

C'est une région frontière, un bloc de collines couvertes de forêts entre Massif Central et Aquitaine, granit et calcaire, langue d'oc et langue d'oïl, le cœur isolé d'un triangle Angoulême-Limoges-Périgueux. Une *« tête de bassin »*, disent les géographes, dont les ruisseaux s'égaillent vers les pentes de la Loire, de la Charente et de la Garonne. Une zone très rurale : 180 000 hectares, 51 000 habitants pour 78 communes (50 en Dordogne, 28 en Haute-Vienne). Les trois pôles urbains – Nontron (Dordogne), Rochechouart et Châlus (Haute-Vienne) – ne totalisent pas 12 000 habitants.

C'est aussi, depuis la parution d'un décret au *Journal officiel* le 10 mars, le Parc naturel régional (PNR) du Périgord-Limousin ; trente-quatrième accédant au titre, mais singulier par les conditions de sa création et l'objectif qui l'anime : être un outil moteur de développement économique.

Dans l'histoire maintenant trentenaire des parcs, explique André Léchiguero, chargé d'études sur le dossier, le parc Périgord-Limousin ouvre une nouvelle étape. Dans les années 60, ce fut une invention parisienne. La Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) imagina de créer des « poumons verts » dans les zones d'urbanisation galopante. Premiers réalisés : ceux du Nord-Pas-de-Calais, du Vercors, de la Camargue et de la vallée de Chevreuse, dans la région parisienne. Dès 1976, la loi transféra le dossier aux régions. Les parcs devinrent alors instrument de préservation et de mise en valeur touristique (Lubéron, Brière, Brenne, Verdon...) et lieux également de compromis entre des intérêts dissonants (paysans et écologistes, hôtels-restaurants et accueil à la ferme, céréaliers et conchyliculteurs). Les maires, les habitants craignirent une *« muséification »*, des contraintes et des charges nouvelles. Il fallut souvent de longues négociations pour calmer les préventions, parfois les hostilités, et élaborer les chartes qui constituent les « Tables de la loi » des parcs.



CULTURE DES RACINES

Le PNR Périgord-Limousin évita ces difficultés, du fait de ses origines : il est né de l'initiative locale. Cette région, résume Matthieu Cruège, le chargé de mission qui a accompagné le projet jusqu'à sa naissance, bénéficie d'une vie associative intense. Les associations sont près de six cents : sportives, culturelles, folkloriques, festives, qui, depuis longtemps, animent la vie locale. Avec des fêtes thématiques à la réputation porteuse : les dindons à Vareille ou les couteaux à Nontron, la châtaigne à Dournazac (Haute-Vienne), le cidre (la région est sans vignobles) un peu partout. Avec aussi un travail sur une économie traditionnelle qui reste vivante.

Ainsi les feuillardiers qui fabriquent des piquets de clôture ou de vigne, des palisses, des lanières de bois pour la vannerie : ils vivent dans la forêt de l'exploitation des taillis de châtaigniers, l'arbre-roi de cette région, et sont encore une cinquantaine en activité. Une Association des amis des moulins vivants protège ces bâtiments dont plusieurs tournent encore pour moudre les céréales ou presser l'huile de noix. C'est dans ce vivier que naquit, dans les années 80, l'idée du parc. Et que peu à peu les élus locaux et régionaux entrèrent dans le jeu. Au début de 1993, la constitution d'une Association pour la création d'un PNR en Périgord-Limousin sonna le rassemblement d'énergies privées et publiques qui, en moins de cinq ans, obtinrent gain de cause.

Jean-Claude Jarry, un agriculteur de cinquante-deux ans qui produit des pommes et des poires à Mialet (Dordogne) – avec une passion pour les variétés traditionnelles (la saint-germain, la court-pendue, l'Estre), les productions biologiques (jus de fruits fermiers) – a vécu l'histoire en acteur direct. Il a créé, à partir de groupes locaux de danses et de musiques traditionnelles, une troupe de conteurs-musiciens occitans, *Lo Filhs de Lops* : pour elle, il écrit des textes sur le roi Richard Cœur de Lion (blessé mortellement en 1199 près d'ici, à Châlus) ou sur le brigand Burgou (qui fut le Mandrin de ce pays déshérité) et affirme que la culture des racines peut être un agent actif de développement économique.

« LA MODERNITÉ, C'EST NOUS »

« Pendant longtemps, explique-t-il, *on a attendu le salut des usines et de l'agriculture intensive. Et puis, on a compris que les premières ne viendraient jamais et que la seconde ruinait les régions comme la nôtre. Notre retard nous a préservé des erreurs et des excès dont on commence à mesurer aujourd'hui les conséquences. Le développement durable devient d'actualité et nous avons des atouts pour cela. La modernité maintenant, c'est nous. Ce que nous attendons du parc, c'est qu'il nous aide à avancer dans cette logique nouvelle. »*

Propos voisins chez Régis Maingot, le directeur, aux Cars (Haute-Vienne), d'Aprobois, spécialisé dans le mobilier et la vannerie de châtaigne : *« La filière bois est vitale. La moitié de l'emploi en dépend. Or c'est un savoir-faire paysan et traditionnel qui se perd, alors que la demande du marché ne cesse de croître et que nous n'arrivons pas à fournir. C'est un vrai problème de formation qui se pose. »*

Côté accueil, enfin, le déficit est important. A Abjat-sur-Bandiat (Dordogne), où se situent les bureaux du parc, Martine Berthet-Gibiat tient un petit hôtel-restaurant : huit chambres, quinze repas par jour en temps ordinaire. Mais soixante en été, lorsque reviennent les Britanniques, les Allemands et les Néerlandais qui aiment cette nature âpre et touffue.

La modestie de l'établissement ne permet pas de satisfaire cet afflux saisonnier. Martine Berthet-Gibiat songe depuis quelque temps à investir. *« Mais*, dit-elle, *j'attendais le parc. »* Premier résultat, après la parution du décret qui a transformé l'association en syndicat mixte : la création programmée d'une douzaine d'emplois directs. L'état-major du PNR espère maintenant l'arrivée rapide de partenaires porteurs de *« projets émergents »*. Car la philosophie de l'ensemble, résume Matthieu Cruège, c'est *« Aide-toi, le parc t'aidera ! »*

Georges Chatain

Le Conseil d'Etat pourrait autoriser la reprise du chantier de Vulcania, en Auvergne

LE CHANTIER de Vulcania, centre européen du volcanisme voulu par Valéry Giscard d'Estaing, président de la région Auvergne, récemment réélu, va-t-il rouvrir ? Les travaux de construction, stoppés en décembre 1997 par la cour d'appel de Lyon, à la demande de plusieurs associations de défense de l'environnement, pourraient reprendre, si le Conseil d'Etat suit les conclusions du commissaire du gouvernement, *Gilles Bachelier*, magistrat indépendant chargé d'examiner, mercredi 25 mars, une requête du conseil régional.

Cette collectivité demandait l'annulation de l'arrêt par lequel la cour administrative d'appel de Lyon a sursis à l'exécution du permis de construire (*Le Monde* du 11 décembre 1997). La cour avait jugé que les travaux devaient être suspendus jusqu'à ce que le tribunal administratif de Clermont-Ferrand se soit prononcé, au fond, sur la légalité du permis de construire. Elle avait estimé que les deux conditions nécessaires pour l'obtention de tout sursis étaient réunies : l'exécution des travaux entraînerait un *« préjudice difficilement réparable »*, et les justiciables faisaient valoir un *« moyen sérieux »*, susceptible de justifier l'annulation de l'arrêté par lequel le préfet avait délivré le permis. En effet, le permis de construire aurait été délivré *« à la faveur »* d'un plan d'occupation des sols (POS) entaché d'une erreur manifeste d'appréciation : l'absence de dispositions relatives au nombre ou au volume des constructions dans la zone concernée.

UN BLANC-SEING

M. Bachelier a indiqué que le code de l'urbanisme n'impose pas aux auteurs d'un POS l'obligation de fixer un coefficient d'occupation des sols. La cour d'appel de Lyon se serait donc trompée en jugeant que le POS était entaché d'une erreur manifeste. Plus grave aux yeux du commissaire du gouvernement, elle aurait mal interprété une règle de droit, en jugeant que l'illégalité d'un POS entraîne automatiquement celle du permis de construire. La jurisprudence du Conseil d'Etat dit, en effet, que le permis de construire n'est illégal que si sa délivrance a été rendue possible par une irrégularité du POS. La cour de Lyon aurait donc dû se demander si c'est l'absence de dispositions relatives à la densité qui autorisait la construction du centre. La réponse aurait été évidemment négative. M. Bachelier a donc proposé d'annuler son arrêt.

Le commissaire du gouvernement ne s'est pas contenté d'examiner la requête qui lui était soumise. De son propre chef, il a passé en revue l'ensemble des arguments de ceux qui demandent l'annulation du permis de construire et du POS, pour en montrer le manque de *« sérieux »*. Il a notamment estimé que la superficie du centre, limitée à 57 hectares, ne pouvait affecter le caractère *« remarquable »* des paysages volcaniques de la chaîne des Puys, qui en recouvrent 16 000. Il a rappelé que le POS interdit toute structure d'hébergement (hôtels et habitations).

Lorsque les magistrats du tribunal de Clermont-Ferrand et de la cour d'appel de Lyon examineront les requêtes relatives à la légalité, respectivement du permis de construire et du POS, il leur sera difficile de s'éloigner de ces conclusions, qui feront autorité. C'est donc un véritable blanc-seing au projet de M. Giscard d'Estaing qu'a donné le commissaire du gouvernement.

Rafaële Rivais

Une « maison d'Eglise » pour « donner une âme » à la Défense

BÉTON, *business* et... Bible. La Défense avait bien son parvis, mais pas d'église. Ce sera chose faite dans un an. Evêque de Nanterre, Mgr François Favreau a posé la première pierre, mercredi 25 mars, de la future église Notre-Dame de Pentecôte, qui ressemblera à un vaisseau sous grand-voile, dominé par un mur de verre de 40 mètres de haut, percé d'une croix. Après plus de dix ans de réflexion, le projet sort de terre, à deux pas de l'Arche de la Fraternité, adossé au CNIT (Centre national des industries et des techniques) et face au centre commercial des Quatre-Temps. Cet emplacement idéal, au cœur du quartier d'affaires de l'Ouest parisien, répond à un double besoin de visibilité plus grande pour l'Eglise et de développement plus convivial pour les aménageurs de la Défense.

« On ne construit pas une église à la Défense comme dans un champ de betteraves », dit le Père Francis Deniau, qui fut l'un des premiers acteurs du projet. Mais, il y a trente ans, quand Paul Delouvrier et l'Etablissement public de la Défense (EPAD) proposèrent aux autorités de l'Eglise de choisir avec elles un emplacement et de concevoir un espace architectural pour le culte, il s'était entendu opposer un refus poli. Dans ce Babel du commerce et de la finance, un petit « relais » spirituel ferait l'affaire.

Au pied des tours Atlantique et Crédit lyonnais, le centre Jean-XXIII maintient donc, depuis 1972, une petite flamme de foi chrétienne. Mais, aujourd'hui, il ne répond plus aux besoins d'un quartier où, chaque jour, travaillent 150 000 personnes et transitent des dizaines de milliers de visiteurs, badauds et touristes, ni d'une Eglise passée d'une époque d'*« enfouissement »* à un souci d'*« affirmation »* plus grande. Dans la ville nouvelle d'Evry, pour les mêmes raisons, la construction de la cathédrale fut également tardive.

Donner à la Défense un *« supplément d'âme »* : la construction de l'église Notre-Dame de Pentecôte n'a pas d'autre motivation. Comme a dit Mgr François Favreau lors de la pose de la première pierre, *« nous ne prétendons pas rivaliser avec la taille de nos voisins, ni ouvrir un fonds de commerce »*. Mais, pour un site unique et à la pointe de l'innovation comme la Défense, encore fallait-il un projet d'église tout à fait original.

1 000 MÈTRES CARRÉS SUR TROIS NIVEAUX

On l'appelle déjà « maison d''Eglise », pour bien signifier que sa vocation ne sera pas seulement cultuelle. Selon le Père Jacques Turck, actuel maître d'œuvre, en collaboration avec l'architecte Franck Hammoutène (sélectionné en 1994 sur cent quatre-vingt-huit candidats), la disposition et l'animation des lieux (1 000 mètres carrés sur trois niveaux) permettront de faire de Notre-Dame de Pentecôte un site pour la liturgie, mais aussi pour l'accueil, pour la formation et la culture religieuse.

Ce ne sera ni un monastère ni une cathédrale, mais, entre midi et deux heures, on pourra tout à la fois y faire une halte, goûter un moment de recueillement, écouter une conférence ou un concert, suivre une exposition d'art sacré, participer à un groupe de recherche d'emploi ou à un atelier d'éthique de l'entreprise, etc. Pour l'animation de ce lieu spirituel d'un nouveau type, des formules de partenariat sont déjà envisagées avec les puissantes entreprises voisines, les organisations professionnelles, les établissements d'enseignement, les associations chrétiennes et non chrétiennes du site. Si la Défense se veut aussi gisement d'activités extra-professionnelles, l'Eglise estime avoir, à sa manière, son mot à dire.

Henri Tincq

DÉPÊCHES

■ **ALSACE : la fermeture du puits Marie-Louise des Mines de potasse d'Alsace (MDPA), dont le siège est à Wittelsheim, près de Mulhouse, devrait être effective le 31 mars.** Cet arrêt d'activités intervient près d'un an après celle du puits d'Ungersheim (*Le Monde* du 31 janvier 1997). Les premières tonnes de potasse avaient été extraites du puits Marie-Louise en 1913. Sur les 328 mineurs qui descendaient encore au fond, 60 resteront sur le puits pour en assurer les travaux de fermeture. Les autres partiront en retraite ou seront mutés dans les deux puits encore en activité, Berrwiller et Amélie. La fin de leur exploitation est respectivement prévue pour 2002 et 2004, date de la fermeture définitive des MDPA, qui emploient encore quelque 2 100 personnes.

■ **PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR : le débat public sur le projet de ligne à très haute tension à travers le parc régional du Verdon** (*Le Monde* du 29 avril 1997), vient d'être ouvert et continuera jusqu'au 14 juillet. Trois réunions publiques et plusieurs tables rondes thématiques vont être organisées dans la région dans les prochaines semaines. Cette ligne de 110 kilomètres à travers les Alpes-de-Haute-Provence, entre Boutre (Var), près du centre nucléaire de Cadarache, et Carros (Alpes-Maritimes) devrait passer sur des pylônes de 35 mètres de haut et 57 mètres de large. Le tronçon de 50 kilomètres à travers le parc régional suscite, depuis sept ans, la grogne des communes concernées et de plusieurs associations. Les opposants au projet dénoncent les risques pour la santé que certains experts attribuent aux lignes aériennes à très haute tension. Ils proposent d'enfouir la ligne, solution que la direction d'EDF estime vingt fois plus chère que la ligne aérienne.

DISPARITIONS

Lydia Delectorskaya

Modèle et muse de Matisse

LYDIA DELECTORSKAYA est morte à Paris le 16 mars. Elle était née à Tomsk, en Sibérie, en 1910. Orpheline en 1922, elle est recueillie par une tante, qui s'établit en Mandchourie. Après des études au lycée de Kharbine, elle quitte l'Union soviétique pour la France, épouse, à Paris, en 1929, un émigré russe, et divorce bientôt. Se trouvant alors sans emploi, elle quitte Paris pour Nice. Là, elle trouve – « *par hasard* », a-t-elle raconté – un travail temporaire auprès d'Henri Matisse, qui a besoin d'aide pour l'exécution des panneaux décoratifs de *La Danse* pour la Fondation Barnes.

Au bout de six mois, *La Danse* achevée, Lydia Delectorskaya quitte l'atelier, mais y revient en octobre 1933, recrutée cette fois en qualité de dame de compagnie de Mme Matisse. Peu après, le peintre la dessine une première fois, à l'improviste, avant de lui demander de poser pour lui. De 1934 à 1939, elle est son principale modèle en même temps que son assistante et l'archiviste des photographies qui décrivent les états successifs d'une toile. Elle l'accompagne dans ses déplacements entre Nice et Paris, de l'atelier de la place Charles-Felix à celui de la Villa Alésia, et note ses remarques et aphorismes.

Surtout, elle pose sans cesse. Elle pose pour de très nombreux dessins, fusains et encres, parmi lesquels les nus couchés baroques de 1935. Elle pose pour les toiles, portraits costumés tels que *La Robe violette aux renoncules*, *Le Manteau de fourrure* et la suite dite de *La Blouse roumaine*. Nue, elle pose pour des croquis, des esquisses, pour le *Nu rose crevette*, détruit après plusieurs mois de reprises, pour *Le Rêve*, puis pour le *Grand Nu couché*, œuvre décisive qui marque le début de la dernière grande période expérimentale de Matisse – qui est celle de sa collaboration étroite avec celle qu'il appelait « *Madame Lydia* ».

Sous l'Occupation, alors que Matisse est opéré d'un cancer à Lyon, elle est à ses côtés, comme plus tard à Vence et à Nice, le soignant, le soutenant. Si elle cesse de poser, elle ne cesse pas d'assister l'artiste, qui invente alors la technique des gouaches découpées. Son rôle est alors considérable, ne serait-ce que par son aide technique et le recrutement des « petites mains » chargées de gouacher le papier et de le découper sur les indications du peintre. Cette collaboration intime a duré bien au-delà de la mort de Matisse, survenue en 1954. C'est en effet Lydia Delectorskaya qui assura le montage et le marouflage sur toile des gouaches découpées qui se trouvaient jusque-là collées ou épinglées sur des supports provisoires. Elle accomplit ce travail jusqu'à la fin de sa vie, puisque c'est elle qui assura le montage des deux œuvres monumentales de 1946, *L'Océanie la terre* et *L'Océanie le ciel*, dont les héritiers du peintre ont fait don récemment au Musée Matisse du Cateau-Cambrésis.

On lui doit encore deux ouvrages précieux pour la connaissance de l'artiste, *L'Apparente facilité* (1986, Adrien Maeght Editeur) et *Contre vents et marées* (1996, Editions Hanfma). Ils abondent en documents et souvenirs. Tel celui-ci : « *Son chevalet empiétant presque sur son sujet,* [Matisse] *peignait en général assis à pas deux mètres de ce dernier, comme pour être immergé dans son atmosphère. Je l'ai entendu dire plus d'une fois : "Un gâteau vu à travers une vitrine ne vous fait pas saliver comme quand, entré dans la boutique, vous avez le nez dessus".* »

Philippe Dagen

■ **LOUIS ARBESSIER**, comédien, est mort lundi 23 mars, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Il avait été pensionnaire de la Comédie-Française pendant vingt-deux ans. Né en 1907 dans le Dauphiné, Louis Arbessier étudie le droit à Lyon et travaille dans les assurances jusqu'en 1938 – date à laquelle il se lance dans le théâtre, après avoir suivi des cours au conservatoire de Marseille. Il fait ses débuts avec Cécile Sorel, qui l'engage pour une tournée de *Sapho*, d'Alphonse Daudet. Pendant la seconde guerre mondiale, il participe à la Résistance (ce qui lui vaudra deux décorations : la croix de guerre et la rosette de la Résistance). En 1943, il rencontre Jean Vilar, avec qui il fonde la compagnie des Sept et joue *Danse de mort*, de Strindberg, puis *Meurtre dans la cathédrale*, de T. S. Eliot, après la Libération. Les vingt années qui suivent sont marquées par une intense activité théâtrale, et de très nombreux rôles à la radio et à la télévision. Pour autant, Louis Arbessier n'atteint pas la renommée qu'il désire. En 1971, Pierre Dux l'engage à la Comédie-Française, où il restera vingt-deux ans, en tant que pensionnaire cantonné dans les seconds rôles. Louis Arbessier avait une remarquable mémoire et un beau timbre de voix.

■ **WERNER DAVID FEIST**, un des photographes de l'école du Bauhaus en Allemagne dans les années 20, est mort le 8 mars au Canada à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Né à Augsbourg, Werner David Feist fut, de 1927 à 1930, au Bauhaus, à Dessau, près de Berlin, l'élève de Paul Klee, Vassily Kandinsky et Walter Peterhands, avant de devenir le collaborateur d'Oskar Schlemmer. Dans les années 30, il s'était établi à Prague comme graphiste et photographe de publicité. Après la seconde guerre mondiale, il s'est exilé à Londres puis, en 1951, au Canada, à Côte-Saint-Luc, où il est décédé. A Montréal, où il travaillait, Feist avait été directeur artistique de plusieurs agences de publicité. Dans ses photos de l'époque du Bauhaus, il avait manifesté son goût tant pour l'expérimentation et l'innovation que pour la précision et la minutie, autant de préoccupations chères à une école marquée par le fonctionnalisme, le rationalisme et de fortes préoccupations sociales.

NOMINATIONS

Commissariat à l'énergie atomique

René Pellat, ancien président du CNRS puis du CNES, a été nommé haut-commissaire au Commissariat à l'énergie atomique (CEA) lors du conseil des ministres du mercredi 25 mars. Il remplace Robert Dautray, l'un des pères de l'arme nucléaire française, qui occupait ce poste depuis octobre 1993. Le haut-commissaire a, par délégation, autorité de sûreté sur les installations nucléaires civiles intéressant la défense et préside le conseil scientifique du CEA.

[Né le 24 février 1936 à Alger, René Pellat est ancien élève de l'Ecole polytechnique (promotion 1956) et ingénieur des Ponts et Chaussées. Il commence sa carrière au CEA, où il entre en 1962, au département de la physique des plasmas et de la fusion contrôlée de Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine). Mis à la disposition du CNRS en 1972, il y devient maître de recherche, puis, trois ans plus tard, directeur de recherches dans la section d'astronomie et géophysique. En 1975, il fonde une équipe de physique des plasmas au sein du groupe de physique théorique de l'Ecole polytechnique. L'ensemble de ses travaux sur les plasmas lui vaut la médaille d'argent du CNRS (en 1972) et son élection comme membre correspondant à l'Académie des sciences (en 1983). Parallèlement à ses recherches, René Pellat a été membre du Conseil supérieur de la recherche et de la technologie (CSRT) de 1983 à 1987 et conseiller scientifique de nombreux organismes. Il a assuré la présidence du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) de 1989 à 1992, puis celle du Centre national d'études spatiales (CNES) de novembre 1992 à janvier 1995.]

Fonction publique

Sur proposition d'Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, le conseil des ministres du mercredi 25 mars a nommé **Gilbert Santel** directeur général de l'administration et de la fonction publique, en remplacement de Marcel Pochard (*Le Monde* du 19 mars).

[Né le 23 décembre 1948 à Pontacq (Pyrénées-Atlantiques), ancien élève de l'Ecole nationale des ingénieurs des travaux publics de l'Etat et de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, Gilbert Santel a travaillé à la direction départementale de l'équipement (DDE) de la Moselle (1972-1974), à la direction des bases aériennes (1974-1978), à la DDE de la Seine-Saint-Denis (1978-1980) et à la direction régionale de l'équipement d'Ile-de-France (1981-1985), avant d'être chargé de mission auprès du directeur de l'action sociale du ministère de la solidarité nationale, secrétaire adjoint du comité interministériel pour les villes (1985-1987) et chargé de mission à la direction départementale du Val-de-Marne (1987-1988). Il est membre du bureau national du Syndicat du personnel technique, administratif et de services de la CGT de 1975 à 1980. Gilbert Santel est nommé conseiller technique des cabinets de Maurice Faure, ministre de l'équipement et du logement, et de Philippe Essig, secrétaire d'Etat au logement du premier gouvernement de Michel Rocard (mai 1988-juin 1988). Dans le second gouvernement de M. Rocard, il est conseiller technique des cabinets de Maurice Faure, ministre de l'équipement et du logement (juin 1988-février 1989), de Michel Delebarre, ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer (février 1989-décembre 1990), mais aussi directeur du cabinet de Louis Besson, ministre délégué au logement (mars 1989-décembre 1990). Il devient ensuite directeur de la construction au ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace (1990-1991). Il est nommé directeur du cabinet de Michel Delebarre, ministre de la ville et de l'aménagement du territoire d'Edith Cresson (novembre 1991-avril 1992), puis ministre de la fonction publique et de la réforme administrative de Pierre Bérégovoy (avril 1992-décembre 1992). En décembre 1992, il devient directeur du personnel et des services du ministère de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme. En mai 1997, il est nommé délégué à la modernisation et à la déconcentration de ce ministère, sur proposition de Bernard Pons, ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme.]

Mouvement préfectoral

Sur proposition du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du mercredi 25 mars a placé hors cadre **Pierre Lise**, administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises, et l'a remplacé par **Brigitte Girardin**, ancienne directrice du cabinet de Jean-Jacques de Peretti, ministre délégué à l'outre-mer d'Alain Juppé.

[Née le 12 janvier 1953 à Verdun (Meuse), diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, Brigitte Girardin est admise au concours de recrutement de secrétaires adjoints des affaires étrangères en 1976. Elle est affectée à la direction du personnel et de l'administration générale du ministère, à la direction des affaires africaines et malgaches (1981), et à la direction des affaires politiques (1983) avant de devenir deuxième, puis premier secrétaire à la Mission permanente de la France auprès des Nations unies à New York, de 1982 à 1986. En avril 1986, elle est nommée chef du cabinet de Camille Cabana, ministre délégué chargé de la privatisation, puis ministre délégué chargé de la réforme administrative, et ministre délégué chargé des rapatriés et de la réforme administrative. De 1989 à 1993, elle travaille à la direction des affaires juridiques du Quai d'Orsay, où elle suit les dossiers sur le droit de la mer, des pêches et de l'Antarctique. Elle est conseiller technique puis directeur adjoint du cabinet de Dominique Perben, ministre des départements et territoires d'outre-mer, d'avril 1993 à mai 1995. Nommée à cette date conseiller auprès de Jean-Jacques de Peretti, ministre chargé de l'outre-mer du gouvernement d'Alain Juppé, elle devient son directeur de cabinet en octobre 1996.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 20 mars sont publiés :

● **Territoriale** : plusieurs arrêtés fixant la date des épreuves des concours réservés organisés dans la filière sportive de la fonction publique territoriale.

● **AOC** : cinq décrets relatifs aux appellations d'origine contrôlée « Pineau des Charentes », « Champagne », « Menetou-Salon », « Sancerre », « Vin de Savoie », « Roussette de Savoie », « Crépy » et « Seyssel ».

Au *Journal officiel* du samedi 21 mars sont publiés :

● **CDBF** : trois arrêts de la Cour de discipline budgétaire et financière, condamnant Frédéric Gérard, ancien conseil technique de l'Institut de France, à trois amendes d'un total de 60 000 francs, pour n'avoir pas informé le chancelier de l'irrégularité de certaines indemnités dont il était lui-même bénéficiaire, pour avoir disposé d'un loyer notablement inférieur aux prix du marché immobilier sans que le chancelier l'ait approuvé, puisqu'il n'avait pas signé le bail, et pour avoir réglé des dépenses de travaux à des entrepreneurs sans visa de l'ordonnateur ;

un arrêt condamnant Thierry Reynard, ancien chef du service des immeubles et des affaires générales de l'Institut de France, à une amende de 5 000 francs, pour avoir fait payer du personnel par des entreprises titulaires de marchés, ce qui constitue une infraction aux règles d'emploi et de rémunération des agents publics et au code des marchés publics.

Au *Journal officiel* du dimanche 22 mars sont publiés :

● **Edition** : une circulaire du premier ministre relative à l'activité éditoriale des administrations et des établissements publics de l'Etat. Elle rappelle les conditions à respecter pour que l'intervention de ces organismes sur le marché du livre ne fausse pas le jeu de la concurrence.

● **Agriculture** : un décret instituant une prime au maintien des systèmes d'élevage extensifs.

● **Territoriale** : un décret relatif aux emplois de directeur général et de directeur général adjoint des services des départements et des régions. Publié juste avant que les nouveaux conseils régionaux constituent leurs équipes, il précise le cadre réglementaire dans lequel s'inscrit la rémunération de ces cadres supérieurs, auxquels les élus départementaux et régionaux souhaitent accorder des traitements plus élevés qu'à ceux des fonctionnaires de l'Etat.

● **Conseil constitutionnel** : plusieurs décisions déclarant inéligibles pour un an des candidats aux élections législatives n'ayant pas déposé leurs comptes de campagne dans les conditions prévues par le code électoral.

Au *Journal officiel* daté lundi 23-mardi 24 mars sont publiés :

● **Arts plastiques** : un arrêté instituant une commission consultative d'aide à la première exposition ; un arrêté portant nomination à cette commission.

● **Culture** : un arrêté portant nomination à la commission spécialisée de terminologie et de néologie du ministère de la culture et de la communication.

● **Défense** : un décret relatif à l'attribution d'une prime de rendement aux techniciens du ministère de la défense.

● **Conseil constitutionnel** : plusieurs décisions déclarant inéligibles pour un an des candidats aux élections législatives qui n'ont pas rendu leurs comptes de campagne dans les conditions prévues par le code électoral.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Agnès et Laurent TIXIER
ont la joie d'annoncer la naissance de

Lisa,

le 26 février 1998.

Château-Sec-la-Provence,
Traverse de la Gaye,
13009 Marseille.

Amel GRIGUICHE-BOUZIRI
et
Hamza BOUZIRI
et leur fille,
Hanifa
sont heureux d'annoncer la naissance de la petite

Nesrine,

le 23 mars 1998, à Paris.

47, avenue du Maine,
75014 Paris.

– Julie-Emilie Ades,
Jean-Charles Mirande,
et Paul,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Raphaël,

le 19 mars 1998

52 *bis*, rue Vaneau,
75007 Paris.

Florence Charrier
et
Ivan Szpirglas
sont très heureux d'annoncer la naissance de

Flora SZPIRGLAS,

venue au monde

le vendredi 13 mars 1998, à 1 h 28.

3-5, boulevard de Clichy,
Paris-9e.

Anniversaires de naissance

Mélina,

Petite merveille,
le 27 mars 1997, tu es venue au monde, à notre grande joie.

Pour ton premier anniversaire, je t'inscris dans *Le Monde*.

Annick.

Mariages

– Genève. Marseille.

Les familles
CHATELAIN, PÉRIOU, PÉRONCEL-HUGOZ
et
BERTHOLET
ont le plaisir d'annoncer le mariage de
Jérôme et Rozenn,

célébré à Anières (canton de Genève), dans l'intimité familiale et amicale, le 20 mars 1998.

Décès

– *On nous prie d'annoncer la mort le* 16 mars 1998, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, de

M. Georges BALAŸ,
ancien ambassadeur de France,
commandeur de la Légion d'honneur.

De la part de
M. et Mme Hubert Aynard,
ses neveu et nièce,
M. François Aynard,
leur fils,
Des familles Montgolfier, Chatin, Pouncey, Longin et Léotoing,
Armando et Auxiliadora Guincho.

Selon le vœu formel du défunt son corps a été incinéré et ses cendres ont été déposées au columbarium de Lisbonne.

Une cérémonie religieuse a eu lieu au cimetière de Lisbonne.

Une messe sera dite à Paris ultérieurement.

Nazaré,
Portugal.
Abbaye de Fontenay,
21500 Montbard.

– Mme Madeleine Ginesta,
son épouse,
M. Jean-Marie Ginesta,
son fils,
Mlles Magali et Alice Ginesta,
ses petites-filles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Salvador GINESTA,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien déporté
du camp de Mauthausen
(matricule 3464),

survenu le 4 mars 1998, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

40, rue de la Lionne,
45000 Orléans.

– Mme Netty Marcelli, née Campana,
son épouse,
Michèle, Stéphane et Jean-Pierre,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul MARCELLI,
ancien secrétaire général
des universités du Cameroun,
Antilles-Guyane, Lyon-III,
la Réunion et de l'INSA Lyon,
chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques seront célébrées ce vendredi 27 mars 1998, en l'église de Corte.

Chemin de Saint-Pancrace,
20250 Corte.

– Mme Pierre Matras,
son épouse,
Yves et Danièle Matras,
Jean Matras,
Sylvie et Rudy Matras-Pois,
Philippe et Claude Matras-Berthon,
ses enfants,
Isabelle et Joël Barthès,
Marie-Laetitia et Steve Desgré,
Laurent Matras et sa fiancée Rosario Morales,
Pierre Matras,
ses petits-enfants,
Estelle Barthès,
son arrière-petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès du

général Pierre MATRAS,
première promotion de l'Ecole de l'air,
grand officier
de la Légion d'honneur,
grand-croix
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945
avec palme,
ordre d'Alexandre-Nevski,

survenu dans sa quatre-vingt-quatrième année, à Toulouse, le 22 mars 1998.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 26 mars, au cimetière de Valence.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Toute la famille,
Jacques Hablot
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Germaine SALOMON,
née MEYER,

survenu le 24 mars 1998, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

L'inhumation aura lieu le vendredi 27 mars, au cimetière de Préville à Nancy.

Anniversaires de décès

– Depuis un an déjà, ta vie s'en est allée.

Benjamin

Tu es pour nous la joie et le malheur.
Petit soleil, nuit sans limite.
Tu es chaque jour en nos cœurs
(Ah ! ton sourire coquin...)

Familles Dogna, Tuduri, Baillauquès, Breuse.

Christophe BOURDIN

nous a quittés il y a déjà un an.
Ses proches et amis
vous invitent à avoir une pensée pour lui.
Nous remercions tous ceux qui nous ont fait part de leur sympathie.

– Il y a dix-huit mois, le 27 septembre 1996.

Catherine

nous quittait.

Elle reste merveilleuse dans nos cœurs.
Et la vie repousse...

Fabrice et Mélanie.

« *Heureux les cœurs purs,*
car ils verront Dieu. »

– Le 27 mars 1938.

Henri GUENKINE

tombait en Espagne en combattant pour la République.

– Il y a un an, le 27 mars 1997,

Karl A. HETZ

nous quittait.

« *Dans le jardin, l'abricotier est en fleurs*
et les roses vont bientôt éclore. »

Tout nous parle de toi,
nous t'aimons.

Françoise et Sandra.

– Le 27 mars 1996,

Pierre LITRÉ
nous quittait.

Souvenons-nous.

– A l'occasion du trentième anniversaire de la disparition de

Claude MONNIER,

des messes de souvenir seront célébrées le vendredi 27 mars 1998, à 18 h 45, en l'église Saint-Etienne-du-Mont de Paris et le samedi 28 mars, à 19 heures, en l'église Sainte-Croix de Bordeaux.

Mme Geneviève Monnier,
Ses enfants, petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
prient ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée particulière pour sa mémoire.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée à la *mémoire du*

président Georges POMPIDOU,

en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, à Paris, le jeudi 2 avril 1998, à 9 heures.

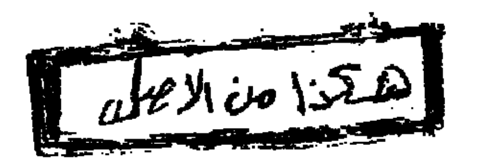
Ses amis et anciens collaborateurs sont invités à y participer.

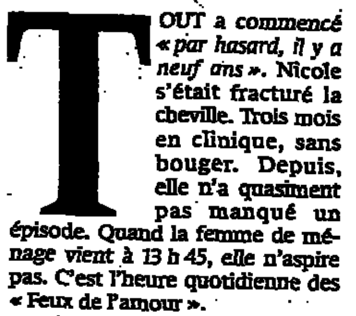
Conférences

– Conférences du professeur **Cherifi**, **initiation au culte musulman et connaissance de ses préceptes.**

29 mars, de 11 heures à 14 heures, 27, avenue de Choisy, Paris-13e, entrée gratuite, salle Mission de France.

CARNET DU MONDE
Téléphones :
01-42-17-39-80 **01-42-17-38-42**
01-42-17-29-96
Fax : **01-42-17-21-36**





TOUT a commencé *« par hasard, il y a neuf ans »*. Nicole s'était fracturé la cheville. Trois mois en clinique, sans bouger. Depuis, elle n'a quasiment pas manqué un épisode. Quand la femme de ménage vient à 13 h 45, elle n'aspire pas. C'est l'heure quotidienne des « Feux de l'amour ».

« Au fil des jours, on s'attache aux personnages, on souhaite du bonheur à ceux qu'on aime, du malheur aux autres. Il y a tout un tas de rebondissements, des divorcés qui se remarient, des morts qui réapparaissent », raconte cette secrétaire de direction en retraite. Avec sa robe écossaise, sa large baie vitrée donnant sur tout Paris, sa télévision bien calée entre souvenirs de voyage et livres d'art, Nicole tient à rassurer son interlocuteur : parfois elle le rate, et *« n'en fait pas une maladie »*. Il faut dire que *« c'est tellement lent que, de toute façon, on rattrape. Et puis, je connais plein de gens qui peuvent me raconter... »*.

Sans jamais la moindre hésitation, elle cite noms et prénoms de tous les personnages – *« Vous pensez, depuis le temps ! »* –, parle d'eux comme une grand-mère évoquerait enfants ou neveux turbulents : *« Nikky m'a déçue »* ; *« Victor, ce qui l'intéresse, c'est seulement la puissance, mais il peut aimer sincèrement »*... Chaque tirade est commentée, ponctuée d'*« Exactement ! »* ou d'onomatopées réprobatrices, anticipées, même, avec un talent certain. Nicole n'est pas dupe des artifices. *« Là voilà qui vient d'accoucher, et qui est toute maquillée ! »* Il n'empêche. Le samedi, quand elle reçoit *Télé 7 jours*, elle dévore les résumés de la semaine. *« Ce n'est pas un truc intello dont on peut se vanter. Moi, je regarde parce que je suis seule. Mais j'ai remarqué qu'un certain nombre de gens qui en disent le plus grand mal connaissent les prénoms des personnages... »*

Chaque jour de la semaine, 4,3 millions de fidèles téléspectateurs sont branchés à 13 h 45 sur TF 1, qui récolte en moyenne 47,5 % de parts d'audience. Depuis le 16 août 1989, du lundi au vendredi, toujours au même horaire, sans interruption durant les vacances, les téléspectateurs de la première chaîne ont droit à cinquante minutes d'amour flamboyant. Quelque mille neuf cents épisodes ont déjà été diffusés. *« A notre connaissance, dans l'histoire de la télévision, aucun feuilleton quotidien n'a duré aussi longtemps »*, avance-t-on à TF 1, tout en assurant que « Les Feux » ne s'arrêteront pas avant l'an 2000. *« Surtout dites-le bien, sinon on paniquerait les téléspectateurs ! »*

Il y a tout juste vingt-cinq ans, le 26 mars 1973, *The Young and the Restless* (Jeunes et fougueux) apparaissait sur CBS. Depuis, cent quatre-vingts acteurs ont tenu les rôles-titres, plus de six mille trois cents épisodes ont été diffusés. Les Français n'ont découvert le feuilleton qu'au 3 263e épisode, ce qui semble n'avoir posé aucun problème majeur de compréhension. « Les Feux » ont déjà fait douze fois la « une » de *Télé 7 jours*, vingt-neuf fois celle de *Télé Star*, qui, en septembre, a vendu à 300 000 exemplaires un hors-série sur le sujet. Exceptionnellement, en février, pendant les Jeux olympiques de Nagano, la programmation s'est interrompue. Immédiatement, une pétition est parvenue à TF 1. Tout un quartier de La Roche-sur-Yon (Vendée) s'émouvait : *« Les épisodes sont déjà courts. Nous, les personnes âgées, nous n'avons pas beaucoup de distractions. Mettez les J.O. sur une autre chaîne, il y en a quand même plein d'autres ! »*

L'engouement est tel que le travail de certains intervenants sociaux ou médicaux s'en trouve perturbé. Ronnie, psychomotricien à Saint-Omer (Pas-de-Calais), raconte qu'au début de sa carrière, en 1994, il se rendait à domicile l'après-midi pour stimuler les enfants ayant des retards de marche. *« Il faut une participation de la mère pour les exercices,* dit-il. *Quand j'arrivais, je pouvais faire absolument ce que je voulais... sauf me mettre devant la télévision. »* Depuis, Ronnie se déplace le matin. Mais au centre de protection maternelle et infantile, où il consulte l'après-midi, les mères arrivent toutes vers 15 heures.



Melody Thomas Scott (Nikki Newman Landers dans la série) et Peter Bergman (Jack Abbott)

Ci-contre : Tricia Cast (Nina Webster McNeil) et Scott Reeves (Ryan Mc Neil)



Les chaînes de l'amour

En France, depuis neuf ans, « Les Feux de l'amour » rythment le début d'après-midi de plus de quatre millions de téléspectateurs. Histoires de cœur, de famille et d'argent, la recette élaborée depuis 1973 aux Etats-Unis fait toujours rêver



Brenda Epperson (Ashley Abbott) et Eric Braeden (Victor Newman)

PHOTOS DR

« Elles font cercle dans la salle d'attente, parlent des personnages, de celui-ci qui est "méchant, agressif", *de celle-là qui est une* "salope". *Quelque part, cela correspond aux relations conflictuelles qu'elles ont souvent au sein de leurs familles. »* Pour se faire accepter et retenir les prénoms des enfants, Ronnie a dû *« regarder une ou deux fois »*. *« Dès que les mères réalisent que je connais, elles parlent plus facilement. On fait un peu partie de leur famille. »*

Le mercredi, Djamila Amrane le regarde aussi. Les autres jours, elle donne des cours d'alphabétisation, à La Courneuve, de 13 heures à 16 heures. Ses « ouailles » arrivent souvent en retard, un mot d'excuse à la bouche : *« Elles étaient soi-disant à l'hôpital, ou chez le médecin. »* Alors, raconte Djamila, *« moi je leur dis :* "Il s'appelle pas « Les Feux de l'amour », votre médecin ?" ». Caroline, mère au foyer d'origine indienne, veille à ne jamais prendre rendez-vous chez le pédiatre *« à cette heure-là »*. En sari rose fuchsia brodé de motifs argentés, la jeune femme s'amuse à souligner que son mari, sacristain, *« porte le prénom et la moustache d'un des personnages principaux, se trouve des points communs avec lui, et regarde souvent quand il ne travaille pas »*.

SA petite de sept mois dans les bras, la tête de l'aînée sur les genoux, Caroline fixe intensément la télévision. Il faudra attendre la coupure publicitaire pour apprendre qu'elle regarde depuis quatre ou cinq ans, que quand elle sort, *« c'est après »*, à moins qu'elle n'enregistre et regarde le soir ; qu'à l'hôpital, pour l'accouchement, elle a *« pris la télé rien que pour ça »* ; que quand il y a des invités, elle met le casque et regarde dans son coin. En tout, elle a peut-être manqué cinq épisodes. *« J'ai l'impression d'avoir raté quelque chose. Je n'étais pas là pour les obsèques de Victor. Heureusement, ils les ont remontrées dans la pensée d'un personnage le lendemain... »*

A bien réfléchir, elle aime aussi « Les Feux » parce que c'est son seul moment *« à elle toute seule »*, son *« petit plaisir »*. *« Mon mari a compris, il s'occupe des enfants. C'est important, pour moi, ça fait rêver, des histoires comme ça. »* Et puis, poursuit-elle comme pour se dédouaner, on apprend des choses : *« Ils parlent de tout : de ceux qui ont déjà une entreprise et en veulent encore plus, de ceux qui profitent des personnes âgées... Ma tante de quarante-cinq ans m'a dit qu'elle voulait un bébé. Je lui ai dit que c'était possible, que Jill y était bien arrivée, dans le feuilleton. »*

Histoires de cœur, de famille et d'argent se mêlent dans une série de dialogues tournés en intérieur, souvent sur fond noir. Chaque épisode se déroule à la manière d'un roman-photos filmé, les échanges entre deux acteurs ne durant que quelques minutes. Cette *« structure en tresses »*, *« caractéristique de la culture de masse »*, selon Daniel Dayan, anthropologue des médias (CNRS), participe de *« la fabrication du complexe avec des éléments simples »*. Sur Internet, une initiée, qui a manqué des épisodes et demande des nouvelles, résume : *« J'ai su que Nicki avait perdu l'enfant de Jack et Victoria était dans la semoule avec Brian. Victor a eu une attaque cardiaque. Le vieux s'est remarié avec son ex-femme : même que ça a pas plu à Jack et il a fait une vasectomie dans le dos de sa femme, donc encore semoule et pâté dans le couple. »*

Considérés comme révolutionnaires en 1973, car en phase avec la réalité, « Les Feux de l'amour » ne sont pas noyés sous l'eau de rose. On y parle avortement, sida, drogue, alcool, inceste, et *« les rapports de couple sont d'une agressivité extraordinaire*, remarque Sylvette Giet, professeur de lycée, auteur d'une thèse sur *Nous deux* et fine connaisseuse des « Feux ». *En fait, c'est très transgressif »*. A tour de rôle, pas moins de quarante personnages principaux se marient, divorcent, se remarient, héritent... Le téléspectateur s'y perdrait, n'était le rythme, d'une extrême lenteur. *« Ça patauge, ça patine, on a l'impression que la narration n'avance pas »*, note Daniel Dayan. Une méthode propre au *soap opera*, inventé à l'attention de la femme au foyer : *« Il est nécessaire que les situations soient redondantes, puisque l'attention de la femme est morcelée par la multiplicité de ses tâches. »*

> « Ma tante de quarante-cinq ans veut un bébé. Je lui ai dit que c'était possible, que Jill y était bien arrivée dans le feuilleton »

Sur cent téléspectateurs, on dénombre soixante-neuf femmes. Un quart des fidèles appartiennent aux catégories socioprofessionnelles (CSP) les moins favorisées, 7 % aux CSP élevées, et 69 % sont inactifs. Edouard Balladur, le 11 février, en campagne pour les régionales, expliquait : *« La désignation du candidat socialiste est à cette campagne ce que "Les Feux de l'amour" sont à la télévision : diffusion quotidienne, épisodes innombrables, faux suspens et guerres fratricides. »* Et aux journalistes stupéfiés par cette référence, d'avouer opportunément : *« Mon épouse regarde souvent... »* Si la grande majorité (60 %) des mordus a plus de cinquante ans, un téléspectateur sur cinq a entre quinze et trente-quatre ans. Myriam, qui sera professeur d'éducation physique à la rentrée, a commencé à regarder le feuilleton alors qu'elle était en sixième. *« Ce qui me fait marrer,* dit-elle, *c'est de suivre les mêmes personnes depuis dix ans. »* A la résidence universitaire, elle n'est pas la seule à avoir mordu à l'hameçon. *« Avec des copains, on en a parlé toute une soirée, on a fait des paris sur l'âge de Mme Chancellor »*, poursuit l'étudiante, dont *« un copain en BTS ratait les cours exprès »*.

Subtilité de la programmation, « Les Feux » sont diffusés à l'heure bénie de la sieste des enfants. Baya, âgée de quarante-huit ans, en garde trois à son domicile. Quand les parents du petit Paul sont venus pour la première fois, elle s'est exclamée : *« Vous regardez trop la télévision ! »* Face à des visages hermétiques, elle a dû expliquer que, pour elle, *« Paul, c'est Paul Williams ! »*. Et de poursuivre : *« Paul Williams, j'ai été déçue quand j'ai appris qu'il avait eu une fille et qu'il ne s'en était pas occupé ; c'est pas honnête. »*

CE qu'elle apprécie dans les feuilletons américains, c'est qu'*« il n'y a pas de vulgarité, pas de grots mots, rien du tout »*. Surtout, ces Américains ont vraiment le sens de la famille ! *« Les enfants ne partent pas. Et le soir, tout le monde rentre à la maison ; ici les jeunes parlent de leurs parents en disant* "les vieux". » Sylvette Giet voit dans cette approche le secret de la longévité de la série. *« Dans le roman français, les jeunes gens doivent s'échapper pour fonder une famille,* explique-t-elle. *Dans les feuilletons américains, il faut toujours restaurer l'unité familiale, c'est obsessionnel ; et ça empêche les amours des enfants de fonctionner. »*

Le feuilleton à peine fini, on frappe à la porte de Baya. Comme tous les jours, Denise, veuve de soixante-treize ans, est montée du sixième au dixième étage pour papoter. Entrée en matière ce jour-là : *« Le Victor, il nous fait des farces ! »* Pour Daniel Dayan, spécialiste des publics, la télévision a l'immense mérite de créer des communautés. *« Cette constitution n'est pas aussi urgente le soir que dans la journée, où les gens ont particulièrement besoin de socialisation. »* Les « Feux de l'amour » offrent donc une *« resocialisation à bon marché »*, dans une société où, avec l'urbanisation, disparaît *« le commérage, système de communication qui permet de constituer les valeurs du groupe »*.

Sonia, âgé de vingt-cinq ans, qui habite une cité HLM de Gentilly, descend après le générique *« voir les copines de la cité, pour parler de l'épisode »*. Dès 16 heures, trois quarts d'heure avant la sortie des enfants, elle est à la porte de l'école. *« On se retrouve à une vingtaine de mères. On se chamaille, on défend nos personnages préférés. »* *« Après le feuilleton, il y a le conseil de classe,* analyse Daniel Dayan, *car la grande question ce n'est pas "Qu'est-ce-qui va se passer ?", mais "Quelle sorte de personne est-ce ?". »* Le spectacle de cette faune aussi fortunée que malheureuse *« donne,* selon l'anthropologue, *l'illusion de s'ériger en juge de la richesse d'autrui, de se placer en position de censeur »*.

Agent de manutention licenciée il y a un an, *« au moment où Jill Abbott, qui draguait John Abbott, devait dîner avec Rex Sterling »*, Sonia regarde tous les jours, dans son lit, rideaux tirés. Cela *« fait quand même rêver »*, ce *« monde de riches »* chez qui *« on ne voit jamais les factures arriver »*. Et puis, *« il y a des mariages, des divorces, mais c'est toujours en famille »*. Est-ce bien crédible ? *« Johnny Hallyday, il fait pareil, non ? »* Sonia a pleuré à l'enterrement de Victor, même si elle avait lu dans *Télé 7 jours* qu'il n'était pas mort pour de vrai. Son rêve ? Que les auteurs viennent un jour l'écouter, pour faire évoluer le scénario selon ses désirs. Que TF 1 mette deux épisodes de suite, sans publicité. Que « Les Feux » remplacent « Mac Gyver » le samedi. *« Mais attention ! Je ne suis pas obsédée. Je ne pourrais pas en parler plus de deux ou trois heures par jour. »*

Pascale Krémer et Marie-Pierre Subtil

Et maintenant, que faire à droite ?

par Jean-Pierre Fourcade

L'ÉMIETTEMENT de la droite que portait en germe l'échec de la dissolution vient de se réaliser. Résultat de beaucoup de maladresses, d'idées fausses et de compromissions, la nouvelle répartition des régions et des départements dessine une carte politique bizarre dont personne ne veut endosser la responsabilité. Fruit de régimes électoraux inadaptés et hétérogènes, traduction de campagnes mal engagées, conséquence d'une cohabitation qui retarde les réformes dont le pays a besoin, la nouvelle donne politique risque d'affaiblir la position de la France dans le monde, et plus particulièrement dans l'Union européenne.

S'il ne peut être question d'ignorer que plus de 40 % des électeurs se sont réfugiés dans l'abstention et que près de 20 % des votants ont choisi l'extrême droite ou l'extrême gauche, force est bien de constater que, face à la gauche plurielle qui parvient à camoufler ses divergences, la droite républicaine est en train de se disperser. Aux deux lignes de clivage existant depuis longtemps, celles qui concernent la construction européenne et la décentralisation, une troisième, singulièrement plus grave, vient d'apparaître en pleine lumière : l'alliance avec le Front national. Qu'il s'agisse d'un piège savamment mis au point par François Mitterrand et ses successeurs n'enlève rien à l'affaire : il est improbable que la droite gagne les prochaines élections législatives si elle n'arrive pas à se définir clairement et à se réorganiser de manière démocratique. Et, d'ici là, les élections européennes et surtout l'élection présidentielle risquent d'être perdues.

L'euroscepticisme et le jacobinisme doivent être évacués du programme qu'il faut maintenant établir

Pour moi, les thèses du Front national tournent le dos aux valeurs judéo-chrétiennes sur lesquelles repose notre civilisation. Fondée sur l'isolement de la France, la préférence nationale et le refus de toute immigration, la doctrine de cette formation politique est inacceptable pour la droite républicaine, qu'elle soit d'inspiration gaulliste, centriste ou libérale. Il me paraît donc nécessaire de bien marquer la séparation entre la droite et l'extrême droite, mais à la condition que les deux autres lignes de clivage disparaissent progressivement : l'euroscepticisme et le jacobinisme doivent être évacués du programme qu'il faut maintenant établir.

A ceux qui souhaitent s'opposer à la société d'assistance et de fort prélèvement fiscal que mettent en place les socialistes et leurs alliés, à ceux qu'inquiètent l'insécurité de nos quartiers et la délinquance des mineurs, à ceux qui attendent des élus de la droite un sursaut d'intégrité et de lucidité, je dirai qu'il n'est pas trop tard pour dessiner un autre avenir. Il faut réaffirmer les valeurs de travail et de nation que nous n'aurions jamais dû mettre en veilleuse. Il faut reconstruire une politique sociale fondée sur la négociation et le respect des partenaires.

Mais, dans le même temps, il convient de mettre fin à toutes les formes de corruption, de réduire le nombre des élus de tous niveaux, de clarifier les responsabilités des différentes collectivités et de faire des économies de gestion dans toutes les sphères administratives. Notre population active au travail supporte trop de charges fiscales et sociales, les travailleurs indépendants sont trop peu nombreux, les jeunes ne sont pas formés pour exercer les métiers de demain.

C'est à partir de ces thèmes simples et admis par une grande majorité de nos concitoyens que la droite doit se reconstituer. Convient-il de conserver deux formations distinctes ou faudra-t-il s'orienter vers un grand parti conservateur à la française ? Faut-il remplacer nos dirigeants actuels et faire davantage appel aux responsables de la société civile ? Est-il souhaitable de reconstruire la droite nouvelle en s'appuyant sur les deux autorités constitutionnelles que sont le président de la République et le président du Sénat ?

A ces questions, les dirigeants actuels du RPR et de l'UDF doivent répondre dans les prochaines semaines, mais, de grâce, qu'ils n'oublient pas les hommes de terrain et qu'ils parlent un langage de vérité.

Jean-Pierre Fourcade est ancien ministre, sénateur (UDF, RI), maire de Boulogne-Billancourt.



La faute aux centralisateurs

par Pierre-Yves Le Rhun

AUSSI navrants que logiques : tels sont les résultats des élections régionales. La répartition des sièges entre grands partis ne peut mobiliser que des citoyens politisés ou simplement soucieux d'accomplir leur devoir malgré la nullité du débat. Le taux record d'abstention relève de plusieurs facteurs, parmi lesquels le sabotage de la décentralisation est à prendre en compte.

Chacun sait que les lois de décentralisation de 1982 n'ont pas réellement remis en cause la centralisation de l'Etat, d'autant moins que les états-majors parisiens des grands partis contrôlent les conseils régionaux via les candidatures aux élections régionales. Les présidents des régions présentent un double visage : représentants élus de leur région, mais aussi, plus ou moins, gouverneurs qui doivent des comptes à leur direction centrale et au gouvernement si leur parti est au pouvoir. En tant qu'élu désigné, le président-gouverneur ne peut pas s'opposer au pouvoir central. Quant aux parlementaires qui souhaitent la décentralisation, l'observation des faits depuis 1982 montre qu'ils sont sans influence réelle dans leurs partis ou que les ardeurs girondines qu'ils affichent devant les électeurs s'évaporent dans l'air de Paris.

La coalition inavouable des centralisateurs, qui contrôle la présidence de la République, le gouvernement, le Parlement, les conseils régionaux et généraux, l'ENA, la haute administration et influence fortement les médias, bloque toute tentative de décentralisation et même – les récentes élections le prouvent – tout débat public sur la question. Elle a saboté l'institution régionale, notamment par un mode d'élection qui rend aléatoire la constitution d'une majorité et incline les élus à défendre des intérêts locaux plutôt que régionaux. Elle a privé les régions de représentants directs au Parlement européen en faisant de la France l'unique circonscription...

Cette coalition fait passer pour l'intérêt général ses intérêts particuliers à conserver la réalité du pouvoir politique, oubliant que l'histoire est riche en effondrements de systèmes inadaptés aux besoins d'une société qui évolue. La sclérose des institutions produit des effets nocifs tant sur le plan politique que sur le plan de la vitalité des régions.

Certains présidents de région ont rompu avec leur état-major parisien, mais pour conserver leur siège au prix d'une entente avec le Front national : tout le contraire d'une avancée démocratique. Il faut dire que l'entente tacite entre les partis socialiste et communiste d'une part, et l'UDF-RPR d'autre part, pour le maintien de la centralisation, a rendu l'alternance totalement inopérante et créé un vide politique que le FN tente d'occuper. A titre d'exemple, le tract électoral du FN pour les régionales en Loire-Atlantique s'ornait d'un drapeau breton avec la devise *« L'idéal français dans un cœur breton »* et cette proclamation : *« Front national, pour le rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne »*.

La centralisation continue à favoriser l'Ile-de-France, qui reçoit de l'Etat plus que le pourcentage de sa population (19 %) dans l'ensemble français, et surtout se prend moins en charge que les autres régions : de 1980 à 1991, sa part dans les investissements publics, sept années sur onze, est inférieure à 15 % et n'atteint jamais 19 %. Pourtant, c'est de très loin la plus riche région. C'est la centralisation qui engendre une discrimination énorme entre Paris et le reste du territoire.

Une seconde discrimination s'établit de plus en plus entre les régions françaises et leurs voisines européennes. Ce sont bien les régions les plus soudées, les mieux gérées, les plus aptes à décider, les mieux dotées en moyens financiers qui ont toutes chances d'être les plus efficaces dans le développement local et les plus attractives auprès des firmes extérieures. La croissance de l'emploi et les flux migratoires en dépendent.

La coalition inavouable des centralisateurs a saboté l'institution régionale

Or le blocage de la décentralisation a creusé un écart énorme entre régions françaises et européennes. Que celles-ci soient hétérogènes, c'est un fait, mais certaines s'imposent comme références. Pour la Bretagne, ce sont les régions celtiques. De 1981 à 1993, le PIB par habitant de ces régions a progressé plus vite que la moyenne européenne, sauf en Bretagne. Difficile de croire que les différences de capacité d'action n'y sont pour rien, du type de la très efficace Scottish Development Agency. L'autonomie de l'Ecosse et du pays de Galles ne peut que renforcer leurs moyens d'action. Le pays de Galles va disposer d'un budget de 73 milliards de francs contre 3 pour la région Bretagne, et ce pour une population identique (2,8 millions d'habitants). Même en tenant compte des transferts de charges, la disproportion des moyens financiers est écrasante. Comment les régions françaises, sous tutelle de l'Etat, contraintes à des co-financements laborieux, pourraient-elles constituer des partenaires sérieux pour la coopération interrégionale à l'échelle de l'Europe ?

De telles comparaisons inquiètent les régions les plus ouvertes sur l'Europe. Dans tous les pays voisins, la décentralisation est considérée comme un gage d'efficacité et une avancée démocratique. Les centralisateurs voudraient nous faire croire que cela ne convient pas à la France. L'exception française serait dans le refus des citoyens de changer de système, mais on se garde bien de les consulter directement. En revanche, il est parfaitement clair que l'exception française réside dans le blocage de la décentralisation par une coalition de conservateurs anachroniques.

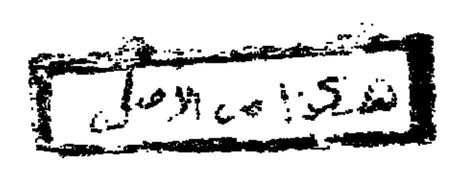
Pierre-Yves Le Rhun est géographe.

AU COURRIER DU « MONDE »

La Syldavie n'est pas la Roumanie !

Beaucoup d'amateurs de Tintin ont sans doute été à la fois intéressés et surpris par l'article du correspondant du *Monde* à Bucarest, reprenant, dans *Le Monde* du 14 mars, la thèse de Dodo Nita, qui prétend reconnaître la Roumanie dans la Syldavie du *Sceptre d'Ottokar, d'Objectif Lune* et de *L'Affaire Tournesol*. A l'encontre de l'option choisie par M. Nita, trois arguments majeurs peuvent tout aussi bien démontrer qu'Hergé s'est en fait inspiré de l'ex-Yougoslavie, de la Hongrie, de la Pologne ou de la Tchécoslovaquie pour inventer la Syldavie. En réalité, l'auteur (qui l'a confirmé dans sa correspondance) emprunte des éléments à différents pays. Tintin lui-même nous apprend à la page 7 du *Sceptre d'Ottokar* que la Syldavie est *« un des Etats de la péninsule des Balkans »*. Selon l'acception géographique stricte de cette appellation, la Roumanie est d'emblée exclue. Même s'il ne s'agit pas du même roi, l'histoire a connu un Ottokar Ier Premysl, qui fut duc et roi de Bohême (et non de Roumanie) de 1198 à 1230. L'alphabet cyrillique, utilisé dans *Le Sceptre d'Ottokar*, n'a pas cours en Roumanie mais en ex-URSS, en Bulgarie ou en ex-Yougoslavie. Par ailleurs, en réponse à M. Nita, qui affirme que le mot « Syldavie » est composé des syllabes « syl » de Transylvanie et « davie » de Moldavie, on rétorquera que, dans le mot Syldavie, figurent huit lettres sur onze du mot Yougoslavie ! Il n'est que de se référer à la brochure sur l'histoire de la Syldavie que consulte Tintin, aux pages 19 à 21 du *Sceptre d'Ottokar*, pour se convaincre que ce pays est linguistiquement à dominante beaucoup plus slave que latine.

Renaud Nattiez
Paris



AMI et NTM, les mauvais chemins de la mondialisation

LEON BRITTAN, le vice-président de la Commission européenne chargé de la politique commerciale, a jeté dans la mare européenne un beau *pavé : il s'appelle* NTM, le New Transatlantic Market. Alors que personne ne lui demandait rien et sans en informer au préalable les pays membres, il a proposé *aux Américains* de bâtir, d'ici à la fin 1999, une vaste zone de libre-échange entre les Etats-Unis et l'Europe. Selon Sir Leon, un tel traité augmenterait les débouchés des entreprises européennes sur le territoire américain de 150 milliards d'écus (1 000 *milliards de francs)* par an au bout de cinq ans d'application.

Aubaine !, serait-on tenté de s'exclamer à l'annonce de cette proposition du commissaire, ne doutant pas un instant que la France saluerait comme elle le mérite la perspective d'un nouveau débouché pour ses entreprises. Le NTM reçut pourtant de partout une volée de bois vert. *« Nous sommes catégoriquement opposés au projet proposé sans concertation préalable »*, a lancé Lionel Jospin le 11 mars. Le lendemain, Jacques Chirac menaçait depuis Londres de faire jouer son droit de veto pour empêcher le texte. Relayant les politiques, les commissaires Edith Cresson (recherche, formation) et Yves-Thibault de Silguy (questions monétaires) ont déclaré, quant à eux, que ce projet contient *« les germes d'une dilution de l'acquis communautaire »*. Rien de moins.

Depuis le début de l'année, c'est la deuxième fois que la France s'arc-boute contre deux projets d'inspiration libérale : en février, les professionnels du spectacle, et à leur suite les ténors de la gauche, s'étaient mobilisés contre les négo*ciations en cours au sein de l'OCDE* sur l'accord multilatéral sur les investissements (AMI). Ce projet pose comme principe l'ouverture totale et sans discrimination des marchés et défend l'égalité de traitement des investisseurs dans les pays signataires. Pour ses détracteurs, il menace le cinéma français, petit poucet face aux géants de Hollywood, dénie le droit de l'Union européenne à poursuivre librement son intégration politique et économique et risque d'entraîner la tentation d'être plus « coulant » sur les normes sociales ou les règles de protection de l'environnement pour attirer un investissement. *« L'AMI, c'est l'ennemi »*, écrivait l'*ancien ministre de la* culture Jack Lang dans *Le Monde*. Non à la World Company, titrait *L'Humanité*.

Que reproche-t-on au juste à ces deux projets ? Hormis les jeux de mots qu'ils suscitent, ils ont peu en *commun* : l'AMI est multilatéral, se négocie au sein de l'OCDE (le club des pays industrialisés) et vise à réglementer les investissements. Le NTM est bilatéral, concerne les relations entre les Etats-Unis et l'Europe des Quinze et porte sur les échanges commerciaux. *Si on voit* la main des Américains derrière le premier, le second leur est apporté sur un plateau par Sir Leon et suscite la perplexité à Washington. Au point *que le zélé commissaire a dû* se fendre d'une visite aux Etats-Unis pour convaincre du bien-fondé de son projet.

En revanche, le tollé qu'ils pro*voquent révèle* les craintes que suscite la globalisation de l'économie. Et met en lumière la valse-hésitation autour des règles d'un nouvel ordre économique mondialisé. Selon le directeur général de l'OMC, Renato Ruggiero, d'ici au début du *siècle prochain plus de 60 %* des échanges commerciaux seront réalisés sans barrières douanières. La France ne devrait pas, a priori, redouter de tels accords. Encore faut-il qu'ils soient bénéfiques à toutes les parties en présence, que chacun s'y soumette *et que les méthodes* employées ne favorisent pas le principe du *« fait accompli »*. Or, du point de vue français, l'AMI et le NTM ne remplissent aucune de ces conditions. Comme ils touchent – ou pourraient toucher si l'on n'y prend pas garde – des sujets d'une grande sensibilité – l'agriculture, la culture, l'environnement et les droits sociaux –, le veto est brutal, venant de la gauche comme de la droite.

NOUVELLES RÈGLES

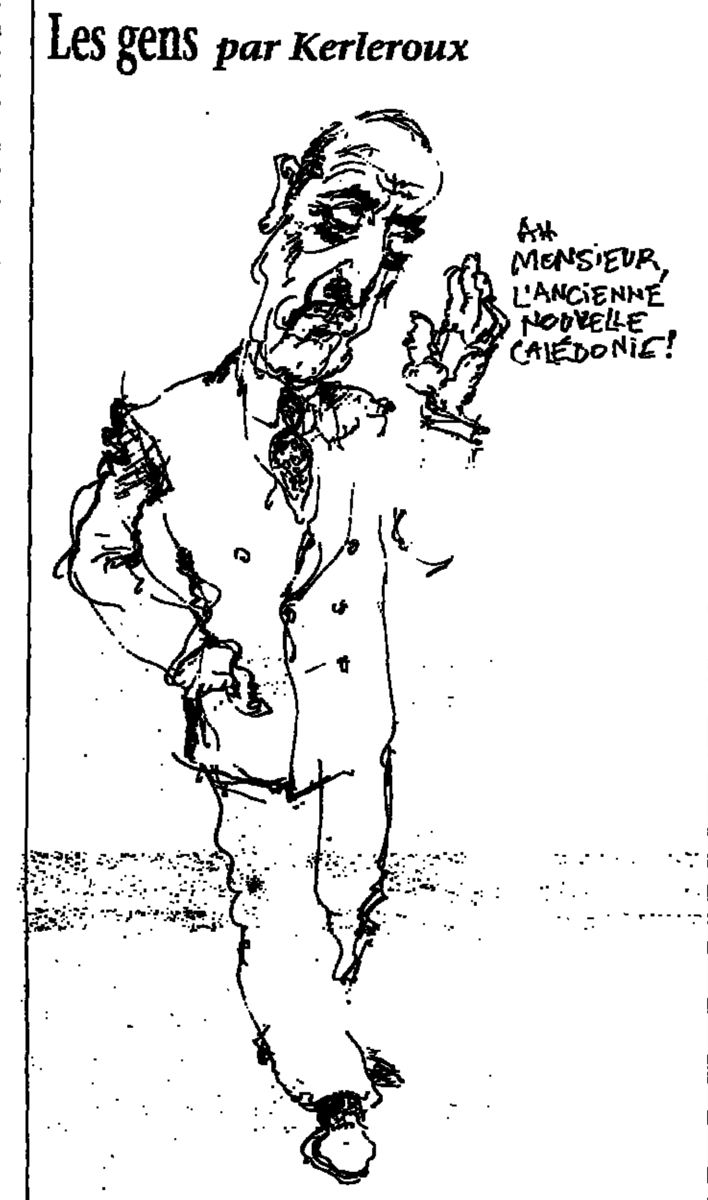
Depuis vingt-cinq ans, les organisations internationales comme l'OCDE ont poussé à l'ouverture des marchés par la suppression des *barrières tarifaires, l'abaissement* des taxes, etc. La globalisation des échanges a engendré des pactes régionaux, comme le Mercosur en Amérique latine, l'APEC en Asie Pacifique, ou l'Alena en Amérique. Ce libéralisme tempéré a été, contrairement à ce qu'on dit trop vite en France, globalement positif. Il a tiré la croissance en Asie, en Amérique latine et depuis peu en Afrique. Pourtant, la nécessité de nouvelles règles apparaît : la crise a rappelé que des flux d'investissement incontrôlés peuvent déstabiliser des pays où les systèmes financiers sont archaïques ; les échanges de technologie appellent un cadre juridique strict sur les brevets et la *propriété intellectuelle*... Personne ne conteste la nécessité de règles. La question est de savoir lesquelles.

Le nouvel ordre économique mondial ne peut s'organiser sans quelques préalables. D'une part, l'acceptation par les Américains de règles communes à tous. Washington a voté des lois extra-territoriales (Helms Burton et D'Amato) par lesquelles la première puissance mondiale s'autorise à sanctionner les entreprises qui investissent à Cuba, en Iran ou en Libye, *au mépris du droit international*. D'autre part, le choix des meilleures instances de négociation : l'Organisation mondiale du commerce (OMC) plutôt que le *club OCDE. Enfin, que la philosophie* ultralibérale, sous l'influence trop exclusive des sociétés multinationales, laisse place à une vision plus équilibrée et moins destructrice.

On saura fin avril, lors de la réunion des ministres de l'OCDE, si, comme le suggèrent certains observateurs, l'AMI est *« cliniquement mort »*. Quant au projet NTM, il devrait être soumis aux ministres européens lors du conseil « Affaires générales » du 30 mars. Celui-ci décidera, ou non, de donner à la Commission un mandat de négociations avec les Etats-Unis. La France, *exportateur net d'investissement* directs (156 milliards de francs, contre 112 milliards pour les investissements étrangers en France) à tout intérêt à voir émerger des règles claires sur les investissements. Elle ne peut que tirer profit de l'instauration d'une relation d'égale à égale entre l'Europe et les Etats-Unis. Mais, à l'évidence, les projets AMI et NTM ne sont pas de ceux qui feront progresser harmonieusement *et équitablement* les échanges mondiaux.

Babette Stern

Les gens *par Kerleroux*



L'exclusion et l'emploi

Suite de la première page

Afin d'éviter les *« trappes à chômage »*, le montant de l'indemnité n'est pas fixé en fonction des ressources nécessaires pour vivre, mais il est défini, au contraire, pour attirer vers l'emploi. Pour les mêmes *raisons, l'indexation s'appuie* sur l'évolution des prix et non sur la richesse créée, à la manière de l'ancien SMIG (salaire minimum garanti), remplacé en 1970 par le SMIC. Alors que ce mode de calcul est à l'origine des retards *pris par* les minima sociaux depuis quinze ans, soulignent le CERC-Association et le CSERC (Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts), son usage a été *confirmé pour l'évolution future* de l'allocation spécifique de solidarité (ASS) et de l'allocation d'insertion, une fois les rattrapages opérés en 1998.

Mais si *l'objectif de rechercher* et de retrouver un emploi se justi*fie*, est-il nécessaire pour autant de pénaliser financièrement le titulaire d'une aide et d'accréditer, par ce biais, l'idée selon laquelle le chômeur serait responsable de sa situation ? *Michel Dollé, rapporteur* général du CSERC, relève dans la même livraison de *Droit social* que cette attitude *« est assez spécifique »* à notre pays. D'une certaine façon, l'absence de cohérence et le manque de justice seraient *en outre* les corollaires d'un système compliqué par construc*tion*. Accordés de manière homéopathique, les relèvements ne doivent pas ruiner de délicats équilibres, la faiblesse du revenu étant considérée comme une vertu *ou la promesse d'un comportement* offensif de la part de l'allocataire.

Il y a beaucoup d'objections à formuler à de tels raisonnements fondés sur une conception moralisante de l'action publique. Il n'en reste pas moins qu'ils reposent aussi sur un postulat restant à démontrer. A savoir que l'emploi, pourquoi pas le bel et bon emploi, se trouve au bout du chemin pour *ceux qui subissent* actuellement l'exclusion et que la croissance revenue y pourvoira par enchantement. Or cela n'est pas certain. Une partie importante des chômeurs *en difficulté ne sont* pas en mesure de reprendre instantanément un emploi et ont, pendant ce temps, des besoins que les minima sociaux ne permettent pas de satisfaire.

IMPÔT NÉGATIF

Plusieurs menaces pointent à l'horizon, et ce sont elles qui autorisent la perplexité. Après y avoir consacré un peu plus de 50 mil*liards de francs* en trois ans, ce gouvernement ou un autre pourrait découvrir que l'éradication du fléau n'a pas été à la hauteur de ses espoirs et voir les mécontentements grossir. *Le retour à l'emploi* n'ayant pas lieu pour tous aux conditions normales, les critiques pourraient surgir de toutes parts. Dans le plus catastrophique des scénarios, on peut même imaginer que les catégories les plus démunies demeureraient prises au piège d'une assistance d'autant plus mal vécue qu'elle confine à l'aumône. Preuve ayant été apportée que certaines personnes ne peuvent se réintégrer, un ghetto se constituerait dans les pires conditions d'existence où, *« étant payés à ne rien faire »*, pour reprendre l'expression du chanteur québécois Felix Leclerc, *« ces chômeurs-là n'auraient pourtant pas les moyens de vivre »*.

Evidemment, d'autres solutions existent. *Elles* ont d'ailleurs été esquissées par M. Jospin et Mme Aubry. Ils ont cependant préféré mettre l'accent, implicitement, sur la forme la plus commune de l'emploi, le contrat à durée indéterminée à temps plein. Ce qui ne les empêche pas de savoir, l'un et l'autre, que les emplois qui se développent sont, par essence, précaires et morcelés, mélange de travail à temps partiel ou de statut vulnérable, *avec des niveaux de revenus* qui se rapprochent parfois du seuil de pauvreté (3 200 francs par mois, selon l'Insee).

Ce sont ces espaces-là qu'il conviendrait d'aménager puis de coordonner pour exploiter le champ réel de la création d'emplois et tenir compte des tendances à l'œuvre. C'est également à ces lisières qu'il faudrait reconstruire une politique des minima sociaux associant revenu de substitution et bas salaire, en instaurant par exemple un statut du pluriactif qui permettrait *l'addition de plusieurs* états, au plus *près des profils individuels*.

Jusqu'ici repoussée, cette voie est jonchée d'obstacles. On peut comprendre que M. Jospin hésite à l'emprunter. Revaloriser et harmoniser les minima sociaux, *les utiliser* pour organiser des passerelles entre le chômage et le travail : tout cela est assurément périlleux et pose quantité de problèmes techniques. Cela pourrait favoriser une piste qu'on ne combattra jamais mieux qu'en expliquant ses mécanismes puis en trouvant la parade appropriée : celle d'un impôt négatif qui, dans sa version libérale, entraînerait la suppression du SMIC, le coût du travail, fatalement abaissé, étant alors laissé à l'appréciation du seul marché.

En l'occurrence, la peur n'évitera *pas le danger*. Ernest-Antoine Seillière, président du CNPF, a pris date en proposant des emplois *« rémunérés par les entreprises à hauteur de ce que peuvent payer leurs clients et assortis, le cas échéant, d'un complément de revenu de solidarité »*. Si jamais la lutte contre l'exclusion ne donnait pas de résultats probants, une partie du patronat pourrait s'engouffrer dans la brèche ainsi ouverte. Les interrogations à propos du programme présenté par Martine Aubry auraient alors un sens plus douloureux.

Alain Lebaube

PRÉCISION

ABC News

Peter Jennings, le présentateur du journal d'ABC News, nous précise qu'il n'a jamais formulé de *« remontrance »* ni exprimé de réclamation après que le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, eut embarqué *dans son avion* un journaliste de CBS, Mike Wallace, lors du voyage à Bagdad au cours duquel fut réglée la dernière des crises irakiennes. Dans *Le Monde* du 24 février – dans un article intitulé *« A Bagdad, en marge des négociations de paix, la guerre des stars médiatiques fait rage »* –, nous avions écrit que M. Jennings s'était plaint auprès de l'ONU du traitement de faveur réservé à M. Wallace. M. Jennings nous fait savoir qu'il était, à l'époque des faits, à l'étranger.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Euro : éviter les pièges

APRÈS la Commission européenne, l'Institut *monétaire européen* **(IME) a donné son verdict. Comme les commissaires de Bruxelles, les banquiers centraux de Francfort ont tranché : mercredi 25 mars, ils ont déclaré « aptes à l'euro » on*ze des quinze pays membres de* l'Union. En acceptant une interprétation *« en tendance »* de certains des critères de convergence, ils ont montré un certain sens des *réalités politiques. C'est* une victoire pour l'Europe. Les efforts de chacun ont payé : l'Italie en particulier est de la partie, et c'est heureux. Lors de la « fête de l'euro », pendant le week-end du 1er mai, les chefs d'Etat et de *gouvernement de l'UE ne pourront* qu'avaliser les recommandations de la Commission, approuvées par les tenants de l'orthodoxie que sont les banquiers centraux.**

En dépit des Cassandre qui se sont succédé depuis 1993 pour expliquer l'impossibilité de l'euro, l'obstacle des « critères de Maastricht » est désormais franchi. Le départ pour cette grande aventure *sans précédent* historique qu'est la constitution d'une union monétaire entre des pays aussi nombreux et aux traditions aussi diverses approche. Cette perspective s'accompagne du retour du débat sur les *risques de l'euro. Il serait, certes*, dangereux, de céder à l'euphorie. Il le serait tout autant d'annoncer, à nouveau, l'Apocalypse.

Les risques sont connus. Les premiers mois du nouveau-né ne seront pas faciles. La quête de crédibilité par ses parrains, les animateurs de la future Banque centrale européenne (BCE), pourrait conduire à une poli*tique monétaire unique inutilement* restrictive. L'euro et le pacte de stabilité qui l'encadre pourraient aussi amener les dirigeants politiques des différents pays à une rigueur budgétaire excessive. L'accélération de la *concurrence* qu'il va favoriser dans le nouvel espace aura aussi, dans une première étape, des effets destructeurs, les restructurations risquant fort de se tra*duire par des suppressions* d'emplois.

A plus long terme, le risque est ailleurs. Il est lié au déséquilibre fondamental de la construction actuelle, trop exclusivement monétaire et insuffisamment poli*tique et sociale. Une union* monétaire ne peut fonctionner durablement qu'accompagnée d'une union politique. Même s'ils hésitent à s'afficher comme des partisans résolus du *« fédéralisme »*, les responsables français, de droite comme de gauche, sont conscients de ce déséquilibre. C'est l'une des raisons de leur action en faveur d'un *« gouvernement économique »* européen d'une part, d'une *« Europe sociale »* d'autre part.

Ces risques de l'euro seront une arme dont feront usage ses ennemis, ceux-là mêmes qui affirmaient, il y a peu de temps en*core, que les critères de Maas*tricht étaient à jamais inaccessibles. C'est bien pourquoi ces mises en garde doivent être entendues, au nom de l'Europe et contre les eurosceptiques. Il est toujours préférable de bien identifier les dangers pour mieux les éviter.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

L'exploration du gouffre de la Caladaïre

IL N'EST plus guère en France de sommets qui n'aient été reconnus et escaladés, mais que de gouffres demeurent inconnus, malgré les efforts de Norbert Casteret et de ses camarades !

Quatre-vingts garçons appartenant aux Eclaireurs de France, et, dit-on, deux jeunes filles, tenteront dimanche la difficile exploration du gouffre de la Caladaire à quelques kilomètres de Montsalier (Basses-Alpes). Sous la conduite d'un spécialiste renom*mé, M. Lenain*, a*nimateur du Spé*léo club d'Avignon, ces jeunes gens, qui n'en sont d'ailleurs pas à leur première expédition, s'efforceront de dépasser 650 mètres de profondeur à travers cascades, crevasses et grasses plaques d'argile. Un record à battre ? Peut-être, mais là n'est point le souci principal des « explorateurs de la nuit ».

Retrouver la « perle » des eaux du Calavon, qui arrose Apt et fut autrefois, selon *la tradition*, un fleuve de quelque importance, trouver peut-être le secret jusqu'ici insondé de la fontaine de Vaucluse, sont des objectifs d'une beaucoup plus vaste portée qu'une simple performance sportive.

Comme pour l'exploration difficile de la Henne-Morte, tentée l'an dernier par M. Norbert Casteret, il a fallu mettre en œuvre un *important matériel. Et des quatre*-vingts éclaireurs, dix au plus constitueront l'équipe de pointe. Ravitaillement et service des cordages demandent une main-d'œuvre nombreuse. *Quant aux* transmissions, indispensables à un séjour de quarante-huit heures sous terre, elles seront assurées par téléphone.

(27 mars 1948.)

HAUTES TECHNOLOGIES

Le président de Mitsubishi Electric, l'un des cinq grands de l'électronique nippone, a dû démissionner pour laisser *un patron plus jeune régler les problèmes de l'entreprise.* Chez Fujitsu aussi, une nouvelle génération s'apprête à prendre les commandes. ● LA SURPRODUCTION mondiale de *mémoires électroniques, grande spécialité* des industriels japonais, les a frappés au moment où ils subissaient déjà les effets du marasme de leur marché intérieur et de la crise asiatique. ● LES RÉSULTATS de ces cinq groupes, dont font partie Toshiba, NEC et Hitachi, seront en forte baisse, voire en perte comme Mitsubishi, pour la première fois de son histoire. ● LES DIFFICULTÉS des groupes d'électronique japonais devraient aboutir à des désengagement, mais aussi à l'instauration de nouveaux modes de management. Fujitsu va ainsi instaurer un système de rémunération basé sur le mérite.

Les groupes d'électronique nippons révisent leurs stratégies

Le président de Mitsubishi Electric a démissionné. Pour la première fois de son histoire, ce groupe affiche des pertes. Les problèmes de cette entreprise illustrent les difficultés de l'ensemble du secteur électronique, emblème du dynamisme industriel japonais

PDG de Mitsubishi Electric depuis 1992 et vice-président du Keidanren, le patronat japonais, Takashi Kitaoka, soixante-sept ans, a dû se résoudre à démissionner cette semaine (*Le Monde* du 26 mars) en raison des graves difficultés que traverse son groupe.

Numéro un de l'informatique au Japon, Fujitsu devait s'expliquer, vendredi 27 mars, sur l'accélération de la succession de son président, Tadashi Sekizawa, annoncée quelques heures plus tôt. Fujitsu a également décidé, pour améliorer son efficacité, d'instaurer un nouveau système de rémunération, basé sur le mérite. Ces décisions illustrent le malaise de tout un secteur, naguère conquérant, de l'industrie japonaise : l'électronique.

Pour Mitsubishi Electric et Fujitsu, comme pour les trois autres poids lourds de l'électronique nippone, Toshiba, NEC et Hitachiu, la récession du marché japonais et la crise asiatique *(lire aussi page 2)* sont arrivées au plus mauvais moment. Ces groupes étaient déjà affectés par la chute des prix provoquée par une surproduction mondiale dans le domaine des mémoires, l'une de leurs principales spécialités.

Tous ont donc dû revoir à la baisse leurs prévisions de résultats pour l'exercice 1997-98, qui s'achève fin mars. Surtout Toshiba, qui devrait, selon la presse du 26 mars, céder sa participation dans Time-Warner pour compenser ses mauvais résultats dans l'industrie. Et Mitsubishi, qui annonce la première perte de son histoire (*Le Monde* du 24 mars). Restructurations, plans d'économies et révisions stratégiques sont à l'ordre du jour.

EFFETS PERVERS

La récession au Japon et la hausse de 2 % du taux de TVA début avril ont pesé sur les ventes de ces groupes. *« Les climatiseurs, les réfrigérateurs et les télévisions grand écran ont particulièrement souffert du relèvement de la TVA... et d'un été frais »*, précise Naomi Furuya, porte-parole de Toshiba. Le groupe verra ses pertes d'exploitation dans l'électronique grand public passer de 17,3 milliards de yens en 1996 à 30 milliards en 1997 et a dû arrêter certaines lignes de production. Mitsubishi a entre trois en quatre mois d'invendus.

« Beaucoup de groupes sont dépendants de produits cycliques, dont les mémoires DRAM et les climatiseurs sont l'exemple type, dans lesquels ils ont tous investi en même temps », juge Jean-Bernard Dumerc, représentant d'Alcatel au Japon. *« Ce sont les effets pervers du crédit gratuit et d'un capitalisme qui, en l'absence d'actionnaires exigeants, ne se préoccupait pas de performance à court terme, parce qu'il en avait les moyens. Dans beaucoup de domaines, il y a longtemps que les Américains auraient plié bagages. »*

Le brutal renversement du marché des mémoires DRAM en 1997 les a donc touchés de plein fouet. Le prix des mémoires 16 megabits est par exemple tombé de 50 dollars en 1995 à 3 dollars aujourd'hui. La chute des monnaies asiatiques a fait le reste. En deux ans, la part de marché mondiale des groupes nippons a fondu de 53 % à 43 %, et les pertes se sont installées. *« Nous sommes le seul des cinq fabricants japonais à ne pas être dans le rouge pour notre activité semi-conducteurs »*, relève Aston Bridgman, porte-parole de NEC.

L'arrivée sur le marché des PC à 1 000 dollars et d'une nouvelle génération de mémoires plus puissantes, vers la mi-98, pourrait encore creuser l'écart. Selon Steve Myers, analyste en chef pour l'électronique chez Jardine Fleming, *« ce scénario va bénéficier à NEC et Toshiba, qui, arrivés les premiers sur ce segment avec le coréen Samsung, pourront accroître leurs marges. Les retardataires seront condamnés à perdre de l'argent »*.

L'EXEMPLE DE SONY

Présents à la fois dans les composants, l'informatique, l'électronique grand public et la construction électrique, les cinq groupes nippons ont longtemps eu l'avantage de pouvoir puiser dans les bénéfices d'une partie de leurs activités, notamment les composants, pour financer leur percée dans de nouveaux domaines. Ce choix stratégique, longtemps admiré, notamment en Europe, sera-t-il remis en cause ? Ces groupes seront-ils tentés par une plus grande spécialisation ?

Le nouveau président de Mitsubishi Electric, Ichiro Taniguchi, qui prendra ses fonctions en juin, a affirmé sa volonté de bâtir un *« nouveau Mitsubishi »*. Le groupe, qui a déjà annoncé vouloir sortir de la micro-informatique, va aussi réduire la voilure dans les composants électroniques. Certains analystes considèrent que le groupe pourrait aller jusqu'à sortir complètement du secteur des mémoires.

Le porte-parole de NEC Home Electronics, Seiichiro Takeoka, admet aussi l'existence d'une réflexion stratégique au sein de son groupe : *« Nous devons nous retirer des produits blancs pour nous concentrer sur les produits incorporant davantage de valeur ajoutée, sous forme de technologie de l'information »*, explique-t-il.

Les exemples de Matsushita et de Sony, davantage concentrés sur l'électronique grand public, font désormais réfléchir. Ces deux groupes semblent traverser la crise plus sereinement que les généralistes de l'électronique. Le premier prévoit une hausse de 6 % de ses bénéfices bruts pour 1997-98, et Sony bat ses records : ses ventes devraient augmenter de 17 % et ses bénéfices avant impôts de 41 % (sur une base consolidée). Le groupe créé par Akio Morita et aujourd'hui dirigé par Nobuyuki Idéi, un patron de la nouvelle génération, a transformé depuis deux ans sa structure interne comme son positionnement produits. Une stratégie payante, comme le prouve son succès sur les marchés les plus porteurs, comme la télévision par satellite et les jeux vidéo.

Brice Pedroletti

Fujitsu instaure la rémunération au mérite

Jeudi 26 mars, Fujitsu a annoncé la mise en place prochaine d'un nouveau système de rémunération et de promotion de ses salariés, fondé sur le mérite. Le numéro japonais de l'informatique sera la première entreprise japonaise à abandonner la méthode traditionnelle privilégiant l'ancienneté. Certains groupes ont déjà instauré des primes spécifiques destinées à récompenser l'efficacité de ses dirigeants, comme en Occident. Mais aucun n'avait encore lié l'évolution des carrières de la totalité de ses salariés à la notion de résultat.

Le groupe commencera à évaluer ses 47 000 salariés à partir du mois d'octobre, avant de mettre en place le nouveau système, en avril 1999. Celui-ci comprendra sept niveaux de qualification, eux-mêmes subdivisés en trois sous-catégories. Les performances de chaque salarié et la réalisation des objectifs fixés seront passées en revue deux fois par an par la hiérarchie de l'entreprise.

Unisys confie à Hewlett-Packard la fabrication de ses micro-ordinateurs

LE GROUPE américain Unisys a annoncé, mercredi 25 mars, qu'il arrête de fabriquer des ordinateurs personnels (PC). Portables, ordinateurs de bureau et serveurs d'entrée de gamme seront assemblés pour son compte par l'américain Hewlett-Packard. Le principe de cet arrêt avait été annoncé en janvier par le nouveau PDG, Lawrence Weinbach, nommé en septembre 1997, dont c'est l'une des premières décisions stratégiques. Unisys a passé à cet effet une provision de 125 millions de dollars (750 millions de francs) dans ses comptes 1997.

Cette décision ne bouleversera pas l'industrie des PC. *« Nous représentons 1 % du marché, avec un chiffre d'affaires de 500 millions de dollars »*, note Jean-Baptiste Gagliardi, le président de la filiale française. En revanche, cette décision pose le problème du devenir des sites industriels liés à cette activité. Notamment en France, où, près de Rouen, 280 personnes travaillent dans une unité d'assemblage. L'accord ne fait pas mention d'une reprise de l'outil de production. *« Nous ne savons pas encore »*, indiquait-on, jeudi 26 mars, à Unisys France.

Le désengagement des PC vient s'ajouter aux licenciements, cessions d'activités, réorganisations, qui n'ont cessé de se succéder depuis 1989 chez Unisys. Né de la fusion, fin 1986, de Burroughs et de Sperry, deux des figures de proue de l'industrie des gros ordinateurs « non compatibles » avec les standards concurrents, Unisys a subi la montée des ordinateurs dits « ouverts » : ceux fonctionnant avec le logiciel Unix, puis les PC, fonctionnant avec les logiciels de Microsoft, pour lesquels les marges sont plus faibles.

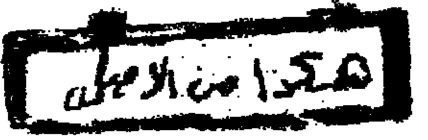
Depuis 1990, pertes et bénéfices se sont succédé. En 1997, Unisys a accusé une perte nette de 853,6 millions de dollars (après une provision de 1,1 milliard de dollars), contre un bénéfice de 49,7 millions en 1996. Le chiffre d'affaires a atteint 6,64 milliards de dollars (+ 4 %). En 1989, il se situait à 10 milliards.

Unisys veut concentrer ses efforts sur les gros ordinateurs (vendus au-delà de 100 000 francs) et les services. Pour les premiers, l'enjeu du moment est d'accompagner la montée de Microsoft et de son logiciel Windows NT dans les systèmes, qui font fonctionner les programmes critiques des entreprises. *« Nous travaillons à ce que Windows NT puisse répondre aux attentes en matière de fiabilité et de sécurité et, pour cela, nous pouvons capitaliser sur notre savoir-faire grands systèmes »*, explique M. Gagliardi, qui relève que les ventes de ces grands systèmes ont recommencé à progresser (+20 % en dollars en 1997, +10 % en 1996).

Dans les services, Unisys n'entend pas déroger à sa ligne de conduite : cibler quelques secteurs d'activités, comme le transport, la banque, la presse, ou les télécommunications, auxquels le groupe estime qu'il peut *« apporter des solutions techniques, les déployer, les maintenir, tout en accompagnant les choix stratégiques »*. Les services représentent 60 % de l'activité du groupe. Et ils tirent sa croissance.

Philippe Le Cœur





Volvo veut réduire de 25 % la consommation de ses voitures particulières d'ici à 2005

La stratégie du groupe suédois intègre désormais l'environnement

Volvo doit trouver des arguments commerciaux pour se distinguer des grands constructeurs. Son PDG, Leif Johansson, a décidé d'ajouter le souci de l'environnement à la réputation de sécurité et de qualité sur lesquelles le groupe suédois a construit son image. Il a présenté à Göteborg, mardi 24 mars, ses objectifs en la matière : baisse de la consommation de carburant et développement de véhicules « verts ».

GÖTEBORG (Suède)
de notre envoyé spécial

Volvo a bâti son image et sa réputation sur la sécurité et la qualité de ses véhicules. Le constructeur suédois veut désormais y adjoindre une troisième *« valeur de base »*, le respect de l'environnement, et s'est fixé pour cela un calendrier : il veut être l'un des leaders de l'industrie automobile dans ce domaine d'ici à l'an 2000, et réduire la consommation de ses voitures de 25 % d'ici à 2005, celle de ses autobus de 11 % et celle des autres véhicules commerciaux de 5 %. La tâche n'est pas mince pour un groupe spécialisé dans les grosses voitures, par définition plutôt lourdes et gourmandes. Avec seulement 387 000 voitures vendues en 1997, Volvo ne dispose pas, en outre, de moyens financiers comparables à ceux de ses grands rivaux, Volkswagen, Mercedes-Benz, Toyota ou General Motors.

Leif Johansson, le PDG de la firme suédoise, a néanmoins fait preuve d'optimisme, lors d'un séminaire organisé mardi 24 mars dans son fief de Göteborg. *« L'environnement émerge comme facteur compétitif et attractif en Allemagne, aux Pays-Bas, en Scandinavie, au Japon et, en partie, sur les Côtes est et ouest des Etats-Unis »*, a-t-il expliqué. Aux constructeurs de stimuler le développement de ce créneau. Pour ce faire, Volvo propose depuis l'an dernier à sa clientèle des voitures bicarburant, fonctionnant au gaz naturel ou à l'essence, mais en raison de la faiblesse du réseau de distribution de gaz, le groupe ne compte pas en vendre plus de 2 500 cette année, chiffre qu'il espère, *« à terme »*, décupler.

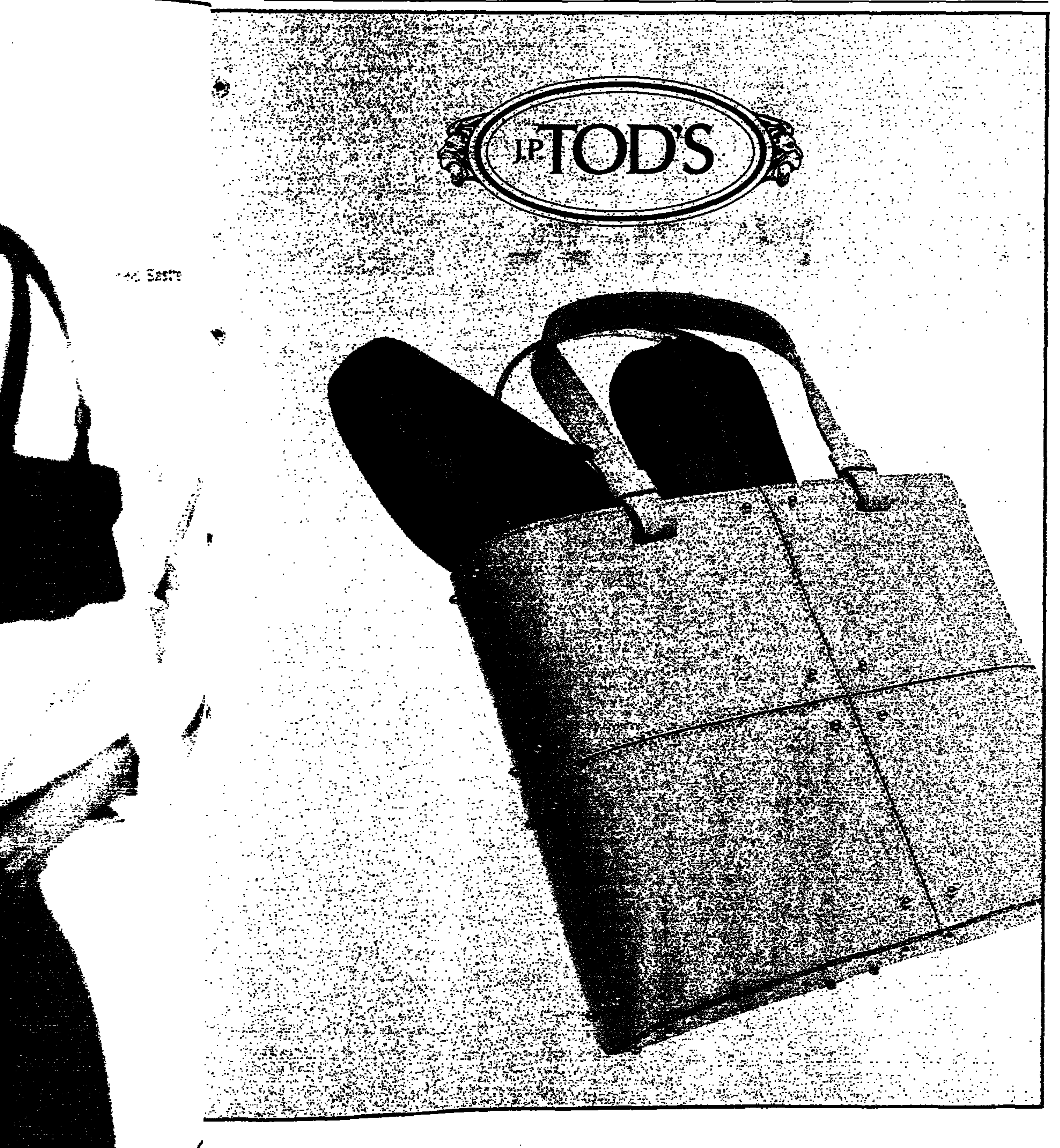
Pour M. Johansson, le biogaz – du méthane produit biologiquement – représente la solution d'avenir la plus prometteuse. *« Mais il nous faudra répondre à un grand défi : comment distribuer ce carburant biologique ? »* A en croire le dirigeant suédois, les industriels du pétrole hésitent à distribuer ce genre de carburant de substitution. Dans l'immédiat, il est donc plus facile de vendre ce type de véhicules aux collectivités, qui peuvent se doter de leurs propres réseaux de distribution. Göteborg est ainsi le laboratoire grandeur nature des nouveautés de Volvo. Tous les camions-poubelles de la seconde ville de Suède peuvent fonctionner au biogaz généré par les déchets qu'ils collectent.

CONTRAINTES RÉGLEMENTAIRES

Comme ses concurrents, Volvo parie également sur les véhicules « hybrides », au niveau d'émissions très faibles. Il commence à se pencher sur les piles à combustible et la façon dont elles pourraient fonctionner à l'hydrogène. En attendant, Volvo a entrepris, comme tout le monde, d'alléger ses véhicules et de réduire leur résistance au roulement. Par ailleurs, il commercialise depuis cette année certains modèles des gammes S 40 et V 40 équipés de moteurs à essence à injection directe. Achetés à son partenaire Mitsubishi, ils doivent réduire la consommation de carburant de 10 % à 15 %.

Parallèlement à l'apparition d'une clientèle « verte », M. Johansson constate une *« multiplication des réglementations mettant la pression sur des compagnies comme Volvo dans ce domaine »*. C'est le cas au niveau de l'Union européenne, et plus encore en Suède, dont les autorités ont quasiment privé les constructeurs nationaux (Volvo et Saab) du marché des voitures de fonction destinées à l'administration du pays, estimé à 30 000 unités. Stockholm a en effet imposé que ces véhicules consomment moins de 8,6 litres au 100 km pour un poids maximum d'une tonne et demie. Ce qui exclut toutes les suédoises, à l'exception d'une Volvo, produite en collaboration avec Mitsubishi aux Pays-Bas. *« Ce n'est pas un avantage... »*, concède M. Johansson. Mais sans doute une incitation à agir plus vite. Tout comme les *« pressions »* exercées par les cinq enfants du PDG de Volvo lors des petits-déjeuners familiaux du samedi matin. *« Ils n'hésitent pas à me faire des reproches s'ils estiment que nous ne faisons pas assez en matière d'environnement. »*

Benoît Peltier



L'industrie de demain devra faire du client son souci premier

Une étude du cabinet Deloitte & Touche

UNE NOUVELLE ÈRE semble se dessiner pour l'industrie. Après avoir cherché, par tous les moyens, à économiser les coûts, les entreprises industrielles sentent la nécessité d'inventer de nouveaux modèles d'organisations, plus souples, plus rapides, afin de capter les attentes de clients, chaque jour plus infidèles. *« Nous vivons une renaissance industrielle.* [...] *Les champions d'aujourd'hui ne seront pas forcément ceux de demain. Personne ne pourra plus se contenter de simplement s'aligner sur ses concurrents »*, affirme une étude du cabinet de conseil Deloitte & Touche, en collaboration avec le professeur Aleda Roth, de l'université de Caroline du Nord. Réalisée auprès de 900 dirigeants dans trente-cinq pays, cette enquête sur « La vision *en 1998 dans l'industrie* » *prédit* un bouleversement majeur du monde industriel.

« La mondialisation est en train de réécrire les règles de la compétition », souligne le rapport. L'accélération des progrès techniques, l'arrivée de nouvelles technologies de la communication, la disparition des barrières techniques et commerciales, la montée en puissance des pays émergents dans l'économie changent la donne du secteur industriel. *« Après l'époque du taylorisme et de la production de masse, puis celle de la qualité, l'ère du consommateur virtuel est arrivée. Dans les dix prochaines années, les consommateurs décideront quand, où, comment ils achèteront. Les clients auront, grâce notamment au commerce électronique, un accès à plus de produits et de services qu'ils n'en n'ont jamais eus »*, écrit le rapport.

Si les industries perçoivent les enjeux liés à ces changements, beaucoup reconnaissent qu'elles ont eu du mal à mettre en œuvre toutes les solutions appropriées. Ainsi, plus personne ne discute la nécessité d'être mondial, mais seulement 18 % des dirigeants interrogés estiment disposer des capacités adéquates.

L'ASIE MALGRÉ TOUT

La première préoccupation des dirigeants industriels est d'abord de s'implanter sur tous les marchés. Exporter ne suffit plus pour avoir un avantage concurrentiel. Il faut désormais avoir des sites de production sur chaque marché. Malgré la crise asiatique, l'Asie et les pays émergents restent les destinations privilégiées. Ces pays, qui devraient représenter, selon les estimations, 65 % du PIB mondial en 2020 contre 35 % pour les pays industrialisés, constituent à leurs yeux le plus grand potentiel de croissance. Les entreprises y vont, toutefois, avec prudence, préférant nouer des alliances plutôt que de créer des sites. En parallèle, elles se renforcent toujours aux Etats-Unis et en Europe. Mais là, il s'agit plutôt de racheter les concurrents, afin d'acquérir une plus grande taille critique.

Cette expansion géographique, de l'avis des dirigeants, ne peut porter tous ses fruits, si elle ne se traduit que par de simples délocalisations de production. Ce qui semble encore très souvent le cas. Malgré l'apparition d'Internet, d'Intranet, des réseaux internes de communication, toutes les fonctions de recherche, de développement, de marketing restent concentrées dans les sièges. Tous reconnaissent qu'ils *« doivent renforcer les liens avec les marchés locaux, créer des réseaux entre leurs différents sites, des coordinations entre les services »* afin de partager les savoirs et de mieux approcher les marchés.

ASSOCIER LES SALARIÉS

Les dirigeants sentent aussi la nécessité de renforcer l'intégration avec les partenaires extérieurs de l'entreprise. A la recherche d'une meilleure maîtrise de leurs coûts, de nombreux groupes ont été jusqu'à associer leurs fournisseurs à la conception des produits. En aval, seulement 30 % des entreprises estiment avoir des liens étroits avec les distributeurs et revendeurs, ce qui les coupe des informations essentielles sur les attentes des clients et les évolutions de marché. Cherchant à *« placer le client au cœur de leur organisation »*, les dirigeants estiment désormais indispensable de créer des réseaux complets autour de l'entreprise, Internet étant à leurs yeux l'outil idéal.

Ces collaborations en chaîne apparaissent d'autant plus nécessaires que les industries misent sur l'innovation et les nouveaux produits pour soutenir leur croissance. En moyenne, les chefs d'entreprise prévoient une augmentation de 50 % de leur chiffre d'affaires lié aux nouveaux produits pour les trois prochaines années. Tous les secteurs sont concernés, de la chimie à l'aéronautique et à l'automobile.

Mais pour réussir cette politique de croissance et d'innovation, une nouvelle culture d'entreprise doit être instaurée, selon le rapport. *« Les salariés sont souvent l'actif le plus sous-utilisé de l'organisation. La plupart des dirigeants adoptent encore un système de direction pyramidale. A peine 14 % d'entre eux pensent que leurs employés comprennent leurs objectifs et leurs stratégies »*, souligne-t-il. La réussite des entreprises viendra de la capacité des dirigeants à insuffler un changement de culture, le partage des informations, le développement des savoirs en commun, conclut le rapport.

Martine Orange

Volkswagen a déposé une offre pour racheter Rolls-Royce

LE CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE ALLEMAND VOLKSWAGEN a offert 1,5 milliard de marks (5,1 milliards de francs) pour racheter au britannique Vickers ses deux marques automobiles, Rolls-Royce et Bentley, affirme le quotidien allemand *Bild* dans son édition de jeudi 26 mars. Ferdinand Piëch, patron du premier constructeur automobile européen, avait indiqué mercredi qu'il avait remis une proposition de rachat pour les deux marques de luxe, sans donner de montant. Selon *Bild*, dans le cas où l'offre de Volkswagen ne serait pas retenue, le groupe allemand lancerait deux marques de luxe qui lui seraient propres. BMW, également intéressé par Rolls-Royce et Bentley, a indiqué pour sa part qu'il ferait une proposition *« en temps utile »*.

Marie Brizard sera bientôt à vendre

MARIE BRIZARD entrevoit le bout du tunnel. Le mandataire *ad hoc* nommé fin 1997 par le tribunal de commerce de Bordeaux a conclu avec les créanciers un accord de rééchelonnement jusqu'en 2005 de 651 millions de francs de dettes. Le groupe a dégagé en 1997 un bénéfice net symbolique de 2 millions de francs, après une perte de 34,9 millions en 1996. Et il doit encaisser 140 millions de dommages et intérêts versés par l'écossais Grant's pour rupture abusive de contrat en 1993. Les familles fondatrices de Marie Brizard, dont son PDG, Paul Glotin, sont désormais prêtes à céder les rênes et même leur majorité du capital, *« dès que le cours de l'action le permettra »*, souligne M. Glotin.

La Poste allemande prend 22,5 % du capital de DHL

« **QUEL AVENIR** pour le service public en France et en Europe ? » A la veille d'un colloque sur ce thème organisé par le ministère de l'industrie, la Poste allemande a fourni, mercredi 25 mars, un substantiel élément de réponse. Deutsche Post a présenté un accord signé avec le leader du transport express aérien, DHL, lui permettant de prendre 22,5 % du capital et de monter à 25 %, soit autant que les deux principaux autres actionnaires : Lufthansa Cargo (25,001 %) et Japan Airlines (25,001 %).

Les deux entreprises sont complémentaires. Deutsche Post a réalisé un chiffre d'affaires de 27 milliards de deutschemarks (90,4 milliards de francs) et un résultat net de 700 millions de deutschemarks, en hausse de 25 %. Comme sa consœur française, Deutsche Post réalise 80 % de son chiffre d'affaires avec les entreprises, mais l'accompagnement à l'international de ses clients constitue son principal point faible. D'où l'intérêt de cette alliance avec DHL, qui réalise un chiffre d'affaires de 25 milliards de francs, emploie 55 000 salariés et exploite 200 avions à travers 227 pays.

Cette alliance va changer la donne postale en Europe. Déjà, en octobre 1996, la Poste néerlandaise avait déboursé 8,2 milliards de francs pour racheter TNT, le géant australien du transport express. Du coup, les Postes française et allemande, qui avaient un accord de partenariat avec TNT, se sont retrouvées dans une impasse, hésitant à confier leur développement international à une filiale de la Poste néerlandaise, qui n'hésite pas à plaider pour une libéralisation totale du courrier. En investissant dans DHL une somme évaluée à 5 milliards de francs, la Poste allemande s'oppose frontalement à la Poste néerlandaise.

La Poste française ne pourra pas rester inerte. Alors que DHL ne fait que du courrier international, une association entre Chronopost, filiale de la Poste, et Deutsche Post-DHL est évidemment dans tous les esprits. Les dirigeants de DHL l'évoquent. Reste à savoir si le gouvernement français donnera à La Poste les moyens de ses ambitions internationales.

Frédéric Lemaitre

1997 a confirmé le redressement des banques françaises

Le Crédit agricole, avec un bénéfice net de 9,9 milliards de francs, affiche la meilleure performance de son histoire. L'ensemble des établissements profitent de la reprise et de l'envolée boursière

Le redressement des résultats des banques françaises, engagé dès 1996, s'est confirmé au cours de l'année 1997. Elles ont dégagé *des bénéfices en forte progression*. Les performances des banques restent assez contrastées. Les plus rentables sont Paribas, Société générale et BNP, même si le Crédit agricole affiche le meilleur bénéfice en valeur absolue. *Le Crédit lyonnais et les Caisses* d'épargne, dont l'avenir dépend encore pour le premier de la Commission de Bruxelles et pour les secondes d'une réforme en gestation, doivent poursuivre leur redressement. *La progression des bénéfices* bancaires reflète l'amélioration de la conjoncture économique conjuguée à un effort constant des établissements pour améliorer leur productivité. Selon les analystes, les banques doivent maintenant se concentrer pour peser plus lourd à l'échelle de l'Europe.

« *IL Y A LONGTEMPS* que nous n'avions pas entendu un discours aussi optimiste de la bouche des présidents de banques », se félicitent les analystes financiers. Activité cyclique, la banque profite de la reprise économique, qui se traduit par d'excellents résultats. C'est le Crédit agricole qui affiche le bénéfice net le plus élevé : 9,86 milliards de francs, suivi par Paribas, qui n'a plus de réseau bancaire et a dégagé d'importantes plus-values, puis par la Société générale talonnée par la BNP. Même le Crédit lyonnais a présenté des comptes en très nette amélioration.

Après plusieurs années de restructuration de leurs réseaux et d'actions drastiques pour mieux gérer leurs coûts, les établissements tirent largement parti des premiers signes de redémarrage de leur activité. Les encours de crédits bancaires, en baisse depuis 1992, sont repartis à la hausse : de décembre 1996 à décembre 1997, les crédits ont progressé de 3,4 %. Fait nouveau, les encours de prêts aux entreprises remontent. Ce redressement est surtout imputable aux crédits de trésorerie (+ 10,6 % de janvier 1997 à janvier 1998), mais les crédits d'équipement augmentent également (+ 2,4 % sur douze mois à fin janvier). Du côté des ménages, le crédit à la consommation reste toujours porteur.

Seul point négatif, sous l'effet de la concurrence, les marges ont continué à s'éroder. « *Mais en fin d'année, les banques ont constaté une certaine stabilisation, facilitée par la baisse des taux* », relève Laurent Saint-Aubin, analyste de la société de Bourse Ferri. Un point positif qui pourrait se confirmer, surtout, note l'analyste, si la Commission bancaire continue à tancer les établissements qui ne dégagent pas une rentabilité suffisante comme elle l'a fait en envoyant une injonction aux Caisses d'épargne et si le gouvernement revoit à la baisse le niveau des taux administrés (Livret A, Codevi, plan épargne logement, etc.).

Les commissions ont également continué à progresser dans le chiffre d'affaires des banques, le produit net bancaire. Cela montre qu'à l'approche de l'euro, les établissements français parviennent à aligner peu à peu la tarification de leurs services sur celle des autres banques européennes, souvent plus chères. Quant aux activités de marché, si elles se sont révélées assez périlleuses au deuxième semestre de 1997, les performances du premier semestre ont permis de terminer l'année sur une note encore très positive.

La bonne conjoncture économique se ressent également au niveau des risques de crédit, à un seuil historiquement bas. Mis à part l'effort imposé par la crise asiatique, les dotations aux provisions sont le plus souvent en baisse. L'Asie a toutefois exigé une prudence particulière : dans les comptes 1997, la crise financière a coûté 4,9 milliards de francs à la Société générale, 3 milliards à la BNP, 2,2 milliards à Paribas, 3,4 milliards au Crédit lyonnais et a amené Crédit agricole Indosuez à passer 2 milliards de francs de provisions.

Cet effort, qui paraît suffisant aux analystes, a été en grande partie compensé par les plus-values dégagées grâce à la cession de titres de participations en Bourse. Elles se sont élevées à 3,4 milliards de francs à la Société générale (contre 1,2 milliard en 1996) et 3,2 milliards de francs à la BNP. Paribas Affaires Industrielles, l'activité de gestion de participations de Paribas, a dégagé un bénéfice avant impôt de 3,4 milliards. Grâce à la tenue exceptionnelle de la Bourse, les banques n'ont même pas consommé toutes leurs réserves : leur stock de plus-values latentes a progressé en fin d'année, malgré les cessions. Le Crédit lyonnais, qui n'a plus de portefeuille (il a été transféré au CDR), a dégagé des plus-values sur la vente de deux de ses filiales italienne Credito Bergamasco et irlandaise Woodchester, mais les a affectées en provisions pour restructuration.

Plus productives, plus rentables, les banques françaises n'ont pas pour autant fini de se restructurer. Les analystes tablent sur une accélération du mouvement de concentration. Jusqu'à présent, celui-ci n'a touché que les établissements les plus fragilisés, comme Natexis, ou les privatisables, CIC ou Crédit lyonnais. Il pourrait maintenant toucher d'autres banques, notamment celles évincées de la procédure du privatisation du CIC (le CCF et la BNP) ou Paribas. Au cours de Bourse actuels, les opérations de rapprochement ne peuvent toutefois qu'être amicales.

Sophie Fay

Des bénéfices en forte hausse

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 1997 ET ÉVOLUTION EN POURCENTAGE PAR RAPPORT À L'ANNÉE 1996

en milliards de francs	PRODUIT NET BANCAIRE		RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		DOTATIONS AUX PROVISIONS*		RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		RENDEMENT SUR FONDS PROPRES
CRÉDIT AGRICOLE (1)	81,5	▲ +9 %	28,9	+6 %	12,6	▲ +4 %	9,9	+15 %	≈8 %
PARIBAS	32,2	▲ +14 %	11,3	+10 %	5,8	▲ +22 %	6,6	+51 %	13 %
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (2)	54,7	▲ +12 %	14,3	+15 %	7,6	▲ +46 %	6,1	+29 %	10,6 %
BNP	44,1	▲ +12 %	13,4	+24 %	6,8	▲ +79 %	6,0	+55 %	10,4 %
CAISSES D'ÉPARGNE	28,5	▲ +3 %	5,4	+2 %	1,7	▲ +130 %	2,0	+10 %	3,1 %
CRÉDIT MUTUEL CENTRE EST EUROPE	9,0	▲ +3 %	4,6	+6,8 %	0,4	▼ -27 %	2,0	+24 %	7,1 %
CCF	10,9	▲ +13 %	3,7	+27 %	920	▲ +23 %	1,6	+17 %	9,7 %
CIC	17,7	▲ +4 %	4,5	+12 %	37	▲ +18 %	1,1	+33 %	8 %
CRÉDIT LYONNAIS	46,0	▲ +3 %	11,0	+17 %	8,1	▲ +41 %	1,1	ns	4,8 %

(1) avec Indosuez - (2) évolution à périmètre constant - * provisions générales sur l'Asie incluses - ns : non significatif

Les capitaines d'industrie britanniques n'ont plus la cote

Les « tycoons » cèdent la place aux « self made men » et aux enfants d'immigrés

LONDRES
de notre correspondant à la City

Apparemment, les *tycoons* britanniques qui avaient réussi à implanter le goût du risque Outre-Manche au cours des deux dernières décennies, n'ont plus la côte ! Une biographie récente de Lord Weinstock, le bâtisseur de la General Electric Company (EC) poussé à la retraite il y a deux ans, démolit ses méthodes de gestion basées sur la centralisation du pouvoir, l'obsession du contrôle des coûts, et l'avidité de la diversification. Par ailleurs, la démission de Robert Hanson, fils du fondateur de ce qui fut, jusqu'en 1996, le plus grand conglomérat britannique, de la société de construction qui porte son nom, marque la dernière étape du démantèlement de cet ensemble anglo-américain dont le flambeau, l'Energy Group, est aujourd'hui la cible d'une bataille boursière épique entre deux pourvoyeurs d'électricité d'Outre-Atlantique.

Enfin, l'enquête fouillée de l'hebdomadaire *The Economist*, publiée le 21 février, met en cause la solidité financière du groupe Virgin présidé par le « capitaliste hippy » Richard Branson en raison de la performance très médiocre de la filiale de chemin de fer et de certaines joint-ventures.

Lord Weinstock, Lord Hanson, Richard Branson : trois capitaines d'industrie, taillés dans la même étoffe, aujourd'hui sur la sellette, qui avaient réussi à imposer leur style – poigne de fer, ambition gourmande et manières autocratiques – à un *establishment* volontiers dilettante et rétif au culte de la réussite à tout prix. Leur fortune, ils l'avaient construite grâce à leur absence totale d'états d'âme et à la vague libérale qui a soufflé sur le Royaume-Uni depuis 1979.

A première vue, l'ébranlement du mythe créé autour de ces trois figures légendaires du capitalisme anglais a de quoi inquiéter Tony Blair pour qui la loi en économie est celle du marché et en politique celle du peuple. La réduction de l'impôt sur les sociétés dans le budget 1998-99, la présence de gros industriels au gouvernement et les relations distantes avec les syndicats illustrent le « blairisme », cette forme nouvelle et mutante du travaillisme qui refuse le retour au dirigisme du duo Wilson-Callaghan et des plans sectoriels des années 70.

ASSURER LA RELÈVE

L'essentiel pourtant pour ce New Labour qui n'a cessé de courtiser les patrons est que la relève des magnats soit assurée. A lire la presse, tel est le cas. Deux nouveaux groupes d'entrepreneurs ont mis les pieds dans la cour des grands : les jeunes businessmen du sous-continent indien qui prospèrent dans les secteurs de pointe (médias, informatique, télécommunications et services financiers) et les magnats de province enrichis par la construction de centres commerciaux à la périphérie de vieilles cités industrielles du Nord de l'Angleterre. Les premiers, immigrés de la seconde génération, qui bénéficient d'une éducation universitaire solide – et plus particulièrement d'un penchant pour les mathématiques et les disciplines scientifiques –, ont hérité de l'éthique du travail de leurs parents, souvent de petits commerçants partis de rien. Les seconds, à l'instar de Sir John Hall (Newcastle), des frères Richardson (Birmingham) ou de Paul Sykes (Yorkshire), *self made men* d'essence populaire, se sont imposés sans diplôme d'Oxford ni « piston ». Leurs armes ont été l'audace, l'imagination, le flair.

MÉFIANCE ENVERS LA CITY

Aujourd'hui, les banquiers ne demandent qu'à leur prêter de l'argent, les hommes politiques locaux se traînent à leurs pieds. Une carrière fulgurante, un style de vie outrancier et une certaine mégalomanie leur valent l'attention des magazines. Mais à l'instar de leurs aînés, ces *outsiders* se méfient de la City et préfèrent en général se financer sur leurs bénéfices. Ils restent très liés à leur milieu d'origine et attachés à leur région. Le microcosme qui, par racisme ou snobisme, les regardait d'un drôle d'œil respecte désormais ces aventuriers qui se sont « notabilisés », à l'image de Richard Branson-le-mécène et de leurs « seigneuries » Hanson et Weinstock.

« *La Grande-Bretagne doit être un pays d'entreprise et d'ambition* » : le célèbre slogan lancé par Tony Blair à l'automne 1997 lors de son premier discours au congrès du Labour en tant que premier ministre est donc toujours de saison. Les suggestions formulées dans une étude remarquée du Institute for Public Policy Research, un *think thank* proche du New Labour ont, paraît-il, fortement impressionné l'hôte de Downing Street. Le document, intitulé « *The Entrepreneurial Society* » (« Une société d'entreprise »), préconise la mise en place de systèmes incitatifs à la création d'entreprise qui ne coûtent pas cher à l'Etat. A l'instar de l'introduction, dans les programmes scolaires des élèves âgées de neuf à treize ans, d'un cours d'acclimation au monde de l'entreprise examinée actuellement par le ministre de l'éducation.

Marc Roche

L'action Eurotunnel plonge encore plus que prévu

AU PREMIER JOUR de la liquidation du mois boursier d'avril, mercredi 25 mars, l'action Eurotunnel a dégringolé de 19,13 %, à 4,69 francs. Ce mouvement était prévisible, mais son ampleur a surpris. Tout au long du mois de mars, les opérateurs ont été tentés de vendre des actions Eurotunnel à découvert, dans l'espoir de les racheter beaucoup moins cher après le 7 avril. Car, à cette date, les banques créancières recevront 769 millions d'actions nouvelles, en rémunération de la conversion de leurs dettes. Cet afflux, représentant 80 % du capital existant actuellement, devrait mécaniquement peser sur les cours. Anticiper cette baisse constituait donc une opération alléchante sur le papier.

D'autant plus que le marché gris à Londres donne, depuis trois mois, une indication précise du cours des actions nouvelles : environ 3,70 francs. Il ne faut pas être grand clerc pour comprendre l'intérêt de vendre en mars des actions à 5,50 francs avant de les racheter à 3,70 francs en avril. Mais les vendeurs à découvert devaient régler un déport (représentant le droit de reporter d'un mois sur l'autre une position vendeuse) de 95 centimes. Ce déport ruinait donc l'essentiel du gain espéré.

Avec le début du nouveau mois boursier d'avril, cette barrière est tombée. Depuis mercredi, les spéculateurs peuvent vendre à découvert et racheter leur position dans le même mois. Ils ne s'en sont pas privés, puisque 68 millions d'actions ont changé de mains, soit 7,4 % du capital. Dans cette histoire, les actionnaires individuels se sentent floués. Maurice Page, président de l'Association pour l'action Eurotunnel, demande à la Commission des opérations de Bourse de se pencher sur l'évolution du titre. Car, si les financiers peuvent spéculer dans tous les sens, les petits porteurs se contentent d'encaisser les coups.

E. R.

L'Europe, prochaine cible des grandes manœuvres hôtelières

La course à la taille critique prend un tour mondial. Et le Vieux Continent, où l'hôtellerie est un secteur encore très morcelé et qui a des progrès à faire en matière de méthodes de gestion, n'y échappera pas

MARQUÉE jusque-là par une vague de rapprochements entre géants américains, l'industrie hôtelière est entrée dans une nouvelle phase de restructuration. Deux opérations récentes *l'illustrent : la* cession, fin février, de la chaîne Inter-Continental par le japonais Saison au brasseur britannique Bass, déjà propriétaire d'Holiday Inn depuis 1990, et la prise de contrôle, fin 1997, par l'américain Marriott, numéro cinq mondial, du groupe Hongkong Renaissance. La course à la taille critique prend, cette fois, un tour mondial. Et l'Europe, où l'hôtellerie est un secteur encore très morcelé, n'y échappera pas.


PERSPECTIVE

Incontestablement, 1997 a été l'année des grandes manœuvres entre américains : les numéros sept et douze mondiaux, Promus et Doubletree, ont fusionné, Starwood s'est offert Westin (15e du *classement) ainsi qu'ITT Sheraton,* jusqu'alors 6e mondial, que convoitait le groupe Hilton. En décembre, Patriot American Hospitality (PAH) a acquis Interstate, société spécialisée dans la gestion hôtelière, donnant naissance à un groupe qui compte 100 000 chambres et fait désormais partie des dix premiers mondiaux. Ainsi confortés, les américains ne laissent que deux places aux européens dans le « top ten » mondial : Holiday Inn (contrôlé par le britannique Bass) à la seconde place et le français Accor, à la quatrième.

Cette suprématie a été favorisée par certaines spécificités de la législation américaine. Les opérations effectuées par Starwood et *celle de PAH ont été effectuées par* des *real estate investment trusts* (REIT), sortes de fonds spécialisés dans la promotion immobilière. Cette forme de structure permet de ne pas payer d'impôts sur ses bénéfices, à condition que ceux-ci soient redistribués dans leur quasi-totalité aux actionnaires.

TAUX DE REMPLISSAGE

Mais après cette série de fusions, les occasions commencent à manquer outre-Atlantique, notamment sur le segment très recherché des quatre étoiles, qui représente plus du tiers des chambres dans le monde. Les groupes hôteliers sont incités à aller chercher ailleurs des chaînes à racheter. Depuis longtemps, les grands opérateurs ont renoncé à créer de nouveaux réseaux d'établissements en raison du prix élevé du foncier.

La crise asiatique va leur ouvrir de nouveaux horizons, avec l'effondrement du prix des actifs. Même si, soulignent les spécialistes, la valorisation boursière reste encore trop importante. Cela n'a pas empêché le français Accor de réaliser une bonne opération en lançant une offre publique d'achat (OPA) sur la totalité du capital de sa filiale asiatique AAPC.

Plus encore, c'est l'Europe qui risque d'être le prochain terrain de chasse. Le britannique Granada a *engagé des négociations pour céder* le Savoy, le célèbre palace londonien, et songerait aussi à vendre la chaîne Méridien. La compagnie *aérienne* scandinave *SAS* envisagerait de son côté de céder les hôtels Radisson, afin de se recentrer sur son métier de base.

Le nombre de grandes chaînes susceptibles de changer de mains ne sont toutefois pas légion. Ce sont, surtout, les indépendants qui sont en première ligne. A la différence des Etats-Unis, ils détiennent encore 75 % du parc hôtelier européen, contre 45 % seulement outre-Atlantique. Cela signifie que le Vieux Continent a encore des progrès à faire en matière de méthodes de gestion, notamment concernant les systèmes de réservation ou le yield management, méthode inspirée par les *compagnies aériennes, qui permet* d'améliorer les taux de remplissage.

Antoine Colonna, analyste spé*cialiste de l'hôtellerie au Credit lyonnais securities Europe*, relève dans une étude présentée lors d'un colloque début mars que cette ra*tionalisation se matérialise de plusieurs* manières. L'une d'entre elles consiste à séparer les murs des hôtels de l'exploitation proprement dite. C'est la stratégie initiée par Marriott (scission entre Marriott international et Host Marriott), Holiday Inn et Motel 6 (groupe Accor). Une autre vise à mettre des moyens en commun, afin de racheter les fonds de commerce non rentables et de développer une offre intégrée, à l'image du français Accor qui a regroupé l'ensemble de ses enseignes économiques.

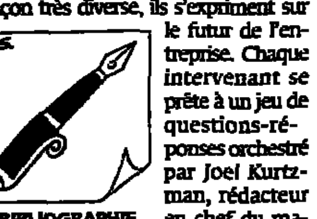
Cette évolution débouchera logiquement sur un mouvement de fusions et acquisitions, des chaînes intégrées prenant le contrôle d'hôteliers plus modestes mais compétitifs. Le problème n'est donc plus de savoir si la restructuration aura lieu en Europe, *mais qui* aura les moyens de fédérer ce paysage encore très morcelé.

François Bostnavaron

D'Asie, d'Europe et d'Amérique, douze experts pensent l'avenir de l'entreprise

L'ouvrage souligne la diversité des approches

CONSTRUIT comme un livre de pensées, *Thought Leaders*, livre de management en anglais, donne la parole *à des experts et à des dirigeants.* De façon très diverse, ils s'expriment sur le futur de l'entreprise. Chaque intervenant se prête à un jeu de questions-réponses orchestré par Joel Kurtzman, rédacteur en chef du magazine américain *Strategy & Business*, et ancien collaborateur de la *Harvard Business Review.* Les signatures sont prestigieuses : de Charles Handy, auteur du best-seller *Le Temps des paradoxes*, à Minoru Makihara, président de Mitsubishi Corporation, de Norbert Walter, économiste en chef de la Deutsche Bank à Jean-René Fourtou, PDG de Rhône-Poulenc, douze spécialistes exposent leurs visions pragmatiques ou plus théoriques des priorités de l'entreprise de demain.


BIBLIOGRAPHIE

La bonne idée de l'auteur est de mêler universitaires, chercheurs, PDG d'Asie, d'Europe ou d'Amérique qui *appréhendent différemment l'entreprise.* Keshub Mahindra, PDG de Mahindra & Mahindra, fabricant de véhicules utilitaires, s'exprime sur la *nécessaire restructuration de son* groupe dans la *« nouvelle Inde »*, qui s'ouvre aux capitaux étrangers. John Kao, professeur à la Harvard Business School, *insiste sur l'indispensable* management de l'innovation. A Taïwan, Stan Shih, PDG du constructeur informatique Acer, explique sa stratégie pour penser globalement et agir localement.

Le livre donne-t-il une vision unique de l'entreprise de demain ? Non, et c'est sûrement son enseignement le plus précieux. Hors des réponses stéréotypées, il montre des personnalités qui cherchent ou agissent pour trouver de nouvelles sources de croissance et améliorer les fonctionnements de l'entreprise. Le livre, non distribué en France, peut être commandé via internet sur le site de l'éditeur américain (www.josseybass.com).

Laure Belot

★ *Thought Leaders*, de Joel Kurtzman, Jossey-Bass Publishers, mars 1998, 170 p., 25 dollars.

Fruidoraix, des calissons d'Aix de mère en fille

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyé spécial

*Si l'on ne compte plus les entre*prises familiales qui pâtissent d'être dirigées de père en fils, Fruidoraix ne semble pas souffrir d'être gérée depuis quatre générations… de mère en fille. Située à un kilomètre d'Aix-en-Provence, au pied de la colline que surplombe le village d'Eguilles, Fruidoraix est spécialisée dans la fabrication et le conditionnement de calissons. De vrais calissons : *« Non pas faits avec de la pâte d'amande et beaucoup de sucre, mais du melon confit, de l'écorce d'orange, de l'amande blanche, un peu de sucre glacé et une hostie pour maintenir le tout »*, explique mi-sérieuse, mi-gourmande, Sylvie Parent, à la tête de l'entreprise depuis cinq ans.

REPORTAGE
Quatre générations de femmes ont dirigé l'entreprise

A trente-quatre ans, cette jeune femme doit beaucoup à ses parents, *ses grands-parents mais surtout* à son arrière-grand-mère maternelle, Lucienne Martin-Jeune, une forte personnalité qui, malgré les obstacles que l'on imagine, se lance, en 1880, dans la vente de produits régionaux (huile d'olive, fruits secs…) et de confitures maison, secondée par son mari.

Les rumeurs vont bon train dans les rues d'Aix sur ce couple peu ordinaire. Mais cela n'empêche pas Lucienne de passer le flambeau à sa propre fille et à son gendre qui savent profiter de la réputation d'Aix pour se diversifier dans le négoce de produits frais. La famille fait partie des notables : le gendre est nommé président du syndicat des négociants. Mais dans les années 20, la concurrence européenne fait déjà rage : en lançant la mode des produits en sachets, Italiens et Espagnols concurrencent les négociants provençaux. M. et Mme Droc modifient donc leur stratégie et délaissent les détaillants au profit des grossistes.

La troisième génération prend les commandes en 1956. Sportif, caricaturiste, collaborant de temps à autre à des journaux, « M. Gendre », le père de Sylvie Parent, n'avait, *a priori*, rien d'un chef *d'entreprise. Est-ce l'amour ? Le* voyage de noces que Madame lui impose chez les clients du centre de la France ? Toujours est-il que le père se découvre la fibre gestionnaire et, avec son épouse, oriente l'entreprise vers la fabrication de produits finis : calissons d'Aix, nougat puis sucres cuits, c'est-à-dire des sucettes de 50 à 530 grammes pour les gourmands !

Ayant pris le relais avec son mari, Sylvie Parent est aujourd'hui à la tête d'une entreprise de quatorze personnes qui réalise un chiffre d'affaires de 9 millions de francs par an et un coquet bénéfice de 900 000 francs. Chaque mois, ses trente représentants commerciaux multicartes vendent 35 tonnes de nougats, 40 de calissons, et 20 de sucres cuits à 4 000 pâtissiers répartis sur tout le territoire – *« sauf en Bretagne »*, soupire Sylvie Parent.

RÉSERVOIR À IDÉES

Après des années d'efforts, Fruidoraix exporte 20 % de sa production en Espagne, Italie, Allemagne et même à Tokyo et aux Emirats arabes unis. Restent à convaincre les Américains mais surtout les Britanniques qui ne peuvent, pour le moment, s'approvisionner que *chez Harrods !*

« Pourtant l'Angleterre, comme l'Italie, reste dominée par les boutiques : notre fief », remarque Sylvie Parent *qui ne cache pas sa réticence* face aux grandes surfaces dont la gestion des stocks est, selon elle, incompatible avec la quali*té de conservation que nécessitent* les produits Fruidoraix. Ayant un faible pour la gestion et le commerce, elle laisse à son mari la haute main sur la *production. A lui* de mettre en place l'annualisation du temps de travail et du compte épargne-temps que lui ont conseillée ses collègues du Centre des jeunes dirigeants (CJD), son réservoir à idées préféré, auquel elle consacre jusqu'à présent plusieurs soirées par mois. Mais Sylvie Parent va devoir réduire son rythme de travail. Huit ans après son premier enfant – un garçon – elle attend un second bébé. La tradition se perpétuera-t-elle ?

Frédéric Lemaître

Les hebdomadaires gratuits prospèrent aux Etats-Unis

Avec 20 millions de lecteurs réguliers, dont le profil intéresse de plus en plus les annonceurs, la presse alternative est devenue un secteur très rentable qui attire les investisseurs

LOS ANGELES
correspondance

Les hebdomadaires gratuits de la « presse alternative » connaissent un succès sans précédent aux Etats-Unis, tant par leur diffusion – près de sept millions d'exemplaires par semaine, correspondant à vingt millions de lecteurs –, que par leurs recettes publicitaires, qui ont doublé en cinq ans. Des piles de ces hebdos sont à la disposition du public aux entrées des magasins, restaurants, cinémas, ou même à la périphérie de certains kiosques à journaux.

Ils font office de « Pariscope » (un genre pratiquement inexistant aux Etats-Unis) en donnant les programmes détaillés de tous les spectacles. Leurs petites annonces occupent des dizaines de pages. Leurs « unes » et leurs articles traitent de la scène culturelle et politique locale avec moins d'inhibition, davantage d'humour et parfois même de dynamisme investigateur que la presse traditionnelle.

Mais le véritable secret de leur succès est de plaire à la fameuse tranche démographique des 18-45 ans. Du coup, les annonceurs affluent. *« Voilà les deux choses que les grands quotidiens nous envient : nous n'avons pas de problème de chiffres de vente, et nous plaisons aux jeunes ! »*, explique David Schneiderman, président de Stern Publishing, un groupe qui publie sept hebdos alternatifs.

L'ancêtre de cette presse est le *Village Voice* new-yorkais, mais le phénomène, facilité par le progrès des techniques d'imprimerie, concerne aujourd'hui une centaine de titres à travers les Etats-Unis, et dégage un chiffre d'affaires de 400 millions de dollars avec un taux de croissance annuelle de 12 %. Los Angeles a son *L.A. Weekly*, l'autre référence en matière de presse alternative, qui paraît depuis vingt ans et appartient désormais au groupe Stern. Celui-ci est propriétaire du *Village Voice*, du *Seattle Weekly* et de l'*Orange County Weekly*, qui vient de racheter le *Free Times of Cleveland* et le *Minneapolis City Pages*, tout en lançant le *Long Island Voice*.

UNE INSTITUTION

Le *L.A. Weekly*, qui tire à 220 000 exemplaires, a jusqu'ici vaillamment résisté à la compétition du tout nouveau *New Times* (déjà 105 000 exemplaires), lancé par un autre groupe de presse alternatif basé à Phoenix (Arizona), et qui gère sa propre régie publicitaire pour l'ensemble de ses huit titres de Miami, Denver, Dallas, Houston, San Francisco, etc. Ces journaux ont aussi leur site Web. *« Nous sommes en bien meilleure posture que Microsoft Sidewalk* [service Internet qui offre des infos régionales] *pour nous positionner sur les marchés locaux »*, soutient Hal Smith, PDG de New Times Inc., qui voit dans les médias alternatifs une véritable « franchise».

Cette presse est née des journaux contestataires des années 60, mais, entre-temps, le sens du mot « alternatif » a été dilué, s'écartant de l'usage restreint au champ politique pour s'étendre aux styles de vie. *« Nos lecteurs veulent entendre parler de la corruption de la municipalité ou des propriétaires immobiliers les plus scandaleux*, explique M. Schneiderman, *mais aussi des artistes qui vivent avec 17 000 dollars par an, ce que ce genre de presse ne couvrait pas il y a vingt ans. »*

Les titres, concentrés au sein d'un même groupe, avec régie et gestion communes, conservent cependant un ton et un style propres à chaque ville. C'est une forme de réponse à la culture de masse qui coïncide heureusement avec les besoins du *« niche marketing »*, cette technique de vente qui cible une catégorie particulière de consommateurs. Les annonceurs locaux, au style parfois coloré, affluent en nombre, notamment les propriétaires de clubs et les organisateurs de concerts, car ces *weeklies* sont la « bible » incontestée des amateurs de musique.

Mais ces dernières années ont vu l'arrivée des annonceurs de grandes marques qui y placent leurs produits de divertissement (tabac, boissons, films, disques, vêtements, etc.), attirés par le profil démographique des lecteurs de cette presse alternative : jeune, urbain, plutôt célibataire, gros *consommateur qui sort* beaucoup, avec études supérieures et revenus satisfaisants. *« Nos journaux sont perçus comme ceux qui font venir les gens dans les cinémas »*, explique Michael Sigman, directeur de publication du *L.A. Weekly*, qui revient de la convention annuelle des exploitants en salles américains, ShoWest.

A ceux qui soutiennent que le succès de la presse alternative tient au fait qu'elle ne l'est plus, ses défenseurs répondent que la qualité de la version contemporaine, qui pratique un journalisme sérieux sans avoir peur d'exprimer une opinion, est bien meilleure qu'autrefois. Ils sont en tout cas devenus une institution.

Claudine Mulard

Donner pour mieux vendre !

Après avoir acheté le *L. A. Weekly* en 1995 et constaté le succès et la viabilité financière de cet hebdomadaire gratuit, le groupe Stern ose le pari de distribuer gratuitement le *Village Voice*, un hebdo payant qu'il possédait et qui stagnait depuis des années.

Le résultat ne se fait pas attendre : le tirage passe de 130 000 à 250 000 exemplaires, et l'augmentation des recettes publicitaires qui s'en ensuit compense largement la perte des ventes, permettant d'améliorer le titre en investissant davantage en dépenses éditoriales. *« Nous regrettons simplement de ne pas l'avoir fait plus tôt »*, constate le président du groupe, propriétaire de sept hebdos alternatifs aux Etats-Unis.

Lyonnaise Communications vend ses chaînes thématiques

« GROS actionnaire minoritaire, gros con ; petit actionnaire minoritaire, petit con » : la maxime fétiche du financier belge Albert Frère a été reprise à son compte par Lyonnaise Communications, premier câblo-opérateur. La filiale de Suez-Lyonnaise des eaux met en vente toutes ses participations minoritaires dans les chaînes thématiques.

Lyonnaise Communications cède ses parts dans Canal J (32,7 %), Ciné-Cinémas et Ciné-*Cinéfil (18 %), Canal Jimmy (13 %)*, Planète (13 %) et MCM (11,8 %). Seules Paris Première, contrôlée à 50,5 %, Multivision, détenue à 26 % aux côtés de France Télécom, et TV Bercy (50 %) devraient être conservées.

Une banque française a été chargée de procéder à l'évaluation des chaînes thématiques et de trouver un ou plusieurs acquéreurs. Déjà un groupe aurait étudié le dossier pour une reprise en bloc des participations de Lyonnaise Communications, mais une vente par appartements n'est pas à exclure.

Du côté des chaînes thématiques, *on estime que cette cession* pourrait rapporter plus de 500 millions de francs. Mais certaines estimations semblent un peu fantaisistes. Le groupe NRJ, un moment tenté par le rachat de la chaîne musicale MCM, aurait renoncé, épouvanté par sa valorisation : entre 600 et 800 millions de francs. Plus raisonnable semble l'estimation de Canal J, première chaîne pour la jeunesse, fixée entre 350 et 550 millions de francs.

DÉMARCHE OBSOLÈTE

« Il faut faire des choix », confie-t-on à la direction de Lyonnaise Communications. Actionnaire à 25 % de TPS, engagé dans une forte concurrence avec CanalSatellite, Suez-Lyonnaise des eaux *doit aussi soutenir de « nouveaux et lourds investissements sur le câble, notamment avec le lancement d'Internet et du téléphone »*.

Le groupe de Gérard Mestrallet a dû aussi reprendre 15 % des 20 % détenus par la CLT dans TPS (*Le Monde* daté 22-23 février). Avec la vente de ses participations minoritaires, Lyonnaise Communications cède des actifs non stratégiques.

Au lancement du câble, tous les opérateurs avaient pris des participations croisées au capital des chaînes thématiques historiques pour assurer leur diffusion sur tous les réseaux. Une démarche obsolète à l'heure de la concurrence entre TPS et CanalSatellite. En effet, Lyonnaise Com a perdu toute influence sur le management des chaînes où il est minoritaire, comme l'ont prouvé les refus successifs de Canal J et de MCM, déjà reprises sur CanalSatellite, d'être aussi retransmises par TPS.

Guy Dutheil

DÉPÊCHES

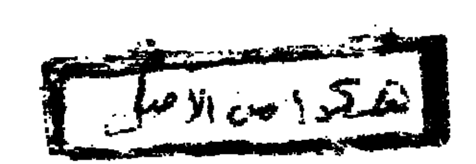
■ **AUDIOVISUEL : Audiofina, holding de contrôle de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion** (CLT), a annoncé, mardi 24 mars, une plus-value exceptionnelle d'environ 240 millions de francs pour 1998, avec la vente de 2,7 millions d'actions Havas. Cette cession fait suite à l'annonce de la fusion-absorption d'Havas par la Générale des eaux (*Le Monde* du 11 mars).

■ **Rupert Murdoch et un consortium d'investisseurs vont acquérir 49 % de l'une des deux chaînes hertziennes de Hongkong**, Asia TV, selon le *South China Morning Star*. La loi audiovisuelle à Hongkong interdit qu'une chaîne privée soit détenue à plus de 49 % par des investisseurs non locaux. – (*Bloomberg*.)

■ **PRODUCTION : le comité d'entreprise de la Société française de production** (*SFP*), qui devait se réunir jeudi 19 mars pour donner son avis sur le plan de restructuration de l'entreprise, a été repoussé, Antonio Gomez, secrétaire CGT du CE, ayant refusé de signer l'ordre du jour, faute de garanties suffisantes sur le plan de licenciements (550 départs sont prévus). Le président de la SFP, Roland Fiszel, l'a assigné en référé, mais il a été débouté par le tribunal de grande instance de Créteil, qui a donné quinze jours de délai aux deux parties pour trouver un accord.

■ ***PRESSE : le groupe EMAP* lance, mercredi 25 mars, *Broadcast*,** un hebdomadaire professionnel *sur la télévision*, la radio et le multimédia destiné aux 60 000 professionnels du secteur. Tiré à 40 000 exemplaires pour le premier numéro, le titre vise une diffusion de 12 000 exemplaires. Selon Gorune Aprikian, directeur de la branche professionnelle d'EMAP, « Broadcast *veut avoir le même impact sur la radio, la télévision et le multimédia que* Le Film français *sur le cinéma* ». Vendu 25 francs en kiosques, ce concurrent d'*Ecran total* fait une offre d'abonnement pendant un mois à 120 francs par an, au lieu de 1 200 francs.

■ **Cyrille Duval a été nommé au directoire du *Figaro*,** annonce le quotidien du 26 mars. Cyrille Duval est PDG de la régie publicitaire du groupe Hersant, Publibrint, depuis 1979.



AFFAIRES

INDUSTRIE

● **MITSUBISHI : le président du groupe d'électronique japonais**, numéro deux du patronat nippon, a démissionné, point d'orgue de la crise de ce secteur au Japon *(lire page 16)*.

● **SUMITOMO : M. Hamanaka, l'ex-trader du cuivre**, dont les transactions frauduleuses avaient fait perdre 2,6 milliards de dollars à Sumitomo sur le marché londonien en 1996, a été condamné, jeudi 26 mars, à une peine de huit ans de prison par un tribunal de Tokyo.

● **RHÔNE-POULENC : le laboratoire pharmaceutique français** va offrir aux porteurs de titres participatifs émis entre 1983 et 1988 la possibilité d'échanger ces titres contre des actions ordinaires à émettre, à *raison de 11 actions* pour chaque titre participatif.

● **RICHEMONT : la compagnie financière**, propriétaire notamment du groupe de tabac Rothmans, a annoncé la prise de contrôle totale de la société *Vendôme (Cartier, Dunhill,* MontBlanc, Lancel, Piaget...), à la suite d'un jugement rendu par un tribunal britannique l'autorisant à acquérir les 30 % du capital qui lui manquaient pour 10 milliards de francs.

● ***BTR : le conglomérat* britannique** a annoncé, jeudi 25 mars, la vente de son activité de matériaux à NCI Buildings pour 3,5 milliards de francs, dans le cadre de son recentrage sur les activités de mécanique.

SERVICES

● **SNCF : la commission d'enquête interne à la SNCF**, confiée à Pierre Lelong, a relevé des *« insuffisances significatives dans le suivi de l'exécution des marchés de la ligne »* du TGV Nord. *Quatre cheminots ont été* licenciés, a annoncé mercredi 25 mars la SNCF. Les conclusions de la commission *« seront transmises, à sa demande »* au juge Eric Halphen qui est chargé d'une information judiciaire sur ce dossier pour lequel l'entreprise ferroviaire s'est constituée partie civile.

● **DHL : la Poste allemande va prendre 22,5 % du coursier international DHL**, déjà contrôlé à 25 % par Lufthansa *(lire page 18)*.

FINANCE

● **CRÉDIT AGRICOLE : le bénéfice de la banque** a atteint 9,9 milliards de francs en 1997, confirmant la bonne santé recouvrée des banques françaises *(lire page 18)*.

RESULTATS

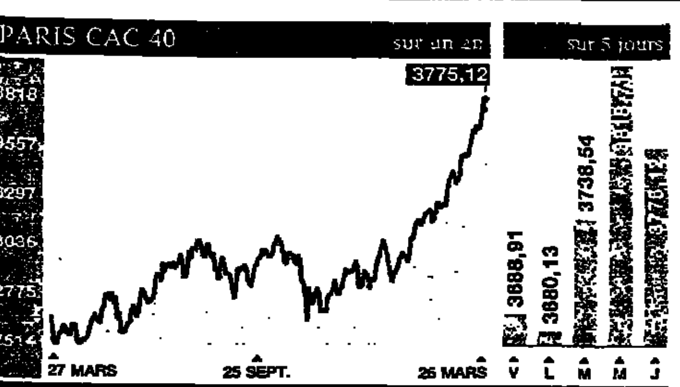
■ **STRAFOR-FACOM : la société (outillage et meubles de bureau)** a enregistré pour l'exercice 1997 un résultat net de 221 millions, en hausse de 7,3 % pour un chiffre d'affaires de 7,6 milliards de francs.

■ **VEBA : le groupe industriel allemand** a réalisé en 1997 un bénéfice après impôts de 9,4 milliards de francs, en hausse de 11 %, pour un chiffre d'affaires de 282 milliards de francs (+ 11 %).

■ **COFLEXIP STENA OFFSHORE : le groupe para-pétrolier** a enregistré en 1997 un bénéfice net consolidé de 553 millions de francs, soit plus *de sept fois le résultat de 1996* (76 millions). Le chiffre d'affaires est en hausse de 49,2 %, à 7,3 milliards de francs.

■ ***GTM* : le groupe de BTP, filiale de Suez-Lyonnaise des eaux**, a annoncé un résultat net *de 254 millions de* francs en 1997, contre une perte de 45 millions en 1996. Le chiffre d'affaires de GTM a atteint 45,1 milliards de francs, en hausse de 3,6 %.
■ **FORTIS : le groupe d'assurances belgo-néerlandais** a réalisé un bénéfice net de 1,37 milliard de francs pour 1997, en hausse de 24,7 %.

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr*



Indices boursiers

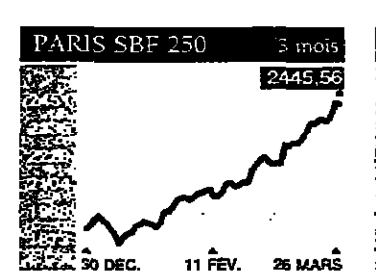
Europe 12h31 ▶	Cours 26/03	Var. % 25/03	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	[illegible]	-1,14	[illegible]
SBF 120	[illegible]	-1,06	[illegible]
SBF 250	[illegible]	-0,22	[illegible]
SECOND MAR.	[illegible]	-0,19	[illegible]
MIDCAC	[illegible]	0,14	[illegible]
LONDRES FT100	[illegible]	-1,10	[illegible]
AMSTERDAM AEX	[illegible]	-0,80	[illegible]
BRUXELLES BEL	[illegible]	-1,65	[illegible]
FRANCFORT DAX	[illegible]	-1,19	[illegible]
MADRID IBEX35	[illegible]	-1,55	[illegible]
MILAN MIB30	[illegible]	-0,08	[illegible]
SUISSE SMI	[illegible]	-1,42	[illegible]
STOXX 50	[illegible]	-1,15	[illegible]
EURO STOXX 50	[illegible]	-1,22	[illegible]
STOXX 50	[illegible]	-1,43	[illegible]
EURO STOXX	[illegible]	-1,22	[illegible]

Monde ▶	Cours 25/03	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	-0,36	12,20
SP 500	[illegible]	-0,34	13,55
NASDAQ	[illegible]	0,67	16,18
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	1,25	1,63
JOHANNESBURG	[illegible]	0,45	16,66
MEXICO BOLSA	[illegible]	-0,60	-5,28
SANTIAGO IPSA	[illegible]	-0,86	-8,75
SAO PAULO BOU.	[illegible]	-1,25	15,28
TORONTO TSE I.	[illegible]	0,37	13,13
ASIE 10h15	26/03	25/03	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	-1,46	22,56
HONGKONG H.	[illegible]	-0,45	9,85
SEOUL	[illegible]	-2,13	35,47
SINGAPOUR ST	[illegible]	-0,52	7,96
SYDNEY ALL O.	[illegible]	-0,02	6,29
TOKYO NIKKEI	[illegible]	1,85	11,28

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 25/03	Var. % 24/03	Var. % 31/12
PEUGEOT	[illegible]	+9,96	+40,97
GAZ ET EAUX	[illegible]	+8,32	+19,39
DEV.R.N-P.CAL	[illegible]	+7,34	+51,22
BOUYGUES	[illegible]	+6,98	+45,89
LABINAL	[illegible]	+6,78	+31,07
RHONE POULENC	[illegible]	+6,12	+9,23
ACCOR	[illegible]	+6,06	+37,44
FONC. LYONNAI	[illegible]	+5,95	+30,83
SCHNEIDER SA	[illegible]	+5,69	+41,49
BERTRAND FAUR.	[illegible]	+5,66	-6,33

Baisses ▶	Cours 25/03	Var. % 24/03	Var. % 31/12
EUROTUNNEL	[illegible]	-19,13	-9,29
SYNTHELABO	[illegible]	-3,75	+9,64
TECHNIP	[illegible]	-3,12	+17,32
BOUYGUES OFFS	[illegible]	-2,23	+4,32
VALLOUREC	[illegible]	-1,98	+30,91
SEITA	[illegible]	-1,87	+20,83
LEGRAND ADP	[illegible]	-1,44	+34,91
SPIR COMMUNIC.	[illegible]	-1,39	+24,69
SOGEPARC (FIN	[illegible]	-1,31	+4,50
CGIP	[illegible]	-1,31	+28,61



NEW YORK Dow Jones 3 mois
8872,80
30 DÉC. 11 FÉV. 25 MARS

LONDRES FT100 3 mois
5902
30 DÉC. 11 FÉV. 26 MARS

FRANCFORT DAX 30 3 mois
5036,18
30 DÉC. 11 FÉV. 26 MARS

TOKYO Nikkei 3 mois
16980,62
29 DÉC. 10 FÉV. 26 MARS

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

APRÈS UN DÉMARRAGE en trombe mercredi du terme d'avril, la Bourse de Paris s'accordait une *pause jeudi* 26 mars, dans un contexte de prises de bénéfice sur la plupart des places européennes. En repli de 0,29 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,47 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises s'inscrivaient en baisse de 1,09 % à *3 777,05 points. Mais certains* opérateurs n'excluaient pas que la tendance puis redevenir positive.
Le marché était encore actif avec un chiffre d'affaires sur le marché à règlement mensuel de 4,7 milliards de francs. Mercredi, la Bourse avait terminé la première séance du nouveau mois boursier en gagnant 2,14 % pour finir sur un record absolu à 3 818,91 points. La plupart des places européennes qui comme Paris caracolent sur des sommets subissaient également des ventes bénéficiaires jeudi.

TOKYO

LES VALEURS japonaises ont terminé la séance en très nette hausse, jeudi 26 mars, mais, selon *les opérateurs, l'annonce des me*sures du plan de relance gouvernemental – plus important que prévu – n'a pas eu d'effet particulier sur la tendance.
L'indice Nikkei des valeurs vedettes a fini sur un gain de 322,28 points (1,93 %), à *16 980,62 points, après une pous*sée à 17 111,59 points en cours de journée. Les intervenants attribuent surtout cette hausse à des achats effectués par des institutionnels.

LONDRES

L'INDICE Footsie a de nouveau franchi la barre des 6 000 points, mercredi 25 mars, sans toutefois parvenir à se maintenir au-dessus de ce niveau. Il a finalement perdu 0,27 %, à 5 967,80 points.

FRANCFORT

Le marché francfortois cédait du terrain, jeudi 26 mars, selon l'indice DAX Xetra. Vers 9 heures, ce dernier affichait un recul moyen de 0,31 %, à 5 098,05 points. La veille, la séance officielle s'était terminée sur un nouveau record, à 5 096,62 points. Selon les courtiers, la tendance a nettement profité d'un regain d'intérêt marqué pour les titres bancaires, initiale*ment délaissés en raison de la crise* asiatique.

NEW YORK

L'irrégularité était de mise à Wall Street, mercredi 25 mars, où les valeurs vedettes ont baissé de *0,36 %, à 8 872,80* points. En revanche, l'indice du Nasdaq a inscrit un nouveau record, à 1 824,68 points, après la révision à la hausse du bénéfice de l'une des grosses valeurs de l'indice, Microsoft.

Valeur du jour : Pirelli cède aux pressions de Martin Ebner

INCOTABLE à l'ouverture, l'action Pirelli SpA a finalement gagné 7,9 %, à 6 563 lires, mercredi 25 mars, à la Bourse de Milan. La veille, le groupe a annoncé la simplification de ses structures capitalistiques. Pirelli SpA, la société opérationnelle, était coiffée par une montagne de holdings. Tout en haut de l'échelle figurait Pirelli & Co. Et, au milieu de l'échafaudage, on trouvait une société de droit suisse, la Société internationale Pirelli (SIP). Or, depuis la fin de l'année 1997, le financier suisse Martin Ebner a acquis une participation (sans droits de vote) dans cette holding suisse. Fragilisant ainsi tout l'édifice.

Sous la pression de cet actionnaire encombrant, Pirelli & Co a décidé de racheter la totalité du capital de SIP, pour un montant de 1 200 milliards de lires (4,56 milliards de francs), et de convertir les intérêts détenus par Martin Ebner en une participation directe de 10 % dans Pirelli SPA. Dans la nouvelle structure, son influence sera limitée par la position de Pirelli & Co (réunissant la famille de Marco Tronchetti Povera et les grands noms de la finance italienne, dont Mediobanca et Generali), qui détient désormais 30 % de sa filiale en direct.

Outre la réorganisation de ses structures, le groupe a publié son résultat net pour l'exercice 1997. Celui-ci progresse de 17 %, à 512 milliards de lires (1,7 milliard de francs). Une agréable surprise pour les analystes, qui n'avaient guère apprécié la baisse de 10 % du bénéfice net au premier semestre. Mais une excellente seconde partie d'année (les bénéfices ont grimpé de 22,4 %) a plus que compensé ce recul. Ce sont désormais les activités de câbles qui représentent la majorité des ventes (52 %) et des bénéfices (51 %) du groupe italien. Dans ce métier où les volumes sont en forte croissance, Pirelli est le numéro deux mondial. En revanche, il ne se place qu'en sixième position, avec seulement 4,5 %, du marché mondial des pneumatiques. Ce secteur, très concurrentiel, est actuellement marqué par une forte pression sur les prix. Un analyste remarque qu'en 1997 l'activité pneumatique de Pirelli n'a dégagé qu'une marge opérationnelle de 5,7 %. Un niveau nettement inférieur à celle des leaders du marché, Michelin et Goodyear, dont les marges opérationnelles sont voisines de 9,5 %. Il s'interroge donc sur l'avenir de l'activité pneumatique du constructeur italien. Selon lui, ce dernier a le choix entre deux stratégies. Il peut se consacrer au segment des pneus haut de gamme afin de rester indépendant. En revanche, s'il décide de relever le défi de la concurrence mondiale, il devrait probablement être conduit à rejoindre le giron d'un des grands manufacturiers mondiaux.

Enguérand Renault

Cours de l'action Pirelli
en lires à la Bourse de Milan
6 563
6 500 – 6 000 – 5 500 – 5 000 – 4 500 – 4 000 – 3 500
10/10 21/11 1997 2/1 13/2 25/3 1998
Source : Bloomberg

Matières premières

En dollars ▶	Cours 25/03	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	-0,45
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	-0,21
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	0,80
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	...
ZINC 3 MOIS	[illegible]	-0,32
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	-0,27
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	-2,04
PLATINE A TERME	[illegible]	-16,80
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	0,08
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	...
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	0,38
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	0,24
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	-0,61
CAFE (LONDRES)	[illegible]	0,38
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	0,24

Pétrole

En dollars ▶	Cours 25/03	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	[illegible]	0,42
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	3,63

Or

En francs ▶	Cours 25/03	Var % 24/03
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	+0,34
OR FIN LINGOT	[illegible]	-0,51
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	-0,12
PIÈCE FRANCE 20 F.	[illegible]	-0,30
PIECE SUISSE 20 F.	[illegible]	—
PIECE UNION LAT. 20 F.	[illegible]	—
PIECE 20 DOLLARS US	[illegible]	-0,20
PIECE 10 DOLLARS US	[illegible]	-4,34
PIÈCE 50 PESOS MEX.	[illegible]	-1,13

MONNAIES

● **Dollar :** le dollar perdait quelques fractions face au franc, jeudi 26 mars. Dès le début des échanges entre banques, la devise américaine s'échangeait à 6,1252 francs, contre respectivement 6,1660 francs et 6,1374 francs selon le cours indicatif de la Banque de France de mercredi. En revanche, il restait ferme face au deutschemark, à 1,8278 deutschemark – contre 1,8261 deutschemark la veille.
A Tokyo, le dollar baissait contre le yen, la monnaie japonaise étant soutenue par les espoirs suscités par le plan de relance économique proposé par le Parti libéral-démocrate (PLD, au pouvoir). En clôture, le dollar s'échangeait à 128,88 yens, contre 129,07 yens en début de séance. *« Les investisseurs veulent connaître tous les détails du plan de relance, bien qu'ils sachent qu'il ne comprendra pas de réduction d'impôts »*, a indiqué un opérateur.

Cours de change

26/03 12h31 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN	Cours LIRE	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,14	6,66	10,27	4,10	2,97	4,72	0,34	3,35	....
DM	1,83	1,99	3,06	1,22	0,89	0,14	0,99	...	0,30
LIRE	1802,25	1957,70	3019,67	1206,53	874,82	1396,07	...	986	294,16
YEN	129,10	140,23	216,30	86,43	62,66	....	7,16	70,62	21,09
FLORIN	2,06	2,24	3,45	1,38	....	1,50	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,49	1,62	2,50	...	0,73	1,16	0,08	0,82	0,24
LIVRE	0,60	0,65	...	0,40	0,29	0,46	0,03	0,33	0,10
ECU	0,92	...	1,54	0,62	0,45	0,71	0,51	0,50	0,15
DOLLAR	....	1,09	1,68	0,67	0,49	0,77	0,06	0,55	0,16

Taux d'intérêt (%)

Taux 25/03 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,45	4,91	5,46
ALLEMAGNE	[illegible]	3,46	4,86	5,43
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,44	5,90	5,72
ITALIE	[illegible]	5,21	5,11	5,63
JAPON	[illegible]	0,48	1,60	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,18	5,61	5,91
SUISSE	[illegible]	1,40	2,85	—
PAYS-BAS	[illegible]	3,38	4,87	5,44

Matif

Cours 12h31 ▶	Volume 26/03	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 JUIN 98	[illegible]	104,09	104,09
Pibor 3 mois JUIN 98	[illegible]	96,30	96,30

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 25/03	Achat 25/03	Vente 25/03
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	4,01	4,61
DANEMARK (100)	[illegible]	82	92
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,64	4,24
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,83	6,43
FINLANDE (100)	[illegible]	104	115
GDE-BRETAGNE	[illegible]	9,81	10,66
GRÈCE (100)	[illegible]	1,70	2,20
IRLANDE	[illegible]	7,98	8,82
ITALIE (1000)	[illegible]	3,12	3,62
JAPON (100)	[illegible]	4,51	4,86
NORVÈGE (100)	[illegible]	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,90	3,60
SUÈDE (100)	[illegible]	71	81
SUISSE (100)	[illegible]	399	423

TAUX

● **France :** pour la deuxième séance d'affilée, le marché obligataire était orienté à la baisse, jeudi 26 mars. Dès l'ouverture, le contrat notionnel du Matif baissait de 10 centièmes, à 104. La veille, il avait déjà cédé 12 centièmes en fin de séance, affecté par une tension sur les taux américains.
● **Etats-Unis :** l'annonce d'un bond de 8,7 % des reventes de logements en février, alors que les analystes tablaient sur un niveau inchangé, a entraîné une tension du rendement des bons du Trésor à trente ans. Celui-ci, qui évolue à l'inverse des prix, est remonté à 5,931 %, contre 5,876 % la veille.
● **Allemagne :** les Bunds ont ouvert sur une note stable, mercredi 26 mars, bénéficiant, selon les opérateurs, d'un potentiel de hausse limité après les importantes prises de bénéfice de la veille. Vers 9 heures, l'emprunt 5,25 % janvier 2008 se négociait à 102,81, avec un rendement de 4,878 %, contre 102,76 la veille.

ÉCONOMIE

Un plan de relance de 760 milliards de francs pour le Japon

LE PARTI libéral-démocrate (PLD) au pouvoir a décidé, jeudi 26 mars, de proposer un plan de relance de l'économie japonaise qui totalise des dépenses et investissements de 16 000 milliards de yens (760 milliards de francs). Ce chiffre fait de ce plan de stimulation de l'économie de loin le plus important de l'histoire du Japon. Ce programme devrait inclure de nouvelles dépenses publiques dans les domaines de l'information, des télécommunications, de la recherche et du développement *(lire page 2)*.

■ **Les prix des terrains ont baissé pour la 7e année consécutive** au Japon. *Le prix moyen* d'un terrain à usage commercial a reculé de 6,1 % par rapport à 1997 et celui des terrains à usage résidentiel de 1,4 %.

■ **INDONÉSIE : le président de la Banque mondiale, James *Wolfensohn***, a exprimé, mercredi 25 mars, des inquiétudes quant à l'impact de la crise financière sur la population en Indonésie, craignant des troubles sociaux.
■ **Les banques japonaises créancières de l'Indonésie sont *tombées d'accord* *pour rééche*lonner** sur une période de six mois le remboursement du principal de la dette du secteur privé indonésien.

■ **EURO : l'Institut monétaire européen (IME), embryon de la *future Banque centrale européenne* (BCE)**, a insisté, dans un rapport publié mercredi 25 mars à Francfort (Allemagne), sur la nécessité pour les onze pays de la future zone euro d'assurer sur la durée la solidité de leurs finances publiques *(lire page 4)*.

■ **BELGIQUE : Bruxelles espère ramener *« dans un délai raisonnable »*** le montant de sa dette au niveau de 60 % du produit intérieur brut, comme le réclament théoriquement les critères de Maastricht, a déclaré le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene.

■ **ÉTATS-UNIS : les reventes de logements ont augmenté de 8,7 % en février** après être restées inchangées en janvier (chiffres révisés). *« Le marché est phénoménal »*, a commenté le président du groupement professionnel, Layne Morrill.
■ **Il est *« probable »* que les autorités financières des plus importantes** villes et Etats américains décident d'un boycottage des banques suisses pour leur manque de coopération dans l'affaire des fonds juifs, a-t-on appris mercredi de source proche des négociations à New York.

■ **FRANCE : la consommation des ménages en produits manufacturés (CVS)** a baissé de 3,2 % en *février*, à *60,12 milliards* de francs, après une forte hausse de 3,2 % en janvier, mais elle enregistre malgré tout sur un an une progression de 4,4 %, selon les chiffres publiés jeudi par l'Insee.

■ **ALLEMAGNE : la valeur des exportations vers la Russie a augmenté de 43 %** en 1997 pour s'élever à 16,4 milliards de marks, indique le quotidien hambourgeois « *ICE-Press* » paru jeudi 26 mars.

■ **PÉTROLE : le prix du baril de pétrole Brent (qualité de référence de la mer du Nord)** est resté bloqué sous la barre des 15 dollars sur le marché en dépit de l'annonce par l'OPEP de la tenue d'un sommet extraordinaire lundi 30 mars à Vienne (Autriche).

NOMINATIONS

■ **RENAULT : Michel de Virville, secrétaire général, est** nommé directeur des ressources humaines à partir du 1er avril.
■ **GROUPAMA : Philippe Espinasse deviendra en septembre** directeur général responsable de l'assurance en France.
■ **AGF : François Thomazeau** devient directeur général adjoint chargé des ressources humaines.



RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 26 MARS

Liquidation : 23 avril
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 31

CAC 40 ↘ PARIS
−1,03 %
CAC 40 : *3779,47*

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	1035	1035	—	1032
Cr.Lyonnais(T.P.)	928	930	+ 0,21	925
Renault (T.P.)	2140	2165	+ 1,16	2030
Rhone Poulenc(T.P)	2525	—	—	2540
Saint Gobain(T.P.)	1256	1275	+ 1,51	1261
Thomson S.A (T.P)	1010	—	—	982
Accor	1538	1491	− 3,05	1400
AGF	335,10	338	+ 0,86	325
Air Liquide	1072	1074	+ 0,18	1050
Alcatel Alsthom	1128	1115	− 1,15	1070
Altran Techno. #	788	798	+ 1,26	—
Atos CA	1070	1066	− 0,37	1060
Axa	644	619	− 3,88	615
Bail Investis	897	895	− 0,22	895
Bazar Hot. Ville	705	—	—	695
Bertrand Faure	455	448	− 1,53	435
BIC	476,50	470	− 1,36	465
BIS	583	556	− 4,63	575
B.N.P.	467	468	+ 0,21	430
Bollore Techno.	963	959	− 0,41	915
Bongrain	3035	3035	—	3080
Bouygues	995	980	− 1,50	930
Bouygues Offs.	263	259,90	− 1,17	220
Bull#	66,35	66	− 0,52	64
Canal +	1180	1195	+ 1,27	1140
Cap Gemini	● 768	763	− 0,65	760
Carbone Lorraine	2320	2252	− 2,93	2210
Carrefour	3670	3687	+ 0,46	3620
Casino Guichard	417,60	419,90	+ 0,55	415
Casino Guich.ADP	299	298	− 0,33	295
Castorama Dub.(Li)	1000	989	− 1,10	970
C.C.F.	520	506	− 2,69	495
Cegid (Ly)	890	885	− 0,56	840
Cerus Europ.Reun	38,55	38,55	—	38
CGIP	2778	2730	− 1,72	2700
Chargeurs	404	403,50	− 0,12	400
Christian Dalloz	770	765	− 0,64	750
Christian Dior	824	821	− 0,36	798
Ciments Francais	323	318,10	− 1,51	315
Cipe France (Ly) #	216,20	215	− 0,55	210
Clarins	553	563	+ 1,80	550
Club Mediterranee	533	529	− 0,75	500
Coflexip	744	740	− 0,53	755
Colas	1075	1100	+ 2,32	1040
Comptoir Entrep.	15,40	15,40	—	15
Comptoirs Mod.	3220	3180	− 1,24	3050
CPR	476,10	476,60	+ 0,10	470
Cred.Fon.France	118,10	120	+ 1,60	115
Credit Lyonnais CI	528	530	+ 0,37	500
CS Signaux(CSEE)	305	303,50	− 0,49	290
Damart	4040	3760	− 6,93	4040
Danone	1459	1435	− 1,64	1380
Dassault-Aviation	1780	1770	− 0,56	1790
Dassault Electro	642	640	− 0,31	655
Dassault Systemes	259,10	249,10	− 3,85	235
De Dietrich	365	369,30	+ 1,17	360
Deveaux(Ly)#	917	906	− 1,19	920
Dev.R.N-P.Cal Li #	68,70	70	+ 1,89	64
Dexia France	797	798	+ 0,12	800
DMC (Dollfus Mi)	135	132	− 2,22	130
Dynaction	195	197,50	+ 1,28	189
Eaux (Gle des)	1023	1025	+ 0,19	990
Ecia	1585	1570	− 0,94	1580
Eiffage	413	430	+ 4,11	400
Elf Aquitaine	787	780	− 0,88	790
Eramet	253	252	− 0,39	260
Eridania Beghin	1189	1183	− 0,50	1170
Essilor Intl	2101	2098	− 0,14	2050
Essilor Intl.ADP	1955	1955	—	1930
Esso	546	606	+ 10,98	585
Eurafrance	2990	2950	− 1,33	2850
Euro Disney	10,30	10,20	− 0,97	10
Europe 1	1585	1590	+ 0,31	1470
Eurotunnel	4,69	5,10	+ 8,74	5,50
Fimalac SA	675	666	− 1,33	675
Finextel	124	123,50	− 0,40	116
Fives-Lille	405	416,80	+ 2,91	410
France Telecom	320	317,60	− 0,75	305
Fromageries Bel	4900	4870	− 0,61	4900
Galeries Lafayette	3900	4135	+ 6,02	4000
GAN ex.dt sous.	178	177	− 0,56	170
Gascogne (B)	550	553	+ 0,54	550
Gaumont #	430	432	+ 0,46	400
Gaz et Eaux	3098	3110	+ 0,38	2850
Geophysique	811	808	− 0,36	820
G.F.C.	575	579	+ 0,69	580
GrandVision	242,90	235,50	− 3,04	238
Groupe Andre S.A.	730	760	+ 4,10	780
Groupe GTM	469,30	475,10	+ 1,23	445
Gr.Zannier (Ly) #	170	176,30	+ 3,70	165
Guilbert	960	995	+ 3,64	940
Guyenne Gascogne	2020	2019	− 0,04	2050
Hachette Fili.Med.	1656	1640	− 0,96	1660
Havas	518	520	+ 0,38	510
Havas Advertising	943	937	− 0,63	950
Imetal	848	—	—	825
Immeubl.France	460	460	—	450
Infogrames Enter.	244,10	244,10	—	245
Ingenico	147,50	146	− 1,01	140
Interbail	164	165	+ 0,60	163
Intertechnique	1495	1471	− 1,60	1490
ISIS	683	689	+ 0,87	675
Jean Lefebvre	420	415	− 1,19	410
Klepierre	980	980	—	965
Labinal	2029	2030	+ 0,04	1900
Lafarge	● 549	538	− 2	540
Lagardere	246	245	− 0,40	245
Lapeyre	434,20	429,50	− 1,08	430
Lebon	295	293	− 0,67	280
Legrand	1640	1620	− 1,21	1590
Legrand ADP	1024	1020	− 0,39	995
Legris indust.	266,30	266,60	+ 0,11	250
Locindus	847	831	− 1,88	828
L'Oreal	2860	2808	− 1,81	2720
LVMH Moet Hen.	1302	1285	− 1,30	1320
Marine Wendel	1084	1105	+ 1,93	1010
Metaleurop	67	67	—	66
Metrologie Inter.	14,65	14,45	− 1,36	14,50
Michelin	377	375,70	− 0,34	350
Moulinex #	164,40	162	− 1,45	156
Natexis	420	—	—	425
Nord-Est	133,90	129,40	− 3,36	128
Nordon (Ny)	479	480	+ 0,20	470
NRJ #	1120	1120	—	1130
Olipar	69,50	66,55	− 4,24	67
Paribas	629	618	− 1,74	590
Pathe	1311	1317	+ 0,45	1280
Pechiney	282	276,70	− 1,87	270
Pernod-Ricard	438	427,50	− 2,39	430
Peugeot	1070	1042	− 2,61	975
Pinault-Print.Red	4311	4300	− 0,25	4200
Plastic Omn.(Ly)	834	855	+ 2,51	805
Primagaz	540	536	− 0,74	540
Promodes	2765	2760	− 0,18	2750
Publicis #	675	685	+ 1,48	700
Remy Cointreau	122,50	121,20	− 1,06	120
Renault	256	256	—	245
Rexel	2359	2285	− 3,13	2216
Rhone Poulenc A	294,50	297,40	+ 0,98	280
Rochette (La)	27,90	27,35	− 1,97	28
Rue Imperiale(Ly)	6800	6610	− 2,79	6650
Sade (Ny)	246,50	240	− 2,63	240
Sagem SA	3990	3990	—	3750
Saint-Gobain	991	973	− 1,81	965
Salvepar (Ny)	531	533	+ 0,37	520
Sanofi	715	707	− 1,11	700
Sat	2320	2350	+ 1,29	2240
Saupiquet (Ns)	550	550	—	540
Schneider SA	462,40	461	− 0,30	425
SCOR	352	348	− 1,13	350
S.E.B.	960	950	− 1,04	975
Sefimeg CA	432	429,10	− 0,67	480
SEITA	261	248	− 4,98	245
Selectibanque	74	75	+ 1,35	75
SFIM	1145	1135	− 0,87	1150
SGE	224,40	221	− 1,51	215
Sidel	451,70	452	+ 0,06	450
Silic CA	948	948	—	950
Simco	478	479	+ 0,20	480
S.I.T.A.	1362	1350	− 0,88	1380
Skis Rossignol	123	123	—	122
Soc.Fonc.Lyonnai.#	925	930	+ 0,54	[illegible]
Societe Generale	1197	1177	− 1,67	1080
Sodexho Alliance	4290	4266	− 0,55	3948
Sogeparc (Fin)	412	414	+ 0,48	415
Sommer-Allibert	272	262	− 3,67	255
Sophia	249	250	+ 0,40	245
Spir Communic. #	472,10	472	− 0,02	[illegible]
Strafor Facom	485	492,60	+ 1,56	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	928	906	− 2,37	[illegible]
Synthelabo	820	820	—	[illegible]
Technip	745	752	+ 0,93	[illegible]
Thomson-CSF	251,50	246	− 2,18	[illegible]
Total	750	745	− 0,66	[illegible]
UIF	438	437	− 0,22	[illegible]
UIS	219,90	219,20	− 0,31	[illegible]
Unibail	766	778	+ 1,56	[illegible]
Union Assur.Fdal	991	992	+ 0,10	[illegible]
Usinor	103,90	102,70	− 1,15	[illegible]
Valeo	555	546	− 1,62	[illegible]
Vallourec	470	475	+ 1,06	[illegible]
Via Banque	208	207,20	− 0,38	[illegible]
Worms & Cie	395,50	389	− 1,64	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1564	1540	− 1,53	[illegible]
Elf Gabon	1111	1128	+ 1,53	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	147	146,10	− 0,61	[illegible]
Adecco S.A.	2295	2299	+ 0,17	[illegible]
Adidas AG #	1043	1061	+ 1,72	[illegible]
American Express	589	581	− 1,35	[illegible]
Anglo American #	252,10	267,50	+ 6,10	[illegible]
Amgold #	231	244	+ 5,62	[illegible]
Arjo Wiggins App.	19,65	19,80	+ 0,76	[illegible]
A.T.T. #	416	418	+ 0,48	[illegible]
Banco Santander #	305	305	—	[illegible]
Barrick Gold #	122,50	122,10	− 0,32	[illegible]
B.A.S.F. #	253,70	250	− 1,45	[illegible]
Bayer #	282,10	275	− 2,51	[illegible]
Crown Cork ord.#	319,20	323	+ 1,19	[illegible]
Crown Cork PF CV#	297,10	299	+ 0,63	[illegible]
Daimler Benz #	587	568	− 3,23	[illegible]
De Beers #	130,20	131,20	+ 0,76	[illegible]
Deutsche Bank #	469,40	464,50	− 1,04	[illegible]
Diageo PLC reg.#	74,15	74	− 0,20	[illegible]
Dresdner Bank	305	297	− 2,62	[illegible]
Driefontein #	36,90	36,10	− 2,16	[illegible]
Du Pont Nemours #	426,30	421,10	− 1,21	[illegible]
Eastman Kodak #	398,90	390,10	− 2,20	[illegible]
East Rand #	1,32	1,28	− 3,03	[illegible]
Echo Bay Mines #	12,25	12,25	—	[illegible]
Electrolux #	518	506	− 2,31	[illegible]
Ericsson #	297,40	294	− 1,14	[illegible]
Ford Motor #	390	391	+ 0,25	[illegible]
Freegold #	26,95	26,20	− 2,78	[illegible]
Gencor act.regr.	■ 10,55	10,65	+ 0,94	[illegible]
General Elect. #	514	503	− 2,14	[illegible]
General Motors #	433,90	425	− 2,05	[illegible]
Gle Belgique #	856	819	− 4,32	[illegible]
Harmony Gold #	19,35	19,35	—	[illegible]
Hitachi #	44	45,45	+ 3,29	[illegible]
Hoechst #	241	238,10	− 1,20	235
I.B.M #	643	650	+ 1,08	620
I.C.I #	114,60	111,70	− 2,53	111
Ito Yokado #	325,60	332,10	+ 2	325
Kingfisher plc #	121,90	121	− 0,73	116
Matsushita #	93,40	98,85	+ 5,83	90
Mc Donald's #	325	324,70	− 0,09	315
Merck and Co #	800	796	− 0,50	805
Mitsubishi Corp.#	48,90	50,35	+ 2,96	47
Mobil Corporat.#	487,90	477,80	− 2,07	485
Morgan J.P. #	■ 850	829	− 2,47	830
Nestle SA Nom. #	11600	11320	− 2,41	11220
Nipp. MeatPacker #	73,40	80	+ 8,99	74
Nokia A	679	670	− 1,32	650
Norsk Hydro #	310	307,10	− 0,93	315
Petrofina #	2278	2258	− 0,87	2210
Philip Morris #	269,50	270,20	+ 0,25	260
Philips N.V #	479	469	− 2,08	448
Placer Dome Inc #	77,95	77	− 1,21	78
Procter Gamble #	530	520	− 1,88	525
Quilvest	355	360	+ 1,40	350
Randfontein #	11,25	11,20	− 0,44	11
Rio Tinto PLC #	82,80	83,10	+ 0,36	83
Royal Dutch #	352,50	349,90	− 0,73	360
Sega Enterprises	116,30	116	− 0,25	112
Schlumberger #	480	479,10	− 0,18	475
SGS Thomson Micro.	447,90	447,90	—	420
Shell Transport #	46	46	—	46
Siemens #	420,10	415	− 1,21	400
Sony Corp. #	528	537	+ 1,70	520
Sumitomo Bank #	61,90	65,35	+ 5,57	63
T.D.K #	452	460	+ 1,76	455
Telefonica #	279,80	275,70	− 1,46	260
Toshiba #	25,50	27,05	+ 6,07	25
Unilever act.Div.#	418,80	416,20	− 0,62	420
United Technol. #	572	568	− 0,69	565
Vaal Reefs #	234,90	229	− 2,51	235
Volkswagen A.G #	● 4680	4541	− 2,97	4850
Volvo (act.B) #	205,80	204	− 0,87	196
Western Deep #	108,50	110	+ 1,38	111
Yamanouchi #	136,70	142	+ 3,87	133
Zambia Copper	13,05	13,40	+ 2,68	14

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 12 h 31**

JEUDI 26 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	3,625 ↓
CEPME 9% 89-99 CA#	106,35	5,523 o
CEPME 9% 92-06 TSR	—	6,929
CFD 9,7% 90-03 CB	121,81	3,435 ↓
CFD 8,6% 92-05 CB	—	1,155 ↓
CFF 10% 88-98 CA#	103,26	8,384
CFF 10,25%90-01CB#	115,05	0,449
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,23	7,486 ↑
CNA 9% 4/92-07	—	8,362 d
CRH 8,6% 92/94-03	—	6,479
CRH 8,5% 10/87-88#	103,97	0,805 ↓
EDF 8,6% 88-89 CA#	107,72	1,037
EDF 8,6% 92-04 #	—	8,388
Finansder 9%91-06#	127,27	3,082 d
Finansd.8,6%92-02#	113,62	1,484
Floral9,75% 90-99#	—	6,678
OAT 9/85-98 TRA	—	2,988
OAT 9,50%88-98 CA#	101,36	7,262 d
OAT TMB 87/99 CA#	99,98	0,624
OAT 8,125% 89-99 #	104,63	6,901
OAT 8,50%90/00 CA#	—	0,070
OAT 85/00 TRA CA#	102	3,014
OAT 10%5/85-00 CA#	111,86	8,438
OAT 89-01 TME CA#	100,55	0,771
OAT 10% 90-01 ecu	—	0,904
OAT 7,5%7/86-01CA#	109,51	5,116 ↑
OAT 8,5% 91-02 ecu	—	0,373 o
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,82	2,934
OAT 8,50% 89-19 #	140,31	3,656 ↑
OAT 8,50%92-23 CA#	143,10	7,918
SNCF 8,8% 87-94CA	105,80	1,378
Suez Lyon.Eaux 90	1001	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	52	52
Baccarat (Ny) ◆	800	800
Bains C.Monaco	657	668
Bque Transatlantl. ◆	265	265
B.N.P.Intercont.	1175	1190
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 7,60	—	
Centenaire Blanzy	551	548
Champex (Ny) ◆	19,20	19,20
CIC Un.Euro.CIP	595	597
C.I.T.R.A.M. (B)	2710	2825
Generali Fce Assur ◆	1570	1570
Continental Ass.Ly	605	605
Darblay ◆	500	500
Didot Bottin	864	865
Eaux Bassin Vichy	2950	2939
Ent.Mag. Paris ◆	1390	1390
Fichet Bauche ◆	42,50	42,50
Fidel	38	39
Finalens ◆	285	285
F.I.P.P. ◆	230	230
Fonciere (Cie)	825	800
Foncina #	570	571
Francarep	308,20	311
France S.A. ◆	1382	1386
From. Paul-Renard ◆	1050	1050
Gevelot ◆	1300	1300
G.T.I (Transport)	384	384
Immobail	210,30	210,30
Immobanque	727	732
Lucia ◆	56,10	56,10
Monoprix ◆	390,20	390,20
Metal Deploye ◆	400,50	400,50
Mors	8,70	9,20
Navigation (Nle)	130	[illegible]
Optorg	433,90	433
Paluel-Marmont ◆	451	451
Exa.Clairefont(Ny) ◆	960	960
Parfinance ◆	358	358
Paris Orleans	317	[illegible]
Promodes (CI) ◆	2089	2089
PSB Industries Ly	620	620
Rougier #	340	340
Saga	141,10	142
S.I.P.H.	270	[illegible]
Sofragi ◆	5140	5140
Taittinger	3800	3800
Tour Eiffel ◆	282	282
Vicat	555	[illegible]
Caves Roquefort	1965	2000
Elyo	324	[illegible]
Finaxa	515	500
Gaillard (M) ◆	1550	1550
Givaudan-Lavirotte ◆	1290	1290
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	280	280
Gd Moul.Strasbourg ◆	2010	2010
Hotel Lutetia	430	[illegible]
Hotels Deauville	725	700
Immeubl.Lyon (Ly) ◆	574	574
L.Bouillet (Ly)	280	294
Lloyd Continental ◆	10490	10490
Matussiere Forest	54	54
Moncey Financiere ◆	3050	3050
M.R.M. (Ly) ◆	436	436
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	100	100
Poliet	511	511
Sabeton Ly	750	757
Samse (Ly)	1100	1100
Sechilienne (Ly)	1350	1350
Sucr.Pithiviers	3140	[illegible]
Tanneries Fce (Ny) ◆	270	270
Teleflex L. Dupont	96	[illegible]
Union Gle Nord(Li)	295	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	391	405
Fiat Ord.	26	25,50
Gold Fields South	77	77
Kubota Corp.	17,20	17,30
Montedison act.ep.	9,60	9,60
Olympus Optical	39,15	45,30
Robeco	665	668
Rodamco N.V.	176,30	174,50
Rolinco	616	624
Sema Group Plc #	248	247
Solvay SA	458	458

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; *Ny = Nancy; Ns = Nantes.*

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 12 h 31**

JEUDI 26 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	42	42
AFE #	750	735
Aigle #	480	475
Albert S.A (Ns)	232,10	235
Arkopharma#	428	428
Montaignes P.Gest. ◆	1996	1996
Assystem #	324	320
Bque Picardie (Li) ◆	850	850
Bque Tarneaud(B)#	405,10	403
Bque Vernes	179,70	180
Beneteau CB#	500	508
B I M P	131	131
Boiron#(Ly)	412	424,50
Boisset (Ly) #	462	458
But S.A.	334	332
C.E.E #	90,30	90,30
Change Bourse (M)	237,10	236
CNIM CA#	239	238
Codetour #	348,50	332
Comp.Euro.Tele-CET	304	300
Conflandey #	330	325
C.A. Hte Normandie	337,50	338
C.A. Paris IDF	880	876
C.A.Ille & Vilaine	305	308
C.A.Loire Atl.Ns #	295	295
C.A.Pas de Calais	554	555
C.A.du Nord#(Li)	502	500
C.A. Oise CCI ◆	328	328
C.A. Somme CCI	346	346
C.A.Toulouse (B)	422	422
Devanlay ◆	715	715
Devernois (Ly)	580	575
Ducros Serv.Rapide	40,10	40,20
Emin-Leydier (Ly)#	394	390
Europ.Extinc.(Ly)	499	498,60
Expand s.a	1028	1000
Factorem	700	730
Faiveley #	248	249
Finacor	66	68
Fininfo	878	874
Assur.Bq.Populaire	658	659
Gautier France	325	325,20
Gel 2000	37,30	36,48
GEODIS #	399	400
GFI Industries #	1384	1362
Girodet (Ly) # ◆	25,50	25,50
GLM S.A.	230	230
Gpe Guillin # Ly	258	250
Kindy #	183,20	185
Guerbet	216	220
Hermes internat.1#	481	482
Hurel Dubois	850	849
ICBT Groupe #	200	200
I.C.C.#	155,10	160
ICOM Informatique	475	466,10
Idianova	67,15	70
Int. Computer #	65,10	64
IPBM ◆	67	67
M6-Metropole TV	723	720
Manitou #	861	839
Manutan	519	511
Marie Brizard #	585	586
Maxi-Livres/Profr#	38	38
Mecelec (Ly)	87	88
MGI Coutier #	359,90	360
Monneret Jouet Ly#	174,90	170
Naf-Naf #	96	96,30
Norbert Dentres.#	890	850
NSC Groupe Ny	815	820
Onet #	931	930
Paul Predault	130	135
P.C.W. 19	—	
Petit Boy #	91	[illegible]
Phyto-Lierac #	280	[illegible]
Pochet ◆	870	870
Poujoulat Ets (Ns)	222	222
Radiall #	719	[illegible]
Robertet #	1280	1280
Rouleau-Guichard	250,20	[illegible]
Securidev #	109	107,30
Smoby (Ly)#	578	[illegible]
Sofco (Ly)	10,40	10,50
Sofibus	368	368
Sopra #	1460	1486
Steph.Kelian #	78,10	78,10
Sylea	693	696
Teisseire-France	205	210
TF1	786	[illegible]
Thermador Hol. #	376,40	376,50
Trouvay Cauvin #	129	128,90
Unilog	1494	1496
Union Fin.France	780	775
Viel et Cie #	179,90	180
Vilmorin et Cie #	581	585
Virbac	578	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 31**

JEUDI 26 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	44	[illegible]
Belvedere	975	[illegible]
BVRP	288	[illegible]
Coil	170	[illegible]
Electronique D2	135	[illegible]
FDM Pharma n.	143,50	[illegible]
Genset	508	[illegible]
Guyanor action B	9,90	[illegible]
High Co.	250	[illegible]
Infonie	89,50	[illegible]
Joliez-Regol	110	[illegible]
Mille Amis	68	[illegible]
Naturex	96	[illegible]
Olitec	1130	[illegible]
Picogiga	229	[illegible]
Proxidis	23	[illegible]
R2I Santé	575	[illegible]
Stelax	6,35	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 31**

JEUDI 26 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin Cl. ◆	886	[illegible]
Générale Occidentale ◆	160	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	188	[illegible]
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

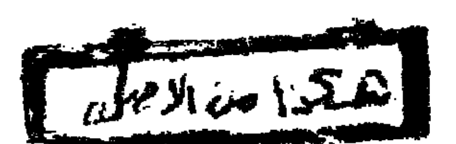
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande *réduite; # contrat d'animation.*

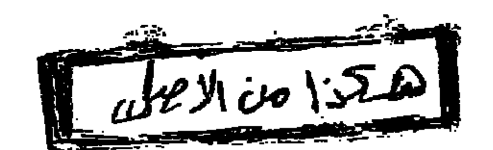
SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 25 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	164,21	156,39
Agipi Actions (Axa)	149,57	142,45
BNP 3615 BNP		
Natio Court Terme	14505	14505
Natio Epargne	2279,03	2256,47
Natio Oblig. M.T. C/D	891,61	882,78
Natio Ep. Croissance	4088,24	4008,08
Natio Ep. Patrimoine	170,87	167,52
Natio Epargne Retraite	198,84	194,94
Natio Epargne Trésor	11592,16	11568,02
Natio Euro Valeurs	1393,62	1366,29
Natio Euro Oblig.	1068,74	1058,16
Natio Euro Opport.	1437,49	1409,30
Natio Inter	1160,53	1137,77
Natio Opportunités	237,52	232,86
Natio Revenus	1132,46	1121,25
Natio Sécurité	11383,14	11383,14
Natio Valeurs	1759,45	1724,95
BRED BANQUE POPULAIRE		
Monedem	94474,31	94474,31
Oblig. ttes caté.	291,57	287,26
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D PEA ◆	1044,18	1013,77
Nord Sud Dévelop. C ◆	2720,27	2714,84
Nord Sud Dévelop. D ◆	2570,36	2565,23
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	321,66	315,35
Patrimoine Retraite D	311,93	305,81
Sicav Associations C ◆	2462,67	2462,67
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C	20093,37	20093,37
Mutual. dépôts Sicav C	19725,82	19706,11
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA	368,50	361,22
Écur. Capitalisation C	268,04	268,04
Écur. Expansion C	84948,48	84948,48
Écur. Géovaleurs C	4363,52	4277,96
Écur. Investis. D PEA	293,47	287,72
Écur. Monépremière	11578,37	11578,37
Écur. Monétaire C	13268,39	13268,39
Écur. Monétaire D	12298,38	12298,38
Écur. Trésorerie C	325,59	325,59
Écur. Trésorerie D	305,29	305,29
Écur. Trimestriel D	2095,79	2095,79
Éparcourt-Sicav D	198,75	198,75
Géoptim C	13657,57	13465,73
Géoptim D	12545,02	12359,63
Horizon C	2828,26	2772,80
Prévoyance Écur. D	110,13	110,13
Sensipremière C	14213,94	14178,49
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12445,56	12420,72
Écur. Sécuripremière C	12285,47	12279,20
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management		
Amplia ◇	122184,70	122184,70
Atout Amérique	224,71	219,23
Atout Asie	90,51	88,30
Atout France Europe	1122,77	1084,44
Atout France Monde	274,28	267,59
Atout Futur C	1082,39	1055,99
Atout Futur D	1008,27	983,68
Coeurs	2035,45	2001,43
Dièze	2598,94	2555,50
Elicash ◇	970958,10	970958,10
Eurodyn	3425,83	3342,32
Indicia ◆	2338,10	2286,40
Indocam Convert. C ◆	15260,77	14816,28
Indocam Convert. D ◆	14357,08	13938,91
Indocam Europe Nouv. ◆	16214,46	15742,19
Indocam Hor. Eur. C ◆	1237,66	1201,61
Indocam Hor. Eur. D ◆	1237,66	1201,61
Indocam Multi Oblig. ◆	1009,29	979,89
Indocam Orient C ◆	224,64	214,45
Indocam Orient D ◆	205,94	196,60
Indocam Unijapon ◆	919,58	877,88
Indocam Str. 5-7 C	1996,19	1962,82
Indocam Str. 5-7 D	1428,06	1404,19
Moné.J C ◇	12172,14	12172,14
Moné.J D ◇	11530,94	11530,94
Oblifutur C	580,69	570,98
Oblifutur D	556,42	547,12
Oraction	1589,72	1550,95
Revenu-Vert	1209,64	1189,42
Sévéa ◆	124,35	121,37
Synthesis	19663,60	19315,98
Uni Associations ◇	120,17	120,17
Uni-Foncier	1753,92	1711,14
Uni-Régions	1959	1911,22
Univar C ◇	315,46	315,46
Univar D ◇	302,32	302,32
Univers Actions	300,82	293,38
Univers-Obligations	266,53	262,07
Fonds communs de placements		
Indocam Dollar 3 m. ◆	—	—
Indocam Val. Restr. ◆	—	—
Optalis Dynamiq. C ◆	120,86	118,49
Optalis Dynamiq. D ◆	120,86	118,49
Optalis Équilib. C ◆	116,42	114,14
Optalis Équilib. D ◆	116,42	114,14
Optalis Expansion C ◆	111,54	109,35
Optalis Expansion D ◆	111,54	109,35
Optalis Sérénité C ◆	109,03	106,89
Optalis Sérénité D ◆	109,03	106,89
Pacte Sol. Logem. ◆	513,31	508,23
Pacte Vert T. Monde ◆	542,60	538,86
CIC BANQUES		
Francic	198,35	192,57
Francic Pierre	167,91	163,02
Europe Régions	291,84	283,34
CIC PARIS		
Associc	1098,19	1098,19
Cicamonde	1901,53	1879,43
Converticic	464,23	457,37
Ecocic	2012,52	1953,90
Mensuelcic	10152	10051,49
Oblicic Mondial	4203,51	4141,39
Oblicic Régions	1241,97	1223,62
Rentacic	166,85	164,38
CREDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1410,01	1396,05
Lion 20000 C	17467,30	17467,30
Lion 20000 D	16342,19	16342,19
Lion-Associations C	11341,34	11341,34
Lion-Associations D	10748,20	10748,20
Lion Court Terme C	26987	26987
Lion Court Terme D	23775,83	23775,83
LionPlus C	1661,26	1628,69
LionPlus D	1584,67	1553,60
Lion Trésor	2605,38	2579,58
Oblilion	2351,15	2327,87
Sicav 5000	950,65	932,01
Slivafrance	1609,96	1578,39
Slivam	687,40	673,92
Slivarente	264,81	259,62
Slivinter	981,06	961,82
Trilion	5148,25	5082,17
Crédit Mutuel		
Avenir Alizes	2677,46	2628,96
CM Option Dynamique	169,63	165,09
CM Option Equilibre	300,53	293,92
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	191,71	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	948,35	948,35
Créd.Mut.Ep.Ind. C	192,37	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	23378,70	23378,70
Créd.Mut.Ep.Monde	2031,54	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1960,80	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1098,08	[illegible]
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	110,25	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	616,13	[illegible]
Saint-Honoré Capital	21092,47	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	729,51	[illegible]
St-Honoré Pacifique	635,80	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1863,59	1863,59
Stratégie Actions	1287,63	[illegible]
Stratégie Rendement	2121,54	[illegible]
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)		
Amplitude Amérique C	141,02	[illegible]
Amplitude Europe C	219,11	[illegible]
Amplitude Europe D	215,44	[illegible]
Amplitude Monde C	1228,65	[illegible]
Amplitude Monde D	1172,14	[illegible]
Amplitude Pacifique C	94,54	[illegible]
Élanciel D PEA	248,05	[illegible]
Émergence Poste D PEA	188,98	[illegible]
Géobilys C	702,50	[illegible]
Géobilys D	664,66	[illegible]
Kaléis Dynamisme C	1292,82	[illegible]
Kaléis Équilibre C	1181,94	[illegible]
Kaléis Sérénité C	1108,70	[illegible]
Latitude C	151,37	[illegible]
Latitude D	137,85	137,85
Oblitys D	661,16	[illegible]
Plénitude D PEA	261,66	[illegible]
Poste Gestion C	15187,69	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5298,07	[illegible]
Solstice D	2372,62	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38740,38	[illegible]
Actimonétaire D	30692,49	[illegible]
Cadence 1 D	1077,32	[illegible]
Cadence 2 D	1065,41	[illegible]
Cadence 3 D	1054,77	[illegible]
Capimonétaire C	418,13	[illegible]
Capimonétaire D	377,28	[illegible]
Sogeoblig C/D	9680,90	[illegible]
Interoblig C	318,13	[illegible]
Intersélection France D	457,41	[illegible]
S.G. France opport. C	2662,61	[illegible]
S.G. France opport. D	2520,46	[illegible]
Sogenfrance C	2637,15	[illegible]
Sogenfrance D	2394,21	[illegible]
Sogépargne D	306,57	[illegible]
Soginter C	347,10	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	326,92	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.





SPORTS L'équipe de France de football a subi, mercredi 25 mars, à Moscou, lors d'un match amical face à la sélection russe, la troisième défaite (1-0) de l'ère Jacquet. ● CETTE RENCONTRE, disputée en vue de la Coupe du monde (prévue du 10 juin au 12 juillet), dans des conditions climatiques difficiles, par des Bleus privés de bon nombre de leurs titulaires, n'a sans doute pas appris grand-chose au sélectionneur national. ● LE BUT russe a été inscrit dès la deuxième minute de jeu par l'attaquant Sergueï Youran à la suite d'une bévue du gardien français, Lionel Letizi, qui remplaçait Fabien Barthez, blessé. ● LES FRANÇAIS doivent encore disputer quatre rencontres amicales avant le Mondial, la prochaine face à la Suède, le 22 avril, à Stockholm, la dernière en Finlande, le 5 juin. ● LORS d'un autre match amical, disputé à Stuttgart, le Brésil a battu l'Allemagne (2-1).

L'équipe de France de football est à nouveau entrée dans l'hiver en Russie

Battus (1-0) pour la troisième fois depuis qu'Aimé Jacquet les dirige, les Bleus ont livré à Moscou une pâle prestation. A moins de trois mois de la Coupe du monde, on se demande quelles leçons le sélectionneur national a pu tirer de cette rencontre

MOSCOU
de notre envoyé spécial

En France, le printemps s'installe doucement. La végétation bourgeonne. La pelouse du Stade de France reprend des couleurs. Tout frémit de la venue prochaine d'un été agréable et d'une Coupe de monde de football. Ah ! les beaux jours qui arrivent, gorgés de soleil et de ballon ! A Moscou, en mars, s'entame à grand peine le dégel. Le thermomètre décolle péniblement de 0 °C. Les bouleaux sont encore nus, la neige épaisse. L'hiver russe est là, éternel et interminable. Napoléon avait été naguère surpris par son début précoce. Aimé Jacquet l'a été par sa fin tardive.

Le patron de l'équipe de France entend travailler sereinement à l'occasion des prochaines rencontres de préparation qui mèneront au premier match de Coupe du monde contre l'Afrique du Sud, le 12 juin. D'où l'idée d'abandonner quelque temps un pays habité par cinquante-sept millions de sélectionneurs concurrents. D'aller loin, le plus loin possible, demander l'asile sportif, jusqu'aux portes de la Sibérie. Aimé Jacquet voulait échapper à la pression. Son choix géographique a dépassé ses espérances : mêmes les joueurs français ne semblaient guère concernés par ce Russie-France perdu (0-1), mercredi 25 mars, devant *sept mille spectateurs.*

Alors que les Coupes d'Europe et les championnats nationaux entrent dans une phase décisive, ce déplacement moscovite suscitait l'apathie générale des troupes. Entre les mots d'excuses du médecin et les avions manqués, ce qui restait de l'équipe nationale était arrivé sur les bords de la Moskova, en début de semaine, en pièces détachées.

CERTIFICATS MÉDICAUX

Laurent Blanc, David Trezeguet et Zinedine Zidane manquaient à l'appel. Leurs certificats médicaux étaient valables et leur manque de motivation aussi palpable que leurs blessures. Les autres étaient là sans y être. Didier Deschamps était convenu avec Aimé Jacquet *qu'il quitterait la rencontre à la mi-temps* afin de prendre l'avion du soir. Le capitaine, habituellement tout d'abnégation, résumait assez bien l'état d'esprit des Bleus. Que diable allaient-ils faire dans cette glacière ? Les sparring-partners ne semblaient guère plus inspirés. Il y avait de la pure politesse dans leur invitation. Le championnat local ne débute que dans trois jours. Certains joueurs troquaient à peine les bottes fourrées pour les chaussures à crampons. L'équipe de Russie était également déstabilisée par un vif contentieux sur le montant des primes de match. Autant dire que cette rencontre dédiée à l'amitié entre nos deux grands peuples n'enthousiasmait pas, d'autant que la paire s'affrontera sous peu dans la même poule *qualificative* à l'Euro 2000.

La fibre patriotique de nos Tricolores s'effilocha encore à la vue de la pelouse du stade du Dynamo. Les joueurs, perplexes, essayaient de définir ce revêtement brunâtre et inégal, mélange de sable et d'une herbe occise par le froid. *« On s'est dit : "Pourquoi ont-ils mis une bâche ?" »*, plaisantait Robert Pirès. *« Ça me rappelle les matches de ma jeunesse à Marseille, sur des terrains en terre »*, affirmait pour sa part Frank Lebœuf. Mais, puisqu'ils étaient venus, il fallait bien jouer sur cette terre brûlée.

PASSE EN RETRAIT

Même si le climat messin montre parfois quelques rigueurs, Lionel Létizi n'est à l'évidence pas aguerri à jouer sur du permafrost. *Dès la deuxième minute*, le gardien de l'équipe de France rata son contrôle sur une passe en retrait de Frank Lebœuf, erreur dont sut profiter Sergueï Youran. Mais cette troisième défaite de l'ère Jacquet (après celles subies contre le Danemark en 1996 et l'Angleterre en 1997 sur le même score de 1-0) ne saurait être imputée à un bouc émissaire. Dans les quatre-vingt-huit minutes qui suivirent, jamais les Bleus ne parurent en mesure de racheter collectivement cette bourde individuelle. Les Bleus avaient une petite mine, mercredi, et ce Russie-France ne fut qu'un fastidieux pensum.

Après une campagne 1997 pâlichonne, 1998 avait pourtant bien débuté. France-Espagne (1-0), en janvier au Stade de France, avait *emballé.* France-Norvège (3-3), en février au Stade-Vélodrome, n'avait pas déplu. Avec ce triste France-Russie, la sélection nationale est à nouveau rentrée dans l'hiver. Aimé Jacquet refuse pourtant de parler de régression. *« Nous avons besoin de ce rendez-vous tous les mois*, expliquait-il. *Nous avons travaillé d'autres thèmes durant cette rencontre, étudié d'autres possibilités. Et puis il est important de nous retrouver, de vivre ensemble. »*

Quelles vérités tirer d'un tel match, sinon qu'il fera plus chaud en juin ? Dire que, sans Zinedine Zidane, le jeu français prend des allures de cour d'école ? Affirmer que la défense pèche dans la relance quand Laurent Blanc vient à manquer ? Assurer que plusieurs acteurs de ce France-Russie n'ont pas leur place dans la sélection des vingt-deux pour le Mondial ? Ou constater, plus simplement, que, à force de jouer des rencontres sans enjeu, l'équipe de France s'ennuie.

Benoît Hopquin

Le « mea culpa » de Lionel Letizi, gardien remplaçant

MOSCOU
correspondance

Il plaide coupable, mais personne ne lui adresse de reproches. Dès la deuxième minute de la renconte, Lionel Letizi s'est offert ce que le vocabulaire imagé des footballeurs nomme une « toile ». Un loupé d'autant plus spectaculaire en fin de compte que le match fut terne. Franck Lebœuf, titulaire d'un soir en défense centrale, lui adresse une passe en retrait. Il ne reste qu'à dégager, loin, très loin, sur la tête de Stéphane Guivarc'h.

Mais voilà : il s'agit d'un des premiers ballons du gardien du FC Metz, qui mesure tous ses mouvements sur le terrain lunaire et capricieux du stade du Dynamo. *« Je voulais dégager tout de suite, mais je décide à tort de contrôler, et le ballon rebondit sur ma jambe »*, explique-t-il.

Sergueï Youran, attaquant vif et rusé, accepte volontiers le cadeau, et l'expédie dans les filets. *« Quand on prend ce genre de but, on se sent forcément responsable »*, confie le jeune portier désappointé. Pourtant, l'encadrement de l'équipe de France avait mis les joueurs en garde. *« Philippe Bergeroo a recommandé aux joueurs, avant le match, de ne pas faire de passe en retrait dans les premières minutes, vu l'état du terrain »*, raconte Aimé Jacquet.

A la sortie des vestiaires, les mains liées dans le dos, le buste droit et la tête haute, Lionel Letizi répond aux questions. On dirait un étudiant en train de passer un oral. Pour sa deuxième sélection, le gardien des Bleus assume, confesse, regrette, sans jamais se départir d'une sérénité étonnante : *« Que voulez-vous, tout le monde fait des erreurs. Le problème, c'est que la mienne s'est produite au mauvais match. »*

Ce Russie-France lui fournissait pourtant un belle occasion de confirmer son talent, souvent exprimé cette saison pour le plus grand bonheur du leader actuel du championnat de France. Et, par la faute d'un banal accident de travail, qui illustre le livre de souvenirs de tous les gardiens du monde, la place de dauphin de Fabien Barthez pourrait lui échapper.

D'autant plus que Bernard Lama est revenu en grâce, après s'être enfin installé dans les buts du club londonien de West Ham. Aimé Jacquet a toujours exprimé son soutien à l'ancien gardien du Paris-Saint-Germain, au nom de l'expérience et du talent. Mercredi soir, Bernard Lama a encore progressé d'un pas vers la renaissance de sa gloire passée sans même entrer sur le terrain. *« Je ne sais pas si j'aurai encore la possibilité de jouer*, soupire Lionel Letizi. *Ça laisse un goût d'inachevé. »*

L'impuissance le rend fataliste. Il indique, comme pour conjurer un sort, qu'en aucun cas il ne regardera les images de la rencontre. Ainsi il ne se verra pas au cours de la seconde mi-temps, dominée par ses partenaires de façon stérile, arpenter sa moitié de terrain, s'avancer pratiquement jusqu'à la ligne médiane et regarder les autres Bleus tourner en rond à l'approche du but adverse. *« C'est tout de même un très grand gardien*, assène le buteur heureux, Sergueï Youran. *Des erreurs, tout le monde peut en commettre. »* Mais, à moins de trois mois d'une Coupe du monde, elle ne se paient pas forcément au même prix.

Damien Violette

Une cascade de matches amicaux avant le Mondial

Huit matches amicaux avaient été organisés, mercredi 25 mars, par des pays qualifiés pour la Coupe du monde 1998.

● **Ecosse-Danemark (0-1).** Futurs adversaires de l'équipe de France lors du Mondial 98, les Danois l'ont emporté face à l'Ecosse, autre formation qualifée en Coupe du monde. Le but a été inscrit par Brian Laudrup (38e).

● **Macédoine-Bulgarie (1-0).** Surprenante défaite de la Bulgarie, qualifiée pour le Mondial 98, et qui, face à la Macédoine, alignait pourtant son équipe type.

● **Belgique-Norvège (2-2).** Ces deux formations n'ont pu se départager. Van der Elst (7e) et Wilmots (66e) ont inscrits les buts belges, Riseth (11e) et Solskjaer (71e) ceux de la Norvège.

● **Pays de Galles-Jamaïque (0-0).** Les Reggae Boyz de l'entraîneur brésilien Simoes ont confirmé leur solidité défensive déjà observée face au Brésil (0-0) en obtenant le match nul face aux Gallois.

● **Autriche-Hongrie (2-3).** Performance décevante de la sélection autrichienne, qualifiée pour le Mondial.

● **Suisse-Angleterre (1-1).** Privée de la plupart des titulaires habituels, l'Angleterre s'est un peu rassurée après la défaite subie à Wembley face au Chili (0-2), en février. Merson, qui évolue habituellement en D2 (Middlesborough), a inscrit le but anglais.

● **Espagne-Suède (4-0).** La sélection de Javier Clemente n'a éprouvé aucune difficulté à battre une pâle équipe suédoise, prochain adversaire amical de la France. Morientes (1re, 5e), Raul (30e) et Etxeberria (70e) ont été les buteurs espagnols.

● **Colombie-Yougoslavie (0-0).** Jouant à dix après l'expulsion rapide de leur gardien, Oscar Cordoba, les Colombiens ont résisté aux attaques yougoslaves.

En Allemagne, Ronaldo a fait le bonheur du Brésil et de Nike

STUTTGART
de notre envoyé spécial

Les journalistes brésiliens, qui suivent dans le monde les productions de leur équipe nationale, ont l'avantage de l'expérience. Leur match à eux débute dans la salle de presse, un quart d'heure après le coup de sifflet final. A l'arrivée des joueurs, encore trempés sous le survêtement, une vague humaine porte micros et caméras sous le nez des champions du monde sur fond de sonneries de portables. Un peu effaré, le sélectionneur national, Mario Zagallo, est là pour meubler le scénario comme un obscur second rôle. Son équipe vient pourtant de s'imposer (2-1), en ce mercredi 25 mars, à Stuttgart, face à l'Allemagne, devant cinquante-trois mille spectateurs, grâce à deux buts de Cesar Sampaio (27e) et de Ronaldo (88e), contre un seul, d'Ulf Kirsten (66e).

La performance a valeur d'exploit. Elle met un terme à une série de vingt-deux rencontres sans défaite du champion d'Europe, qui n'avait plus perdu depuis le 1er juin 1996, à Stuttgart justement, face à la France (0-1). Ce succès lui permet, surtout, d'étouffer les rumeurs sur son éventuel remplacement par son adjoint Zico, mis en place au début du mois. Mais cet homme âgé de soixante-six ans, aux cheveux blancs, n'a même pas le loisir de savourer son sursis. A peine installé sur l'estrade, lui est intimé l'ordre de se lever pour immortaliser la victoire. Il s'exécute. *« Le Brésil n'est-il pas désormais le grand favori du Mondial 98 ? »*, questionne un reporter. Zagallo ne veut pas de ce statut piège. On insiste. Le réfractaire, visage écarlate, s'entête, évoque les mérites de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Angleterre, de la France.

Soudain, la bousculade tourne à l'émeute. Ronaldo pointe ses dents du bonheur. Tenue Nike, torse bombé, sourire évanescent. Les flashes peuvent crépiter. Zagallo a déjà tourné les talons. A chacun son boulot. Le jeune prodige brésilien, âgé de vingt et un ans, n'a rien à dire. Ou si peu : *« Ce résultat va nous donner confiance pour la Coupe du monde. Les quatre premières irrégularités commises par les Allemands étaient inutiles. »* Eclats de rire devant tant de niaiseries. Les représentants de Nike qui l'entourent ne s'en offusquent pas. Pour l'équipementier américain, qui verse 10 millions de francs par an au buteur de l'Inter Milan et du Brésil, la soirée a été fructueuse.

Depuis le début de la semaine, la virgule, symbole de la multinationale, a envahi les artères de Stuttgart jusqu'aux abords de l'enceinte sportive, éclipsant les drapeaux d'Adidas, sponsor de la sélection allemande. Devant le stade, des filles attifées aux couleurs Nike distribuent des babioles maison au rythme de l'assourdissante sono louée par le sponsor. Seul un prêcheur militant pour un culte germano-brésilien interrompt la caravane publicitaire. Un mois avant ce match amical entre les deux géants du football mondial, Nike a réclamé à la Fédération allemande (DFB) 1 million de dollars (environ 6 millions de francs) pour garantir la venue du Brésil. Le DFB a refusé tout net en campant sur l'accord initial (100 000 dollars plus les frais d'hébergement de la délégation brésilienne). Tant pis.

SEPT AVERTISSEMENTS

Nike a actionné un autre gisement financier en obtenant les droits TV hors Allemagne et la commercialisation des panneaux publicitaires disposés sur l'une des deux longueurs du terrain. Belle affaire puisque les diffuseurs de vingt et un pays (dont France Télévision) ont retransmis le match en direct. Une autre est déjà conclue puisque l'Allemagne est tenue par contrat de rejouer face au Brésil en mars 1999, en Floride, où se disputera la bien nommée Gold Cup.

Pour les amateurs de football, il reste à espérer que cette revanche sera plus spectaculaire que le sommet de Stuttgart, entaché par une multitude d'accrochages (exclusion du défenseur allemand Jürgen Kohler à la 35e minute et du milieu de terrain brésilien Carlos Dunga à la 57e, distribution de sept avertissements).

VITESSE ET CLASSE

A soixante-dix-sept jours du début du Mondial, les deux favoris n'avaient, sans doute, pas envie de dévoiler toutes leurs cartes. Avec un Jürgen Klinsmann sur le déclin et sifflé par un public qui l'avait vu débuter sa carrière, l'attaque allemande a confirmé son déficit de percussion. Le sélectionneur, Berti Vogts, a fait diversion en accablant l'arbitre anglais, David Elleray : *« Le premier but brésilien n'aurait pas dû être accordé, car le buteur a bousculé Jörg Heinrich avant de marquer. »* Dans la foulée, il a tancé ses défenseurs : *« A cause d'eux, nous avons encaissé deux buts idiots, et l'expulsion logique de Jürgen Kohler pour son comportement stupide n'a rien arrangé. »*

Côté brésilien, où le capitaine du Paris-Saint-Germain est finalement resté sur le banc des remplaçants pendant toute la partie, le duo Romario-Ronaldo a été d'une discrétion aveuglante. Le futur parisien, Christian Wörns, a maîtrisé la star de la publicité avec efficacité et élégance. Jusqu'à la 88e minute, où la pointe de vitesse et la classe de Ronaldo ont fait la différence. *« C'est un but important, car il nous donne la victoire »*, a benoîtement commenté l'auteur de la frappe décisive. A ses côtés, les cadres de Nike étaient radieux.

Elie Barth

Important séisme sous-marin dans le Pacifique sud

UN SÉISME sous-marin de magnitude 7,9 sur l'échelle de Richter s'est produit, mercredi 25 mars à 4 h 11 (heure française), dans une zone située près des îles Balleny, à environ 2 600 km au sud-ouest de Christchurch (Nouvelle-Zélande) et 300 km de la côte antarctique. Selon les services sismologiques australiens, *« il s'agit du plus important séisme enregistré dans le monde depuis le début de l'année »*.

Il ne devrait néanmoins pas faire de dégâts : la région est inhabitée et les fonds trop importants pour entraîner l'éventuelle formation d'un tsunami – raz de marée consécutif aux secousses sismiques ou aux éboulements sous-marins –, estime le sismologue français Raul Madariaga (Ecole normale supérieure). *« Point de rencontre entre les plaques du Pacifique, de l'Australie et de l'Antarctique, cette zone est très active*, souligne-t-il. *Elle est aujourd'hui bien cartographiée, mais, en raison de son éloignement, sa sismicité ancienne est très mal connue. »*

Faibles taux de contamination radioactive relevés dans les Vosges

DES CHAMPIGNONS et myrtilles, cueillis près du village de Saint-Jean-d'Ormont (Vosges), présentent bien une contamination au césium 137 mais le taux de radioactivité est *« faible »*, a assuré, mercredi 25 mars, l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI). Des taux de 620 becquerels par kilo ont été relevés sur de fausses girolles, 640 pour des trompettes de la mort, 380 pour des myrtilles, entre 290 et 380 pour des chanterelles, selon un communiqué envoyé aux habitants du village. Mais *« ce sont des quantités tout à fait faibles. Les habitants de Saint-Jean-d'Ormont n'ont pas à changer leur mode de vie »*, a estimé le professeur Michel Bourguignon, directeur médical et de recherche de l'OPRI.

Selon les normes européennes valables en cas d'accident nucléaire, un aliment présentant un taux de plus de 600 becquerels par kilo ne peut être commercialisé. Les résultats de l'OPRI font suite à des relevés effectués le 20 novembre 1997, soit onze ans après l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl (Ukraine). Ils faisaient partie des mesures prises après la découverte, en novembre 1996, d'un sanglier présentant un fort taux de radioactivité.

Un essai controversé sur le sida est interrompu en Côte-d'Ivoire

La mobilisation en faveur des malades du tiers-monde s'accroît

Une étude visant à tester sur des Ivoiriens infectés par le VIH l'efficacité d'un médicament destiné à prévenir les maladies opportunistes vient d'être interrompue. Ce produit, le Bactrim, ayant fait la preuve de son efficacité dans les pays industrialisés où il est utilisé couramment, ces tests faisaient l'objet de vives critiques. Cette polémique met en lumière le dénuement quasi total des malades du tiers-monde.

L'AGENCE nationale française de recherche sur le sida (ANRS) a annoncé, mardi 24 mars, qu'un essai conduit sous son égide en Côte-d'Ivoire venait d'être interrompu. Ce test controversé visait à étudier l'efficacité, chez des personnes contaminées par le VIH, d'un médicament (le Bactrim de la multinationale pharmaceutique Roche) couramment prescrit dans les pays industrialisés pour prévenir les maladies opportunistes qui surviennent chez les malades atteints du sida.

La controverse tenait au fait que l'efficacité du Bactrim était testée contre placebo : la moitié du groupe devait recevoir du Bactrim et l'autre moitié un produit chimiquement inactif, ni le malade ni son médecin ne devant savoir lequel était prescrit. Le document de l'ANRS précisait que les critères d'évaluation de ce travail seraient *« la survie des patients »*, la *« survenue des infections opportunistes »* et *« l'apparition d'infections non opportunistes »*.

En 1996, quand l'essai fut lancé, ses responsables faisaient valoir qu'un tel travail était nécessaire compte tenu des spécificités de l'évolution du sida chez les malades africains. Ces derniers sont fréquemment victimes de maladies opportunistes de nature quelque peu différente de celles observées chez les malades européens ou américains. C'est ainsi, par exemple, que la tuberculose est chez eux beaucoup plus fréquente alors que la pneumocystose et la toxoplasmose sont plus rares. Il convenait donc, selon les promoteurs de l'essai, de préciser quelle place exacte devait être réservée au Bactrim.

« ARGUMENTATION SPÉCIEUSE »

Ces arguments n'ont pas convaincu ceux qui s'indignèrent de la mise en œuvre d'un tel travail. *« Il s'agit là d'une argumentation spécieuse*, estimait notamment le professeur Alain Goudeau, responsable du Centre d'informations et de soins pour l'immunodéficience humaine du CHU de Tours (*Le Monde* du 14 novembre 1996). *Sur le fond, cette affaire conduit à poser le problème de l'universalité des lois de la biologie et des acquis thérapeutiques. Ces essais contre placebo ne peuvent être mis en œuvre dès lors qu'un médicament efficace existe. La finalité d'un tel travail expérimental n'est-elle pas, au fond, de chercher à nous donner des arguments nous permettant de ne pas avoir honte de ne pouvoir fournir du Bactrim en Afrique ? »*

La question est plus que jamais d'actualité puisque les premiers résultats de l'étude ont – comme on pouvait le prévoir – confirmé l'efficacité du Bactrim. Après un suivi moyen de sept mois de 500 habitants d'Abidjan infectés par le VIH, elle conclut à une réduction de 50 % de l'incidence des événements graves dans le groupe Bactrim par rapport au groupe placebo. Une analyse intermédiaire des dernières données disponibles au 31 décembre 1997 a été présentée le 17 mars au comité indépendant de surveillance qui a immédiatement décidé, pour des raisons éthiques, de stopper l'essai.

« Bien que l'étude n'ait pas mis en évidence une modification de la durée de survie des patients traités, elle est la première à démontrer, en Afrique, l'intérêt prophylactique du Bactrim dans la survenue de complications graves chez des patients infectés par le VIH, souligne-t-on auprès de l'ANRS. *Les autorités ivoiriennes ont été informées immédiatement de ces résultats. Toutes les dispositions sont prises pour que l'ensemble des patients inclus dans l'essai bénéficient d'un traitement par le Bactrim dans les meilleurs délais. »* Aucune précision n'est toutefois donnée, ni par l'ANRS ni par la multinationale Roche – étroitement associée à cet essai –, sur les modalités d'accès des malades ivoiriens au Bactrim.

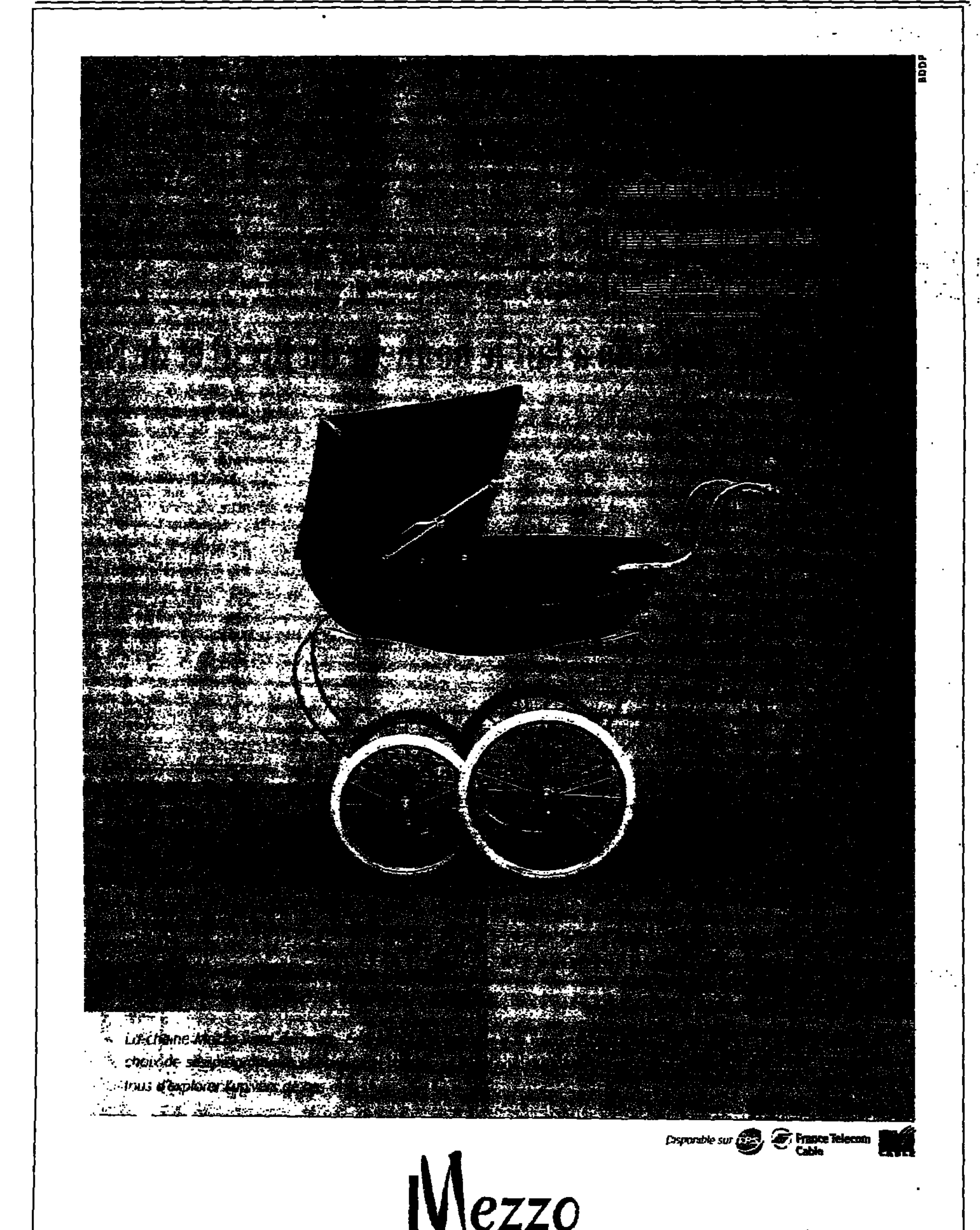
Ce genre de situation met en lumière le dénuement quasi total des millions de malades vivant dans les pays du tiers-monde, en dépit des progrès thérapeutiques obtenus dans le champ du sida. Une série d'initiatives internationales tentent de susciter une mobilisation en leur faveur. C'est ainsi que Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, multiplie les démarches en faveur de la création d'un fonds international de solidarité, annoncée en décembre 1997 par Jacques Chirac lors de la conférence d'Abidjan. La question pourrait être évoquée en mai au Sommet des pays du G 8 qui se tiendra à Birmingham.

LIMITER LE COÛT DES TESTS

De leur côté, les responsables d'Onusida (programme commun des Nations unies contre le sida) et plusieurs organisations internationales de lutte contre le sida ont appelé, mardi 25 mars, à une large distribution d'AZT aux femmes enceintes séropositives du tiers-monde. Cette initiative fait suite à la publication des résultats d'une expérience menée par le gouvernement thaïlandais et les Centers for Disease Control américains, montrant que le taux de transmission du VIH de la mère à l'enfant pouvait être réduit de 51 % grâce à la prescription aux femmes enceintes de doses réduites d'AZT inférieures à celles utilisées dans les pays industrialisés (*Le Monde* daté 22-23 février). Le coût de ce genre de traitement, environ 500 dollars (inférieur de moitié aux prescriptions classiques), pourrait être limité à 150 ou 50 dollars grâce à des réductions récemment consenties par la multinationale britannique GlaxoWellcome, productrice de l'AZT.

Onusida recommande aussi la mise en place d'un mécanisme de coordination internationale qui, sous sa direction, devra notamment négocier avec le secteur privé une baisse du coût des tests de séropositivité (neuf femmes sur dix séropositives dans le tiers-monde ignorent leur état), du coût des médicaments anti-sida et de celui des produits de remplacement du lait maternel qui peut, lui aussi, transmettre le virus.

Jean-Yves Nau



L'autorité de sûreté nucléaire rappelle à l'ordre le CEA

« PÉRIPÉTIES MÉDIATIQUES » et *« réels problèmes de fond »* ont marqué l'année passée en matière de sûreté nucléaire, a estimé André-Claude Lacoste, directeur de la sûreté des installations nucléaires, en présentant, mercredi 25 mars, le rapport d'activité 1997 de la DSIN. La canalisation radioactive de l'usine de retraitement de la Cogema à la Hague, les conditions de travail des sous-traitants d'EDF, l'arrêt de Superphénix, ont été au centre des débats. Mais, selon M. Lacoste, des thèmes plus discrets ont nécessité tout autant l'*« attention soutenue »* de ses services.

Ainsi, s'il avait, l'année précédente, appelé EDF à plus de *« vigilance »*, M. Lacoste a, cette fois, mis l'accent sur les carences du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) dans la gestion des matières nucléaires. Plusieurs laboratoires du CEA ont montré des défaillances dans la bonne tenue de leurs inventaires, la DSIN ayant par deux fois procédé à un classement au niveau 2 de l'échelle internationale des événements nucléaires, qui en compte sept. En juin 1997, lors d'un contrôle effectué au centre de Grenoble, on n'a pu retrouver deux tronçons d'un crayon irradié à oxyde mixte d'uranium et de plutonium inscrits dans l'inventaire. En revanche, un crayon combustible provenant du réacteur Phénix a été identifié, alors qu'il ne figurait pas sur les tablettes du laboratoire ! A Cadarache, on a mis la main sur 170 grammes de plutonium dans un échantillon qui n'était censé contenir que de l'oxyde d'uranium naturel. La DSIN estime donc nécessaire de *« faire le ménage »* parmi les quelque 40 000 éléments radioactifs détenus par le CEA et dont l'inventaire précis ne sera pas disponible avant la fin de 1998.

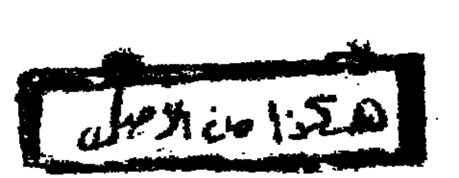
Concernant le parc électronucléaire, dont EDF espère porter la durée de fonctionnement à quarante ans, la DSIN entend étudier au « cas par cas » l'espérance de vie de chaque tranche. Des fissurations observées sur des tuyauteries auxiliaires (Dampierre 1) et des taux de fuites anormaux constatés sur certaines enceintes de confinement (Flamanville 1) ainsi que divers signes de vieillissement des matériels confortent l'autorité de sûreté dans cette étude prudente.

« PÉRIPÉTIES MÉDIATIQUES »

Au chapitre des *« péripéties médiatiques »*, M. Lacoste a rappelé que le détartrage de la canalisation de rejet en mer des effluents de l'usine de retraitement de la Cogema à la Hague (Manche) avait permis de réduire la radioactivité. Mais cette opération, marquée par quatre relâchements de particules radioactives en mer, à l'impact *« très limité »*, devra être suivie d'une décontamination par la Cogema d'une zone de quelques dizaines de mètres carrés. A la Hague, le grand chantier en cours reste la redéfinition des autorisations de rejets et les décrets fixant le fonctionnement des usines de retraitement et du centre de stockage des déchets radioactifs. Quatre enquêtes publiques devraient être lancées fin 1998.

Par ailleurs, la DSIN ne devrait pas faire barrage au redémarrage du réacteur Phénix, jusqu'en 2004, moyennant un an de travaux. En ce qui concerne les laboratoires souterrains pour l'étude du stockage en profondeur de ces déchets, la DSIN s'est montrée favorable à leur implantation sur les deux sites de l'Est et du Gard.

Hervé M[illegible]



Les Français mangent de plus en plus où bon leur semble

Avec l'éclatement des pratiques alimentaires, les lieux de restauration se multiplient dans les magasins. Le café-croissant gagne la Fnac et McDonald's s'installe aux Galeries Lafayette

Les habitudes des Français ne cessent de se modifier. Il y a quelques années, ils imitaient les Américains et fréquentaient les enseignes de restauration rapide. Petit à petit, dans les grandes villes, les bistrots et leurs traditionnels sandwiches furent délaissés au profit des pas-de-porte vendant des hamburgers. Aujourd'hui, les citadins pressés souhaitent se restaurer sur les lieux mêmes où ils vont faire leurs achats pour ne plus perdre de temps. Comme au Japon ou aux Etats-Unis, les grandes surfaces commerciales créent des espaces restauration. Début avril, les Galeries Lafayette du boulevard Haussmann à Paris vont ouvrir, au milieu du rayon jouets, un petit MacDo pour favoriser, selon la direction, *« le maintien de la clientèle sur place »*. D'autres magasins, comme la Fnac, multiplient les espaces café pour que *« les visiteurs puissent se retrouver dans une ambiance rassurante, loin de tout gigantisme »*. A l'instar des autres consommateurs de la planète, les Français vont bientôt pouvoir déjeuner partout et à n'importe quelle heure.

APRÈS avoir plébiscité les nouvelles formules de restauration rapide – viennoiseries, sandwicheries, « saladeries » ou *fast food* –, voilà les citadins grignoteurs et pressés invités à les découvrir en des lieux inédits. Depuis plusieurs mois, des espaces commerciaux n'ayant en général rien à voir avec le monde de l'alimentaire proposent des repas express, de l'honnête café-croissant à la moderne formule-salade.

Pour combler un petit creux, il suffit désormais de pénétrer dans un de ces magasins parisiens très haut de gamme, tels l'Emporio Armani Caffé, Colette (*Le Monde* du 25 février) ou chez Courrèges, à moins que l'on opte pour des boutiques telles que Célio ou Ventilo. De même, prendre un café avant la séance ou, à la sortie, pour discuter du film peut s'envisager sans quitter l'enceinte du cinéma, car nombre de salles UGC proposent des services de restauration. Quant aux nouvelles Fnac, on peut tranquillement y parcourir une bande dessinée ou feuilleter un roman en sirotant, tranquillement assis, un chocolat chaud.

Désormais, le café et le restaurant vont au devant du client. Dernier avatar de cette tendance au mélange des genres et à l'éparpillement des lieux de consommation alimentaire, début avril, un Mc Donald's s'installera aux Galeries Lafayette, à Paris. Situé au quatrième étage du prestigieux grand magasin du boulevard Haussmann, il ouvrira au beau milieu du rayon jeux et jouets avec un « espace cosy », avec banquettes et fauteuils, destiné aux adultes.

Détail qui a son importance : ce petit MacDo (48 places assises) un peu chic – capuccino, thé et café seront servis dans de la vaisselle de faïence – s'est doté *« d'un système d'extraction performant pour assurer une parfaite maîtrise des odeurs »*. Chez le numéro un mondial du *fast food*, on considère que cette première correspond à la nécessité de s'installer sur les principaux lieux de passage, où la fréquentation est souvent familiale. On peut, aussi, y voir la volonté de redynamiser, en la mettant en scène dans un environnement plus luxueux, la formule du hamburger-frites qui, ces temps-ci, donne quelques signes d'essoufflement.

« La création d'un Mc Donald's constitue un service apprécié par les clients accompagnés d'un ou plusieurs enfants », explique Jean-Michel Hallez, directeur des Galeries Lafayette Haussmann (3,7 milliards de francs de chiffre d'affaires annuel, 85 000 visiteurs quotidiens en moyenne). De tels « services » (grand magasin le plus fréquenté d'Europe, les Galeries Lafayette comptent cinq restaurants divers et variés... alors que Harrod's, à Londres, en dispose de dix-huit) contribuent *« à maintenir la clientèle sur place »*. En clair, il s'agit d'éviter que l'acheteur, qui passe souvent plusieurs heures dans un grand magasin, n'ait pas à sortir pour prendre un café et soit tenté d'aller rendre visite à la concurrence.

NORMES SIMPLIFIÉES

Sous ses diverses formes, cette « restauration hors restaurant » – dont la direction des Galeries Lafayette admet qu'elle est *« très profitable »* – fait aujourd'hui figure de formule gagnante. *« Les consommateurs, surtout les jeunes, ne sacralisent plus le restaurant,* relève Bernard Boutboul, directeur de Gira-Sic, société de conseil spécialisée. *Tant que la qualité est au rendez-vous, ils peuvent déjeuner à peu près partout sans formuler d'objection. »*

« Les normes sociales traditionnelles sont soumises à une pression de plus en plus forte qui fait émerger de nouvelles pratiques alimentaires, constate pour sa part Jean-Pierre Poulain, sociologue et maître de conférences à l'université Toulouse-II. *Nous assistons au tout début d'un phénomène qui va prendre de l'ampleur : le développement de normes alimentaires simplifiées, surtout parmi les habitants des très grandes villes, les salariés du tertiaire et les femmes. Toutefois, il reste un attachement de principe aux formes de repas traditionnelles qui engendre souvent un sentiment de culpabilité, surtout chez les mères de jeunes enfants, qui s'efforcent de transmettre la norme traditionnelle alors qu'elles sont en rupture avec leur pratique réelle. »*

Une étude menée par Jean-Pierre Poulain pour le ministère de l'agriculture fait apparaître que 15 % environ des salariés préfèrent manger sur le pouce, en petits groupes, plutôt que de fréquenter leur restaurant d'entreprise. Cette habitude, dictée semble-t-il non pas par des raisons économiques, mais par la recherche d'une certaine convivialité, est surtout le fait de personnes vivant seules ou habitant loin de leur lieu de travail.

RESTAURER LA CONVIVIALITÉ

Cette explosion des pratiques alimentaires hors domicile permet à de nouveaux intervenants de se lancer dans la « restauration à thème » pour rendre leur espace commercial plus attractif. Ainsi la multiplication des Fnac-cafés (à Saint-Lazare, aux Champs-Elysées, à Lille et dans tous les magasins espagnols) permet de présenter les nouvelles technologies de l'image et du son ou de proposer des rétrospectives historiques sur tel ou tel type de produit.

Cette démarche – à laquelle le Virgin-café du Virgin Megastore n'est sans doute pas étranger – contribue à restaurer la convivialité de la Fnac en créant *« un espace chaleureux, à l'image des premiers cafés littéraires »*. *« Il faut que nos visiteurs puissent se retrouver dans une ambiance rassurante, loin de tout gigantisme »*, assure Pierre-Jean Richard, responsable des *« nouveaux concepts »* du groupe, qui rappelle que les premières Fnac comprenaient, à leurs débuts, un « coin-café ».

« Pas de problème, ajoute-t-il : *les gens peuvent s'installer à une table avec une pile de livres, cela ne nous dérange pas du tout. Nous voulons construire une ambiance. »* Dorénavant, toutes les nouvelles Fnac aménageront un café dans leurs locaux. Demain, les grandes surfaces et les agences bancaires feront peut-être de même. Le café traditionnel à la française n'a pas fini de souffrir.

Jean-Michel Normand

Total et Shell, nouveaux épiciers

Ces dernières années, Total a installé dans une centaine de ses stations-service urbaines des relais Crocade proposant places assises et sandwiches emballés ou viennoiseries. *« Très rentable »* de l'aveu de ses concepteurs, cette activité (100 millions de francs de chiffre d'affaires) ne vise pas à attirer des automobilistes de passage mais à assurer une véritable diversification. *« Plus de la moitié de nos clients ne viennent pas faire le plein d'essence »*, assure-t-on chez Total.

Shell, de son côté, a créé des relais Select dans une trentaine de stations-service de centres-villes plutôt huppés. Il ne s'agit plus de *« dépanner »* le consommateur mais d'intervenir comme un commerçant parmi d'autres proposant viennoiseries, hot-dogs mais aussi un éventail complet de produits frais et de boissons. *« Nos concurrents ne sont pas les autres pétroliers mais les croissanteries et les supérettes du quartier »*, insiste un responsable de Shell qui évalue entre 3 et 10 millions de francs le chiffre d'affaires annuel de chaque relais Select.

Une vie en dehors du Mondial

Y AURA-T-IL une vie en dehors du football du 10 juin au 12 juillet ? C'est parce qu'ils se posaient la question, et craignaient fort que la réponse ne soit négative, qu'Agnès Andremont et Laurent Terrisse ont décidé de créer l'association « La coupe est pleine ». Peu intéressés par le ballon rond, ces collègues de bureau se sont rendu compte que, pour des raisons professionnelles, ils ne pourraient prendre leurs vacances au moment du Mondial 98.

« A trois mois de la compétition, la coupe est déjà presque pleine pour tous ceux que le foot ne passionne pas », explique Agnès Andremont, qui célébrera son anniversaire le jour du lancement des festivités, le 10 juin. *« Quand on n'a pas le choix, la meilleure stratégie est de botter en touche »*, renchérit Laurent Terrisse, qui a comptabilisé avec horreur les soixante-quatre matches prévus de la mi-juin à la mi-juillet.

« ÉPHÉMÈRE ET HUMORISTIQUE »

S'apercevant que leurs craintes étaient largement partagées par leur entourage, ils ont donc décidé de créer une association *« non polémique, humoristique, éphémère »* et à but non lucratif pour proposer à tous ceux qui ne sont pas des passionnés ou des inconditionnels de football des activités et des espaces alternatifs aux matches et manifestations qui auront lieu en France pendant la durée du Mondial.

Pour ceux et celles qui, dès le premier ou le deuxième match, n'auront plus l'énergie de partager l'enthousiasme de leur conjoint(e), ils proposent de... sortir. « La coupe est pleine » diffusera au début du mois de juin une liste de spectacles et de lieux de sortie pour les soirs de match. Les restaurants, les théâtres et les bars qui organiseront des soirée sans foot et pratiqueront des tarifs intéressants pour ces esseulés d'un soir seront recensés.

Pour être certains de ne pas se retrouver dans une salle qui brancherait la télévision, l'association a prévu d'adresser aux lieux qui le lui demanderont un autocollant *« Espace sans foot »*. En affichant cette enseigne, le propriétaire s'engage à ne pas retransmettre de matches et à garantir un séjour sans ballon à tous ceux qui auront dû fuir leur foyer pour cause de Mondial.

Le montant de l'adhésion est de 50 francs. Chaque adhérent recevra un autocollant *« Espace sans foot »* et la liste des lieux où il pourra échapper au Mondial. L'association « La coupe est pleine » a une durée de vie limitée. Elle se dissoudra au lendemain de la finale, le 12 juillet, et les bénéfices, s'il y en a, seront reversés à des associations caritatives.

Michèle Aulagnon

★ **« La coupe est pleine », 39, rue du Gouverneur-Général-Eboué, 92442 Issy-les-Moulineaux.**

Radoucissement et nuages au Nord

L'ANTICYCLONE présent en Europe centrale se décale vers la mer Noire, permettant à l'air doux et océanique dans un flux de sud-ouest de gagner le pays vendredi. Dans ce flux, une perturbation donne quelques pluies et beaucoup de nuages au nord du pays, le Sud restant mieux protégé.

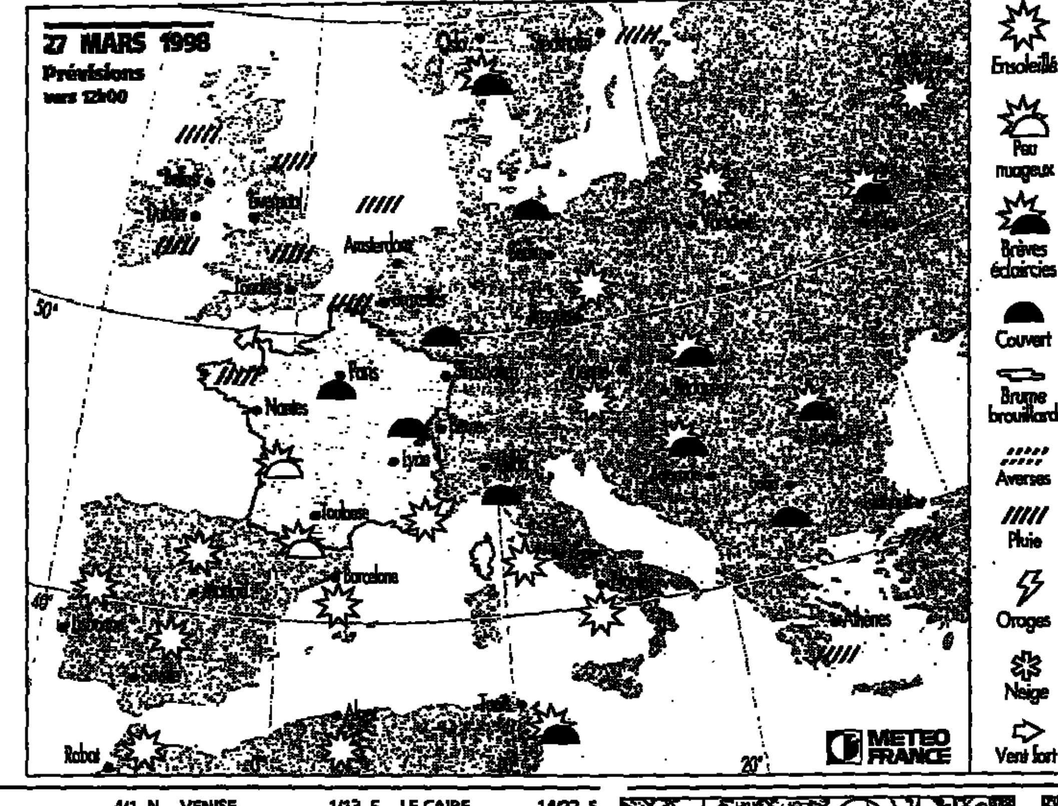
Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – La journée commence sous une impression de grisaille et d'humidité. Dans l'après-midi, une amélioration se dessine par le sud. Par contre, le temps reste humide des monts d'Arrée aux collines de Normandie. Il fait de 14 à 16 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Dans le Nord-Picardie, la Haute-Normandie et les Ardennes, le temps est maussade et des pluies sont attendues en matinée. En Ile-de-France, quelques gouttes tombent le matin, les nuages sont moins menaçants l'après-midi. Il fait de 12 à 16 degrés. **Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** – Du Nivernais au Mâconnais, dans le Jura, les nuages d'altitude laissent passer quelques rayons de soleil. Plus au nord, la grisaille domine. Les températures sont comprises entre 12 et 14 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Il fait presque chaud, sous un soleil légèrement voilé, du Béarn au Midi toulousain : 20 à 23 degrés l'après-midi. Il fait de 16 à 19 degrés le matin.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Du Bourbonnais à la région lyonnaise et au Genevois, le soleil n'apparaît qu'épisodiquement. Des éclaircies plus larges se dessinent dans le Limousin, et du Dauphiné aux Alpes. La douceur revient avec 15 à 17 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Beau temps, vent faible et douceur, 16 à 18 degrés au plus chaud, sont au menu de cette journée.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ITALIE.** Le mauvais temps persiste sur le sud du pays, dont une partie est sous la neige ou en proie à de violentes bourrasques et à des vents glacés. En Calabre la couche de neige a atteint de 25 à 50 cm dans les zones de montagne. Les îles du sud sont menacées d'isolement à cause des vents de force 5-6, qui empêchent les bateaux de partir. Un seul ferry a pu faire, mercredi 25 mars, la traversée de Capri à Naples.

■ **FRANCE.** La compagnie aérienne Air Liberté propose sa carte Libre France au tarif exceptionnel de 500 F, au lieu de 1 500 F, jusqu'au 15 mai. Cette carte, qui donne accès pendant un an au tarif abonné, permet de voyager en classe affaires sur les vols Air Liberté et sur certains vols des compagnies partenaires, Air Littoral, Regional Airlines, Flandre Air et Air Toulouse. Renseignements au 0-803-805-805 et 3615 Air Liberté.

PRÉVISIONS POUR LE 27 MARS 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	26/31 N	KIEV	-4/1 N	VENISE	1/13 S	LE CAIRE	14/22 S
				POINTE-A-PIT.	24/29 S	LISBONNE	13/22 S	VIENNE	0/10 S	MARRAKECH	19/29 N
				ST-DENIS-RÉ.	23/30 S	LIVERPOOL	10/15 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	17/22 C
				EUROPE		LONDRES	10/16 P	BRASILIA	21/27 C	PRETORIA	17/28 C
				AMSTERDAM	10/13 P	LUXEMBOURG	5/9 P	BUENOS AIR.	14/23 C	RABAT	13/28 S
FRANCE métropole		NANCY	3/13 P	ATHENES	8/12 P	MADRID	6/24 S	CARACAS	24/30 S	TUNIS	8/15 S
AJACCIO	6/16 S	NANTES	7/16 P	BARCELONE	8/17 S	MILAN	3/15 C	CHICAGO	14/20 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	7/22 S	NICE	6/17 S	BELFAST	8/16 P	MOSCOU	-9/-1 S	LIMA	22/28 N	BANGKOK	25/36 S
BORDEAUX	4/20 N	PARIS	5/14 P	BELGRADE	-2/9 N	MUNICH	1/10 N	LOS ANGELES	11/14 C	BOMBAY	23/35 S
BOURGES	3/16 C	PAU	6/21 N	BERLIN	1/10 C	NAPLES	4/13 S	MEXICO	13/29 S	DJAKARTA	27/32 N
BREST	8/14 P	PERPIGNAN	8/18 S	BERNE	1/12 C	OSLO	2/9 S	MONTREAL	4/10 P	DUBAI	25/35 S
CAEN	7/14 P	RENNES	7/15 P	BRUXELLES	9/13 P	PALMA DE M.	3/18 S	NEW YORK	9/16 S	HANOI	18/21 P
CHERBOURG	8/14 P	ST-ETIENNE	1/17 N	BUCAREST	-2/8 S	PRAGUE	-2/11 S	SAN FRANCIS.	8/14 P	HONGKONG	18/22 N
CLERMONT-F.	2/18 N	STRASBOURG	3/13 P	BUDAPEST	-1/10 N	ROME	-1/14 S	SANTIAGO/CHI	8/22 S	JERUSALEM	15/22 N
DIJON	3/15 C	TOULOUSE	4/20 S	COPENHAGUE	3/9 P	SEVILLE	12/25 S	TORONTO	7/12 C	NEW DEHLI	18/32 S
GRENOBLE	3/18 S	TOURS	4/15 C	DUBLIN	9/17 P	SOFIA	-3/4 C	WASHINGTON	11/24 S	PEKIN	10/23 N
LILLE	6/14 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	6/10 C	ST-PETERSB.	-6/5 S	**AFRIQUE**		SEOUL	7/14 C
LIMOGES	6/17 N	CAYENNE	25/31 S	GENEVE	3/12 S	STOCKHOLM	2/8 P	ALGER	3/17 S	SINGAPOUR	28/34 P
LYON	3/16 N	FORT-DE-FR.	25/30 N	HELSINKI	-6/4 S	TENERIFE	15/19 P	DAKAR	19/24 C	SYDNEY	20/23 P
MARSEILLE	3/18 S	NOUMEA	25/29 C	ISTANBUL	6/10 P	VARSOVIE	-4/8 S	KINSHASA	23/28 P	TOKYO	9/16 P

Situation le 26 mars à 0 heure TU

Prévisions pour le 28 mars à 0 heure TU

METEO FRANCE

VENTES

Un ensemble d'objets du Moyen Age proposé à Drouot

UN OBJET d'une rareté insigne devait être vendu à Drouot vendredi 3 avril : un bâton de grand chambellan de France datant de la fin du XVe siècle ou du début du XVIe. Les chambellans étaient des officiers de la Couronne qui faisaient partie de l'entourage immédiat du roi. Ces personnages portaient l'emblème de leur charge : un bâton d'ivoire à leurs armes, dont un exemplaire présenté à cette vente, apparaissait comme le seul instrument d'autorité d'un officier de la Couronne à être parvenu jusqu'à nous.

Après des recherches plus poussées, cette sorte de règle en ivoire aux armes de la famille des ducs de Longueville s'est révélée une batte de jeu, sans doute utilisée dans un genre de billard. Son estimation est passée de 400 000 ou 500 000 francs à 30 000 ou 40 000 francs, et elle sera finalement retirée de la vente. Une des surprises que réservent les objets jamais vus : les plus ordinaires peuvent être confondus avec les plus rares.

Les amateurs d'ivoires anciens se consoleront avec la partie supérieure d'une crosse qui était l'emblème des évêques. Plus modeste que le bâton du chambellan, mais relevant de la même fonction symbolique, ce crosseron en forme de volute, sculpté de l'Agneau pascal, est accompagné de son « noeud », un assemblage orné de motifs géométriques. Cette pièce du XIIe ou du XIIIe siècle, qui vient d'Italie du Sud, est arrivée jusqu'à nous en deux morceaux, dont un a été cassé et réparé, le noeud (50 000 à 60 000 francs).

Cette vente propose un bel ensemble des XII-XIIIe et XIVe siècles. Une châsse en émail de Limoges du XIIIe, en forme d'édifice à toit pentu, est décorée de seize anges dans des réserves à fond bleu ciel disposées sur un fond de rinceaux bleu nuit et or (150 000 à 200 000 francs). Un reliquaire du XIVe siècle est constitué de deux panneaux en bois creusés chacun de six alvéoles, dont huit d'entre elles contiennent encore leurs reliques accompagnées de leur « authentique » en latin sur parchemin (on dirait aujourd'hui leur certification d'authenticité).

Les petites niches sont disposées autour d'une autre plus importante contenant la statuette d'un Saint-Evêque bénissant, en argent et vermeil (28 cm de hauteur sur 20 de largeur, 180 000 à 200 000 francs). Dans la statuaire, on peut admirer plusieurs oeuvres en cuivre doré, assez rares car peu d'entre elles ont été conservées. Une Vierge à l'Enfant et un diacre (30 et 31 cm de hauteur) du XIVe siècle ont été réalisés à partir de plaques travaillées en repoussé sur une forme, puis dorées (500 000 à 600 000 francs et 150 000 à 180 000 francs).

Deux anges ailés, fin XIIIe siècle - début XIVe, ont été fondus puis ciselés et dorés (280 000 à 320 000 francs). Parmi les objets moins importants, figure une croix d'autel en bronze doré, anciennement émaillée de la fin du XIIe siècle (25 000 à 30 000 francs), une série de croix encolpions (objet de piété que l'on porte autour du cou) byzantines en bronze du IXe au XIIe siècle (2 500 à 12 000 francs), un chandelier en émail de Limoges de la fin du XIIe ou du début du XIIIe (usure et manque, 10 000 à 15 000 francs), des lampes à huile byzantines en bronze du VIe siècle (2 500 à 3 500 francs).

Catherine Bedel

★ **Drouot Richelieu, vendredi 3 avril. Exposition la veille de 11 à 18 heures, le matin de la vente de 11 à 12 heures. Etude Piasa, 5, rue Drouot, 75009 Paris, tél. : 01-53-34-10-10. Expert : Jean Roudillon, 206, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris, tél. : 01-42-22-85-97.**

Calendrier

● *ANTIQUITÉS*
Blois (Loir-et-Cher), Halle au grain, Palais des congrès, du vendredi 27 au dimanche 29 mars, vendredi de 14 à 19 heures, samedi et dimanche de 10 à 19 heures, 45 exposants, entrée 20 F.
Châlons-en-Champagne (Marne), parc expo, du vendredi 27 au dimanche 29 mars, vendredi de 14 à 21 heures, samedi et dimanche de 10 à 20 heures, 50 exposants, entrée 20 F.
Mulhouse (Haut-Rhin), parc expo, du vendredi 27 au dimanche 29 mars, vendredi de 14 à 19 heures, samedi et dimanche de 10 à 19 heures, 40 exposants, entrée 20 F.
Châtellerault (Vienne), parc expo, samedi 28 et dimanche 29 mars, de 9 à 19 heures, 80 exposants, entrée 20 F.
Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), salle Pierre-Scoby - Vieux Pays, samedi 28 et dimanche 29 mars, 35 exposants, entrée 20 F.

● **BROCANTES**
Paris, boulevard Richard-Lenoir, vendredi 27 mars, 180 exposants.
Albi (Tarn), parc expo, du vendredi 27 au dimanche 29 mars, vendredi de 14 à 19 heures, samedi et dimanche de 10 à 19 heures, 130 exposants, entrée 10 F.
Angers (Maine-et-Loire), parc expo, samedi 28 et dimanche 29 mars, 200 exposants, entrée 28 F.
Aigueperse (Puy-de-Dôme), salle polyvalente, samedi 28 et dimanche 29 mars, 30 exposants, entrée 12 F.

● **COLLECTIONS**
Pierrelatte (Drôme), salle des fêtes, Festival de l'oeuf, samedi 28 et dimanche 29 mars, 50 exposants, entrée 10 F.
Le Mans (Sarthe), parc expo, Hall du Cinquante, Bourse multicollections, samedi 28 et dimanche 29 mars, 100 exposants.
Paris, Espace Champerret, convention internationale du disque de collection, samedi 28 et dimanche 29 mars, 300 exposants, entrée 35 F.

■ **Salon d'antiquaires.** Le Pavillon des antiquaires réunit, à l'Espace Eiffel, quai Branly, soixante marchands de toutes les spécialités. Parmi eux, Yves Gastou présente des meubles et des objets d'art des années 40 et 50, Maroun Salloum se distingue par la haute décoration. Du vendredi 27 mars au dimanche 5 avril, de 10 heures à 19 heures, les samedis et dimanches, de midi à 20 heures en semaine, entrée 50 francs.

■ ***LOTO* : les tirages n° 24** effectués mercredi 25 mars ont donné les résultats suivants :
● **Premier tirage** : 15, 19, 21, 22, 35, 49, numéro complémentaire : 23 ; rapport pour 6 bons numéros : 3 452 700 F ; rapport pour 5 bons numéros, plus le complémentaire : 102 250 F ; pour 5 bons numéros 6 130 F ; pour 4 bons numéros, plus le complémentaire : 286 F ; pour 4 bons numéros : 143 F ; pour 3 bons numéros, plus le complémentaire : 28 F ; pour 3 bons numéros : 14 F.
● **Second tirage** : 13, 18, 27, 28, 42, 43, numéro complémentaire : 39 ; pas de gagnants pour 6 bons numéros ; rapports pour 5 bons numéros, plus le complémentaire : 79 885 F ; pour 5 bons numéros : 7 510 F ; pour 4 bons numéros, plus le complémentaire : 306 F ; pour 4 bons numéros : 153 F ; pour 3 bons numéros, plus le complémentaire : 28 F ; pour 3 bons numéros : 14 F.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98074

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II										■	
III				■		■					
IV								■			
V							■				
VI						■					
VII				■					■		■
VIII					■						
IX		■						■			
X				■						■	
XI				■							

HORIZONTALEMENT

I. Justifiée, elle sera prise en considération. – II. Pour recevoir en toute discrétion. – III. Difficile à cuire, dans le milieu. Renforcent l'amitié. – IV. Mis en place pour dépanner. La limite à ne pas dépasser. – V. Visiteuse nocturne des poulaillers. Vide en cas de dérangement. – VI. Viande ou poisson sans os ni arêtes. Préparer le précédent. – VII. Vieux boeuf. Pour présenter le boeuf. – VIII. Le bon est commun. Salle d'attente de la maternité. – IX. Grande quantité. Voie de communication. – X. Plutôt salé. N'a pas de sens sur le chef. – XI. Arrivés à bon port. Espace disponible.

VERTICALEMENT

1. Pour les absents au premier passage. – 2. Nettoie en surface. Personnel. – 3. Font bon poids. – 4. Pris en connaissances. Problème de fond. Sur la rose. – 5. Fidèle à son poste et à sa charge. Armes spéciales. – 6. Pronom. Négation. Important maillon de la chaîne. – 7. Canton de la Somme. Toujours prête à prendre une veste. – 8. Avant la distribution. Met d'aplomb. Marque le lieu. – 9. Col des Alpes. Prend du volume en cas d'explosion. – 10. Ouvertures animales. – 11. Renversa et remercia Farouk. Moyen de transport.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98073

HORIZONTALEMENT

I. Absentéisme. – II. Crâneur. Ton. – III. Hé. Occident. – IV. Avent. GAN. – V. Rinçage. Ter. – VI. Datera. Pont. – VII. Sir. Pourri. – VIII. Rase. Ri. Ol. – IX. De. Epagneul. – X. Emacié. Le. – XI. Tarir. Ester.

VERTICALEMENT

1. Achards. Dot. – 2. Bréviaire. – 3. Sa. Entra. Er. – 4. Enoncé. Semi. – 5. Nectar. Epar. – 6. Tuc. Gap. Ac. – 7. Erige. Orgie. – 8. Da. Puînés. – 9. Stentor. – 10. Mon. Enroulé. – 11. Entortiller.

L'ART EN QUESTION N° 59

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Une belle colère

LE SCULPTEUR Arman est le fils d'un antiquaire de Nice. Il a gardé de son enfance le souvenir des vieux objets, des boîtes que sa grand-mère accumulait, des collections de crayons ou de soldats de plomb qui encombraient sa chambre.

Après avoir exposé sa peinture pendant une dizaine d'années, Arman commence, au début des années 60, à accumuler des objets usés ou neufs et les enferme dans des boîtes.

En 1961, en direct, devant la caméra, il réalise pour NBC, sa première « Colère » : il brise une contrebasse. Par ce geste violent et destructeur, Arman donne à cet instrument de musique une destination nouvelle, celle d'une oeuvre d'art, une pièce unique de collection.

En 1985, deux sculptures d'Arman ont été installées devant une gare de Paris. S'agit-il de :



JEU DE PAUME/RMN

NBC Rage
1961
Colère de contrebasse sur bois
200 × 157 × 25 cm
Collection Corice Canton Arman, actuellement à la Galerie nationale du Jeu de paume pour l'exposition Arman, jusqu'au 12 avril.

● La gare de Lyon ?
● La gare Saint-Lazare ?
● La gare Montparnasse ?

Réponse dans *Le Monde* daté du 3 avril

Solution du jeu n° 58 publiée dans *Le Monde* du 20 mars

C'est l'effigie de Pierre, quatrième fils de Saint Louis, qui a été retrouvée avec celle de sa soeur, Isabelle de France.

Les jeux dans « Le Monde »

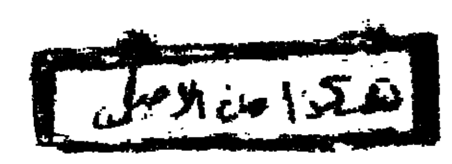
Dans cinq de ses numéros de la semaine, *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu.
Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique.
Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de Scrabble.
Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge.
Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art.
Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

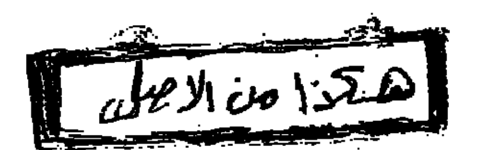
Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. *Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.*
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26





MUSIQUE Deux saxophonistes se partagent actuellement la vedette de la scène jazz en France. Le premier, Ravi Coltrane, donne une série de concerts à Paris jusqu'au 28 mars et vient de sortir un nouvel album, *Moving Pictures*. Le fils de John Coltrane a mûri à l'ombre des plus grands – de Kenny Barron à Steve Coleman, en passant par Wallace Roney et Herbie Hancock – une musique aux sonorités pleines, affirmées. Ses thèmes n'oublient pas la mélodie pour mieux improviser sur elle. ● FIGURE MARQUANTE de l'émergence du « free jazz », Archie Shepp se produit le 26 mars à Vaulx-en-Velin. Les enregistrements majeurs de sa période « Impulse ! », dans les années 60-70, viennent par ailleurs d'être réédités en disque compact. ● LE MUSICIEN, compositeur, chanteur, retrace pour *Le Monde* les grands moments de cette époque prolifique.

Ravi Coltrane, saxophoniste ouvert à tous les vents du jazz

Le fils de John Coltrane, qui s'est fait un prénom en travaillant dans l'ombre des plus grands interprètes, donne une série de concerts à Paris. Archie Shepp, sur scène à Vaulx-en-Velin le 26, est arrivé au sommet de son art dans les années 60. Il retrace pour « Le Monde » sa période « Impulse ! »

Au début des années 90, le jazz a vu surgir trois jeunes saxophonistes noirs américains. Tous trois ont de vingt à vingt-cinq ans et, très vite, sortent du rang des nombreux diplômés du jazz : ils ont un son ; ils ont des idées. Le premier, Joshua Redman – fils de Dewey Redman, saxophoniste lui aussi –, a la puissance des *shouters* du rhythm'n'blues, une habileté certaine à réinventer les standards ; il enregistre avec des rappeurs, aime le basket-ball et on le voit aussi bien en couverture des magazines de jazz que dans les revues branchées. Récemment, lors de la tournée des Rolling Stones, il a rejoint le groupe sur scène à Saint-Louis pour *Waiting on a friend*.

Le second, James Carter, séduit la critique puis le public par ses « audaces » post free – mises en scène sur un premier enregistrement –, et par son expressivité sur tous les vents quand le jazz des jeunes solistes semblait depuis trop longtemps se contenter d'une copie très virtuose des grandes heures du bop américain. Le métier a alors besoin d'une nouvelle idole. James Carter, dont l'élégance de mannequin et l'air lointain font des ravages, est désigné « sauveur du jazz » avant d'être aussi soudainement sacrifié.

Le troisième doit assumer un sacré héritage. Ravi Coltrane est le fils de John Coltrane, le modèle, la référence ultime, mort en juillet 1967 à l'âge de quarante et un ans. Son prénom lui a été donné par ses parents, John et Alice – pianiste, harpiste, compositrice –, en hommage au maître indien du sitar, Ravi Shankar. Musicien il sera, il en a l'envie, l'intuition. Adolescent, il a le même goût que ses copains pour le funk, l'afro-beat, le rock ; celui du jazz lui vient un peu plus tard.

A l'âge de vingt et un ans, Ravi Coltrane part en Californie, à l'Institute of Arts de Valencia. Il a maintenant une dizaine d'années de musique sur scène et en studio. Il a résisté aux fausses bonnes idées commerciales dont la traduction était toujours la même : endosser l'habit du « fils de... » sous forme de sticker sur les affiches ou les pochettes de ses disques. Aujourd'hui, Ravi Coltrane s'installe, au moment juste, en leader.

CRÉATION COLLECTIVE

Ravi Coltrane joue à Paris, à La Villa, durant une bonne semaine. Là, les machines à cartes bancaires ont été changées ; elles ne lancent plus leur redoutable crincrin au milieu d'une ballade aérienne. Les serveurs, en revanche, continuent de faire les malins avec les shakers et claquent à tours de bras les portes des réfrigérateurs pour concurrencer la batterie. Ravi Coltrane est venu avec les musiciens qui jouent sur *Moving Pictures*, le premier disque dont il assure la direction. Ralph Alessi est à la trompette, Michael Cain au piano, Lonnie Plaxico à la contrebasse. Jeff Watts, le batteur, n'est arrivé que le mardi 23. Son remplaçant, Steve Haas, possédait le swing impeccable, le sens de la surprise que les morceaux de Ravi Coltrane appellent.

Dès le premier soir, vendredi 20 mars, dès le milieu du premier morceau, on a entendu un groupe et non pas un soliste accompagné.



CHRISTIAN DUCASSE

Le saxophoniste Ravi Coltrane, lors d'un concert à la Villa, à Paris, le 21 mars.

Coltrane, ravi, avait même tendance à s'effacer pour laisser aux quatre musiciens un espace plus ouvert. Une volonté de création collective. *« Je ne suis pas là pour montrer au monde que je sais souffler ; je ne suis pas le gars qui arrive en ville avec des choses à prouver. »* Pendant qu'il ne joue pas, il réajuste régulièrement ses lunettes, dit silencieusement la qualité d'une intervention par un imperceptible hochement de tête, un sourire.

« ASSEZ FORT POUR RÉSISTER »

A ses débuts, Ravi Coltrane s'était retrouvé dans la machine à swing d'Elvin Jones, le batteur furieux, orgiaque, du quartette de John Coltrane avec McCoy Tyner et Jimmy Garrison. On essaie d'y voir une sorte d'exorcisme. *« Je n'ai pas pensé à cela,* explique le saxophoniste. *Elvin avait joué avec mon père, qui est mort lorsque j'avais deux ans ; il m'a demandé de le rejoindre sur quelques gigs quand j'étais en Californie. Je lui ai dit que je ne me sentais pas prêt à jouer. J'étais surtout inquiet qu'il y ait trop de commentaires autour de mon nom et qu'on ne s'intéresse pas à la musique. Sonny Fortune était dans ce groupe. On a fait le tour du monde durant deux ans. »* Au Théâtre Dejazet, à Paris, Elvin et ses hommes mettront tout le monde à leurs pieds...

Puis Ravi Coltrane joue avec Kenny Barron, Wallace Roney, Herbie Hancock, Rashied Ali – le dernier batteur de Coltrane senior – et surtout Steve Coleman, qui lui permet d'être confronté à différents projets orchestraux. Au sein de ce laboratoire permanent passent des musiciens que Steve Coleman sait intégrer à son univers tout en leur ouvrant les pistes pour devenir eux-mêmes.

Ravi Coltrane a pris le temps d'être *sideman*, de réfléchir à sa propre personnalité au travers des autres. *« Les maisons de disques, le marché veulent de jeunes leaders, qu'ils soient prêts ou pas. Et fatalement on n'est pas prêt. Il faut cinq, dix, vingt ans pour commencer à avoir son propre langage. J'ai eu cette chance d'être assez fort pour résister... et c'est très dur de résister. »* Avec Coleman, il faut passer d'un découpage rythmique à un autre, vite, bien, se sortir de pièges, de relances.

Le disque, la musique, les concerts de Ravi Coltrane combinent avec une grande intelligence, sans ostentation, les codes du jazz et une expression singulière. Au ténor, il a une sonorité pleine, affirmée. Ses thèmes n'oublient pas la mélodie pour pouvoir mieux improviser avec elle. Et le quintette n'hésite pas. La petite scène du club leur appartient. Ils jouent longtemps, plus que la durée habituelle des sets en club. Ils jouent, emportés par une détermination audible, sans faux-fuyants, sans poses. Le jazz, juste le jazz et au-delà.

Sylvain Siclier

★ La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 21 h 30 et 23 heures. Jusqu'au 28 mars. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F. « Moving Pictures », 1 CD RCA Victor distribué par BMG.

Shepp en 16 disques

- *New York Contemporary Five*, Storyville/Night and Day, 1963.
- *Four For Trane*, Impulse !/Universal, 1964.
- *Fire Music*, Impulse !/Universal, 1965.
- *Ascension*, de John Coltrane, Impulse !/Universal, 1965.
- *Mama Too Tight*, Impulse ! /Universal, 1966.
- *Live in San Francisco*, Impulse !/Universal, 1966.
- *On This Night*, Impulse !/Universal, 1966.
- *The Magic of Ju-Ju*, Impulse !/Universal, 1967.
- *Blasé*, Byg-Actuel, 1969. Réédition Affinity/Charly.
- *Goin'Home*, avec Horace Parlan, SteepleChase/Harmonia Mundi, 1977.
- *Trouble in Mind*, avec Horace Parlan, SteepleChase/Harmonia Mundi, 1980.
- *Attica Blues Band Live*, Marge, 1978.
- *MamaRose*, SteepleChase/Harmonia Mundi, 1982.
- *The Long March Part One*, en duo avec Max Roach, HatArt/Harmonia Mundi, 1979.
- *Down Home New*, Soul Note, 1984.
- *Live in Paris*, avec Eric Le Lann, Twins/L'Oz Production, 1996.

Archie Shepp, le récit de ses années de feu

FIRE MUSIC, Four For Trane, Mama Too Tight, Live in San Francisco, les enregistrements majeurs de la période Impulse ! d'Archie Shepp sortent enfin en cédé. Pochette orange et noire, carton, tranche très repérable dans les bacs. Shepp marque l'histoire de la musique afro-américaine trois fois : par son rôle dans l'émergence du « free jazz » ; par son intransigeance ; par son sens de la scène, du théâtre et du jazz comme acte.

Il n'aime pas le mot de jazz. Il dit toujours le *« so-called jazz »*, ce qu'on appelle couramment le jazz : *« Le mot de jazz est une anomalie. Ses origines sont très confuses. On raconte qu'il y a du sexuel, de l'argotique, de l'injure, n'importe quoi ; ce n'est pas une référence bien claire pour moi. Le mot de jazz a trop de sens rapportés, trop de connotations. L'étymologie en est mystifiée, j'aimerais mieux un peu plus de rigueur scientifique. Non, je préfère des mots plus spécifiques. Comment ? Non : " spécifiques ", pas " pacifiques ". Oh, remarquez, " pacifique ", ça marche aussi bien... Je parle de musique africaine-américaine. Pourquoi ? Parce que je ne m'en tiens pas à l'idée que les autres se font du jazz. Je ne m'arrête pas aux formes diffusées entre 1917 et aujourd'hui. La musique africaine-américaine, c'est l'ensemble des pratiques musicales que l'on rencontre dans les Amériques, propres aux Noirs. J'entends leurs éléments communs – l'esprit du swing, les gammes, la polyrythmie, tout ce qui s'origine en Afrique – sous leurs aspects particuliers. »*

> « Durant les années Impulse !, je pouvais réunir les meilleurs compositeurs, les meilleurs musiciens, dans un esprit de dynamique collective que je ne sens plus »

Compositeur, saxophoniste, chanteur, Archie Shepp est né à Fort-Lauderdale (Floride) en 1937. Pourquoi ses enregistrements légendaires pour le label Impulse ! sont-ils si tardivement réédités ? *« Je ne sais pas exactement. Beaucoup de raisons concourent. La période qui correspond à la créativité des années 60 et 70 a été occultée par la vague des jeunes musiciens de talent, les Marsalis, Wallace Roney, etc. Maintenant, on se réintéresse à ce moment, soit pour en faire un business comme un autre, soit pour le ranger dans une sorte de classicisme. Pour moi, les années Impulse ! ont été décisives. Ce sont les années où, avec des moyens, je pouvais réunir les meilleurs compositeurs, les meilleurs musiciens, dans un esprit de dynamique collective que je ne sens plus. Si les disques sonnent bien, c'est parce qu'on prenait le temps, on s'installait en studio, on préparait les choses avec soin. Aujourd'hui, il faudrait réaliser les mêmes choses en quatrième vitesse, avec moins d'argent, passer à autre chose. Les compagnies cherchent dans leur passé une image forte, éloquente. C'est ironique que cette musique-là finisse avec des airs classiques. Moi-même, on m'appelle un vétéran de l'avant-garde... »*

« Duke Ellington prévenait son monde : " Ne laissez jamais étiqueter votre musique, vous n'en sortirez plus. " Il avait dit à Dizzy Gillespie que laisser se répandre le nom de bebop *pour sa musique n'était pas une bonne idée. C'est une façon de fixer les gens, d'assigner une place, un rôle. Moi, je traîne à perpétuité l'image d'avant-garde. »*

En 1964, Impulse ! se donne comme slogan : *« The new wave in jazz »*. Nouvelle vague nettement plus radicale, sur le plan esthétique, donc politique, plus tranchante que la *bossa nova* ou la *nouvelle vague* en cinéma. Contrairement à la chanson et au cinéma, la musique ne peut jamais faire l'économie du sens. C'est John Coltrane qui pousse Bob Thiele à enregistrer Shepp : *« Je vivais difficilement. Bob Thiele ne me répondait jamais. Avec Coltrane, tout s'est dénoué. Bob m'a demandé de jouer des compositions de Trane. Au lieu de refuser, comme les autres, c'était le piège, j'ai accepté. Et* Four For Trane *s'est fait. Au début, Bob était timoré, il détestait cette musique, il voyait bien l'intérêt qu'elle pouvait avoir sur le public, mais il se forçait. La nuit où on a commencé d'enregistrer, il est devenu fou de joie. Il a appelé Coltrane qui s'est précipité dans le studio. Il était 2 heures du matin. Il n'avait pas de chaussettes. D'ailleurs, il ne portait jamais de chaussettes. Il était connu pour ça. »*

Shepp qui a joué dans les clubs de Philadelphie, choisi le ténor la nuit de révélation de Coltrane au Five Spot, enregistré avec Cecil Taylor, traversé l'Atlantique avec le New York Contemporary Five (Don Cherry, John Tchicai), pris part au manifeste de la *« New Thing »* (les *« concerts de novembre »* du Judson Hall), participé à la fondation de la Jazz Composers Guild (Paul et Carla Bley, Sun Ra, Roswell Rudd, Cecil Taylor...), Shepp est de l'aventure sublime, contestée, achevée comme un introït : l'*Ascension* de Coltrane.

Il radicalise son jeu et se radicalise tout court. *Malcolm, semper Malcom*, composition de 1965. *Attica Blues* en 1972, célébration lyrique des révoltés de la prison d'Attica. Il ensauvage son jeu déjà trempé au rhythm and blues, la musique de ses débuts, de son milieu et de sa faim. Il a un vibrato de cathédrale. Il peut porter des vestes élimées, des pantalons crevés, des chaussures immenses avec l'air d'un Brummel noir.

En scène, sa façon de déambuler, de s'asseoir, de relever son chapeau, de regarder en coin, de tendre le ténor vers les cintres, est déjà, immédiatement, définitivement, la musique : *« Les choses bougent. Je l'entends aujourd'hui dans le rap, dans les sons venus du ghetto. Je voudrais et je vais en faire quelque chose. De toute façon, être Noir aux Etats-Unis, c'est à n'importe quel degré être politique... »*

Francis Marmande

★ Archie Shepp et Eric Le Lann au Centre culturel Charlie Chaplin, Place de la Nation, 69 Vaulx-en-Velin. Le 26 à 20 h 30. Tél. : 04-72-04-81-19.

Les éditeurs sont satisfaits du 18e Salon du livre

Une fréquentation en hausse, due notamment à la forte attraction exercée par le Brésil, pays invité d'honneur

CETTE ANNÉE, l'optimisme du bilan général du 18e Salon du livre de Paris, qui s'est tenu porte de Versailles du 20 au 25 mars, aura été conforme aux impressions particulières de la majorité des éditeurs. Et pourtant, leur vieux « fond paysan » pousse les professionnels du livre à ne jamais afficher de satisfaction excessive, tout en éprouvant le besoin de prétendre que, dans le marasme ambiant, la qualité de leur production leur permet d'aller plutôt moins mal que les concurrents. Contrairement à la coutume, les éditeurs avaient repris espoir (*Le Monde* du 24 mars) et la satisfaction semblait donc faire l'unanimité cette année, à l'image des déclarations du président du Syndicat national de l'édition, Serge Eyrolles, quelques heures avant la clôture du Salon.

Celui-ci a d'abord rendu hommage au discours prononcé devant les professionnels, lundi 23 mars, par le premier ministre, Lionel Jospin, qui avait inauguré la manifestation avec Catherine Trautmann, ministre de la culture. Lionel Jospin a ainsi évoqué les résultats satisfaisants de l'année éditoriale comme les inquiétudes persistantes – la position de la Commission européenne sur le prix unique ou la concurrence entre les éditeurs publics et privés. Serge Eyrolles s'est ensuite félicité du « *succès* » de ce 18e Salon du livre. « *Le passage du Grand Palais à la porte de Versailles n'a pas été simple*, a-t-il déclaré, *mais le lieu a désormais atteint la maturité nécessaire, et le public a pris ses repères.* » Les premières estimations sur la fréquentation confirment ces résultats puisque l'on devait compter 220 000 visiteurs (contre 200 000 en 1997).


CATHERINE NOURY / FILIGRANES ÉDITIONS

L'attraction brésilienne aura été la venue de Paolo Coelho

Le fait que le Brésil ait été le pays invité d'honneur, avec l'atmosphère chaleureuse diffusée par ses écrivains et les airs de guitare, n'est sans doute pas étranger à ce succès. Les ventes du pavillon brésilien, tenu par David Gaubert de La Voie du livre, ont dépassé de 20 % celles de 1997 pour le Japon. « *Deux tiers de nos ouvrages en portugais ont trouvé preneur* », souligne David Gaubert, qui se félicite de l'affluence des communautés brésilienne et portugaise de Paris. Quant à la littérature brésilienne traduite en français, il note le succès particulier de Jorge Amado, Chico Buarque, Lygia Fagundes Telles ou Clarice Lispector.

L'attraction brésilienne du Salon aura été, sur le stand des éditions Anne Carrière, la venue de Paolo Coelho devant lequel on faisait, dit-on, jusqu'à quatre heures de queue pour obtenir une dédicace. Mais c'est aux éditions Métailié, qui s'illustrent notamment dans les publications d'Amérique latine, que la manifestation aura proportionnellement le mieux profité. « *Nous avons même vendu les livres invendables !* », se réjouit Anne-Marie Métailié, dont le chiffre d'affaires a augmenté de 80 % par rapport à l'année précédente. Même score chez POL, qui constate avec plaisir un regain d'intérêt pour ses ouvrages de fond.

D'année en année, le Salon du livre de Paris s'affirme davantage comme un lieu d'échange de droits – de nombreux éditeurs étrangers, qui occupent d'ailleurs au Salon un espace grandissant, attendent ce rendez-vous parisien pour y conclure des contrats. Mais il reste très largement tourné vers le grand public, comme en atteste le succès des nombreux débats ou celui de l'opération « *chèques-lire* ». D'un montant de 50 francs, ceux-ci étaient offerts par le ministère de la culture à plusieurs milliers de jeunes pour acheter les livres de leur choix.

En 1999, l'invité d'honneur sera le Québec. L'Ambassadeur du Brésil en France, Marcos de Azambuja, a ainsi conclu, non sans humour, la conférence de presse : « *Le Brésil souhaite à la fois continuer à être associé au Salon du livre et rester en Amérique latine. Cela tombe bien : le Québec n'est-il pas l'extrême-nord de l'Amérique latine ?* »

Florence Noiville et Marion Van Renterghem

DÉPÊCHES

■ **INDUSTRIES CULTURELLES : Maurice Vallier a été élu président de l'Adami** (société civile pour l'Administration des droits des artistes et musiciens-interprètes), sur la base d'un programme comportant notamment l'aboutissement de la réforme des statuts de la société « *au plus tard à la fin de 1998* », le renouvellement des membres du conseil d'administration à la même date, et la garantie « *de l'accélération des paiements aux artistes-interprètes des sommes qui leurs sont dues au titre de la répartition* ». Patrick Boiron, directeur général de la société, a été confirmé dans ses fonctions de directeur et de gérant. Agé de soixante-dix ans, Maurice Vallier, membre du Syndicat français des artistes-CGT, avait déjà occupé le poste de président, de juillet 1988 à septembre 1995.

■ **THÉÂTRE : le 3e Festival international de théâtre Tchekhov** se tiendra à Moscou du 26 mars au 9 juin. Il accueillera une vingtaine de troupes venues du monde entier, dont les Etats-Unis, la Grèce, le Japon, l'Allemagne, le Brésil. La France sera représentée par Olivier Py (avec *Le Visage d'Orphée*) et Ariane Mnouchkine (avec *Et soudain des nuits d'éveil*). La plupart des grands metteurs en scène russes – Pjotr Fomendko, Valeri Fokine, Oleg Tabakov... – seront présents.

■ **PERFORMANCE : l'artiste anglais Ansuman Biswas, d'origine bengalaise, a passé dix jours enfermé** dans une caisse peinte en noir de 2 mètres sur 2,7 mètres, dans le noir et le silence total, avec 30 litres d'eau et une paille, pour « *redéfinir la science occidentale de la physique des particules par les techniques orientales de méditation* », rapporte, lundi 23 mars, le quotidien britannique *The Guardian*.

Les enchères n'éteignent pas le feu sacré des éditions de La Table ronde

DE MÉMOIRE DE NOTAIRE, *ça ne s'était* jamais vu. Une maison d'édition vendue comme dans un roman de Balzac, à la chandelle ; c'est pourtant ce qui est arrivé à La Table ronde, mercredi 25 mars, à la chambre des *notaires de Paris. Au bout du « troisième* feu », Me Jean-Christophe Besse a déclaré vendus aux éditions Gallimard les 50,34 % du capital de ce prestigieux repaire d'auteurs de l'après-guerre laissé en déshérence par Gé*rard Voitey depuis son suicide, le 3 décembre* 1994.

Le roman balzacien avait déjà commencé précisément avec lui, ce mystérieux notaire lancé à corps perdu dans l'édition que tous *persistaient à désigner par sa première fonc*tion, « le Notaire », avec une révérence teintée de suspicion. Il avait racheté cette maison fondée par Roland Laudenbach à la Libération, baptisée par Jean Cocteau et qui entendait *s'affirmer autour des* « *hussards* » (Nimier, Blondin, Laurent...) contre la suprématie idéologique des « romans engagés » de la gauche intellectuelle. Jusqu'à ce qu'on le retrouve mort au volant de sa voiture, une balle dans la tête, laissant une modique dette d'environ 300 millions de francs. *Autant dire que ses actions de* La Table ronde, adjugées 2,536 millions de francs (350 000 francs de moins que la mise à prix), seront loin de suffire à couvrir son passif.

Seule une petite chandelle déjà usagée pé*tillait sur l'estrade, face au notaire. Aux côtés* de l'un des plus fameux auteurs maison, Gabriel Matzneff, venu pour savoir à quelle sauce il allait être vendu, Denis Tillinac attendait son sort. PDG de La Table ronde, dont il *possède 13,30 % des parts, il comptait sur Gal*limard, l'un des actionnaires minoritaires, pour faire valoir, au cas où, son droit de préemption. Tout acquis à cette même cause, Antoine Gallimard, PDG des éditions du *même nom, était venu en personne avec son* directeur général, Pierre Cohen-Tanugi, tous trois soutenus par Bernard Fixot, PDG de Laffont-Fixot-Julliard qui possède également une minorité du capital.

La chandelle s'éteignit comme le suspense. Outre Gallimard, l'unique enchérisseur potentiel était Philippe Brugnon, chroniqueur « bridge » du *Monde*. Il s'effaçait. Soulagé, Denis Tillinac estime « *amical que personne d'autre que Gallimard ne se soit porté acquéreur. Le milieu éditorial a eu pitié d'une petite maison artisanale et de son épicier en chef* ». Aux termes d'accords préalablement passés avec l'adjudicataire, il reste PDG de La Table ronde en conservant son autonomie éditoriale. Pour Antoine Gallimard, ce rachat *conforte* « *des liens historiques* » avec une maison dont il est déjà le diffuseur. Il permet surtout d'intéressants accords éditoriaux, telle la publication prochaine de l'œuvre d'Anouilh en « Pléiade ».

M. V. R.

INSTANTANÉ

LES SECRETS DE FENOSA

MICHAUX, Genet, Ponge, Supervielle, Caillois, Eluard, Cocteau... Tous ont posé pour lui. Tous étaient ses amis. Debout, assis, ils s'installaient dans son atelier. Fenosa les sculptait dans la glaise puis serrait ses figurines sur les étagères de sa haute et incroyable armoire-vaisselier comme autant de trophées saisissants arrachés à la vie.

Sait-on aujourd'hui qui se cachait derrière la haute figure de Fenosa, ce Catalan réfugié à Paris qui ne délaissait l'argile que pour accueillir dans ses bras les vols de colombes ? Sa sculpture monumentale pour Oradour-sur-Glane – une femme nue aux jambes cernées par les flammes – est dénoncée par l'évêque du diocèse en 1946. Mais par-delà les polémiques, ses hymnes à la paix enchantent.

Voilà dix ans qu'il a disparu. Son mystère reste entier. C'est-à-dire sa magie, cet art de tout dire dans des sculptures simplissimes et fortes. C'est presque secrètement que ses amis se sont réunis, la semaine passée, dans une salle souterraine du siège de l'Unesco, pour échanger les dernières nouvelles. On y a murmuré des poèmes. Paul Eluard : « *Fenosa cet ami! Que j'appelle mon fils! Tremblant comme une balance! Calme comme une statue* ». Francis Ponge : « *Suffis-toi du poste hors-limites où ton ingénuité te retient* ».

Mercredi 25 mars, les mêmes fidèles ont dévoilé à Paris, au 45, boulevard Saint-Jacques, où l'atelier de Fenosa voisinait avec celui de Marie-Hélène Vieira da Silva, une plaque commémorative. Trois fois rien. Mais des riens énormes grâce à la ténacité de Nicole Fenosa, sa femme et son modèle, aujourd'hui engagée dans la rédaction d'un catalogue raisonné de cette œuvre : le plus bel hommage que l'on puisse réserver à celui dont Picasso avait acheté la totalité de ses sculptures en 1923.

Laurent Greilsamer

★ Association des amis de Fenosa, BP 21 75660 Paris Cedex 14.

Les professionnels débattent du projet de loi sur les bibliothèques

ASSIS sur des chaises ou à même le sol, entassés debout, plusieurs centaines de bibliothécaires ont assisté, lundi 23 mars, au Salon du livre, à un débat consacré au projet de loi sur les bibliothèques. En conseil des ministres, le 8 octobre, la ministre de la culture, Catherine Trautmann, a réaffirmé sa volonté de soumettre une loi au Parlement.

Ce projet, récurrent depuis une vingtaine d'années, a été remis à l'ordre du jour par les problèmes des bibliothèques municipales dans les villes administrées par le Front national. Des concertations interministérielles sont en cours et le ministère de la culture souhaite que le projet de loi soit présenté au Parlement dans le courant de l'année. L'idée ne fait toutefois pas l'unanimité parmi les professionnels du livre.

« *Aucun texte ne définit les missions des bibliothèques, ne précise leur nature de service public, ni n'indique qu'elles doivent être dirigées par des professionnels* », a pourtant plaidé Jean-Claude van Dam, représentant la direction du livre et de la lecture du ministère de la culture. La loi pourrait rappeler que les acquisitions se font « *à des fins d'éducation, de culture, d'information et de recherche* », a expliqué M. Van Dam. Elle ferait « *explicitement référence aux valeurs de la démocratie et à la nécessité de garder la bibliothèque à l'abri des pressions politiques ou commerciales* ». Elle affirmerait que la direction doit être confiée à un professionnel.

En outre, le texte soulignerait la vocation des bibliothèques à travailler en réseau, pour favoriser les associations intercommunales et pour accompagner les avancées technologiques – numérisation, possibilité de transmission électronique de l'information, organisation d'un pôle documentaire national autour de la Bibliothèque nationale de France...

Dans son rapport d'inspection sur la bibliothèque de Marignane (*Le Monde* du 18 octobre 1997), Jean-Luc Gauthier-Gentès s'inquiétait du caractère « *exceptionnel* » de son fonctionnement depuis sa prise en main par la mairie FN. Pendant le débat, cet inspecteur général a insisté sur la nécessité de sanctions. Favorable à l'idée d'une loi (on peut lire son article dans *Esprit*, mars 1998), il plaide pour des sanctions précises et des moyens de contrôle par l'Etat clairement établis.

La plupart de ceux qui ont été directement confrontés aux élus du Front national semblent partisans de la loi. L'Association des bibliothèques françaises (ABF), principale organisation professionnelle, est montée en première ligne, alertant l'opinion et défendant les personnels en difficulté. Pour sa directrice, Claudine Belayche, la loi doit définir les missions de chaque type de bibliothèques publiques (municipale, universitaire, à vocation régionale...). Ensuite, elle peut préciser « *comment empêcher une bibliothèque de devenir l'outil de propagande d'une secte ou d'un parti politique, comment constituer les collections et former les personnels* ».

LE REMÈDE PIRE QUE LE MAL ?

Selon les adversaires de ce projet de loi, le remède pourrait être pire que le mal. « *On risque de faire le jeu du FN en adoptant ses méthodes. Je ne crois pas qu'on puisse réglementer la liberté ni le pluralisme* », affirme Cécil Guitart, responsable du pôle universitaire européen de Grenoble et ancien cadre de la direction du livre et de la lecture. Partisans et adversaires partagent une même conviction : le texte et ses décrets ne régleront pas tout. « *Nous avons tous intérêt à ce que la loi soit votée rapidement. Mais, si les bibliothécaires peuvent apporter des réponses techniques, ils ne pourront pas résoudre les problèmes tout seuls, sans la collaboration du public et des citoyens* », insiste Marie-Pascale Bonnal, responsable de l'ABF en Provence, région la plus exposée.

« *Nous sommes entrés dans un combat qui sera long* », estime Anne-Marie Bertrand, conservateur général des bibliothèques et présidente de Mémoires vives. Cette association, qui regroupe des bibliothécaires vigilants face aux « *attaques du FN* », a aussi organisé un débat au Salon du livre sur le thème « Les bibliothèques, l'extrême droite et la violence des mots ». Avec des éditeurs et des auteurs, Mémoires vives avait contribué en 1997 à la rédaction d'une charte refusant que les défenseurs des thèses racistes exposent au Salon du livre. Les éditions du Front national, qui avaient réservé un stand l'an dernier sous des initiales discrètes, n'ont pas recommencé en 1998.

Les pratiques hors normes des élus FN (et de quelques autres) vis-à-vis des bibliothèques publiques ont pris le milieu professionnel de court. Celui-ci cherche aujourd'hui sa voie, entre réflexion de fond, appel à la prise de conscience citoyenne et riposte juridique. En attendant la loi, l'ABF met sur pied une consultation juridique accessible à chaque bibliothécaire. L'Association Mémoires vives organisera, en septembre, avec la Fédération française de coopération entre bibliothèques, une université d'été autour du thème « Les bibliothèques et la culture face aux extrémismes».

Catherine Bédarida

1968, année de toutes les convulsions, auscultée par les photographes de l'agence Magnum

La chapelle de la Sorbonne accueille avec nostalgie images, textes et sons commémoratifs

A la chapelle de la Sorbonne, au cœur de ce Quartier latin qui fut le haut lieu des événements parisiens de mai 1968, une exposition, construite à partir de quatre-vingt-huit photographies prises par des journalistes de l'agence Magnum, retrace dans sa chronologie la richesse historique de l'année de l'explosion étudiante, du Printemps de Prague et du tournant de la guerre du Vietnam.

1968, MAGNUM DANS LE MONDE, chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne, Paris 5e. Tél. : 01-40-46-23-40. Du mardi au dimanche, de 11 à 19 heures (*vendredi et samedi* jusqu'à 20 heures). Jusqu'au 21 avril. Entrée, 30 F et 15 F. Livre aux éditions Hazan, direction photographique Agnès Sire, textes d'Eric Hobsbawm et Marc Weitzmann, 268 p., 242 photos, 298 F.

Cette exposition donne un avant-goût de ce qui nous attend : une intense commémoration de l'année 1968 et particulièrement des événements de mai, avec la nostalgie comme ingrédient essentiel. L'agence Magnum a astucieusement devancé l'appel en piochant dans ses riches archives photographiques, histoire de constater que toute l'année fut palpitante : basculement de la guerre du Vietnam en faveur des Nord-Vietnamiens, Printemps de Prague et intervention soviétique, Biafra, Jeux olympiques de Mexico, assassinats de Martin Luther King et de Robert Kennedy, élection de Richard Nixon... Et puis ce vent de libération générale, entre mouvement hippie, pop art et musique pop, mini jupe et pacifisme.

Ce savant mélange entre événements chauds et faits de société, rehaussé de quelques icônes – la jeune militante pacifiste face aux troupes américaines à Washington (Marc Riboud) –, se retrouve dans l'exposition Magnum, en quatre-vingt-huit photographies qui suivent la chronologie des faits, mais aussi dans un livre, plus foisonnant. Sont également évoquées nombre de figures qui ont marqué l'époque, de Bob Dylan à Janis Joplin, de Genet à Langlois, des Beatles au Maharishi Mahesh Yogi, de Hendrix à Warhol, de Rudi Dutschke à Günter Grass, de Daniel Cohn-Bendit à Alain Geismar.

Dans l'exposition, c'est bien mai 68 qui domine. D'abord par le lieu d'accueil, ô combien symbolique, puisqu'il s'agit de la chapelle de la Sorbonne, située en léger retrait du boulevard Saint-Michel, théâtre chaud du mouvement étudiant. La scénographie aussi : les photographies sont « affichées » sur des palissades de bois clair, comme pour rappeler les graffiti qui ont rythmé les événements.

« Camarades, l'humanité ne sera heureuse que le jour où le dernier capitaliste aura été pendu avec les tripes du dernier bureaucrate. » Le slogan est célèbre. On le lit sur un mur d'un amphithéâtre de la Sorbonne, fixé par Guy Le Querrec. On l'entend dans un réjouissant montage sonore d'une vingtaine de minutes, réalisé à partir des archives de l'INA, que le visiteur peut écouter à mi-parcours de l'accrochage. A lire également, dans l'exposition, et encore plus dans le livre, des extraits de journaux et notamment le fameux « Quand la France s'ennuie... » de Pierre Viansson-Ponté, dans *Le Monde* du 15 mars.

ÉCHAPPER AU CLIP

Cette triple lecture images-sons-mots permet de cerner une époque à la fois douloureuse et tendre, violente et magique, brutale et insouciante, et d'assurer plaisir et succès d'une exposition qui sera d'ailleurs reprise en spectacle-projection, lors des Rencontres d'Arles, en juillet. Mais le plus souvent ce ne sont plus des photographies que l'on voit mais une année qui défile, des visages qui, depuis, ont vieilli, des personnalités qui ont disparu, des lieux qui ont changé ou ont été détruits, une mode qui a évolué. C'est une année que l'on regarde avec trente ans de recul quand les auteurs des images étaient dans l'immédiateté.

C'est pour cela que nombre d'images se consomment comme un clip, s'apprécient et s'oublient aussi vite. D'autres restent dans l'esprit et échappent au cocktail émotion-nostalgie. Elles tiennent à quoi ? A l'implication du photographe dans son sujet, à la possibilité, pour encore peu de temps, de pouvoir photographier tout près, à côté, dedans, en fusion, sans qu'aucune autorité ou service d'ordre ne fasse écran.

C'est Philip Jones-Griffiths au Vietnam, Don McCullin au Biafra, Josef Koudelka à Prague, Dennis Stock avec le mouvement hippie. Les images ne sont plus des stéréotypes de la douleur ou du bonheur, d'une oppression ou d'une libération. Elles représentent des gens, un lieu, un pays, un mouvement qui bougent, se transforment et se construisent photo après photo. Et l'on a, pour la première fois, l'impression de retrouver de cette année aussi exitante que folle autre chose que des sentiments fugaces.

Michel Guerrin

Hans-Peter Cloos caresse le squelette de « Lulu »

LULU, de Frank Wedekind. Mise en scène : Hans-Peter Cloos. Avec Romane Bohringer, Johan Leysen, Paul Charieras, Jean-Pierre Laurent, Jérémie Oler, Serge Merlin, Brigitte Catillon, etc.
THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Tél. : 01-53-65-30-00. Du mardi au samedi à 20 h 30 ; dimanche à 15 heures. De 120 F à 160 F. Durée : 3 h 15. Jusqu'au 30 avril.

Lou Andreas Salomé a raconté, dans la nouvelle *Fenitchka*, comment Frank Wedekind tenta de la séduire, à Paris, en 1894. D'abord, il lui fit de longs discours, puis il voulut passer à l'acte. Ce fut un fiasco, dont les deux protagonistes se vengèrent – elle en écrivant sa nouvelle, lui en décidant de mettre en scène une femme qu'il appellerait Lulu, *« un monstre »*, *« une bête superbe »*.

Après, évidemment, l'histoire a évolué. La pièce de Wedekind s'est nourrie d'expériences, de lectures et de versions successives, mais elle n'a pas dévié de son but : *« une tragédie à faire frémir »*, *« une tragédie de l'horreur »*. Lulu naît et meurt dans le caniveau. Entre les deux, elle se cogne contre le monde, vivant dans l'instant, au-delà des sentiments. On ne sait pas si elle aime ou pas, ce qu'elle croit, ce qu'elle veut, ne veut pas. Elle est belle, elle est là, attisant le désir, attirant le désastre. Toujours entre la grâce et la perte. Depuis le film de Pabst (en 1924), elle porte une frange noire et hante l'imaginaire des comédiennes et metteurs en scène, qui lui courent après dans l'espoir d'attraper ne serait-ce qu'un bout de son âme.

A Chaillot, c'est Romane Bohringer qui joue Lulu, sous la direction de Hans-Peter Cloos. Le spectacle ne restera pas dans les annales. Il s'inspire d'une édition passionnante de la pièce, publiée en 1997 par les éditions Théâtrales et la Maison Antoine Vitez. C'est la première version française intégrale de *Lulu*, œuvre composite qui réunit *La Boîte de Pandore (une tragédie monstre)*, *L'Esprit de la terre* et *La Boîte de Pandore (tragédie en trois actes)*. L'intégrale est injouable. C'est un puits sans fond, dans lequel chacun se sert. En 1988, Peter Zadek avait présenté à l'Opéra-Comique une version anthologique de la pièce. Six heures taillées dans la chair nue de Lulu. Un désespoir cru.

ROMANE BOHRINGER, DE BOUT EN BOUT

Hans-Peter Cloos ne joue pas sur ce terrain. Sa Lulu est une enfant perdue. Repérée par un homme trouble quand elle avait sept ans, elle reste une enfant qui danse la nuit pour son premier mari, au sortir de l'adolescence. Puis elle va d'homme en homme, dégringolant toujours plus. Quand elle se retrouve à Londres, dans la misère la plus totale, c'est toujours une enfant. Assez vite, le spectateur a compris.

Le vaste plateau de Chaillot est éclairé de rampes de lumières qui constituent l'essentiel du décor. On voit donc bien et Hans-Peter Cloos s'arrange pour qu'on ne rate rien. C'est l'apparence de *Lulu* qu'il met en scène. Corps sanguinolent du peintre suicidé sur fond de carreaux blancs de salle de bains ; garrot en direct quand le protecteur prépare sa piqûre de morphine ; bain de sang grand-guignol pour le meurtre final. Les protagonistes sont à l'avenant. Schöning, l'âme damnée de Lulu (joué par Johan Leysen), peine à sortir du style vieux beau à cheveux blancs et costume large. La comtesse Geschwitz (jouée par Brigitte Catillon) a le cou enserré dans une minerve sadomaso qui la contraint à une raideur immobile. C'est un personnage-clef dans cette version de *Lulu* qui insiste sur l'amour lesbien, d'ordinaire moins appuyé. Cet aspect donne d'ailleurs à Brigitte Catillon l'occasion d'une belle scène de confession désespérée.

Autre personnage plus présent que d'habitude : le père de Lulu, interprété par le grand Serge Merlin. En clochard douteux, exploiteur de sa fille, il est parfait. Le couple qu'il forme avec Romane Bohringer est le seul élément du spectacle qui dégage une émotion sensible. Quand elle se jette dans ses bras, à bout de course, Romane Bohringer appelle la compassion. De Lulu, elle a l'érotisme, la présence, le déni et le défi. Orgueilleuse fragile, soldat de l'impossible, elle tient le spectacle de bout en bout.

Brigitte Salino



L'angoisse des Belges

***CAFÉ DES PATRIOTES*, de Jean-Marie Piemme. Mise en scène : Philippe Sireuil. Avec Marcel Delval, Janine Godinas, Olivier Gourmet, Philippe Jeusette, Patrick Lerch, Sophia Leboutte, Henri Monin, Pietro Pizzuti, David Quertignez, Gilles Robic, Alexandre Trocki, Edith van Malder.**
THÉÂTRE VARIA, 78, rue du Sceptre, 1050 Bruxelles. Tél. : 00-32-2-640-82-58. Vendredi 27 et samedi 28 à 20 h 30.

BRUXELLES
de notre correspondant

Thalys, ce TGV qui relie désormais Paris à Bruxelles en moins d'une heure et demie, peut assurer un dépaysement presque aussi radical que le Transsibérien. Un voyage, par exemple, au cœur de l'âme et de l'angoisse belges contemporaines, tel que nous le proposent Jean-Marie Piemme et le Théâtre Varia avec *Café des Patriotes*.

Cela commence par une *Brabançonne*, l'hymne du royaume. Il suffit d'entendre les ricanements du public à l'évocation de la Belgique et son *« invincible unité »* pour se convaincre que l'on se trouve dans un pays qui doute de lui-même, du *« roi, de la loi et de la liberté »* que ce chant patriotique les invite à chérir. Jean-Marie Piemme, qui ne renie pas les influences brechtiennes qui lui furent transmises par son maître et ami Bernard Dort, a conçu un spectacle dont les protagonistes sont des archétypes sociaux (le ministre cynique, le journaliste idéaliste, l'esthète fascisant, la gauchiste révoltée, etc.) tout en étant inscrits dans un destin individuel singulier.

Le *fatum* antique, auquel des individus tentent désespérément d'échapper, entre en résonance avec la politique telle qu'on peut encore la percevoir après l'écroulement des vieilles certitudes. Cela se traduit par une pièce en forme de fable, avec en écho les drames récents qui ont secoué la Belgique : les tueries du Brabant wallon, la montée insidieuse du racisme et de l'intolérance, la démission calamiteuse d'une classe politique corrompue.

Ecrit avant le déclenchement de l'affaire Dutroux, *Café des Patriotes* se révèle néanmoins un texte prémonitoire sur la perte de repères généralisée d'une société qui se disloque sous les coups de boutoir de forces obscures, où d'anciennes solidarités volent en éclats. De l'arrière-salle du Café des Patriotes, propriété du pathétique Willy Dewolf qui deviendra député populiste, jusqu'au salon feutré de Léopold Lesca où se trament les complots de l'extrême droite, on passe derrière le miroir de cette Belgique joviale et bon enfant des clichés en vogue à Paris. Le propos est servi par une brochette d'acteurs qui forment un ensemble, rappelant la grande époque du Berliner Ensemble de Bertolt Brecht et Helene Weigel. La mise en scène de Philippe Sireuil parvient à retourner à son avantage les handicaps d'un théâtre public belge souffrant d'un manque d'argent chronique. On fait de sobriété vertu, et de bouts de ficelle un emballage tout à fait convenable. Un génie du bricolage qui est peut-être aussi la raison ultime de cette lutte, jusque-là victorieuse, des Belges contre leur propre angoisse. La situation est peut-être désespérée, mais pas grave.

Luc Rosenzweig

NOUVEAU FILM

LA PLANTE HUMAINE

■ Divulgué voilà un an dans une salle parisienne, cet étrange film de Pierre Hebert, grande figure du cinéma d'animation au Canada, fait aujourd'hui l'objet d'une sortie nationale. *La Plante humaine* mêle cinéma d'animation, prises de vues réelles et documents d'archives, autour d'un paisible bibliothécaire à la retraite, représenté tantôt en chair et en os (Michael Lonsdale), tantôt par le dessin animé. Cette double représentation est au cœur d'un film qui s'interroge sur l'inquantifiable matériau d'images auquel la mémoire de l'espèce est aujourd'hui confrontée. Programmes télévisés (des recettes de cuisine à la guerre du Golfe), rêveries livresques, sagesse traditionnelle des nations (contes africains ou amérindiens, commentaires talmudiques...) y constituent un maelström d'informations et de sensations parmi lesquelles il s'agit de séparer, avec de plus en plus de difficulté, le bon grain de l'ivraie. Ce film – par sa poésie étrange qui tranche avec toutes les œuvres qui se contentent de frapper à l'estomac (pour reprendre l'expression d'un auteur, Julien Gracq, auquel le film doit aussi son titre) – est à mettre sans hésiter dans la première catégorie. **Jacques Mandelbaum**
Film canadien de Pierre Hebert. Avec Michael Lonsdale, Sotigui Kouyate. (1 h 18.)

SORTIR

PARIS

Ildo Lobo et Fantcha
Dans le sillage de Cesaria Evora, d'autres voix cap-verdiennes chantent la *sodade*, ce sentiment aux contours imprécis mêlant à la fois espoir et nostalgie. Ancien chanteur du groupe Os Tubaores, Ildo Lobo fait le voyage de Praia, au Cap-Vert, à Paris, pour présenter son premier album, *Nos morna* (Lusafrica). Fantcha, elle, est une enfant de l'importante diaspora cap-verdienne. Elle vit aux Etats-Unis et se produit pour la première fois devant le public parisien (album *Criolinha*, Lusafrica).
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. Le 26, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. 120 F.

Yash Godebski
Bail à céder présente le travail de Yash Godebski, grandes images colorées, mouvementées, rappelant parfois des cases de bandes dessinées.
Vernissage et performance au 74, rue Philippe-de-Girard, Paris-18e. Mo Max-Dormoy. Les 26, 27 et 28, de 18 heures à 22 heures ; le 29, de 16 heures à 20 heures.

Dick Annegarn
Après son retour sur scène l'année dernière aux côtés de Mathieu Boogaerts, revoici seul à l'affiche, avec un nouvel album, *Approche-toi* (Tôt ou tard), celui qui sait si bien donner des lettres de noblesse à la chanson, *« art à bretelles transportable et populaire, un peu trop méprisé parfois »*, déclarait-il récemment.
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11e. Mo Voltaire. Les 26, 27 et 28 mars, à 20 heures. Tél. : 01-47-00-55-22. 132 F.

Compagnie Opinioni in Movimento
L'Arrache-cœur ou *Par un ruban de chair à vif* est une création chorégraphique pour quatre danseurs, d'après le roman de Boris Vian. Double face de la mère, de l'enfance, incertitude des sentiments et des valeurs. Maternité-divorce. Amour-cruauté. Sacrifice sadomasochiste. On est ici confronté aux relations entre Clémentine et ses trois enfants : Noël, Joël et Citroën.
Théâtre Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris-13e. Mo Chevaleret. Les 26, 27 et 28, à 20 h 30 ; le 29, à 17 heures. Tél. : 01-45-84-72-00. De 35 F à 100 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Ados amor
de Zarina Khan et François Stuck (France, 2 h 05), avec Karima Benichou, Sabrina Radde, Damir Zisko.
Anniversaires
programme de courts-métrages de Anne-Sophie Rouvillois, Diane Baratier, François et Florence Rauscher, Rosette (France, 1 h 25), *avec le concours de l'équipe technique de la Compagnie d'Eric Rohmer.*
Le Cercle des pouvoirs
de Daniel Kamwa et Jules Takam (France-Cameroun, 1 h 55), avec Daniel Kamwa, Ambroise Mbia, Aissatou Gidjir.
La Dame de Windsor
de John Madden (Ecosse, 1 h 43), avec Judi Dench, Billy Connolly, Geoffrey Palmer.
Devarim
d'Amos Gitai (France-Israël-Italie, 1 h 50), avec Assi Dayan, Amos Gitai, Amos Schub.
Irish Crime
de Paddy Breathnach (Irlande, 1 h 45), avec Brenda Gleeson, Peter McDonald, Tony Doyle.
Les Rebelles du Dieu néon
de Tsai Ming-liang (Taïwan, 1 h 46), avec Chen Chao-jung, Wang Yu-wen, Lee Kang-sheng.
Les Seigneurs de Harlem (*)
de Bill Duke (E.-U., 2 h 10), avec Laurence Fishburne, Tim Roth, Vanessa Williams.
Sphere
de Barry Levinson (E.-U., 2 h 13), avec Dustin Hoffman, Sharon Stone.
Trop (peu) d'amour
de Jacques Doillon (France, 1 h 59), avec Lambert Wilson, Alexia Stresi, Elise Perrier, Lou Doillon.
1 Chance sur 2
de Patrice Leconte (France, 1 h 50), avec Jean-Paul Belmondo, Alain Delon, Vanessa Paradis.
Violent Cop (**)
de Takeshi Kitano (Japon, 1 h 38), avec Takeshi Kitano, Haku Ryu, Maiko Kawakami.
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGES

Gérard Garouste : la dive Bacbuc
Fondation COPRIM, 46, rue de Sevigné, Paris-3e. Mo Saint-Paul. Tél. : 01-44-78-60-00. De 10 heures à 18 heures ; samedi de 12 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Du 26 mars au 5 juin. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque-Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Jean-Efflam Bavouzet, Karoly Mocsary (piano)
Œuvres de Debussy, Falla, Bartok et Stravinsky.
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris-7e. Mo Solferino. Le 26, à 18 h 45. Tél. : 01-40-49-47-17. 80 F.
Le Crépuscule des dieux
acte III de l'opera de Wagner : *version de concert.* Heinz Kruse (Siegfried), Gabriele Schnaut (Brünnhilde). Chœur de Radio-France, Orchestre national de France, Jeffrey Tate (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mo Châtelet. Le 26, à 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 80 F à 350 F.
Ballet C. de la B.
Hand Van der Broeck : *Eat, Eat, Eat.*
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris-11e. Mo Bastille. Le 26, à 21 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. 120 F.
Didier Lockwood, Richard Galliano
Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine.
Sceaux-What, 49, avenue Georges-Clemenceau, 92 Sceaux. RER B, Bourg-la-Reine. Le 26, à 21 h 30. Tél. : 01-46-61-36-67. 90 F.
Laurent de Wilde Trio
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. Le 26, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.
Hommage à Bill Evans
Centre culturel Paul-Bailliart, 6, allée du Québec, 91 Massy. Le 26, a 21 heures. Tél. : 01-69-20-57-04. De 70 F à 100 F.
Casse-pipe, Nicolas Reggiani
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris-2e. Mo Sentier. Le 26, à 20 heures. Tél. : 01-42-36-37-27. 90 F.
Julos Beaucarne
La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris-2e. Mo Opéra. Le 26, à 21 heures. Tél. : 01-42-61-44-16. 70 F et 100 F.
Bernard Lavilliers
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-8e. Mo Opéra. Le 26, à 20 h 30. Tel. : 01-47-42-25-49. De 170 F à 190 F.
Le Quatuor
Théâtre André-Malraux, place des Arts, 92 Rueil-Malmaison. Le 26, à 20 h 45. Tél. : 01-47-32-24-42. De 130 F à 170 F.

RÉSERVATIONS

Régine Chopinot
Paroles du feu, création pour 13 danseurs.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Du 31 mars au 4 avril. Tél. : 01-42-74-22-77. 70 F.
Louise Attaque
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Les 6, 7 et 8 avril à 19 h 30. Tél. : 01-49-25-89-99. 110 F.

DERNIERS JOURS

28 mars :
Les Brigands
de Schiller, mise en scène de Dominique Pitoiset.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.
Femmes de Troie
de Matthias Langhoff, d'après Euripide, mise en scène de Matthias Langhoff.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Tél. : 01-46-14-70-00. De 80 F à 140 F.
29 mars :
Berthe Morisot, Degas, Manet, Renoir
Musée Marmottan-Claude Monet, 2, rue Louis-Boilly, Paris-16e. Mo La Muette. Tél. : 01-42-24-07-02. Fermé lundi. 40 F.
Livres, carnets d'artistes, estampes, multiples
Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux, 94 Fresnes. Tél. : 01-46-68-58-31. Fermé lundi. Entrée libre.

EN VUE

■ **Peggy Bouchet**, première femme à traverser l'Atlantique à la rame, qui, en plein océan, souque avec une ancre flottante pour lutter contre les vents, échappe à *« la solitude de sa cabine »* en se mettant aux avirons la nuit.

■ Le 27 mars 1968, il y a trente ans jour pour jour, **Youri Gagarine** mourait au cours d'un vol d'entraînement. Il s'était sorti sans dommages du premier voyage dans l'espace et d'un retour sur terre scabreux, mais, six mois plus tard, pour échapper à sa femme qui l'avait surpris dans les bras d'une autre, il s'était sérieusement blessé en se prenant les pieds dans une vigne grimpante, après voir sauté d'un premier étage.

■ Des parents d'élèves d'une école religieuse de Bedford, en Angleterre, voyant avec effroi leurs enfants fabriquer des croix en plantant à grands coups de marteau des clous de 8 centimètres, *sont allés vertement* sermonner **John Richardson**, pasteur de la cathédrale, qui avait distribué ces *« instruments de la Passion »* pour rendre plus réaliste une leçon de catéchisme.

■ La police de Kimhae en Corée du Sud recherche le prêtre **Kim Yong Se** accusé d'avoir tué son collègue **Lee Pong Ik** en lui lançant une sainte bible au visage.

■ Le projet de Hasbro Toys, qui veut donner à sa poupée Sindy le visage de la **princesse de Galles**, est rejeté par la Fondation Diana. Déjà, à Hongkong, la firme, fabricante du Monopoly, *« jeu capitaliste »*, figure sur la liste des sites *« moralement condamnables »*, dressée par les autorités pour protéger les jeunes internautes.

■ Pour impressionner les fumeurs, le mufti d'Egypte, **cheikh Nasr Farid Wassel**, propose au Parlement d'inscrire sur les paquets de cigarettes non pas *« Nuit gravement à la santé »*, mais : *« Formellement interdit par la charia »*.

■ Les autorités de Ho Chi Minh-Ville viennent à la fois d'interdire l'utilisation à titre commercial de la faucille et du marteau, de l'emblème national ou d'images de dirigeants, et les défilés de mode qui assurent la promotion des produits locaux.

■ A la saison des amours, les habitants de Rivarossa, près de Turin, font signe aux automobilistes de ralentir, portent les impotents dans des sacs, pour aider les insouciants crapauds qui bondissent vers leurs femelles à traverser la route meurtrière. Ils ignorent le récent massacre de Langholm, en Ecosse, où deux cents batraciens ont perdu leurs pattes postérieures sous le couteau d'un restaurateur sans scrupule.

Christian Colombani

Le cycle éternel de la vie et de la mort de la presse belge

« Le Matin », premier quotidien francophone lancé depuis 1950, né sur les cendres du « Peuple », de « La Wallonie » et du « Journal », s'efforce de décrypter, hors de tout militantisme socialiste, la société contemporaine

IL Y AVAIT fort longtemps que l'on n'avait pas fêté de naissance dans la presse belge francophone. Depuis 1950 précisément, année de fondation de *La Cité*, quotidien catholique de gauche aujourd'hui disparu. L'apparition, mardi 24 mars, du *Matin* dans les kiosques des villes et villages où les Belges parlent et lisent le français relève d'un phénomène phoenixien : il naît sur les cendres à peine refroidies de trois journaux qui avaient longtemps incarné le mouvement socialiste et syndicaliste en Wallonie : *Le Peuple*, *La Wallonie*, de Liège et *Le Journal*, de Charleroi.

Depuis plusieurs années, ces titres souffraient de cette maladie de langueur dont ont été victimes, dans de nombreux pays, les journaux relevant de la catégorie « presse de parti ». Au point que les responsables du PS belge et du syndicat socialiste FGTB se sont vus devant le choix entre la cessation de parution et le pari du lancement d'un nouveau quotidien « progressiste » capable de s'affirmer dans l'univers fort concurrentiel de la presse belge francophone.

C'est la deuxième option qui a été choisie, une décision qui n'est *pas sans rapport avec le souci de* ne pas voir s'évader vers d'autres cieux les aides publiques directes à la presse qui s'élevaient, pour les trois quotidiens défunts, à la coquette somme de 10 millions de francs annuels. Place donc au *Matin*, qui rejoint *Le Soir* et *La Libre Belgique* dans la catégorie des quotidiens belges à vocation transrégionale. Si le siège du *Matin reste à Liège, sous le regard vi*gilant de la puissante fédération syndicale des métallos liégeois, principal maître d'œuvre de l'opération, une rédaction renforcée a été installée à Bruxelles pour suivre l'actualité nationale et métropolitaine de la capitale belge. Et aussi tenter de se défaire de l'étiquette wallonne « pur sucre » propre à rebuter le lecteur de la capitale.

Le Matin ne cache pas qu'il s'inspire de l'exemple du quotidien flamand *De Morgen*, ancien organe du Parti socialiste flamand, qui a connu un succès de diffusion en rompant le cordon ombilical avec la maison-mère et en ne ménageant aucun pouvoir établi. Ainsi, *la société éditrice du Matin* a choisi de conclure des accords techniques d'impression et de publicité avec le groupe *Vers l'avenir*, proche des milieux catholiques belges et qui édite notamment *La Libre Belgique*, plutôt que de maintenir les liens qui unissaient *Le Peuple* et les autres titres disparus au groupe Rossel, plus proche idéologiquement, mais concurrent en termes de lectorat.

LE CONSENSUS COMME MALADIE

Pour assurer son indépendance éditoriale, *Le Matin* a confié sa direction morale à une fondation composée de personnalités connues pour leur indépendance d'esprit, présidée par Yvon Toussaint, ancien rédacteur en chef du *Soir*, démissionnaire lors de l'arrivée de Robert Hersant dans le capital de ce quotidien. Remplacer la vulgate socialiste par un décryptage et une explication des phénomènes politiques et sociaux de la Belgique, telle est l'ambition affichée par Fabrice Jacquemart, rédacteur en chef, qui estime, dans son premier éditorial, que *« la société belge est malade de son consensualisme : à force de tirer les médianes entre positions différentes, on ne trouve plus de ligne qui permette d'aller droit à des réponses, des solutions. C'est ce que, à son modeste niveau,* Le Matin *doit changer »*.

Dans son premier numéro, *Le Matin* s'emploie donc à décrypter à la « une » et en gros titre la semaine politique agitée que vient de vivre la France en affirmant, sans craindre une métaphore hardie, que Le Pen est le fils illégitime de Mitterrand.

Luc Rosenzweig

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel
■ Une extrême droite puissante et ambitieuse ; une droite parlementaire déchirée et sinistrée, avec une direction RPR parvenant, à force d'énergie, à maintenir le couvercle et à empêcher la vapeur de fuser et une UDF implosant, les centristes allant se rénover de leur côté et ne cachant plus leur suspicion vis-à-vis d'un Alain Madelin instable et ambigü : si la politique était simple, la gauche se renforcerait de l'affaiblissement de la droite. Nous en sommes loin. (...) Pour que Lionel Jospin soit le bénéficiaire de la décomposition de la droite modérée, il lui faut donc pouvoir engager une seconde phase de son action : rassembler, rassurer, innover, moderniser, assouplir. C'est à ce prix-là, et à ce prix-là seulement, que la crise ouverte de la droite pourra lui donner ce qu'aucun gouvernement français n'a obtenu depuis des années : la durée.

LE TEMPS
Mahmet Gultas
■ L'enthousiasme était à son comble, mercredi, dans la plupart des chancelleries des pays de l'Union européenne qualifiés pour l'euro. Leur admission au club des élus, qui sera confirmée le 2 mai, consacre une double victoire des politiques. Victoire des gouvernements sur les opinions publiques d'abord : les populations n'ont pas toujours vu d'un bon œil la longue et douloureuse marche vers l'assainissement budgétaire. (...) Victoire des autorités politiques sur les résistances des citoyens, mais aussi sur le scepticisme des marchés financiers. A l'heure où il est de bon ton de fustiger l'hégémonie des *« gnomes de Londres »*, force est de reconnaître que les investisseurs se sont pliés devant la détermination des gouvernements à respecter le calendrier de l'euro.

INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE
John Vinokeur
■ L'intégration, la banalisation, pour le moins surprenante, du Front national, un parti aux couleurs fascistes, dans le jeu politique français illustrent les résistances de la France à se réinventer et ses difficultés à se trouver un nouveau grand dessein national. Si tous les Français sont d'accord pour considérer que les alliances contractées par certains dirigeants du centre-droit avec le Front national pour les gouvernements régionaux traduisent la transgression d'une frontière de la honte, les propositions faites lundi soir par le président Chirac pour y répondre relèvent surtout des mécanismes électoraux et des jeux politiciens. Ce qu'ils refusent tous de voir, à droite comme à gauche, c'est le climat national de refus du changement, un climat dans lequel ils s'accrochent tous à de vieux mythes et à de vieux concepts, ouvrant ainsi un espace très large de prospérité à l'extrémisme de droite.

SUR LA TOILE

LA BOURSE DE SINGAPOUR
■ La première dans le monde, la Bourse de Singapour va autoriser les transactions *via* Internet pour les petits investisseurs, qui n'auront plus à passer par les courtiers et ne devront donc plus s'acquitter de la commission de 1 % sur les échanges de faible importance. Les sommes investies seront limitées à 50 000 dollars de Singapour par jour, soit un peu moins de 200 000 francs. Malgré l'instauration de ce plafond, la nouvelle a été mal accueillie par les agents de change de la place. Selon le principal quotidien local, *The Straits Times*, du mercredi 25 mars, le système devrait entrer en fonction à la fin de l'année. – *(AP.)*

« L'EUROPÉEN »
■ Un nouveau journal = un nouveau site. *L'Européen*, dont le premier numéro est sorti mercredi 25 mars, a lancé son site. Au sommaire de l'édition en ligne : deux forums (les langues étrangères dans l'entreprise ; les Français et les vacances), l'agenda, le sondage de la semaine, les petites annonces, les débats en RealAudio, une série sur l'Europe pratique (dans ce numéro, les notaires), etc.
www.leuropeen.com

www.cef.fr/evry

Le site de la cathédrale d'Evry – occupée par des sans-papiers – plaide pour le dialogue et la solidarité

JUSQU'À récemment, le site du diocèse d'Evry-Corbeil-Essonnes, premier diocèse de France à s'être ménagé une place sur le Web, mettait l'accent sur sa cathédrale cylindrique couronnée de tilleuls. Mais, depuis l'arrivée d'une quarantaine de sans-papiers dans cette *« première cathédrale du XXIe siècle »*, samedi 7 mars, il fait régulièrement état de l'occupation par *« des frères étrangers en très grande difficulté »*.

Dans la rubrique concernant l'actualité du diocèse, une série de communiqués laisse deviner l'agitation qui s'est emparée de la cathédrale depuis que les étrangers occupent une partie de la nef : équipe de prêtres « renforcée », sécurité assurée par des bénévoles vingt-quatre heures sur vingt-quatre, service de presse sept jours sur sept, etc. Le texte de l'intervention du père Pierre Delahaye à l'issue de la messe du dimanche 8 mars, qui cite la Bible (*« Cet émigré installé chez vous, vous le traiterez comme un indigène, comme l'un de vous »*) et le Coran (*« Une portion* [des biens de la terre] *est due aux plus pauvres qui ont abandonné leur pays »*), est également en ligne. Le diocèse a reçu des appels téléphoniques de toute la France, la plupart sympathisants de la cause des sans-papiers, précise le site, mais peu de messages électroniques. En revanche, explique le *« webmestre diocésain »*, Bernard Lecomte, le nombre de connexions au site qu'héberge la Conférence des évêques de France a doublé depuis le début de l'occupation. En temps normal, il accueille 250 visiteurs par mois.



Présenté en dix-huit langues parlées dans le diocèse, notamment le créole, le breton et le vietnamien, le serveur propose, comme d'habitude, une visite de la cathédrale de l'architecte Mario Botta, des dizaines de liens avec d'autres sites catholiques et une brève allocution (en RealAudio) de Mgr Guy Herbulot, évêque d'Evry depuis 1978. *« Internet n'est pas une fin en soi*, avait-il déclaré en septembre à l'occasion du premier anniversaire du site, *mais un tremplin vers un dialogue approfondi entre toutes les femmes et tous les hommes de bonne volonté. »*

Pour concrétiser ce propos, même avec ceux qui n'ont pas facilement accès à la Toile, le diocèse a été jumelé à celui de Cotonou (Bénin) aux termes d'un accord conclu en décembre. Les internautes peuvent donc, *via* le site d'Evry, avoir accès aux pages de cette Eglise africaine. Les messages électroniques sont relevés depuis Cotonou par le webmestre du site béninois, un prêtre français.

Michel Arseneault

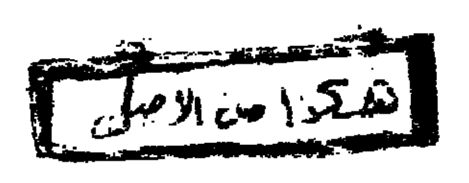
Le vase de Soisson *par Alain Rollat*

IL N'Y A PAS plus accommodant que M. Jean-Pierre Soisson. Il s'est toujours accommodé de toutes les majorités. Si le caméléon n'existait pas, ce Protée bourguignon l'aurait inventé. Il s'est toujours fondu dans le paysage. Quand il fallait être giscardien, il était giscardien. Quand il fallait être barriste, il était barriste. Quand il fallut être mitterrandien, il fut mitterrandien. Quand il fallut devenir chiraquien, il devint chiraquien. S'il n'est pas encore *jospinien*, il le sera. Sans jamais cesser, bien entendu, d'être centriste. Son centrisme repose en effet sur un centre de gravité oscillant sans arrêt de droite à gauche et vice versa.

Cette particularité congénitale lui facilite la vie dès qu'il s'agit de faire le grand écart. De tous les vases communicants utilisés dans les cuisines de l'art politique, le sien est des plus performants. Il permet, comme le beaujolais, tous les assaisonnements. Cette fantastique faculté d'adaptation lui a valu, dans le passé, maintes responsabilités gouvernementales. Quand on est aussi doué pour l'alchimie, on passe sans difficulté des fourneaux des universités à ceux de l'agriculture via la formation professionnelle, la jeunesse, les sports, le travail, la fonction publique et la mairie d'Auxerre.

Bref, il n'y avait rien d'étonnant à ce que ce M. Soisson eût *été porté par* sa gentillesse naturelle à s'accommoder du Front national pour gérer l'assemblée régionale. Et il n'y avait aucun risque à parier qu'il serait le premier à s'en désaccommoder à partir du moment où cela pouvait faire plaisir à ses amis de droite, de gauche, du centre et de l'Elysée.

Tout cela pour dire que l'annonce faite par M. Soisson de sa démission de sa présidence régionale, mercredi soir, en direct, au cours du journal de 20 heures de TF 1, était une sauce de grand cru. Il n'y manquait ni la goutte d'huile lénifiante pour apaiser les humeurs de droite, ni le pétale de rose pour calmer la gauche, *ni* la pointe d'ail agréable aux chasseurs, ni l'absence de vinaigre pour ne pas irriter les estomacs d'extrême droite. M. Soisson a même amélioré sa formule en y ajoutant un zeste d'émotion : *« Je voudrais dire à Catherine et à mes deux fils que je tiens la promesse que je leur ai faite... »* On a compris qu'il y avait sous cette recette un secret de famille. Et il va de soi que M. Soisson démissionnaire a aussitôt précisé que sa démission sera de courte durée. A la demande de ses amis, il sera évidemment candidat à sa succession. C'était de la grande gastronomie. La Bourgogne avait déjà sa moutarde de Dijon, elle a désormais sa mayonnaise de Soisson.



JEUDI 26 MARS

FILMS DE LA SOIRÉE

20.00 Vincent, François, Paul et les autres ■ ■ Claude Sautet (France, 1973, 115 min). TV 5

20.30 Sierra torride ■ ■ Don Siegel (Etats-Unis, 1969, 115 min). Ciné Cinémas

20.35 Le Groupe ■ ■ S. Lumet (EU, 1966, 155 min). TMC

20.55 Signé Charlotte ■ ■ Caroline Huppert (France, 1985, 95 min). Téva

21.00 La Renarde ■ ■ E. Pressburger et M. Powell (GB, 1950, v.o., 115 min). Paris Première

22.05 Ma femme est une sorcière ■ ■ René Clair (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 75 min). Ciné Cinéfil

22.20 More ■ ■ Barbet Schroeder (Luxembourg, 1969, v.o., 100 min). Canal Jimmy

22.25 Le Confessionnal ■ ■ Robert Lepage (France - Canada, 1995, 100 min). Ciné Cinémas

22.30 Misery ■ ■ Δ R. Reiner (EU, 1991, 110 min). M 6

22.35 Camille Claudel ■ ■ Bruno Nuytten (France, 1988, 175 min). TV 5

22.35 My Own Private Idaho ■ ■ Gus Van Sant Jr (Etats-Unis, 1991, v.o., 100 min). Cinéstar 2

22.45 Fargo ■ ■ Joel et Ethan Coen (Etats-Unis, 1995, v.o., 94 min). Canal +

22.50 Baxter ■ ■ Jérôme Boivin (France, 1989, 85 min). 13e Rue

0.05 Chacal ■ ■ Fred Zinnemann (Fr.- GB, 1973, 135 min). Ciné Cinémas

0.05 La Femme en bleu ■ ■ Michel Deville (France, 1972, 95 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.35 et 22.55 ▶ Soirée thématique. L'Euro. Débats avec Louis Schweitzer, *Luc Rosenzweig, Helmut Werner.* Arte

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invité : Rachid Taha, Steve Hilage, Jean-Luc Crétier. Canal +

19.00 De l'actualité à l'Histoire. La presse et l'Europe. La crise du Kosovo. Avec Christine Ockrent, Marie-Françoise Allain, Murat Bejta. Histoire

19.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Paris Première

21.00 Envoyé spécial. La guerre de l'eau. Droit de regard sur une exécution. *P-s* : La voiture de l'an 2000. France 2

23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Un siècle à la Une. Histoire

23.10 Boléro. Invitée : Marie-José Nat. TMC

23.15 Un monde foot. Avec Bernard Lama, Jean-Luc Ettori, Arelle Red, Patrice Laffont. France 2

23.20 Le Club. Elie Chouraqui. Ciné Cinéfil

23.55 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? Zazie au Salon du livre. Des vérités bonnes à dire. France 3

0.20 Fréquenstar. Patricia Kaas. M 6

0.30 La 25e Heure. Fidalium - Tidalium. Le roi Tidalium. Fidalium, le dernier fils de Tidalium. France 2

0.50 Saga-Cités. Ados amor. France 3

DOCUMENTAIRES

18.00 Les Grandes Enigmes de l'Histoire. La filière Odessa. La Cinquième

18.00 La Palette de Rembrandt. Odyssée

18.35 A la découverte de Mozart. L'enfant de l'Europe. Muzzik

19.20 Staline. [2/2]. Planète

19.55 Robert Rauschenberg. Arte

20.00 La Cité de la musique. Notes de parcours. Mezzo

20.05 Canadian Brass : Home Movies. Muzzik

20.35 San Clemente. Planète

20.40 ▶ Soirée thématique. L'Euro, une pièce en trois actes. Arte

20.50 Le Monde des chevaux. [7/13]. Le cheval de course. Odyssée

21.00 Cuivres débridés. Muzzik

21.15 Douaniers sans frontières. Odyssée

22.30 *El Espectador.* Planète

22.30 Ouverture. Trente-deux films brefs sur Glenn Gould. Mezzo

23.20 Les Alliés de la Mafia. Odyssée

0.00 La Bataille de l'avortement. Histoire

0.10 Dinosaures. [2/4]. La peau sur les os. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

20.30 Tennis. Tournoi messieurs de Key Biscayne (EU). Eurosport

3.05 Hockey sur glace NHL. Colorado Avalanche - New Jersey Devils. Canal +

MUSIQUE

20.30 Virtuoses. Mitsuko Uchida. Mezzo

22.50 Branford Marsalis. Muzzik

22.55 World Philharmonic Orchestra. Rio de Janeiro, 1987. Paris Première

23.50 Miles Davis. Québec, 1985. Muzzik

0.00 Ouverture. Bach. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.35 La Dame aux camélias. Jean-Claude Brialy. Canal +

21.00 La Rose blanche de Tallien. Didier Grousset. Histoire

22.00 Chassés-croisés. Denys Granier-Deferre. Festival

23.50 T'es grand et puis t'oublies. Serge Moati. Arte

0.15 Contre toute évidence. Michael Switzer. 13e Rue

SÉRIES

20.13 Chapeau melon et bottes de cuir. Six mains sur la table (v.o.). La baleine tueuse (v.o.). 13e Rue

20.35 Les Envahisseurs. Le procès. Disney Channel

20.55 Navarro. O Triste carnaval. TF 1

21.50 P.J. : Police judiciaire. Vol à l'arraché. TSR

22.00 American Gothic. Amours incendiaires. 13e Rue

22.15 Gregory Hines Show. Epilogue to a Kiss (v.o.). Série Club

23.10 Code Quantum. L'amour aveugle. Série Club

NOTRE CHOIX

● **21.00 France 2**
« Envoyé spécial »

En vertu d'une nouvelle loi de l'Etat du Texas, Linda Kelley a pu assister à l'exécution de l'assassin de deux de ses enfants. Pour cette quinquagénaire bien tranquille, il s'agit d'une thérapie, pour *« sortir du deuil ».* Il y aurait beaucoup à dire sur l'absence ou l'insuffisance de traitement des parents des victimes de mort violente, en France notamment. Mais voir Linda se préparer au « grand jour » est presque insoutenable. Pour qu'elle (et quelques autres appelés à vivre la même situation) puisse supporter le spectacle, on organise tout un accompagnement psychologique : visite du « couloir de la mort », informations techniques sur l'exécution (par injection)... *« Trop humain »*, dit l'un. *« Faudrait un truc un peu douloureux pour qu'ils se rendent compte »*, dit un autre. Un reportage à ne pas manquer, hélas. – *F. C.*

● **0.35 France 2**
« La 25e Heure »

Le monde des courses n'est pas seulement peuplé de gentlemen coiffés de tubes gris perle et de pur-sang beaux comme des gravures. Chez les trotteurs, on croise plutôt des chevaux rustiques, des bonshommes qui rentrent tout crottés de l'entraînement, des petits propriétaires passionnés, souvent éleveurs-entraîneurs-drivers, qui guettent avec espoir l'arrivée de chaque nouveau poulain. Après *Le Roi Tidalium*, de Jean-Michel Barjol (diffusé en ouverture de programme), *Fidalium, le dernier fils de Tidalium*, du même réalisateur, donne, à travers la vie de l'ultime produit du vainqueur du Prix d'Amérique, un aperçu des angoisses, des déceptions et des joies qui font le quotidien de ce monde. – *J.-L. A.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 et 20.50 Météo.
20.00 Journal. L'Image du jour.
20.45 Le Résultat des courses.
20.55 Navarro. O Triste carnaval.
22.35 Made in America. Une femme de trop. Téléfilm O. Alan Metzger.
0.25 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.55 et 1.55 TF1 nuit.

FRANCE 2

18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal. Le Monde de la Coupe.
20.40 A cheval, Point route.
21.00 Envoyé spécial.
23.05 Expression directe.
23.15 Un monde foot.
0.15 Journal, Météo.
0.30 La 25e Heure. Fidalium - Tidalium.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 Météo, Météo des neiges.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Les Douze Salopards ■ Film O. Robert Aldrich.
23.25 Météo, Soir 3.
23.55 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
0.50 Saga-Cités. Ados amor.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 La Dame aux camélias. Téléfilm. Jean-Claude Brialy.
22.35 Flash infos, Art.
22.45 Fargo ■ ■ ■ Film. Joel et Ethan Coen (v.o.).
0.20 L'Ile de la terreur ■ Film. Terence Fisher (v.o.).

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Les spermatozoïdes perdus.
19.55 Robert Rauschenberg.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique. L'euro. 20.45 L'Euro, une pièce en trois actes. 21.35 et 22.55 Débat. 22.05 L'Euro, une pièce en trois actes. 23.25 L'Euro et ceux qui le font.
23.50 T'es grand et puis t'oublies. Téléfilm. Serge Moati.
1.20 Orphelins.

M 6

18.05 Agence Acapulco.
19.00 Lois et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Passé simple.
20.50 L'Addition ■ Film Δ. Denis Amar.
22.30 Misery ■ ■ *Film Δ. Rob Reiner.*
0.20 Fréquenstar. Patricia Kaas.
1.20 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. *Gilles Plazy (Gustave Courbet, un peintre en liberté).*
21.00 ▶ Lieux de mémoire. Le café parisien.
22.10 For intérieur. Ferrante Ferranti, photographe.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. Alain Suied (*Le Pays perdu*).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Œuvres de Lindberg, Brahms, Sibelius, Bach.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Huber, Lehmann.
23.07 En musique dans le texte.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Le Quatuor Takacs. *Sextuor op. 37*, de Dohnanyi ; *Quatuor op. 76 nº 6*, de Haydn ; *Notturno D 897*, de Schubert ; *Quatuor à cordes nº 5*, de Bartok ; *Bagatelles op. 47*, de Dvorak.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Castello, Marini, Monteverdi, Legrenzi, Vivaldi.

VENDREDI 27 MARS

FILMS DU JOUR

13.00 Mai 68, trente ans après : Charles, mort ou vif ■ ■ Alain Tanner (Suisse, 1969, N., 120 min). TV 5

13.20 La Folie du roi George ■ ■ Nicholas Hytner (Grande-Bretagne - Etats-Unis, 1995, v.o., 110 min). Ciné Cinémas

***15.05 Le Criminel* ■ ■** Orson Welles (Etats-Unis, 1945, N., v.o., 95 min). Cinétoile

15.10 La Flèche et le Flambeau ■ ■ Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1950, 90 min). Ciné Cinémas

16.40 La Femme en bleu ■ ■ M. Deville (F, 1972, 95 min). Cinétoile

18.15 La Peur ■ ■ Roberto Rossellini (Allemagne - Italie, 1954, N., v.o., 75 min). Cinétoile

20.30 Ma femme est une sorcière ■ ■ René Clair (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil

21.00 Petits meurtres entre amis ■ ■ Danny Boyle (Grande-Bretagne, 1993, 95 min). Ciné Cinémas

21.00 L'Homme aux abois ■ ■ Byron Haskin (Etats-Unis, 1948, N., 95 min). Cinétoile

22.20 Harlan County, USA ■ ■ B. Kopple (EU, 1976, v.o., 99 min). Arte

22.35 La Dernière Tentation du Christ ■ ■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1988, v.o., 160 min). Ciné Cinémas

0.00 ▶ Et la vie continue ■ ■ ■ Abbas Kiarostami (Iran, 1991, v.o., 95 min). Arte

0.05 Cible émouvante ■ ■ P. Salvadori (F, 1992, 85 min). Cinéstar 1

0.45 Les Portes de la nuit ■ ■ Marcel Carné (France, 1946, N., 100 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 et 19.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Alain Corbin ; François Gèze ; Max Gallo et Bernard Pivot. Histoire

13.40 Parole d'Expert. France 3

14.20 Le Club. Elie Chouraqui. Ciné Cinéfil

14.30 Boléro. Marie-José Nat. TMC

14.40 Ecran savoir multimédia. Dites-le en vidéo. Multimédia. RTBF 1

15.00 Temps présent. Les femmes battues se battent. Pays Basque, Eta(t) d'urgence. TV 5

16.45 Hit machine. Invités : Native ; Sweet Box ; Boyzone ; Artificial Joy Club. M 6

17.00 Les Dossiers de l'Histoire. Un siècle à la Une. Histoire

17.10 A bout portant. Carlos. Paris Première

18.00 Stars en stock. Robert Redford. Marlène Dietrich. Paris Première

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Régine, Mario Vargas Llosa. Canal +

19.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Best of. Paris Première

20.05 C'est la vie ! Je vis avec un dépressif. TSR

20.50 Thalassa. Escale en Afrique du Sud. France 3

21.00 De l'actualité à l'Histoire. Le phénomène El Niño. La tournée de Clinton en Afrique. Histoire

22.00 Paris modes. Les Japonais à Paris. Paris Première

22.25 Faut pas rêver. Sibérie : Base météo. France : Les soyeux de Tours. Ghana : Les peintres-carrossiers. Invitée : Catherine Clément. France 3

22.45 Bouillon de culture. Portraits d'inconnus qui vont devenir célèbres. Invités : Alain Corbin ; Jean Courtin ; Jean-Marc Roberts ; Jean Rouaud ; Jean Tulard. France 2

23.10 52 sur la Une. Ces adolescents trop gros : Génération frigo. TF 1

23.50 Les Dossiers de l'Histoire. Chine jaune, Chine bleue [1/2] : Le temps des troubles, 1842 - 1949. France 3

0.10 La Roue du temps. Le Festival international du film archéologique Kinéon, à Bruxelles. La villa gallo-romaine de Treignes. RTBF 1

DOCUMENTAIRES

18.00 La Bataille de l'avortement. Histoire

18.00 Rétrospective oscars. Les meilleures actrices. Ciné Cinémas

18.05 Les Chasseurs d'éclairs. Odyssée

18.20 Rumba. Zaïre-Congo, deux rives au même tempo. Planète

18.30 *Le Monde* des animaux. Les Macaques des Célèbes. La Cinquième

19.00 Odyssée en Arctique. Odyssée

19.15 Enquêtes médico-légales. [4/13]. La preuve par l'ADN. Planète

19.40 Les Mawkens nomades des mers. Planète

19.55 La Palette de Rembrandt. Odyssée

20.00 Cités et merveilles. Nairobi. Téva

20.20 *Des plantes et des hommes.* [8/8]. La poudre et la feuille : une histoire de la coca. Odyssée

20.35 Sellafield. Le nucléaire britannique en question. Planète

20.55 Pirates. Odyssée

21.00 Michel Portal. Muzzik

21.20 Les Dauphins avec R. Williams. Disney Channel

21.25 Au cœur de l'Afrique. La forêt équatoriale. Planète

21.45 Maisons régionales. [2/2]. Odyssée

22.20 Staline. [2/2]. Planète

22.40 Le Monde des chevaux. [7/13]. Le cheval de course. Odyssée

23.00 Cluny, une lumière dans la nuit. Histoire

23.10 Douaniers sans frontières. Odyssée

23.35 Otages du soleil. [2/3]. Economies d'énergie. Odyssée

23.40 Le Monde sous-marin de Jacques-Yves Cousteau. Jungle de corail. TMC

0.30 Amérique latine, un continent déraciné. [5/6]. Ruines, rituels, romans. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

17.00 Athlétisme. Grand Prix II IAAF. Meeting de Johannesburg. Eurosport

19.00 Tennis. Tournoi messieurs de Key Biscayne : 1re demi-finale. Eurosport

23.00 Patinage de vitesse. Championnats du monde par distances. 500 m et 3000 m dames ; 5000 m messieurs. Eurosport

1.30 Tennis. Tournoi messieurs de Key Biscayne : 2e demi-finale. Eurosport

DANSE

20.30 Giselle. Ballet. Mezzo

22.00 Smoke. Ballet. Mezzo

MUSIQUE

18.00 Macbeth. Mise en scène de M. Hadjimischer. Par le London Philharmonic Orchestra, dir. John Pritchard. Muzzik

19.30 Virtuoses. Mitsuko Uchida interprète Debussy. Mezzo

22.30 Virtuoses. Les Sœurs Labèque en concert. Mezzo

23.00 Le Trouvère. Mise en scène d'Elijah Moshinsky. Dir. Richard Bonynge. Paris Première

23.30 Virtuoses. John MacLaughlin et Katia Labèque en concert. Mezzo

TÉLÉFILMS

17.00 Sa vie à elle. Romain Goupil. Festival

20.30 Arthur et Théa. Eric Le Hung. Festival

20.35 Avant et après Hiroshima. Joseph Sargent [2/2]. TMC

20.40 Le Virus assassin. Ben Bolt. RTL 9

20.45 Le Cri coupé. Miguel Courtois. Arte

20.50 L'Homme dans la nuit. Claude Boissol. M 6

20.50 L'Assassin du fond des bois. Charles Correll. TSR

23.30 Le Prix du mensonge. O. Thomas J. Wright. M 6

SÉRIES

19.10 Bonanza. Refuge à Ponderosa. Série Club

20.35 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Disney Channel

21.00 Profession profileur. Le Silence du scarabée. France 2

21.00 Stargate SG-1. The First Commandement. Série Club

21.20 Dharma & Greg. Indian Summer (v.o.). Téva

22.25 Dream On. Les dix commandements (v.o.). Canal Jimmy

22.30 Twin Peaks. Episode 25 (v.o.). Série Club

22.55 Seinfeld. Le chaperon (v.o.). Canal Jimmy

23.15 The Visitor. Caged (v.o.). Série Club

0.10 Brooklyn South. Gay avec (v.o.). Série Club

0.15 Spicy City. Raven's Revenge (v.o.). Canal Jimmy

0.40 Star Trek, la nouvelle génération. Ménage à Troie (v.o.). Canal Jimmy

1.15 Chapeau melon et bottes de cuir. La baleine tueuse (v.o.). 13e Rue

1.30 New York Police Blues. Trois femmes et un berceau (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● **0.15 Ciné Cinémas**
« Cinéma, de notre temps »

Leçons de tempo selon Scorsese

VOILÀ LA MEILLEURE chose qui pouvait advenir à Martin Scorsese aux prises, cette année-là, avec une certaine variation de l'enfer. Soit la radicale hystérie – une déferlante américaine et européenne bien orchestrée – qui accable dans un bel élan collectif de bêtise ordurière l'une des plus intéressantes visions du monde du cinéaste américain, *La Dernière Tentation du Christ* (diffusé en v.o. à 22 h 35). Et voici qu'au pire de la tourmente d'un automne new-yorkais métallique un certain André S. Labarthe débarque avec son équipe de « Cinéma, de notre temps » pour fournir la preuve de l'homme plus que jamais – et joyeusement – au travail.

Novembre 1988. Hallebardes de pluie et de néons ; bourrasques de taxis et de sentences proférées par les messies définitivement perdus de la Big Apple. Labarthe visite en zigzag *La Machine Scorsese.* Celle, merveilleusement rodée, qui permet à l'artiste d'accélérer en toute confiance. Ouverture, par écran de télévision interposé, sur une scène du fabuleusement désespéré *Raging Bull* (1980), déclinaison des coulisses, soit un cocon de calme au service du chaos organisé : qu'il soit filmé d'un bout de couloir, entre deux portes, ou de plein front, main agitée sous une barbe de circonstance, Scorsese bouillonne. Autour de lui, des fidèles hors pair, dont l'attention et le soin régulent et confortent la minutie précipitée du personnage ; ses variations de tempo simultanées et sans compromis.

Digérer un anniversaire (quarante-six ans), souscrire aux élans chaleureux de quelques complices – moment d'émotion avec Michaël Powell, jeux d'aparté avec Brian De Palma... –, rien n'entrave la vibration du centre nerveux de Scorsese, à l'œuvre dans la salle de montage. Aux commandes, la patiente compétence de Thelma Schoonmaker. Autour, la *« machine »* s'alimente. Secrétariat, archivage méthodique des moindres notes et réflexions, enregistrement et catalogage des films qu'il regardera *« toute la nuit ».* En clôture, une inénarrable scène chez Catherine et Charles, ses parents. De vraies preuves d'amour, un vrai film de vie.

Valérie Cadet

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.45 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.35 Côte Ouest.
16.30 Sunset Beach.
17.20 CD Tubes.
17.25 Sydney Police.
18.20 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 et 20.50 Météo.
20.00 Journal.
20.55 La Soirée d'enfer.
23.10 52 sur la Une. Ces adolescents trop gros : Génération frigo.
0.10 Dose mortelle. Téléfilm. O Joyce Bunuel.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.55 L'Enquêteur.
16.00 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.20 et 22.40 Un livre, des livres.
17.25 Sauvés par le gong.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
21.00 Profession profileur : Le Silence du scarabée. Téléfilm. Patrick Dewolf.
22.45 Bouillon de culture. Portraits d'inconnus qui vont devenir célèbres.
23.55 Journal, Météo.
0.10 Présentation du Ciné-club.
0.15 Train d'enfer ■ Film. Cyril Raker Endfield (v.o.).

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.35 Deux cœurs à louer. Téléfilm. Ted Kotcheff.
16.05 Côté jardins.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 Météo, Météo des neiges.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 Thalassa. Escale en Afrique du Sud.
22.25 Faut pas rêver. Sibérie : Base météo. France : Les soyeux de Tours. Ghana : Les peintres-carrossiers.
23.25 Météo, Soir 3.
23.50 Les Dossiers de l'Histoire. Chine jaune, Chine bleue [1/2] : Le temps des troubles, 1842 - 1949.

CANAL +

13.35 The Van ■ Film. Stephen Frears.
15.10 Japon, les macaques des neiges.
16.00 Amour et confusions. Film. Patrick Braoudé.
17.40 Les Repentis.
18.20 Robin.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Régine, Mighty Mighty Bosstones, Mario Vargas Llosa.
20.30 Allons au cinéma.
21.00 Crying Freeman ■ Film. Christophe Gans.
22.45 Le Plus Beau Métier du monde. Film. Gérard Lauzier.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Le Journal de la santé.
13.30 et 17.30 100 % question.
14.00 D'ici et d'ailleurs. Venise.
14.30 La Cinquième rencontre... Travail et économie. 14.35 Innova. [6/20]. *15.25 Entretien avec Joël de Rosnay.*
16.00 Correspondance pour l'Europe.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
18.00 Gaïa. Le boom du bio.
18.30 Le Monde des animaux. Les Macaques des Célèbes.
19.00 Tracks.
19.30 7 1/2. Spécial Papon : le bilan.
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Le Cri coupé. L'Affaire Troppmann. Téléfilm. Miguel Courtois.
22.20 Harlan County, USA ■ ■ Film. Barbara Kopple (v.o.).
0.00 ▶ Et la vie continue ■ ■ ■ Film. Abbas Kiarostami (v.o.).

M 6

13.05 Madame est servie.
13.35 A toi de jouer, petit. Téléfilm. Franck Schroeder.
15.25 Boulevard des clips.
16.45 Hit machine.
18.05 Agence Acapulco.
19.00 Loïs et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Mister Biz.
20.40 Décrochage info, Les Produits stars.
20.50 L'Homme dans la nuit. Téléfilm. Claude Boissol.
22.35 Au-delà du réel, l'aventure continue. Série O. Un saut dans le temps.
23.30 Le Prix du mensonge. Téléfilm O. Thomas J. Wright.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique. Histoires de symphonie II. [5/5].
20.30 Agora. Anne Dufourmantelle (*La Vocation prophétique de la philosophie*).
21.00 Black and blue. Le jazz et les gangsters.
22.10 Fiction. *C'est pour demain*, de Joseph Conrad.
23.00 Nuits magnétiques. Deux ou trois choses que je sais par cœur.
0.05 Du jour au lendemain. Mathieu Bénézet (*Détails, apostilles*).

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Prélude.
20.05 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre symphonique de la radio de Sarrebruck, dir. Peter Oundjian : œuvres de Beethoven, Mozart, Bizet.
22.30 Musique pluriel. *The English Cat*, opéra (extraits), d'après *Peines de cœur d'une chatte anglaise* de Balzac, de Henze, Louisa Kennedy (Minette), Ian Platt (Tom), Richard Berkeley (Steele/Puff).
23.07 Jazz-club. Le quintette de Ravi Coltrane.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Paul Valéry et la musique.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Stravinsky, Ravel, Debussy, Wagner.

Le Monde
VENDREDI 27 MARS 1998

Dictionnaire

par Pierre Georges

HORS la bouleversante nouvelle de la création éventuelle d'un parti du centre par François Bayrou, quoi de neuf ? Rien. Rien que du vieux, du rance, du moisi, de la politique politicienne saisie par la débauche et la compromission.

Car il faut bien l'avouer : ces noces régionales d'une partie de la droite et de l'extrême qui ont tant et à si juste titre occupé les esprits et les cœurs sont bien du genre à provoquer la nausée. A donner des envies de fuite ou le goût des îles désertes. On pourra habiller de toutes sortes d'arguments, de toutes formes de raisonnement ces accords inavouables, les faits sont là : pour tenter de se sauver, des hommes politiques présumés démocrates ont défroqué. Ils ont mis leurs idées et principes moraux en poche. Ils ont pactisé avec ce qui est l'envers même de leur raison sociale et morale. Et, pour ce faire, ils ont tenté de s'abriter sous le vaste parapluie des envies présumées de leur électorat.

C'est tout, et c'est beaucoup. Comme une abdication de l'esprit grimée en réalisme ou un abandon de poste déguisé en sauvegarde. Courage, capitulons ! On pourra toujours disserter à l'infini sur les causes et raisons de l'émergence et de l'incrustation profonde du Front national dans le paysage politique, y voir, non sans motif, la main du mitterrandisme, il faudra cependant constater un fait : ce sont bien des hommes présumés de la droite républicaine qui ont pactisé quand rien, et surtout pas leur dignité ou leurs convictions, ne les y autorisait.

Tout cela a été dit, écrit, analysé. Donc, si l'on y revient, comme au retour d'une île déserte, loin du tumulte et de la fureur, c'est parce que ces choses-là sont de celles qu'il faudrait inscrire au dictionnaire et répertoire des suicides politiques. Il y a dix jours, ils allaient le faire. Il y a six jours, ils l'ont fait. Et aujourd'hui encore, ils n'en démordent guère, hormis la repentance toute relative du bon M. Soisson qui démissionne mais un peu tard.

Antoine Blondin, qui n'était pas précisément de gauche, fut consulté un jour par l'un de ses amis, Roger Bastide. La consultation fut arrosée, ce jour-là comme les autres. Et rapporte l'ami, qui demandait conseil sur l'écriture, Antoine Blondin n'en donna qu'un : *« N'oublie pas qu'on écrit avec un dictionnaire et une corbeille à papiers. »* Avant d'ajouter, pirouette blondinienne : *« Tout le reste n'est que litre et ratures. »* Voilà qui n'a pas grand-chose à voir avec le sujet. Sauf que Roger Bastide ne cessa plus, à la question rituelle à propos de l'ouvrage à emporter sur une île déserte, de répondre : *« Un dictionnaire ! »*

Sur l'île devenue déserte des idées, une certaine droite, jouant sa survie à la roulette frontiste, serait probablement bien inspirée de consulter un dictionnaire. Elle pourrait y lire et méditer à raison les termes du discours lepéniste, ces mots étranges sur l'exclusion, la préférence nationale, le détail, l'antisémitisme, l'étranger, et toutes leurs variantes.

La démocratie s'écrit parfois avec un dictionnaire, elle aussi. Et avec une grande corbeille à slogans extrémistes. Tout le reste n'est que littérature.

Le tueur en série de l'Est parisien est identifié et activement recherché

Un mandat d'arrêt a été délivré contre Guy Georges

LE TUEUR en série de l'Est parisien, auquel trois meurtres et viols et une agression de jeunes femmes ont été formellement attribués, a été identifié par les enquêteurs de la brigade criminelle, grâce à ses traces génétiques. Mercredi 25 mars, et jeudi 26 dans la matinée, une soixantaine de policiers s'étaient lancés à sa recherche à Paris et en province. Le juge d'instruction Gilbert Thiel, en charge de l'information judiciaire sur ces quatre dossiers depuis le 25 novembre 1997, a délivré dans la matinée du 26 mars un mandat d'arrêt à son encontre. Sa photographie et son identité devaient parallèlement être transmises à tous les services de police et de gendarmerie.

Né en 1962 à Angers, le suspect, Guy Georges, sans profession ni domicile connus, est d'origine antillaise. Le portrait-robot diffusé publiquement le 26 novembre 1997 mentionnait un individu de type *« nord-africain »*. Il avait été établi à partir du témoignage d'Elisabeth O., une étudiante âgée de vingt-cinq ans, qui avait échappé à une agression du tueur, chez elle, dans son appartement de la rue des Tournelles, dans le quatrième arrondissement de Paris, le 16 juin 1995. La jeune femme avait pu, pendant un court moment, apercevoir le visage de son agresseur.

Selon une source policière, cet homme a été identifié *« de façon formelle »* par les tests ADN. Décrit comme quelqu'un *« d'instable, vivant tantôt chez sa famille d'adoption, tantôt chez des amis, en région parisienne »*, il a eu à plusieurs reprises affaire à la police pour des agressions sexuelles, et récemment encore pour un banal vol de scooter qui n'avait pas connu de suite judiciaire.

> L'homme a été identifié « de façon formelle » par les tests ADN. Décrit comme quelqu'un « d'instable », il a eu à plusieurs reprises affaire à la police pour des agressions sexuelles

Au cours de l'une des interpellations de Guy Georges, qui remonte à deux ou trois ans, ses empreintes génétiques avaient été relevées. Les policiers n'avaient, à l'époque, pas été en mesure de faire le lien avec les meurtres de l'Est parisien. Ce n'est qu'il y a quelques jours, grâce à des comparaisons systématiques effectuées par les enquêteurs de la brigade criminelle, que le rapprochement a pu être réalisé entre les traces génétiques relevées sur les lieux des crimes du tueur de l'Est parisien et les empreintes génétiques du suspect. Les policiers avaient épluché dans le détail tous les dossiers d'agresseurs sexuels. Près de 2 500 photographies avaient été ainsi présentées à Elisabeth, l'unique témoin en mesure d'identifier le tueur.

A ce jour, trois meurtres pourraient être imputés à coup sûr à Guy Georges, à partir des comparaisons de traces génétiques : ceux d'Agnès Nijkamp, le 10 décembre 1994, dans le onzième arrondissement, d'Hélène Frinking, le 8 juillet 1995, dans le dixième arrondissement, et d'Estelle Magd, le 16 novembre 1997, dans le onzième arrondissement. La brigade criminelle, dirigée par le commissaire divisionnaire Martine Monteil, travaille cependant sur l'hypothèse de sept meurtres commis entre le 24 janvier 1991 et le 16 novembre 1997.

D'importants moyens ont été mobilisés pour l'enquête. En novembre 1997, après la diffusion du portrait-robot, la brigade criminelle avait mis en place une cellule téléphonique, destinée à recueillir tout témoignage utile. Plus de 3 000 appels ont été enregistrés au total, sans résultat spectaculaire. Récemment, la photographie d'un tee-shirt ayant appartenu au tueur, abandonné sur le lieu d'un des crimes, avait été rendue publique.

A la mi-février, la police britannique avait interpellé à Londres un Français dont le signalement pouvait correspondre à celui du tueur présumé. L'homme avait été rapidement mis hors de cause. En décembre 1997, le préfet de police, Philippe Massoni, avait indiqué qu'une quarantaine de personnes avaient été interrogées dans le cadre de cette affaire, dont une quinzaine avaient été soumises à des prélèvements génétiques.

Pascal Ceaux

La CPAM de Saint-Nazaire en guerre contre les cigaretiers

LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE-MALADIE de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) s'apprête à déposer plainte pour *« empoisonnement »* contre les fabricants de tabac opérant sur le marché français, rapporte le quotidien *Presse-Océan*, jeudi 26 mars. Selon le journal nantais, la CPAM de Saint-Nazaire, qui agit en étroite collaboration avec la caisse d'Avignon et le Comité national de lutte contre le tabac, a confié à un cabinet d'avocats la mission d'étudier *« les moyens juridiques qui permettront de faire aboutir cette plainte à coup sûr »*.

La CPAM de Saint-Nazaire se fonde sur la loi Evin, qui permet à certaines associations d'attaquer directement les manufacturiers. Pierre Rousseau, directeur de la caisse, estime les coûts des pathologies liées au tabac, pour l'ensemble de l'assurance-maladie française, à une somme comprise en 50 et 100 milliards de francs par an. – *(Reuters.)*

DÉPÊCHES

■ **AGRONOMIE : l'association Greenpeace** a rendu public, jeudi 26 mars, un sondage réalisé par l'Institut BVA sur l'opinion des Français vis-à-vis des plantes transgéniques. A la question *« pensez-vous que le gouvernement français devrait revenir sur sa décision d'autoriser la culture commerciale du maïs génétiquement modifié ? »*, 63 % des personnes interrogées répondent par l'affirmative (30 % disent non, 7 % sont sans opinion).

■ **RACISME : la Commission européenne** a adopté, mercredi 25 mars, un plan d'action qui prévoit la mise en place d'une législation-cadre visant à lutter contre la discrimination raciale. *« Le droit à l'égalité de traitement et à la non-discrimination est un des principes fondamentaux et une des valeurs communes du processus d'intégration européenne »*, explique le document. Un rappel que Bruxelles juge nécessaire alors qu'un récent « Eurobaromètre » a révélé qu'un nombre important de citoyens de l'Union admettaient avoir des sentiments racistes. – *(Corresp.)*

■ **VINS : le coup d'envol dans le vignoble bordelais** du marché des primeurs est donné. Des échantillons des plus grands crus vont être soumis à la critique des professionnels français et étrangers, passage obligé en vue d'établir la qualité et les prix du millésime 1997. Entre 3 000 et 5 000 professionnels sont réunis.

Tirage du *Monde* daté jeudi 26 mars : 521 432 exemplaires. 1 3

Les syndicats de magistrats critiquent la réforme d'Elisabeth Guigou

LES SYNDICATS de magistrats ont accueilli avec une infinie réserve les premiers textes sur la réforme de la justice présentée par la garde des sceaux, Elisabeth Guigou. Toutes les organisations dénoncent la *« mise sous tutelle »* et le renforcement hiérarchique prévus, selon eux, par une réforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) qui était précisément destinée à offrir plus d'autonomie au parquet.

Le Syndicat de la magistrature (gauche, 33 % des voix lors des élections professionnelles) prépare une grève pour les mois à venir. *« En raison de sa composition, le CSM sera confisqué par la hiérarchie judiciaire et les personnalités choisies par les grandes figures du pouvoir exécutif,* note le secrétaire général, Jean-Claude Bouvier. *Quant à la nomination des parquetiers, elle continuera à être proposée par le garde des sceaux, ce qui perpétuera la culture de soumission. Surtout, les textes à venir sur le parquet transformeront le ministre en super procureur général puisqu'il pourra prendre des réquisitions écrites dans toutes les procédures individuelles, comme un magistrat. S'il est adopté, ce statut sera le plus rétrograde de toute l'Europe. Même le statut actuel, que nous avons tant critiqué, est plus protecteur ! »*

« PLUS GRANDE DÉPENDANCE »

L'Union syndicale des magistrats (modérée, 53 % des voix des élections professionnelles), qui adoptera une position définitive le 3 avril, n'est guère plus enthousiaste. *« Nous regrettons que les magistrats soient minoritaires au sein du CSM et que les propositions de nomination des magistrats du parquet continuent à émaner du ministre de la justice,* souligne le président, Valéry Turcey. *Mais le volet sur les relations entre le garde des sceaux et les procureurs nous inquiète encore plus. Ce projet, qui devait renforcer l'autonomie du parquet, risque d'introduire paradoxalement une plus grande dépendance : dépendance à l'égard du garde des sceaux, avec le caractère réglementaire des circulaires de politique pénale générale ; dépendance à l'égard de la hiérarchie, avec le renforcement des pouvoirs des procureurs généraux, et dépendance à l'égard de nouveaux organismes, comme la commission d'appel contre les classements ou la commission sur les réclamations des justiciables. »*

L'Association professionnelle des magistrats (droite, 13 % des voix lors des élections professionnelles) est très critique, mais pour des raisons différentes. L'APM est favorable au maintien du statut actuel du parquet. *« La réforme du CSM nous agrée,* constate le président, Georges Fenech. *En revanche, nous sommes très inquiets au sujet des autres textes. Nous nous félicitons que le gouvernement ait mis un bémol à la suppression des instructions écrites du ministre dans les dossiers individuels en prévoyant un droit d'action propre pour le garde des sceaux mais les procédures sont si complexes qu'elles lui interdiront d'intervenir dans l'urgence. Mieux vaut maintenir le système actuel, avec des instructions écrites versées au dossier. »*

Anne Chemin



Le Monde des LIVRES

VENDREDI 27 MARS 1998



La force italienne

Erudit et passionné, Dominique Fernandez glisse à travers les siècles et met en lumière ce « plaisir clair », cet « amusement » italien qu'incarne Casanova

Philippe Sollers

Alexandre Kojève avait raison : le moment était venu, juste après la deuxième guerre mondiale, d'envisager la constitution d'« *un empire latin* », du moins sur le plan culturel. Le Nord avait vaincu, le Sud était en retard, l'Asie frappait déjà à la porte. Cinquante ans après cette prophétie, l'équation reste globalement la même. L'un des deux poumons « nordistes » (l'URSS) a éclaté, l'Allemagne s'est vite reconstituée, la France piétine encore dans ses vieux démons – dont l'euro aura raison par la force –, et l'Italie, qu'on croyait promise au musée, est plus que jamais là, comme le cœur évident et caché du dispositif. Elle exporte même, à tout bout de champ, un pape polonais aux quatre coins de la planète. Avec l'extension universelle de la Mafia, on peut dire que c'est un succès.

Il ne faut donc pas s'étonner des propos récents d'une cinéaste comme Margarethe von Trotta. « *J'ai eu l'impression de changer en Italie*, dit-elle. *Les Italiens ont une force de caractère propre à leur pays, mais c'est quand même la sérénité du Sud. Il y a un certain détachement... Et puis, chose très importante, dans le Sud, il n'y a pas tellement de nuit ; quand je pense au Nord, c'est lié à la nuit. Le romantisme, c'est aussi la nuit. Tous les Allemands ont toujours, dans leur culture, cette nostalgie du Sud... C'est ce qui nous manque, de procéder à cette alchimie de l'âme du Nord avec le regard du Sud.* » Elle dit aussi, de façon touchante : « *Pour les Latins, bien sûr, la référence reste le soleil. On est loin du mystère et de l'angoisse qu'inspire le Nord.* »

On conseillera donc à Margarethe von Trotta, ainsi qu'à tout le monde, la lecture du livre de Dominique Fernandez, *Le Voyage d'Italie. Dictionnaire amoureux.* Voilà du travail et de la passion : le contraire du tourisme. Fernandez a du goût, ce qui, faut-il le souligner, est devenu très rare. Le goût consiste à établir des relations secrètes, à être acteur de sa sensation et non pas spectateur, à voir, à chaque instant, la nervure érotique des choses, et, surtout, surtout, contrairement au misérable bavardage pseudo-philosophique ambiant, à posséder un sens historique informé et large. C'est d'une vérification personnelle de l'Histoire que nous avons besoin, pas de dépliants ni de guides.

Quand Fernandez – et l'excellent photographe qui l'accompagne, Ferrante Ferranti – parle de la Sicile, il est vraiment en Sicile, depuis le mythe de Coré, ou Proserpine, jusqu'au drame sanglant quotidien. Il décrit, mais il n'est pas neutre ; il aime et il prend parti, *aujourd'hui* – ce qui permet de mesurer à quel point les clichés du XIX[e] siècle, Stendhal mis à part, ont été et restent puissants. Comprendre l'Italie, c'est être de plain-pied avec ses contradictions apparentes, ne pas tomber dans le piège qu'elle vous tend, celui d'une vitrine endormie du passé devant laquelle défilent des millions d'appareils photographiques.

L'Italie ne se situe pas dans un passé mort, mais dans une force d'être énigmatique qui continue d'être. Fernandez, ne craignant pas d'exagérer, va même jusqu'à écrire : « *L'Europe regarde Naples et le Mezzogiorno avec sévérité, avec effroi, avec angoisse, avec envie, avec mélancolie : l'Europe mutilée et châtrée soupire après l'Eden méridional.* » Architecture, sculpture, musique, peinture : autant de synonymes d'*Italie*. A quoi bon multiplier les noms ? Michel-Ange, Raphaël, Titien, Bernin, Monteverdi, Vivaldi, Piero, Palladio, Tiepolo ? Et tant d'autres ? L'Italie est *trop*, elle est l'unique objet du ressentiment lui-même. Le mot de Renaissance suffit à dire ici ce qui est en jeu : on doit naître, pas mourir pour renaître. Fernandez se faufile dans les siècles, les villes, les rues, les palais. Il est aussi à l'aise avec Da Ponte qu'avec Malaparte, avec Sade qu'avec Pasolini, avec Caravage qu'avec Visconti. On lui saura gré d'avoir ouvert son dictionnaire par « Amadeo », pour montrer comment le vrai testament de l'Italien Mozart est plutôt *La Clémence de Titus* que *La Flûte enchantée*. Bref, il n'a pas froid aux yeux, ce qui nous change des prédications morales.

Il s'ensuit une conclusion partout présente : c'est que l'Italie n'est pas derrière mais devant nous, ainsi, sans doute, que le XVIII[e] siècle où elle semble s'éclipser de la scène mondiale. « *Le rêve factice de tendre vers une vérité supérieure au prix d'une ascèse ininterrompue est ce qu'il y a de plus étranger à l'Italien, dont le héros serait plutôt Casanova, le Don Juan de Kierkegaard qui s'arrête au stade esthétique sans accéder au stade éthique, énergie pure jamais obscurcie par l'ombre d'un devoir ou d'une morale.* »

Lire la suite page II

LE VOYAGE D'ITALIE
Dictionnaire amoureux
de Dominique Fernandez.
Photographies
de Ferrante Ferranti,
Plon, 680 p., 179 F.



Proserpine par Bernini (Galerie Borghese, Rome)

L'enfance à travers les âges

Quarante ans après les intuitions de Philippe Ariès, une réorientation historiographique permet de mieux saisir le destin des « muets de l'histoire » tel que le scelle le regard de l'adulte

HISTOIRE DE L'ENFANCE EN OCCIDENT
sous la direction d'Egle Becchi et Dominique Julia.
Tome I. De l'Antiquité au XVII[e] siècle
Tome II. Du XVIII[e] siècle à nos jours
Seuil, 480 p. et 528 p., 170 F chacun.

Jean-Claude Schmitt

Après l'*Histoire des femmes* puis l'*Histoire des jeunes*, cette *Histoire de l'enfance* ne va-t-elle pas renforcer le camp de ceux qui s'inquiètent de « l'émiettement de l'histoire » et à tout le moins d'un découpage de l'homme en tranches par les historiens ? D'autant plus que les critères du sexe et des classes d'âges offrent encore aux historiens bien d'autres possibilités d'ouvrages collectifs à venir ! Pour savoir si ces craintes sont justifiées, il faut y regarder de plus près. Après les grandes synthèses collectives des années 70-80 consacrées à l'*Histoire de la France rurale* et l'*Histoire de la France urbaine* puis l'*Histoire de la France religieuse*, ou encore à l'*Histoire de la vie privée*, l'attention s'est reportée ces dernières années des structures générales vers les hommes singuliers, vers les sujets de l'histoire – femmes, jeunes, enfants – saisis par les historiens dans leurs différents rôles sociaux, à différentes époques. Il s'agit bien d'une réorientation de l'historiographie, qui est d'autant moins critiquable en soi qu'elle répond aux questions que notre société se pose sur elle-même, depuis l'égalité des femmes et l'emploi des jeunes jusqu'aux « droits de l'enfant » défendus à grand rappel de programmes internationaux pour l'éducation, contre le travail des enfants (qui de par le monde concerne aujourd'hui encore pas moins de 50 millions d'entre eux) ou encore contre leur exploitation sexuelle. Jamais sans doute la question de l'enfant n'a été aussi présente, alors qu'elle caractérise à bien des égards tout notre siècle. Egle Becchi n'a-t-il pas raison de souligner que c'est un enfant qui « *inaugure le XX[e] siècle des sciences sociales* » ? Il s'agit, bien sûr, du « petit Hans », rendu célèbre par Sigmund Freud dans son *Analyse d'une phobie chez un petit garçon de cinq ans* (1908). Si toute histoire part du présent, on comprend aisément le poids de telles sollicitations contemporaines sur les interrogations des historiens. Mais les réponses ne vont pas de soi, et la psychanalyse, pour ne reprendre que cet exemple, permet par contraste de souligner les limites de l'enquête historique. En effet, l'enfant, contrairement à la femme ou au jeune, est rarement un acteur dans la société, ce qu'explicite peut-être le titre de cet ouvrage, qui en appelle à une histoire de l'enfance et non des enfants. L'enfant est étymologiquement celui qui est « privé de parole », ce qu'il est doublement pour les historiens. Comme le dit Julia, « *il est tout à fait exceptionnel que nous puissions saisir l'enfant comme sujet autrement qu'à travers le prisme des adultes* ». Un seul document fait exception à ses yeux, l'extraordinaire journal tenu par le médecin de Louis XIII, Jean Héroard, depuis le jour de la naissance du royal enfant jusqu'à la mort de l'auteur, vingt-sept ans plus tard. Tout y est noté au jour le jour : les premiers mots du dauphin, ses premiers pas, sa difficulté à prononcer les « r », la haine œdipienne qu'il voue à son père, Henri IV, et le « transfert » qu'il accomplit sur la bonne nourrice, « Maman Doundoun »...

A l'inverse du cas des femmes ou des jeunes, l'intérêt pour ces « muets de l'histoire » que sont les enfants n'est pas entièrement neuf : les travaux de Philippe Ariès, dès 1948, et surtout à partir de la première édition, en 1960, de *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, restent l'incontournable référence. Or c'est justement la date déjà ancienne de cet ouvrage pionnier, les limites de plus en plus évidentes de ce dernier et tous les travaux qu'il a fécondés depuis qui justifient pleinement l'effort collectif et international des dix-huit auteurs de l'*Histoire de l'enfance en Occident*. On ne saurait mieux mesurer que par ces deux volumes tout le chemin parcouru en plus de quarante ans. Il est particulièrement remarquable que la notion ambiguë, mais centrale chez Ariès, de « *sentiment de l'enfance* », ne joue plus guère de rôle ici : lui est plutôt substituée l'idée de modalités diverses des attitudes des adultes à l'égard des enfants, en fonction des circonstances, de l'âge et du sexe, des milieux sociaux et, bien sûr, de l'époque. Est surtout abandonnée l'idée d'une évolution historique quasi nécessaire de ce « *sentiment de l'enfance* » auquel l'historien devrait assigner une date de naissance. Mais laquelle ? Au siècle des Lumières avec l'*Emile* de Rousseau ? A la Renaissance avec Montaigne (*De l'institution des enfants*), voire Erasme (*La Civilité puérile*) ? A « l'automne du Moyen Age » ? Chacune de ces « dates de naissance » du « sentiment de l'enfance » peut et a été contestée avec les meilleurs arguments. De même faudrait-il suivre avec Ariès le « progrès » plus ou moins continu de ce « sentiment » jusqu'à sa plus parfaite éclosion à notre époque.

Lire la suite page VI

l e   f e u i l l e t o n

de Pierre Lepape

Fictions inconfortables

NU COUCHÉ
de Dan Franck.
Seuil, 368 p., 120 F.

LA MORT
de *Michel Rio.*
Seuil, 170 p., 95 F.

Au risque de déstabiliser le lecteur, Dan Franck et Michel Rio se plaisent à mélanger les genres : aventure intérieure doublée d'une peinture historique chez l'un, enquête policière démontant les forfaitures d'une société qui verse dans l'obscurantisme chez l'autre. Deux alchimies réussies

Le confort est devenu l'une des valeurs-refuges de notre société. Il y a tant de sujets d'inquiétude que les mollesses de la routine nous sont un oreiller désiré. A l'aventure, à la surprise, au choc de l'inattendu, nous préférons secrètement la sécurité grise du déjà-vu et du déjà-pensé. Nous rêvons encore des pionniers, mais nous ne souhaitons plus guère partager leur folie et leurs transes. Pour les livres, c'est pareil : on nous dit friands de nouveauté, toqués de mode, brûlant sans remords nos idoles anciennes sur l'autel des idoles nouvelles ; mais à y regarder d'un peu près, il s'agit d'un mouvement de surface provoqué par le vent. Quand nous aimons un auteur, c'est souvent à la manière d'un lieu qu'on habite : nous désirons y retrouver nos aises. Qu'il change, certes, un peu ; mais plutôt qu'il varie, c'est-à-dire qu'il nous rassure sur sa permanence. Il a changé de cravate, il a pris 2 kilos, il a cessé de fumer, mais il est toujours le même. Notre plaisir de le lire est inséparable d'une reconnaissance, de la satisfaction d'une confirmation. On lit d'autant plus agréablement qu'en réalité on relit.

Il y a donc toujours un risque pour un artiste à changer sa manière. A moins que, comme Picasso, sa manière soit de changer toujours ; mais il n'y a qu'un Picasso. Dan Franck écrivait deux types de livres, sensiblement différents. D'un côté, des livres qu'on dira « intérieurs », intimes en tout cas. Huis-clos de la passion et de la séparation, mystères des visages et des gestes, exaltation et fragilité de la création, perméabilité douloureuse des sentiments aux agressions de l'histoire, désir et angoisse de la fugacité, dévoration de l'avenir par le passé. Musique de chambre. De l'autre côté, des gros romans écrits en complicité avec Jean Vautrin, dans la lignée des feuilletons héroïques et historiques du XIX[e] siècle. Les années noires de l'Europe, la montée et le triomphe du nazisme décrits avec rage au travers des aventures rocambolesques d'un reporter-photographe, ce qui permet d'utiliser avec humour et efficacité tous les clichés du genre. Musique de scène et de spectacle, tout en rythmes, en couleurs et en mouvements, destinée à être entendue de loin.

Avec *Nu couché*, Dan Franck prend le risque de fondre ses deux manières. Risque explicitement assumé : Boro, le héros de Franck et Vautrin, fait un bref passage dans *Nu couché*, comme pour parapher une fusion qui n'est en rien une absorption. C'est arbitrairement, à l'analyse, qu'on peut séparer les deux plans. D'une part une évocation historique exactement détaillée et remarquablement peinte : le Montparnasse des années 1915-1930, sa misère, sa grandeur. Venus de tous les coins d'Europe, attirés par on ne sait quelle lumière, des hordes d'artistes déguenillés et affamés inventent dans des taudis la peinture moderne. *Nu couché* est un hommage à ces métèques, à ces immigrés pouilleux qui ont fait la gloire de Paris. Le métèque Apollinaire juif italien Modigliani, Picasso et Juan Gris les Espagnols, Soutine le Lituanien du ghetto de Smilovitchi, Julius Pinkas, dit Jules Pascin, le Bulgare, Foujita le Japonais, Chagall le Russe. Et Max Jacob, de Quimper, qui allait mourir en 1944 au camp de Drancy.

Leur bohème n'a rien de pittoresque. Dan Franck rapporte sans complaisance de quoi elle est faite : les ateliers glacés faute de charbon, la crasse, la faim, la maladie, les tableaux cédés pour un repas, la réclusion dans les bas-fonds, ceux de la prostitution, des trafics louches, des marlous et des indics, de l'alcool et de la drogue dans lesquels on cherche un instant d'oubli ou la possibilité d'un suicide. Tout cela est montré avec vigueur et sensibilité ; les anecdotes font sens, les dialogues font vrai. On sent vibrer une admiration, une colère, une compassion qui ne doivent rien à l'évocation mélancolique d'une époque passée.

Dans la pâte de ce vaste tableau d'histoire, Dan Franck a creusé l'espace d'une aventure intérieure. Celle d'un jeune peintre russe, Lev Korovine qui, comme beaucoup d'artistes administrativement étrangers, s'est engagé dans l'armée française lorsqu'a éclaté la Grande Guerre. Gravement blessé au cours d'une bataille, incapable de bouger, il est demeuré pendant onze heures enlacé à un autre soldat agonisant sous lui, lequel n'a cessé jusqu'à sa mort de lui souffler dans l'oreille le nom d'une femme, Mareva. Rafistolé, de retour à Montparnasse, Korovine constate qu'il est devenu incapable de peindre tant qu'il n'aura pas pu mettre un visage et un corps sur le nom de cette inconnue. *Nu couché* est le récit de cette quête où jouent les figures de la création et de la mort, de la réalité et de la représentation, de la vérité et de l'illusion, de la liberté et de l'aliénation. Ecriture subtile et grave où règnent les demi-teintes et les dissonances, où le malheur se fait silence et le sourire grimace. Oppressante sensation d'un poids des souvenirs qui, loin de disparaître avec le temps, trouve dans le temps son énergie destructrice. Tout juste faut-il regretter qu'à deux ou trois reprises, par étourderie ou par contagion, le style Boro et sa rhétorique flamboyante n'interviennent comme un coup d'accordéon dans un concerto de Bartok.

Chez Michel Rio, le mélange des genres est plus ancien. Francis Malone, le héros flic de *La Mort*, n'en est pas à sa première apparition ; mais le risque de désarçonner le lecteur n'en est pas moins grand. D'autant que Rio ne prend pas les clichés du roman policier avec des pincettes. Son Malone, tout beckettien que soit son patronyme, est un super-poulet comme on n'ose plus en fabriquer, le parangon de toutes les vertus. Beau, costaud, cultivé, courageux, intelligent, tendre et habile au déduit. Il résout les énigmes, tombe les dames, défend les idéaux de la république conjointement à ceux de la science. C'est un homme des Lumières réincarné au Quai des orfèvres, l'esprit des lois dans le corps d'un Apollon libertin. Imputrescible, irrésistible, parfait au point de n'avoir pas d'ombre. Pas même un mythe : une idée pure de pure matière, l'ultime perfection de l'évolution. Il est impossible de faire un roman avec un tel personnage. Surtout lorsque l'intrigue, fût-elle parsemée de cadavres, emprunte sans conviction excessive les conventions du genre. *La Mort* n'est pas un roman ; l'auteur de *Zadig* aurait parlé d'un conte ; Rio préfère *enquête* ; on pourrait encore dire : exercice de rigueur ou apologie expérimentale de la clarté. Les vraies victimes de *La Mort* ne sont pas les quelque fantoches qui passent en quelques pages rapides de l'état de pourriture vivante à celle de pourriture morte, mais ceux qui, par paresse intellectuelle, par lâcheté sociale, par charlatanerie philosophique, goût du lucre ou du pouvoir, ont organisé la confusion.

L'obscurantisme, martèle Rio, qu'il soit d'ordre moral, politique, physique, scientifique ou culturel, a regagné le terrain perdu au XVIII[e] siècle grâce à un savant mélange du vrai et du faux, de la science et de l'opinion, du beau et du laid, du réel et du virtuel, de la théorie et de l'expérience. Malone ne peut être que parfait, il est la logique pure pratique : celle qui arrache les masques, démonte les discours tordus, refuse qu'on additionne un chameau et un fer à repasser ou Lacan et Bourbaki.

Michel Rio pratique à merveille l'ironie, l'apologue meurtrier et l'escrime polémique. Ecoutez-le parler de ses chers confrères, *« de ceux qui emplient les anecdotes médiocres, qui ne se complaisent que dans les petites coquetteries sales de l'anodin et qui, après ne vous avoir pas fait grâce du moindre de leurs pets, vous infligent encore ceux de leur père et de leur grand-père, sans doute pour donner à leurs tranches de vie une odeur d'histoire. Saga de toilettes. Ceux qui ont peur de l'idéalité des sommets et des abîmes, peur de la beauté, de l'amour, du cul, peur du style et de l'art, des idées et du savoir, peur du ridicule possible de tout cela, peur en somme de tous les libres excès de la création. »*

C'est proclamer en négatif un art poétique et un programme de combat. Rio s'expose même au plus dangereux des ridicules, le seul à vrai dire qu'on ne pardonne pas : celui d'écrire des livres démodés, des romans d'idées, des discours, sans autre habillage que les hardes d'une fiction transparente et qui s'affiche comme telle. L'apogée de *La Mort* est d'ailleurs un discours que Malone le flic prononce, en parfait défi à la vraisemblance, à la chaire du grand amphithéâtre de la Sorbonne au cours d'un colloque international intitulé « Sciences, sciences humaines et littérature ».

On y reconnaîtra sans peine les thèmes qu'avait développés Rio dans les colonnes du *Monde* au moment de l'affaire Sokal. C'est un magnifique morceau d'intelligence polémique contre les manipulations du post-modernisme qui consiste à amollir les sciences dites « dures » en les culturalisant, tout en décorant les sciences sociales de quelques fanfreluches mathématiques garantes de leur scientificité. C'est un peu, dit Rio, *« comme si on jetait un sucre dans la mer en croyant que la mer va se cristalliser et pas le sucre fondre »*. C'est une métaphore que n'aurait pas reniée Diderot.

v e r s i o n   o r i g i n a l e

Marshall, juriste éclairé

JOHN MARSHALL
Definer of a Nation
de Jean Edward Smith.
A Marian Wood Book
Henry Holt and Company,
738 p., 17,95 dollars.

En retraçant le destin de l'une des plus grandes figures de la Cour suprême, Jean Edward Smith revient sur la genèse de la jeune démocratie américaine

De nos jours, en Amérique, dans le climat que l'on sait, les juges de la Cour suprême se font surtout un nom par les scandales sulfureux qui les entourent : Douglas Ginsburg désavoué pour avoir fumé une cigarette de haschisch ou Clarence Thomas qui, avant l'actuel président, connut les affres de voir une jeune femme relater sa vie sexuelle à une heure de grande écoute...

Il n'en a pas toujours été ainsi. Il y eut une époque où c'était la jurisprudence qui forgeait les réputations. *« Les Américains ont confié à leurs tribunaux un immense pouvoir politique ; mais en les obligeant à n'attaquer les lois que par des moyens judiciaires, ils ont beaucoup diminué les dangers de ce pouvoir »*, écrivait Alexis de Toqueville. Au sommet de ce pouvoir, ou plutôt de ce contre-pouvoir : la Cour suprême.

On connaît le célèbre arrêt Marbury *versus* Madison, qui, dès 1803, introduisit dans la toute jeune démocratie américaine le contrôle de constitutionnalité des lois fédérales, avec un siècle et demi d'avance sur la France. On connaît peut-être moins le destin de son inspirateur, suffisamment visionnaire pour jeter les bases d'un Etat moderne, donnant son envergure et son pouvoir à la Cour suprême et, ce faisant, contribuant à façonner durablement le paysage institutionnel et politique de l'Amérique moderne.

C'est à ce personnage hors du commun, véritable *« fils des Lumières »*, John Marshall (1755-1835), que Jean Edward Smith, professeur de sciences politiques à l'université de Toronto – et auteur notamment d'un ouvrage sur George Bush et la guerre du Golfe (*George Bush's War*) – a décidé de rendre hommage à travers cette imposante biographie. Les échotiers rapportent que Bill Clinton s'en serait délecté pendant ses dernières vacances et que John Marshall aurait nourri nombre de ses conversations avec ses partenaires de golf.

Lorsque, en 1801, John Marshall est nommé *chief justice* des Etats-Unis, il est le quatrième à occuper ce poste. Il le gardera trente-cinq années, au cours desquelles il côtoiera cinq présidents : Jefferson, Madison, Monroe, John Quincy Adams et Andrew Jackson. Mais, surtout, alors que, en 1801, la Cour suprême n'est encore qu'*« une clause de la Constitution »*, Marshall, juriste accompli et brillant orateur, va lui donner progressivement l'autorité qu'on lui connaît aujourd'hui. Il établit l'indépendance de la justice, donne à la Cour le pouvoir d'interpréter la Constitution, et, surtout, accrédite l'idée que celle-ci est *« une arme au service du peuple, non des Etats »*.

« Cette conception fédéraliste a sous-tendu toutes les décisions de droit constitutionnel de l'ère Marshall », écrit Jean Edward Smith. *« Elle était très contestée à l'époque ; à beaucoup d'égards, elle était même à la racine de la guerre de Sécession. Mais les vues de Marshall ont finalement prévalu. Si George Washington a fondé le pays, c'est John Marshall qui l'a défini. »*

Sous la plume alerte de son biographe, Marshall n'apparaît pas seulement comme l'un des plus éminents juristes de l'histoire américaine. Ce bon vivant, cousin de Jefferson, fut aussi soldat – il s'engagea dans la guerre d'Indépendance contre les Britanniques, dès les premières batailles, en 1775, à seulement vingt ans –, écrivain ou du moins biographe – on lui doit une vie de George Washington, son *« héros »* –, défenseur du commerce et de la libre entreprise, et aussi diplomate.

L'un des chapitres les plus amusants relate d'ailleurs la rencontre, à Paris, de John Marshall avec Talleyrand, alors ministre des relations extérieures du Directoire. A travers la mission confiée à Marshall de *« restaurer des relations cordiales »* entre la France et les Etats-Unis, se lit notamment toute la *« condescendance »* de Paris pour le gouvernement de Philadelphie. Ce pays, disait Talleyrand, *« ne mérite pas d'être traité avec un plus grand respect que Genève ou Gênes. »* Heureusement, Marshall sera aidé dans ses manœuvres diplomatiques par la séduisante marquise de Villette, ancienne protégée de Voltaire, et dont Smith doute qu'elle ait pu être, comme l'ont suggéré certains historiens, un *« agent de Talleyrand »* dissimulé sous des allures de *« femme fatale »*.

Mieux qu'un récit historique, mieux qu'un fastidieux manuel de droit constitutionnel, ce passionnant parcours permet, à travers le destin de John Marshall, de revivre l'histoire de la jeune démocratie en Amérique, racontée par un remarquable et très rigoureux vulgarisateur.

Sa traduction en français aurait le grand mérite de renouveler les idées toutes faites, les lieux communs qui circulent sur la naissance des Etats-Unis ou qui nourrissent encore, en Europe, les mauvaises guerres de religion sur le fédéralisme.

Fl. N.

La force italienne

Suite de la page I

Et, encore : *« Indifférent à la loi, imperméable au remords, étranger au ciel, le chevalier de Seingalt ne séduit pas les femmes pour braver la puissance divine mais parce qu'elles lui plaisent. »* Et, encore : *« Jusqu'à sa mort, Casanova aura été le dilettante parfait, l'amateur intrépide qui n'a pas besoin de souffrir pour exceller. De quoi faire enrager tous ceux qui tiennent la sueur, les larmes et le sang pour les ingrédients nécessaires du génie. »*

Oui, Fernandez a raison d'insister sur l'*amusement* italien, sur le « plaisir clair » de Casanova : tout indique qu'en définitive le fond de la question est là. Casanova est mort il y a deux siècles en Bohême, où il s'est beaucoup ennuyé pendant treize ans dans la réalité, mais magnifiquement amusé en écrivant ses *Mémoires*. Tout semblait lui donner tort, l'Histoire avait pris le long chemin du calcul, de la restriction, de l'accumulation, des guerres de masse. L'Europe allait vers ses boucheries. Il ne semblait plus y avoir de place ni pour Venise ni pour l'Italie. Il écrit pourtant cette formule sublime : *« Ma voisine, la postérité... »* Voilà ce qui s'appelle être sûr d'avoir eu une vie, c'est-à-dire de l'avoir pour toujours. Il se moque avec élégance des grands mots de la Révolution (« égalité », par exemple). Il continue à réfléchir – et pour cause – à la passion de crédulité qui agite le genre humain : *« Ce que l'homme croit le plus fermement est ce qu'il sait le moins. »* Il connaît les coulisses, lui, le dessous des intrigues, le collier de la reine ne l'éblouit pas. Voyez comme il ironise sur Cagliostro *qui a commencé sa carrière en se* présentant, avec sa compagne, sous forme de « pèlerin ». *« Une jolie pèlerine est une lettre de change acceptée par tous les libertins sur toutes les routes. »*

Il raconte comment il a été à l'aise, en France, en Russie, en Pologne. Partout chez lui, comme un Italien. Il joue, il ne révèle sûrement pas tout (et pourtant !), il vit en musique : *« Des mets exquis, du bon vin, la compagnie de personnes choisies et, surtout, bien affectueuses, constituent une alimentation qui élève un homme bien portant au plus haut degré de perfection. »* Il se bat courageusement en duel, échappe à la mort on ne sait comment, se guérit tout seul, file, se défile, et a ainsi le droit de conclure dans un soupir en parlant de lui-même : *« Cet homme, aujourd'hui, est arrivé à ce point qu'il n'y a pas de malheur au monde qui puisse le troubler au-delà de quelques instants. »* Cynique ? Egoïste ? Sec ? Bien au contraire. Libre, et cela dit tout.

Philippe Sollers

SOLILOQUE D'UN PENSEUR
de Giacomo Casanova.
Ed. Allia, 59 p., 40 F.

LE DUEL
de Giacomo Casanova.
Traduit de l'italien
par Raoul Vèze,
éd. Allia, 95 p., 40 F.
Et également aux éditions
Mille et une nuits, avec une
postface de Chantal Thomas,
110 p., 10 F.

MA VOISINE, LA POSTÉRITÉ
de Giacomo Casanova.
Ed. Allia, 170 p., 40 F.

Histoire d'un ange

DOUCE COMPAGNIE
(Dulce compañía)
de Laura Restrepo.
Traduit de l'espagnol
(Colombie)
par Françoise Prébois,
éd. Rivages. 204 p., 110 F.

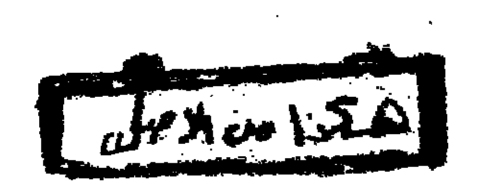
Laura Restrepo, qui est colombienne, journaliste et pleine d'humour, a placé son roman sous la protection machiste d'une citation de José Saramago. A vrai dire, il ferait plutôt penser à une histoire d'Alfredo Bryce Echenique, ou d'Angeles Mastretta : plein d'esprit et de vie, même si le cœur de l'intrigue, l'amour entre la narratrice et son ange, laisse le lecteur plutôt dubitatif.

Tout commence dans une salle de rédaction ; une journaliste en a marre des reportages à la noix sur les concours de beauté des miss de Colombie. Elle est envoyée dans un quartier pauvre, nommé opportunément Galilée, où on a repéré un ange qui déplace les foules et fait des miracles. Les anges, ce n'est pas tellement son rayon, elle aurait tendance à trouver que les ailes sur les dos humains donnent plutôt des allures gallinacées que célestes. Elle y va. Et Laura Restrepo excelle à décrire l'arrivée dans le quartier Galilée, l'église jaune immonde, le Père Benito, sa soupe de carottes, et la buée sur ses lunettes.

Le Comité de gestion des apparitions de l'ange, les manœuvres pro et anti-média de la population, les épiciers de l'Etoile, les bigotes de service, Orlando, le frère de l'ange, la mère de l'ange et ses cahiers de prophéties, forment la trame de ce qui est d'abord un pamphlet contre le marketing de sanctuaire, une critique courageuse de la manière dont l'Eglise utilise la piété des femmes du peuple. L'ange de Laura Restrepo est vivant, violent, rebelle irrécupérable et sympathique, comme l'est la chute du conte que nous ne dévoilerons pas.

Geneviève Brisac





Les cris du silence

Hans Lebert brasse les forces du bien et du mal, la nature et les hommes dans un roman policier qui prend les allures d'une impressionnante danse macabre

LA PEAU DU LOUP
(Die Wolfshaut)
de Hans Lebert.
Traduit de l'allemand
par Nicole Stéphan-Gabinel,
éd. Jacqueline Chambon,
510 p., 160 F.

Schweigen, un village blotti dans les forêts entre deux montagnes aux allures de bêtes assoupies, à l'écart des grands axes de communication, un village qui veut dire « silence ». C'est pourtant dans ce cadre champêtre, presque idyllique, que va se déployer une formidable apocalypse – geyser bouillonnant de peurs, de refoulements, de lâchetés et de règlements de comptes.

Tout commence par des bruits mystérieux à la lisière de la forêt, des craquements, des effondrements, débris d'un ciel trop lourd. Comme une vigie postée à l'entrée du village, « le matelot » est le premier à percevoir ces signes annonciateurs de l'Inconnu. Drôle de personnage que ce marin échoué en pleine forêt. Après avoir bourlingué pendant trente ans sur toutes les mers du monde, il est revenu au pays pour apprendre que son père s'est pendu dans des circonstances mystérieuses. Face au mutisme du village, il reste à l'écart, dans la petite maison dont il a hérité et qui est située en face de l'ancienne briqueterie ; c'est justement là qu'on trouve le premier mort : un homme du village, vigoureux, qui sillonnait les routes sur sa grosse moto, sanglé dans sa combinaison de cuir. Son cadavre est agrippé au rebord d'une fenêtre du bâtiment en ruine, comme s'il avait vu là quelque chose d'effrayant, comme si l'épouvante l'avait tué. Personne ne prête attention aux affirmations du vieux coiffeur qui prétend qu'en le rasant, le matin même, il avait l'impression de toucher le visage d'un mort. Ces relents de superstition ne sont pas d'actualité. La guerre est terminée depuis quelques années, le boom économique mobilise toutes les énergies. Il faut savoir être positif, comme dit le slogan servant universellement de moteur à l'oubli et de faire-valoir à la bêtise.


OSKAR BEIER
Hans Lebert en 1942

Habergeier semble l'avoir mieux compris que quiconque. Solennel et imposant derrière sa grande barbe grise, il ratisse large pour parvenir à ses fins : devenir député. Il fréquente régulièrement l'auberge du village qui fait en même temps office de charcuterie et de salle de bal, lieu géométrique de toutes les cabales, les promesses, les rancœurs, les histoires d'amour et de chair. Mais il y a parfois d'autres lieux de rencontres plus interlopes. Pourquoi ces conciliabules surpris près du pont par le matelot, en pleine nuit ? Pourquoi parler de quelqu'un qui en saurait trop ? Est-ce Maletta, cet étranger venu d'on ne sait où, photographe chétif qui a loué une chambre chez l'habitant et qu'il a tapissée de tous les portraits des villageois ? Se livre-t-il à des rituels vaudous ? Mais quand un second mort est découvert, on ne peut accuser Maletta, trop faible pour avoir pu donner un aussi violent coup de hache qui a défoncé le crâne du vieux Schreckenschlager. Impossible pourtant de mettre cette deuxième victime sur le compte du hasard. Il y a quelque part une *« intention mauvaise, sournoise »*, quelque chose qui a longtemps dormi et qui se réveille.

Désormais, rien ne semble pouvoir contenir la tempête qui tournoie dans le ciel rougeoyant de fin d'hiver, poursuivant chacun d'une malédiction fatale, à l'image de Rotschädel, que l'on retrouve empalé sur une branche d'arbre mort, les yeux hagards, comme s'il avait été poursuivi par quelque bête immonde. Ce livre puissant, remarquable roman policier qui sait brouiller les pistes et dissoudre les assurances, est empreint d'une jubilation baroque où des anges noirs accompagnés de bêtes sauvages brassent les nuées, transforment la glaise lourde en une houle pestilentielle où remontent des charognes. Car il faut bien qu'elle remonte à la surface, cette vieille histoire qui empoisonne le village muré depuis des années dans le silence. *« Nous venons à bout de presque tout mais pas des morts... Ils nous échappent et sont là parmi nous, invincibles. »* La révélation sera à la mesure de la peur et de la haine accumulées dans ce village.

Il a fallu attendre la réédition des œuvres de Hans Lebert (1919-1993) et l'hommage d'auteurs devenus entre-temps importants comme Elfriede Jelinek, qui signe la postface, pour le faire sortir de l'oubli. C'est une véritable découverte, une impressionnante danse macabre, dont la force aurait pu pâtir de la traduction. Or, il n'en est rien : celle-ci est en tous points remarquable d'intelligence et de finesse ; elle sait rendre tout ce qu'il y a de visionnaire et de mystérieux, la part d'angoisse comme la part d'humour. Une réussite.

Pierre Deshusses

Marathonien de Djibouti

Ecrit dans une langue de poète, le roman de Waberi retrace l'histoire récente de la corne de l'Afrique

BALBALA
d'Abdourahman A. Waberi.
Ed. *Le Serpent à Plumes*,
192 p., 119 F.

Waïs, ce coureur aux records internationaux, cet oiseau libre volant de médailles en victoires, est aux arrêts. Au fond d'une microscopique cellule de prison, il se souvient de son entraînement quotidien, du bonheur de laisser ses jambes partir toutes seules, de ses deux heures de course à travers les rues de Djibouti et de l'épilogue au bord de la mer comme une danse apaisante : *« Il se jetait sur la grève pour se rouler dans le sable. Bientôt, on ne distinguait plus ses bras et ses jambes s'encastrant dans les emmêlements d'algues. »*

Ainsi débute le premier roman d'un jeune écrivain de langue française déjà remarqué pour ses nouvelles chez le même éditeur, *Le Pays sans ombre* et *Cahier nomade* (« Le Monde des livres » du 16 février 1996). Né en 1965 à Djibouti, Abdourahman A. Waberi est un fou de mots, un amoureux de la littérature. A l'image de sa ville, il se nourrit des cultures africaines, arabes, indiennes et européennes. Il a dévoré les écrits d'Omar Khayyam comme ceux d'Arthur Rimbaud, de James Joyce ou de Saint-John Perse.

Depuis une dizaine d'années, le Djiboutien a quitté son *« pays chaviré »* qui, après avoir subi la colonisation française jusqu'en 1977, est tombé sous un régime à poigne, régulièrement épinglé par les rapports d'Amnesty International. *« La plus terne des étoiles brille sur le pays »*, pleure Waïs, le héros de *Balbala*, emprisonné par le général-président pour subversion. Sa tête explose *« sous la compilation des tragédies, la suite sans fin d'infortunes et d'apocalypses »*. Il songe à Anab, sa sœur courageuse, à ses amis, le poète Dilleyta et Yonis le médecin. Le premier ironise sur la kalachnikov, cette arme russe, qui *« pousse ici plus vite que les figuiers de Barbarie »*. Dans le bidonville de Balbala, aux portes de Djibouti, le second dirige un dispensaire *« où vient battre, tel un ressac désespéré ou le dernier râle d'une mer boudeuse, le tout-venant de la malnutrition, de la famine, des excisions et de la belligérance »*. A une collègue étrangère, il confie : *« Le sang est la seule chose qui coule à volonté dans la Corne d'indigence. »*

Avec son style doux-amer, Waberi l'exilé raconte son pays dont l'histoire récente n'est consignée nulle part, du fait de la censure nationale et de l'indifférence internationale. Il veut inscrire la trace des événements et des souffrances vécues par ces Djiboutiens, dont les silhouettes maigres et graves lui évoquent les statues de Giacometti. *« En moyenne un attentat tous les dix-huit mois... beaucoup trop pour un "havre de paix"*, fait-il dire à Dilleyta. *Et je ne parle pas de la guerre civile qui dure depuis plus de vingt-quatre mois dans un épais silence. »* Bien loin de cette chape, Waïs et ses amis rêvent d'un *« banquet de la parole »*, où toutes les composantes de la mosaïque djiboutienne soient conviées, et d'une parole qui devienne *« lien, pont, arborescence »*.

Alors le mot *Balbala* sonne comme un balbutiement humide, comme le tâtonnement d'un jeune écrivain doué, rêvant à la renaissance de son aride pays. Il observe, admiratif, ces nomades qui ont apprivoisé la sécheresse de la Corne, au point de faire leurs ablutions avec des filets de sable. Nomade de la littérature, Waberi est un écrivain dont on a envie de suivre la piste singulière.

Catherine Bédarida

Le fou de femmes

Hymnes au désir et au plaisir, les carnets de Raouf Moussad-Basta résonnent comme un acte de résistance dans le monde arabe d'aujourd'hui

L'ŒUF DE L'AUTRUCHE
de Raouf Moussad-Basta.
Traduit de l'arabe
par Yves Gonzalez-Quijano,
éd. Sindbad-Actes Sud,
282 p., 148 F.

On a souvent dit que l'écrivain est un témoin de son époque. Les écrivains arabes d'aujourd'hui témoignent comme ils peuvent. Ils ne sont pas vraiment libres d'écrire tout ce qu'ils veulent. La censure rôde un peu partout. Quand ce n'est pas celle de l'Etat, c'est celle des ennemis de la liberté, les tenants de l'obscurantisme, ceux qui sont capables d'égorger des enfants et d'enterrer vivantes leurs mères. Depuis quelques années les plumes arabes ralentissent. Elles tournent plusieurs fois dans l'encrier avant de faire une phrase. La censure vient aussi de la pression sociale. Une société qui a peur de la femme, qui se méfie de l'art et de la liberté de création, est une société qui régresse. Son image se trouve confisquée par ceux qui la poussent hors de l'Histoire.

Le récit de Raouf Moussad-Basta a été publié à Beyrouth en 1994. C'est le journal de ses voyages, de ses conquêtes et de ses échecs. Il ne voyage que pour aller à la rencontre des femmes. Sa vie, ses engagements, son écriture, ont un seul et même sujet : le corps féminin. Il en est obsédé, aime en parler, le décrit avec précision et poésie, en joue comme d'un instrument de musique. Que ce soit au Caire en 1953 ou à Khartoum en 1968, à Genève en 1973 ou à Bagdad en 1977, là où il se trouve, une ou plusieurs femmes apparaissent.

L'intérêt de ces carnets vient de l'audace qu'a eue l'auteur d'aborder assez librement les thèmes de la séduction, de la sexualité et de la répression politique. Comme son ami Sonallah Ibrahim, l'écrivain égyptien, auteur des *Années de Zeth*, il fit de la prison. De cet enfermement datent le désir et la volonté de reconquérir la liberté de parole.

L'Œuf de l'autruche est un récit à la chronologie vagabonde. Moussad-Basta, fils de pasteur protestant, né au Soudan mais ayant vécu son enfance à Oued Medani, dans le sud de l'Egypte, a reçu une éducation stricte qui le mettait en garde contre le plaisir solitaire et les méfaits du socialisme. Comme on lui a assez dit que *« les chrétiens, c'est du bois pour l'enfer »*, il décide d'en rire et de prendre le maximum de plaisir partout où il va. Il fait remarquer *« qu'il flotte dans l'air un lourd parfum de sexe »* et part à la recherche des femmes.

À L'ORIENTALE

Rien ne l'arrête. A chacune, il trouve une qualité particulière. Yvonne lui apprend à *« être un homme »*. C'est elle qui l'attire vers elle, lui prend la main et la passe sur sa poitrine. C'est elle qui le déshabille et caresse tout son corps avec la peau douce de ses fesses. Avec Eléonore, il fait l'amour debout. Il l'a surprise en train d'observer par le trou de la serrure les ébats de deux jeunes filles. Avec Rina, il prendra le temps d'humer sa peau et d'aimer le parfum de savon à lessive, d'arbre et d'épices que dégage son corps. Il passera une partie de son temps à observer en cachette sa voisine, Souad. *« Petite, bien roulée, impétueuse. Engagée dans l'embrasure de la porte, elle appuie la raie de ses fesses contre le chambranle. »* Son désir de voyeur nourrit ses rêves nocturnes. Choukria, la fille des concierges, a un corps magnifique mais un œil de verre. Il passe sa main sous son ample robe d'intérieur et caresse sa chair brûlante tandis qu'ils étudient la conquête de l'Egypte ! Il accepte de partager Angelina avec Judith. Plus tard, il quittera la vallée du Nil pour aller à Genève. Pour lui, toute ville doit avoir le visage d'une femme. Là, il rencontre Sandra, lasse des hommes, avec qui il fera l'amour en jouant. Karin se joindra au jeu de l'amour et de la fantaisie. Les tribulations de ce couple à trois sont décrites avec humour.

Cet homme fou des robes transparentes connaîtra beaucoup de femmes. Il les aimera toutes de manière orientale, c'est-à-dire masculine. Il dira : *« Je croyais que l'amour n'était que l'assouvissement du désir masculin. »* Et puis un jour, à sa sortie de prison, il rencontre Nour. Toute sa vie va être chamboulée. Car cette femme avait une conception toute personnelle des hommes. Elle aime le corps de l'homme, parle avec délectation de sa semence, du plaisir, de la beauté de l'acte amoureux. Elle nomme les choses que les hommes taisent par honte ou par lâcheté. Elle donnera une leçon de vrai amour au narrateur qui, sitôt fini l'acte, se précipite à la salle de bains. Elle lui dira : *« Je dors avec ta semence en moi. Je me réveille, et mon corps, le lit gardent encore l'odeur de l'amour. J'aime ça, parce que je sens mon corps, après l'amour. Exactement comme je sens un homme, en moi. »* En se rhabillant, il savait qu'il n'y aurait pas d'autre femme après Nour. Il la perdra et essaiera de la retrouver ne serait-ce qu'une dernière fois, juste pour se rassurer, vérifier l'état du corps et de ses prouesses. Il la suivra jusqu'à Moscou, mais elle sera plus forte que lui.

Avec le temps, il se contentera d'égrener ses souvenirs. Des jeunes filles en fleurs traverseront son regard mouillé. Il continuera d'observer des femmes sur le balcon et nous fera croire qu'il s'intéresse au marxisme-léninisme et à la résistance palestinienne.

Tahar Ben Jelloun

Tragédie estivale

LES LOCATAIRES DE L'ÉTÉ
(The guesthouse)
de Charles Simmons.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Eric Chédaille,
éd. Phébus, 188 p., 119 F.

On se prend à sourire en refermant le volume : quel charmant petit livre ! Qui aime la lecture connaît bien cette impression de réussite mineure, de perfection discrète, presque anodine, et infiniment savoureuse. On ne se sentira ni harassé, ni bouleversé par le récit de Simmons, simplement satisfait. Il est fait de presque rien : une plage ensoleillée, des verres de vodka, un voilier, des amis qui badinent sur la véranda, des piques-niques sur le sable, des jeunes gens qui échangent des poèmes. Rien d'autre, en somme, qu'une chronique d'été, l'apprentissage un peu douloureux de l'amour par un adolescent sympathique qui adore ses parents. Tout cela se passe dans un paysage si familier, si plaisamment décrit, que nous découvrons trop tard la colère de l'Olympe. Car les Dieux jouent cruellement avec les Locataires de l'été, Eschyle en aurait fait une épouvantable tragédie. Toutes les malices de l'amour, du désir, de la jalousie se déchaînent sur les bungalows, et aussi celles du vieillissement, de la jeunesse impitoyable et de la piété filiale. Il y a certes bien des moyens de réussir dans le genre mineur ; Simmons a choisi celui de l'épure. Il esquisse une situation simple, dans un décor classique, il campe ses personnages d'un trait vif, leur donne un métier, un sourire, un passé. Le lecteur, charmé, se reconnaît. Alors, évoquées des enfers, les vérités simples, éternelles s'emparent de lui à l'improviste. Il s'émerveille de les redécouvrir, tremble un peu ; c'est déjà fini.

Jean Soublin

L i v r a i s o n s

● **LE JEUNE HOMME EN COLÈRE**, de Michel Boujut
Ce beau visage, juvénile et furieux, a fait le tour du monde : son regard vous foudroie. La célèbre photographie réalisée par le New-Yorkais Paul Strand, qui fixe à jamais les traits d'un jeune paysan en salopette, a été prise en 1951 à Gondeville, en Charente. C'est là que Claude Roy avait invité Strand, dans sa maison familiale : ensemble ils devaient composer *La France de profil* – avec des textes de l'un et des photographies de l'autre –, un album édité en Suisse par Albert Mermoud et qui représentait une France rurale en train de disparaître. Parce que Gondeville est proche de Jarnac, sa ville natale, et aussi parce que la colère du jeune homme *« irréconcilié»* lui paraissait proche de celles de son père, le poète Pierre Boujut, pacifiste et socialiste, le critique cinématographique Michel Boujut s'est mis à chercher la trace du modèle de Strand, ce *« Rimbaud des moissons »* qu'il a, après une longue enquête, retrouvé. C'est l'origine d'un beau récit, qui, au rythme d'une poursuite pleine d'imprévus, tisse une réflexion sur le pouvoir de témoignage de la photographie et de la poésie (éd. Arléa 128 p., 95 F). **M. Pn**

● **RELIQUES**, de Pierre-Alain Tâche
Ce poète, l'un des meilleurs de Suisse romande, a collaboré aux revues *Sud* et *Argile*, et publié, depuis 1962, vingt recueils. Vivaces et graciles sont les *« reliques de sève »* qu'il confie à la sauvegarde des mots. Sa poésie dense, allègre et rigoureuse s'attache ici, comme dans son précédent recueil, à l'Italie. *« Veilleur émerveillé»*, Tâche évoque les campaniles et les cyprès dans l'été toscan, ou les *« petites madones »* à la gravité fugace et simple. Des détails de Paolo Uccello et de Piero della Francesca aux chats de la roche Tarpéienne ou au contremaître circonspect de la piazza Capranica, tout devient *« encre vive »* pour le voleur d'instants (La Dogana, 46, chemin de la Mousse, 1225 Chêne-Bourg, Suisse, distribution Distique, 98 p., 100 F). **M. Pn**

● ***FARCE NATIONALE***, de *Karl Zéro*
On ne peut recevoir qu'avec sympathie un ouvrage qui met en scène un Jérémie La Beigne, personnage qu'on reconnaîtra d'autant plus facilement qu'il est *« borgne et teint de platine »* – seule précision, dit l'auteur, que ses avocats lui ont permise – et dont les propos, les aspirations et les dévalorisantes valeurs sont dans une *« résistible ascension »*. Karl Zéro n'y va pas avec le dos de la satire et ses coups de poignard ne se plantent pas dans le seul Jérémie. Mais pourquoi avoir mis ses pas, pour la forme, dans ceux des inégalables Reboux et Muller ? *A la manière de* est un art de maniement délicat. S'il est facile de pasticher Marguerite Duras, il ne suffit pas de parler de Croix et de Bannière pour « faire » du Bernanos, et André Breton n'écrit guère ici différemment de Léon Daudet. Nonobstant, on ne peut nier que la diatribe a l'acidité savoureuse (éd. du Rocher, 230 p., 98 F). **P. R. L.**

● **CAMUS ET LE LYRISME**,
textes réunis par Jacqueline Lévi-Valensi et Agnès Spiquel
Souvent évoqué *« de manière allusive »*, le lyrisme de Camus n'avait jamais fait l'objet d'aucune étude *« globale et spécifique »*, notent les responsables de cet ouvrage. Voici cette lacune comblée par les actes d'un colloque organisé, en 1996, par le Centre d'études du roman et du romanesque de l'Université de Picardie Jules-Verne et la Société des études camusiennes. Ceux-ci rassemblent une quinzaine de contributions d'universitaires français et étrangers qui, de *Noces* au *Premier Homme*, et à rebours des idées reçues, mettent en évidence la présence, *« continue et féconde »*, d'un lyrisme *« du cœur et de l'esprit, reconnu comme mode de compréhension et d'expression de l'histoire d'un homme et de toute une communauté »* (éd. Sedes, 11 rue Soufflot, 75005 Paris, 200 p., 110 F). **Fl. N.**

Laude Story

LES COMPAGNONS DU VERRE À SOIF
de François Vignes.
Atelier du Gué
(1, rue du Village,
11300 Villelongue-d'Aude),
217 p., 100 F

Crève-la-plume et vigie du bout du zinc, André Dhole a une silhouette hésitante et parfois trébuchante, des épaules en forme de portemanteau, une barbe et des lunettes assorties à la poussière des aubes grises. Il porte hiver comme été un manteau aux poches *« gonflées comme des montgolfières »* dont il extrait à la manière d'Harpo Marx des merveilles pathétiques et dérisoires devant des spectateurs fascinés par un verbe exalté ou chagrin, selon sa météorologie intérieure. François Vignes, qui fut son ami, dresse un fraternel portrait d'André Laude. « Dédé la douleur », qui s'inventait une multitude de vies pour oublier son existence difficile, aurait apprécié de devenir un personnage romanesque. Les jours de grand vin, il se disait amant de Rosa Luxemburg et compagnon d'armes du Che.

Autour de Dhole, qui brasse des poèmes et des chimères comme d'autres des millions, se croisent des solitaires dont la plupart ont des rêves de vieux gosses ridés. Aussi, lorsqu'un poète les invite au voyage, ils ne résistent pas et font remplir son verre afin de ne plus faire escale en terre ferme. François Vignes a le sens de la formule et ses dialogues sonnent à la Prévert. *« A force de vivre à crédit, on a tous l'air emprunté »*, dit-il, avant d'évoquer un homme tellement paresseux qu'*« il ne fait pas son âge »*. On se sent vraiment bien en compagnie de Dhole et de ses amis de *« Bistrots sans frontières »* et de *« l'Internationale des comptoirs »*.

Pierre Drachline

« Mystère et pilaterie »

Le Journal d'une époustouflante figure de la littérature du XIXe siècle : Louis-Pilate de Brinn'Gaubast

LE JOURNAL INÉDIT
Document sur l'affaire du vol du manuscrit des *Lettres de mon moulin*
de Louis-Pilate
de Brinn'Gaubast.
Préface et notes
de Jean-Jacques Lefrère
et Philippe Oriol,
éd. Horay, 295 p., 120 F.

Des figures pittoresques que compte la littérature, peu approchent celle de Louis-Pilate de Brinn'Gaubast, pseudonyme de Louis Pilate, né en Louisiane en 1865, mort à Bruxelles en 1944. Il tient dans l'univers des lettres une place non négligeable. Elevé à Lille, après un bref passage dans l'enseignement, il fréquente à Paris les cercles littéraires, se fait théoricien du vérisme : *« Le roman VÉRISTE est un roman dont aucun détail, aucun, n'a été imaginé. »* Ce n'est sans doute pas le cas de *Fils adoptif*, son roman où la biographie subit quelques entorses et qui se veut *« une correction du naturalisme »*. Il sera d'ailleurs un des principaux contempteurs de Zola. Précepteur du fils d'Alphonse Daudet, il lie amitié avec la famille. Tout bascule quand, dans un débarras, il trouve le brouillon des *Lettres de mon moulin*, dont, aujourd'hui encore, on débat pour savoir si Julia Daudet et Paul Arène en sont ou non les principaux auteurs.

Brinn'Gaubast remarque l'*« abondance de l'écriture de Julia »*. A-t-il voulu nuire à Daudet, qu'il aimait et admirait ? Le manuscrit vendu, il dira l'avoir *« bazardé un jour de famine »*. Quoi qu'il en soit, sa vie en sera changée. Dans le milieu littéraire, beaucoup pensent que les *Lettres* ne sont pas l'œuvre du seul Alphonse. C'est une « affaire ». Honni, Brinn'Gaubast part en Turquie, en revient au bout de deux ans, trouve une nouvelle place de précepteur, poursuit son œuvre, paraît dans diverses revues, est de la fondation d'*Arte*, une publication franco-portugaise à laquelle il procure des collaborateurs, de Mallarmé à Willy, de Louÿs à Saint-Pol Roux. Un voyage en Russie ne lui apportant pas les intérêts financiers qu'il en espérait, il revient à Paris, publie dans *Le Siècle* diverses chronique sur Nietzsche, Wagner, France..., donne des conférences à Anvers. Troisième mariage avec une femme de trente ans plus jeune que lui – en 1968, elle se confiera à *Pascal Pia prêt à éditer le Journal*. En 1919, il s'installe à Bruxelles, où il sera libraire jusqu'à sa mort. Son successeur garde le souvenir d'*« un petit vieux voûté et prétentieux »*. Il ressemble si bien à Tournesol qu'il n'est pas impossible qu'Hergé, fréquentant la librairie, l'ait pris pour modèle de son célèbre professeur.

A en croire Jules Renard, Daudet disait à Brinn'Gaubast : *« Vous assassineriez pour trois francs ! »* Goncourt le définit : *« Le monsieur est si compliqué ! »* Pour trois francs, on ne saurait l'affirmer ; compliqué, c'est évident. D'un duel à un contrat avec une société métallurgique de l'Oural, de l'affaire Daudet à la librairie belge, c'est une vie bien romanesque que Rachilde, dont il se dit faussement l'amant, résume : *« Mystère et pilaterie. »* On ne peut mieux dire. Cela ne doit pas faire oublier l'écrivain d'un beau talent qui se révèle dans son Journal, pendant de celui des Goncourt. Les Daudet y tiennent bonne place, mais il ouvre aussi un grand nombre de fenêtres sur une époque littéraire particulièrement agitée – sans oublier l'affaire Dreyfus –, et offre de savoureux portraits d'écrivains grands ou oubliés qui firent la littérature du XIXe siècle. On ne pourra plus en être curieux sans passer par cet inconcevable Brinn'Gaubast

Pierre-Robert Leclercq

La passion selon Dattas

LE LIVRE DES ANGES III
de Lydie Dattas.
éd. Arfuyen, 54 p., 65 F.

Un poème de Lydie Dattas est un objet difficile à identifier. Cela se promène quelque part entre la mystique et la poésie amoureuse – la grande, l'exaltée, celle qui faisait dire à Rilke que l'Aimé n'est rien, ou si peu, qu'il est pusillanime, jouissant benoîtement *du sentiment qu'il inspire* ; que l'Amoureuse en revanche, à l'exemple de la Religieuse portugaise, sera toujours infiniment supérieure à son muet et piètre correspondant, que le *mouvement* de son amour l'élèvera toujours hors d'elle-même, loin au-dessus du sujet de sa convoitise...

Lydie Dattas décrit en libres alexandrins, avec une *économie* extrême de mots et d'images, une passion qu'aucun objet ou sujet n'arrête. Une passion brûlante pour l'invisible. L'amour, la beauté, la jeunesse et la mort, le malheur et la joie, Dieu – un Dieu qu'elle se serait approprié –, sont les noms de cet invisible, les modes de cette passion. Les vers de Lydie Dattas sont d'une naïveté bizarre, presque mièvres ; ils cachent une sombre violence. Sa spiritualité est nocturne, et traversée d'éclairs. Les roses dont il est si souvent question – *« ...ces roses rouges plus saturées de pourpre que le cœur »* – semblent cueillies chez une sainte Thérèse de Lisieux qui aurait lu Genet et Bataille. *« Les nuages en feu se partagent mon âme. »*

Jean Grosjean avait écrit en 1990 un court texte de présentation du premier *Livre des Anges* (éd. Arfuyen). Parlant de l'art de Lydie Dattas, il soulignait : *« Son insistance est celle d'une fragilité. Tour à tour sa chance l'écrase et son malheur l'émerveille, mais son incertitude même lui donne de la sérénité. »* Appuyée sur ces paradoxes, la *« fragilité »* de Lydie Dattas s'épanouit en force.

Patrick Kéchichian

Exercice de potache

LA VILLE DES GRINCEMENTS DE DENTS
d'Arnaud Viviant.
Calmann-Lévy, 154 p., 92 F.

Il fut un temps, confesse-t-il, où le narrateur (ripolineur de la langue française *« taureau ascendant taureau »*) se prenait pour Julien Gracq : il entama une *« chuintante idylle »* avec un mot, « syzygie », qui s'effilocha par excès de prétentions khâgneuses. Non découragé de jouer *« Zazie dans le métrique »*, il nous conte derechef une nouvelle liaison, décidé à *« lancer d'élégiaques ponts en lianes de phrases tourmentées »*. Le jeune Arnaud Viviant ouvre donc le Robert à la lettre « r » *(« Pffflouschlack ! »)* et entame son marivaudage. Son héros divorce, quitte Paris (*« en claquant la porte d'Orléans derrière moi »*), erre dans un bled où son esprit *« couine à vide »*, rencontre un libraire se lamentant sur *« toutes les merdes qu'on reçoit »*, et en lisant un polar, tombe raide amoureux devant le *« participe passé d'un verbe obscur »* : *« rédimé »*.

Une *« extase très pointue »*, assure-t-il, qui l'embarque (et nous avec) dans l'exploration du champ lexical du verbe, dont il *« asticote érotiquement le é final »*. Au passage, il fait la connaissance d'une bibliothécaire bègue (*« vous zézette marié ? »*) dont il rédime le bégaiement en lui *« faisant cattleya »* (clin d'œil culturel) : comblée, la demoiselle aux paupières dont le khôl *« avait la dureté d'un De Kooning »* (re-clin d'œil culturel) voit désormais les mots se déhancher *« naturellement dans sa bouche pour se désempêtrer du petit Bikini de leurs phonèmes »*. Au cœur de cet exercice de potache qui lorgne sans le dire vers Boris Vian et enfile des perles homériques, on tombe sur un constat lucide : *« Le langage n'est pas inné chez l'homme. »*

Jean-Luc Douin



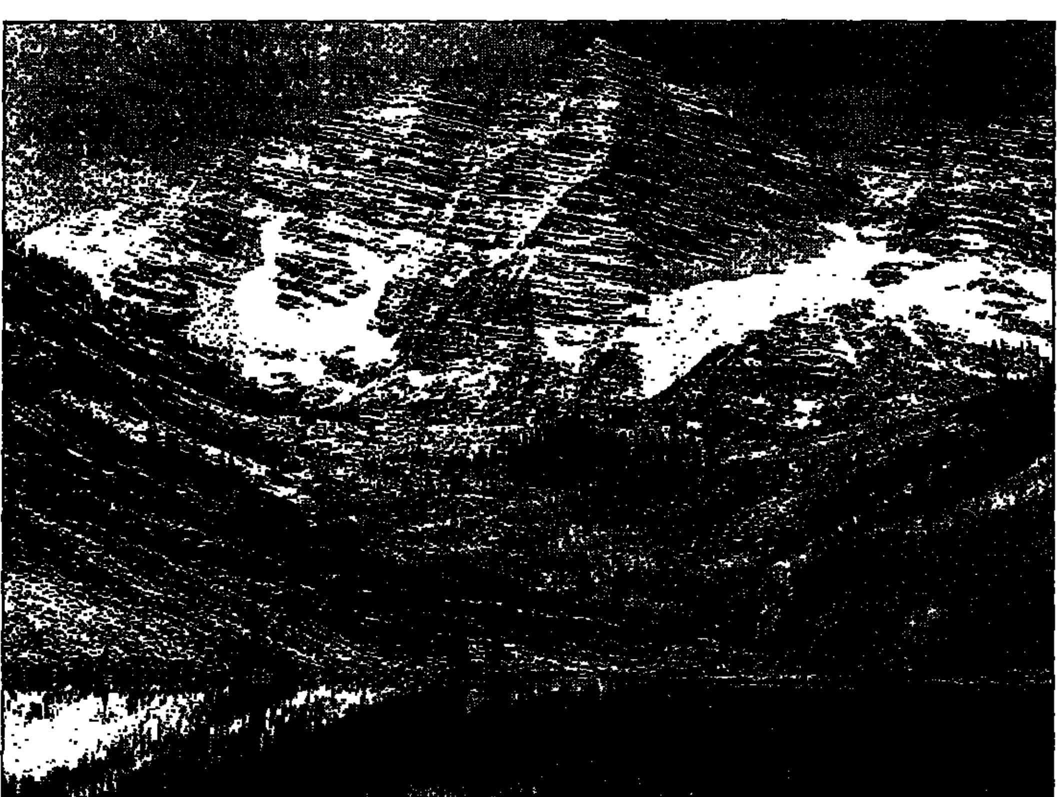
Labro retrouvé au Colorado

Quel lien unit l'image d'une infirmière fantomatique et les décors de l'Ouest américain qui, en peuplant la « traversée » du romancier, l'aidèrent à surmonter la mort ? Sur le chemin de la mémoire, Philippe Labro a rendez-vous avec son « autre »

RENDEZ-VOUS AU COLORADO
de Philippe Labro.
Gallimard, 240 p., 110 F.

On ne peut sans doute pas lire *Rendez-vous au Colorado*, le douzième livre de Philippe Labro, si l'on n'a pas compris ce qui s'était passé en lui avec *La Traversée* (1), récit d'une expérience des limites, d'une « mort approchée » qui fait reconsidérer toute la vie, les supposées valeurs auxquelles on a cru, les postures qu'on a prises, les impostures qu'on a acceptées. Certains n'ont vu là qu'une « pose », un prétexte pour un livre de plus. Mais ceux qui ont un peu vécu, ceux qui ont lu, vraiment, ceux qui ont écrit de la littérature ne s'y sont pas trompé, comme en témoignent les propos de Julien Gracq que rapporte Régis Debray dans *Par amour de l'art* (2). Evoquant *«toutes les situations limites, où l'on joue sa peau »*, Gracq précise: *«Il y a là une intensité qui nous transforme. Monsieur Labro, après une grave maladie, écrit autrement; un livre de journaliste, mais un bon livre. »* Un jugement réconfortant, mais qui pourrait valoir à Philippe Labro un surcroît de malveillance de la part du milieu médiatico-littéraire, où il n'est pas aimé. En France, quand on est beau, qu'on gagne de l'argent, qu'on a du succès, il faut faire mine de n'y prendre aucun plaisir. Labro est bien trop « américain » pour ce jeu là. :

L'Amérique, voilà la grande affaire. Les lecteurs de Labro sont au courant – *L'Etudiant étranger*, *Un été dans l'Ouest* (3). Mais *Rendez-vous au Colorado* n'a rien à voir avec ces romans, construits sur des souvenirs de jeune homme découvrant son Amérique. Labro ne cherche pas à faire partager son exaltation américaine d'« étudiant étranger ». Il revient sur les lieux de son « été dans l'Ouest » pour se débarrasser d'une obsession, pour comprendre qui il est, en regardant, à Norwood, dans le Colorado, quarante ans plus tard *« le personnage qu*[il] *croyait être »*, *« qui déployait son arrogance, qui voulait relever tout défi, prendre sa revanche sur les complexes antérieurs de faiblesse et d'infériorité. C'était le théâtre de la manifestation de mon autonomie, de la maîtrise de mon corps. Le décor de mon indépendance »*. Ceux qui partagent avec lui cette sensation des Etats-Unis comme « décor de leur indépendance » liront son « enquête » avec une émotion constante, mais aussi avec une sorte de recul. Pourquoi refaire, physiquement, sur le terrain, ce chemin de la mémoire? Labro met en avant, en épigraphe du livre, la réponse de Proust: *« Il ne faut jamais avoir peur d'aller trop loin, car la vérité est au-delà. »*


ANSEL EASTON ADAMS
Maroon Bells près d'Aspen (Colorado)

Pendant sa « traversée », Philippe Labro a « vécu » dans les espaces du Colorado – forêts gigantesques, arbres immenses, montagnes imposantes, vallées effrayantes. Il a eu en outre une curieuse vision, apparemment sans aucun rapport avec le Colorado. Chaque nuit il redoutait l'arrivée d'une infirmière qui lui faisait peur : Karen, la Coréenne. A sa sortie de réanimation, il a voulu la rencontrer. On lui a expliqué qu'elle n'existait pas. Il l'avait inventée. Du coup, toutes les images de la « traversée » sont devenues suspectes. Il lui faut revoir les sapins bleus du Colorado pour savoir s'ils ressemblent bien à ceux qui l'aidèrent à *« résister à la mort »*. Il lui faut trouver le mécanisme de l'hallucination qui a créé ou recréé « Karen ».

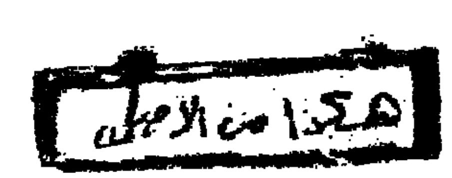
C'est étrange, du côté de Norwood, beaucoup de femmes, surtout dans les milieux populaires, s'appellent Karen. Il existait donc bien un lien entre les sapins bleus et l'infirmière de nuit. Un mystère qui fait de ce livre, aussi, un roman à suspense. L'homme de soixante ans saisi par *« la beauté (...) ici, dans les fleurs bleu et violet, les clématites, ou bien celles aux pétales rouges rayés de brun (...) cueillies dans les éboulis des rochers au bord de la Vallée perdue »* renoue avec des scènes d'un exotisme moins bucolique en entrant au Lone Cone Cafe de ses vingt ans, où les *« hommes rugueux »* avec lesquels il travaillait dans la forêt passaient leurs samedis soirs. C'est là que la silhouette floue, évoquée dans plusieurs chapitres, devient une personne : la serveuse... Karen. Elle avait un visage à la peau grêlée et un soir les bûcherons ivres se sont moqué d'elle. Dans le groupe, le plus jeune a ajouté un trait d'esprit – sans doute pour se prouver, lui qui venait d'ailleurs, qu'il « possédait » désormais la langue étrangère, puisqu'il pouvait en jouer. Philippe Labro a été ce jeune homme négligent. Il avait rendez-vous au Colorado pour en finir avec lui.

Josyane Savigneau

(1) Désormais disponible en poche, « Folio », Gallimard, nº 3046.
(2) Gallimard (« Le Monde des livres » du 13 mars).
(3) Tous deux en poche, « Folio », Gallimard.

— RECTIFICATIF —

Les Éditions du Seuil et MM. Michaël Darmon et Romain Rosso, auteurs de **L'Après Le Pen** tiennent à signaler que c'est par erreur que le nom de M. Jean d'Ormesson figure à la page 202 de cet ouvrage. En effet, dans le contexte, il convient bien évidemment de lire à la 12e ligne : *"... en remplacement de M. Olivier d'Ormesson"*.



La chronique

de Roger-Pol Droit

Fascisme et trahison

NIETZSCHE 1892-1914
sous la direction
de Bruno de Cessole
et de Jeanne Caussé.
Préface d'Alexis Philonenko,
Maisonneuve et Larose/éd.
des Deux Mondes,
314 p., 137 F.

NIETZSCHE
La vérité de la vie intense
de Gaëtan Picon.
Texte inédit (1937) établi
par Geneviève Picon
et Alain Bonfand,
préface de Marc de Launay
Hachette Littératures,
« Coup double », 252 p., 98 F.

ELISABETH NIETZSCHE
De la sottise à la trahison
de Diane Chauvelot.
L'Harmattan, 240 p., 130 F.

Amoureux passionné de la vie terrestre, Nietzsche fut transformé par sa sœur en penseur du nazisme. Est-ce comparable à notre situation politique présente ?

Un auteur, ça s'invente ! Un point de départ est nécessaire, évidemment : pages, volumes, traces d'un parcours. Mais ce n'est qu'un début. Quand on possède les textes, presque tout reste à faire : interpréter, commenter, tenter de comprendre, recommencer. Chaque époque gomme les constructions de la précédente. Chaque génération fabrique un sens qui lui convient. La remarque, dans sa généralité, vaut pour les romanciers comme pour les philosophes. Avec Nietzsche, toutefois, c'est le comble ! Tous les vingt ou trente ans il change considérablement. On lui fait jouer des rôles imprévus ou impossibles. Ainsi l'a-t-on considéré, entre autres, comme un poète fin de siècle, exalté et religieux, comme une brute épaisse et pangermaniste, comme un esthète rebelle et provocateur, comme un esprit dérangé et divaguant. Il est vrai qu'il a lui-même facilité, plus que tout autre, cette déconcertante multiplicité de jugements. A-t-on idée de se déplacer si vite d'un point de vue à un autre ! Et de n'écrire que par fragments, des bribes de prose par milliers, de ne les classer que rarement, laissant des posthumes à foison. Et d'être surtout passionné, véhément, imprudent, dépourvu de mesure autant que de calcul. Ce généreux tempérament ne fut pas la seule cause des malentendus que Nietzsche a suscités. Son grand malheur fut d'avoir une sœur stupide et malfaisante qui le transforma, contre toute vérité, en penseur officiel du III[e] Reich. Hasards de l'édition : plusieurs traits marquants de ces visages successifs sont mis en lumière en ce moment.

Fin de siècle et Belle Epoque. Les Français inventent un Nietzsche style nouille, si l'on ose dire. Camille Bellaigue écrit fièrement, en 1892, dans *La Revue des Deux Mondes* : *« Les pays de brouillard lui trouvent du génie »*. Georges Valbert souligne – même année, même endroit – combien ce penseur est malcommode : *« Il est le martyr et la victime d'un amour déréglé pour le paradoxe, et c'est un goût dangereux que la passion d'étonner son prochain. »* Ces premiers commentateurs font preuve d'une robuste suffisance. Leur prose s'anime fréquemment d'un comique involontaire, assez semblable à celui émanant aujourd'hui encore de certains propos anti-nietzschéens. Alfred Fouillée, en 1901, affirme sentencieusement : *« Le succès de Nietzsche, qui a été pour maints philosophes un vrai scandale, a des causes dont les unes sont superficielles, les autres profondes. Les aphorismes conviennent à un public qui n'a ni le temps ni les moyens de rien approfondir et qui s'en fie volontiers aux feuilles sibyllines, surtout si elles sont poétiques au point de paraître inspirées. L'absence même de raisonnement et de preuve régulière prête au dogmatisme un air d'autorité qui impose à la foule des demi-instruits, littérateurs, poètes, musiciens, amateurs de tout genre. »*

A la fin des années 30, le paysage est tout différent. Les nazis ont enrôlé Nietzsche dans le bataillon des grandes *« gloires allemandes »* censées avoir annoncé ce que Hitler incarne et met en œuvre. Malgré cette imagerie terrible et indigne, des lectures intelligentes sont nées. Celle de Gaëtan Picon, en 1937, est particulièrement intéressante. Le critique, à cette époque, n'a que vingt-deux ans ! En suivant le travail de Charles Andler et sa propre fréquentation des textes, il discerne avec une belle acuité les points capitaux : une pensée philosophique de Nietzsche existe bien. Elle est cohérente sous les apparences du désordre et de la contradiction. L'amour de la réalité en constitue le fil directeur. Tout ce qui éloigne de cette réalité, ce qui la travestit, la déforme, l'amoindrit, la juge d'un point de vue prétendument extérieur, voilà ce que Nietzsche combat. *« Je vous en conjure, mes frères, restez fidèles à la terre et ne croyez pas ceux qui vous parlent d'espoirs supraterrestres ! Ce sont des empoisonneurs. »* Pas d'arrière-monde, pas de surplomb, rien que l'horizon d'ici à aimer. Ce désir englobe aussi la souffrance qui appartient à la vie réelle. *« Je préfère un peu claquer des dents que d'adorer des idoles. »*

Comment le grand esprit libre est-il devenu ce *« combattant »* dont Hitler fait l'éloge ? Dans cette trahison violente, le rôle de la sœur est encore trop souvent oublié. *« Il ne peut être question d'une réconciliation avec cette oie antisémite vengeresse »*, écrivait Friedrich en parlant d'Elisabeth. Malgré tout, cette dévorante arriviste est parvenue un temps à triompher. Elle recueille Nietzsche malade dans la maison de famille à Weimar. Elle exploite son hébétude, trafique ses éditions, recompose sa biographie, lui attribue des thèses qu'il n'a jamais soutenues. Elle fonde les Archives Nietzsche et les transforme en instrument de son pouvoir. Diane Chauvelot retrace de manière limpide et convaincante son irrésistible ascension. Elisabeth a délibérément donné le philosophe en caution aux nazis, après l'avoir recomposé comme il fallait. Le Führer de son côté n'est pas mécontent d'offrir une caution culturelle à sa troupe de soudards. Il rend visite à la vieille dame, lui ouvre des crédits. Il fait même porter des fleurs au Paraguay sur la tombe de son mari, l'antisémite Bernard Förster, qui avait voulu fonder sur des terres nouvelles une colonie allemande racialement pure. Elle est fort satisfaite : *« Nous sommes très heureux que Mussolini et Hitler aient adopté Nietzsche »*, écrit-elle benoîtement. En 1935, le 11 novembre, Elisabeth a droit à des funérailles nationales. Goebbels a la grippe et se fait excuser, mais Hitler passe en revue la garde d'honneur.

Ces ignominies sont lointaines sans doute. Elles paraissent sans lien direct avec le vendredi noir que la France vient de connaître. Entre l'histoire d'une sœur de philosophe dans cette Allemagne-là et cinq présidents de conseils régionaux dans notre pays aujourd'hui, la distance peut paraître grande. Il existe pourtant, dans les conduites, plus de points communs qu'on ne croit : maintenir son pouvoir au détriment de la plus élémentaire probité, contredire les déclarations antérieures, flatter la puissance torve plutôt que respecter la règle, dilapider un héritage considérable pour un maigre bénéfice à courte vue. Il faudrait se demander aussi dans quelle mesure les fascismes suscitent un style particulier de trahison, qui ne relève pas simplement de la commune ambition et de la banale traîtrise. Parmi ses traits distinctifs : choisir le coup de force contre la promesse à tenir, la violence destructrice au lieu de la norme, la fuite en avant plutôt que les principes. L'histoire récente des dictatures en offre une multitude d'exemples. Elle s'accompagne heureusement, de manière non moins régulière, d'une histoire minoritaire de l'honneur sauf, écrite par ceux qui refusent les compromissions abjectes. Il ne s'agit ni d'héroïsme ni d'angélisme. La vie a beau être faite de compromis et la politique de méandres, certains savent ne jamais franchir des lignes invisibles mais évidentes. La dignité, ça ne s'invente pas.

★ **Signalons également** ***Le Vrai Nietzsche*** **de Jean-Pierre Faye, éd. Hermann, 194 p., 120 F.**

SERGUEI

Le romantisme, une volonté de savoir

Dans un essai de grande qualité, Pierre Wat écrit l'histoire intellectuelle de ce courant en Angleterre et en Allemagne

NAISSANCE DE L'ART ROMANTIQUE,
peinture et théorie
de l'imitation
de Pierre Wat.
Flammarion, 160 p., 175 F.

Romantisme est un mot galvaudé, qui sert aux commentaires sportifs – le jeu autrefois romantique des trois-quarts français – et aux chroniques de mode – une bouffée de romantisme, cet automne. Il sert aussi aux théoriciens, aux critiques et aux historiens de la littérature et des arts. Il leur sert sans que, d'ordinaire, ils le définissent – en quoi ils font preuve de prudence car le romantisme est l'une de ces notions incertaines qui font le délice des spécialistes en généralités.

Avec ses deux frères, classicisme et baroque, ils forment un trio de sympathiques concepts gigognes. Ils s'invitent dans les parades de la pensée où leurs sketches – disputes et réconciliations – font merveille. Les vieux stéréotypes ont la peau dure. A coups d'ignorance, ils se défendent contre tout ce qui les menace.

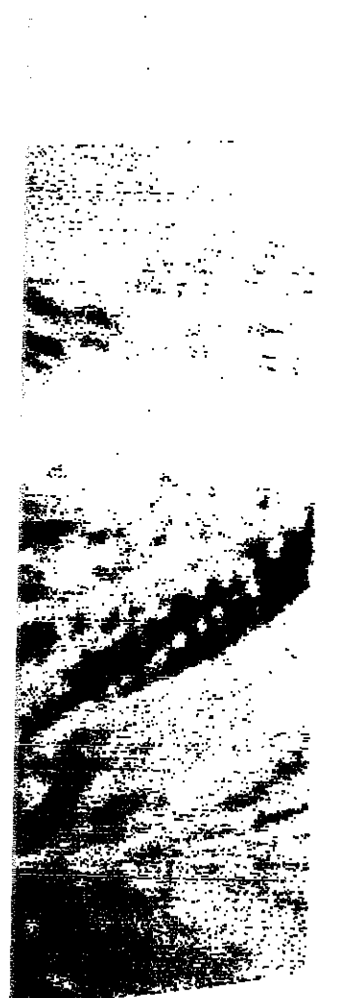
Ces remarques désabusées viennent à l'esprit après la lecture d'un ouvrage qui est à l'inverse de ces habitudes de pseudo-pensée. Elles englobent, généralisent, assimilent. Lui spécifie, circonscrit, distingue. Elles résument, superposent, confondent. Lui détaille, décompose, dissèque. Elles procèdent par évidences acquises et poncifs. Il ne tient rien pour acquis et dégonfle les poncifs. « Le » romantisme n'existe pas. Il existe des penseurs et des artistes anglais et allemands qui, par leurs réactions, leurs réflexions, leurs attitudes et leurs travaux constituent une poétique, une esthétique, une philosophie. C'est là le champ d'analyse de Pierre Wat, dont la recherche s'inscrit dans la continuité de celle de Jean-Claude Lebensztejn.

Du monde, ces peintres – Turner, Constable, Friedrich, Runge, Carus – et des écrivains – Schelgel, Hölderlin, Novalis – ont la certitude qu'il change et que changent les regards, la perception, la connaissance que l'homme a de lui, vers 1800 ou 1810. A cette conviction, qui se fonde autant sur l'expérience personnelle que sur l'évolution des sciences, répond une déduction : il serait incohérent de prétendre inscrire cette conscience nouvelle du monde dans des formes anciennes, déterminées par des modes d'être et de penser antérieurs. Runge écrit en 1802, dans une lettre : *« Il m'est difficile de croire que renaisse un art dont la beauté égale le sommet de l'art historique avant que toutes les œuvres pernicieuses d'une époque récente ne soient anéanties ; il faudrait emprunter une voie radicalement nouvelle que l'on voit déjà assez nettement tracée devant nous et peut-être viendrait alors le temps où pourrait revivre un art véritablement beau, et cette voie est celle du paysage. »* Deux choses importent dans cette phrase : la spéculation esthétique qu'elle propose et sa tonalité, mixte de certitude et de doute. On y voit l'histoire en train de s'accomplir, avec ce que l'accomplissement suppose de lenteurs, de délais, de va-et-vient, de craintes – tout le contraire d'une simple rupture.

Le mérite de Wat est de suivre et d'analyser la spéculation sans oublier la tonalité. Il y a dans son livre des études attentives de l'anti-newtonisme de Blake, de la conception de la couleur selon Goethe, puis selon Runge, de celle de la perspective par Turner. Il introduit l'optique, la météorologie, la physiognomonie, sciences et pseudo-sciences dont le développement affecte la perception du réel. Dans ces parties, il livre les éléments d'une histoire intellectuelle qui ne sépare pas théorie et expérimentation, lecture et peinture. Turner, quand il prononce à la Royal Academy ses conférences sur la perspective, a en tête l'ouvrage de Thomas Malton Sr., *A complete Treatise on Perspective in Theory and Practice*, publié en 1775. Constable, qui suit de l'œil les métamorphoses incessantes des cieux et de la lumière, a lu et annoté les *Researches about atmospheric Phaenomena* de Thomas Forster, parues en 1813, ainsi que l'ouvrage de Luke Howard, *The Climate of London, deduced from meteorological Observations*. L'histoire des arts, décidément, ne peut se séparer de celle des idées.

Elle ne doit pas plus oublier qu'elle est chronique de l'imprévu, étude d'expériences hasardées – ce sont là questions de connivences entre artistes, de réseaux, mais aussi de rythmes et de désirs. Wat avance à juste titre les mots « expérience vécue » et « ambition ». Il montre de manière probante comment cette pensée veut croître, bouger, vivre et ne pas s'arrêter pour se figer. Schelgel s'oppose à ceux qui *« croient trouver la forme parfaite de la philosophie dans l'unité systématique »* alors qu'*« elle n'est rien d'autre qu'un " chercher" et " non-trouver" infinis »*. Hölderlin croit *« à une future révolution des conceptions et des manières de voir qui éclipsera tout ce qu'on a connu dans le passé »*. Moins que la réalisation de ce rêve – on sait sa fragilité – importent l'aveu et le mouvement lyrique qui le portent, ce mouvement vers l'intelligence sensitive du monde auquel convient le nom de romantisme. Novalis, pour finir : *« Quand je donne au banal un sens élevé, à l'ordinaire un aspect mystérieux, au connu la dignité de l'inconnu, au fini une lumière d'infini, je le romantise. »*

Philippe Dagen



Faut-il aimer la comtesse de Boigne ?

Cette mémorialiste qui a tenu un salon sous la Restauration et la monarchie de Juillet trouve en Françoise Wagener une fervente avocate

LA COMTESSE DE BOIGNE
de Françoise Wagener.
Flammarion, 480 p., 150 F.

Il faut rendre grâce à Françoise Wagener d'avoir projeté sur la comtesse de Boigne le faisceau de lumière et de chaleur qu'elle avait d'abord dirigé sur M[me] Récamier et La Reine Hortense. Moins connue que les précédentes, Adèle de Boigne (1781-1866) a tenu un salon politique renommé, sous la Restauration et la monarchie de Juillet, et surtout, elle nous a laissé d'éblouissants *Mémoires*, toujours disponibles (1), qui vont de la fin de l'Ancien Régime à la révolution de 1848. Aussi Françoise Wagener nous *offre-t-elle, plus qu'une biographie*, un véritable livre d'histoire qui nous fait revivre les événements, la société, les mœurs de ces soixante-dix ans qui ont vu se succéder onze règnes ou régimes différents, deux invasions étrangères et trois révolutions.

Elle était née Adèle d'Osmond et appartenait à la haute aristocratie : normande par son père, anglo-irlandaise par sa mère. La Révolution met fin brutalement à une enfance choyée à la cour de Versailles. Suivent douze ans d'émigration, d'abord errante, puis fixée en Angleterre où les d'Osmond vivent du secours d'autrui. *Et soudain tout* change.

En 1798, le prestigieux général de Boigne, qui rentre des Indes, gloire et fortune faites, demande Adèle en mariage. Il a trente ans de plus qu'elle mais annonce 20 000 louis de rente. Dès leur première rencontre, Adèle, qui a dix-sept ans, lui déclare sans ambages qu'elle ne l'aimera jamais, mais que s'il veut bien aider ses parents elle accepte de l'épouser. Dans son sacrifice aux siens qu'elle adore, elle escompte un mariage de convenance. Lui espère un foyer. Ils ne trouveront leur compte ni l'un ni l'autre. Des orages, des séparations, des reprises de vie commune, la naissance d'une fille naturelle, conçue par le général en Savoie... Finalement, en 1812, ils décident à l'amiable de mener leur existence chacun de leur côté, elle à Paris, lui à Chambéry. Ils se verront de loin en loin, mais Adèle restera la femme légitime du général comte de Boigne jusqu'à la mort de celui-ci en 1830.

Si l'histoire de la mésentente conjugale, notoire mais sans scandale, est la partie la plus neuve de cette grosse étude, ce n'est pas la part la plus importante de la vie de l'héroïne, qui commence à rayonner à partir de la Restauration quand, après avoir suivi son père diplomate dans les ambassades de Turin, puis de Londres, elle revient à Paris en 1820 et tient un salon politique où se groupent avec éclectisme les immigrés ultras, perdus dans leurs chimères passéistes, et les puissants du jour. Le maréchal Marmont, frère d'armes de Bonaparte, Pozzo di Borgo, l'ambassadeur du tsar Alexandre à Paris, en sont les piliers. Le baron Pasquier, président de la Chambre des pairs et bientôt chancelier de France, en devient la figure dominante, et, pour Adèle, quelque chose de plus important encore. *Quoique n'habitant pas sous le* même toit, sauf aux beaux jours de *l'été, s'écrivant tous les matins, elle* et lui passeront ensemble, dans une harmonie sans nuages, les trente dernières années de son existence à lui, terminée en 1862. Elle lui survivra quatre ans. La comtesse de Boigne a su rétablir de main de maître, même sur le plan affectif, une vie commencée sous de mauvais auspices.

Elle n'a pas tout de suite songé à écrire. Il lui faudra la secousse des Trois Glorieuses et la mort d'une très chère enfant adoptée pour entreprendre ce grand récit continu où, disant *« je »*, elle ne raconte pas sa vie, mais son siècle, sa société, sa caste dont elle est la voix, le reflet et le produit, et les innombrables personnages que sa naissance et les événements lui ont permis de rencontrer, tous acteurs de l'histoire : quatre rois de France, deux empereurs, des princes, reines, duchesses, ministres, ambassadeurs et prélats... Tous, elle les a croqués, jaugés, rendus à leurs aventures pathétiques ou cocasses, à leurs contradictions, leur illogisme, leur lâcheté et parfois à leur héroïsme.

Suivant le cours chronologique des *Mémoires*, Françoise Wagener fait le portrait d'une femme d'une exceptionnelle qualité : intelligence, énergie, générosité, indépendance de jugement, profondeur et sensibilité. Mais M[me] de Boigne a eu aussi ses détracteurs. Parce qu'elle a la dent dure, quand elle décrit et quand elle sonde les reins et les cœurs, on l'a dite méchante langue, sèche, froide, antipathique. Aristocrate libérale, qui déteste les ultras, car elle a été par eux calomniée, à tout le moins par beaucoup mésestimée. Même Proust, qui en a fait une mondaine et la taxe de frivolité.

C'est pourtant à lui qu'on pense le plus en lisant cette autre *Comédie humaine*, où la fiction n'intervient plus. Françoise Wagener nous fait bien lire les *Mémoires* de la comtesse de Boigne, dont elle souligne la richesse et la diversité. Elle en découpe de larges extraits. Si, à partir de l'un d'eux, on a la chance de pouvoir se reporter au texte lui-même, c'est fini, on ne le lâche plus. Ces soixante ans de notre histoire défilent dans une myriade de romans, une constellation de figures qui entrent en jeu, en composition, comme un ballet écrit par la vie et par l'histoire, tandis que se déroule dans le temps une tragédie : la chute irrémédiable de la royauté.

Jacqueline Piatier

(1) *Mercure de France*, « Le temps retrouvé », 2 tomes de 560 et 556 p., 85 F chacun.

Livraisons

● **ÉCRITS POUR LA PSYCHANALYSE,** de Serge Leclaire
Ce deuxième volume des écrits du grand psychanalyste français, disparu en 1994, contient quelques articles classiques devenus introuvables et notamment un magnifique commentaire de 1958 du cas de l'homme aux loups (analysé par Freud) ainsi qu'un essai théorique dans lequel Serge Leclaire réinvente à sa manière le fameux concept de « forclusion » avancé par Jacques Lacan. Il fait appel pour cela à l'étonnante histoire d'un Américain fou que lui raconta un soir le portier de l'Hôtel Lutetia. Après une nuit de beuverie, l'Américain entendit un vieux Parisien donner le nom « d'hirondelles » à deux agents de police. Aussitôt, il imita le cri des oiseaux. Huit mois plus tard, de retour à Chicago, il fut paniqué par le bruit d'un avion et se prit pour un aigle. Sa folie le conduisit à construire une volière dans son jardin, à collectionner des espèces rares et à effectuer périodiquement des migrations. La scène des hirondelles n'avait été ni intégrée à sa conscience, ni refoulée dans son inconscient. Elle avait été « forclose », c'est-à-dire rejetée hors de toute symbolisation. Aussi faisait-elle retour dans le réel sous la forme d'un délire ornithologique (vol. 2. Diableries 1955-1994, Seuil/Arcanes, 312 p., 160 F).

● **UN PROMENEUR ANALYTIQUE,** de Victor N. Smirnoff
Né à Saint-Pétersbourg, Victor Smirnoff (1919-1994) fut une figure importante de la *communauté* psychanalytique française. Analysé par Jacques Lacan, il participa en 1964 à la fondation de l'Association psychanalytique de France dont il resta membre jusqu'à sa mort. Clinicien de dispensaire et remarquable formateur d'élèves, il publia un ouvrage classique sur la psychanalyse de l'enfant (PUF, 1966). On trouvera ici, fort bien présenté, un recueil de ses principaux articles consacrés à la pratique quotidienne de la cure ou à l'histoire de la psychanalyse en France : « *Les écrits réunis ici*, souligne Marie Moscovici, *n'imposent pas une pensée, ils autorisent le fonctionnement de la pensée chez ceux qui en prennent connaissance par la lecture.* » (Calmann-Lévy, préface de Marie Moscovici, 324 p., 150 F).

● **L'ÂME RÉÉCRITE,** de Ian Hacking
En France, les travaux sur la personnalité multiple sont inexistants ou médiocres. D'où l'intérêt de publier ce livre passionnant du philosophe canadien Ian Hacking. La personnalité multiple est un trouble de l'identité qui affecte essentiellement les femmes et se traduit par la coexistence chez un sujet de plusieurs vies séparées. Le terme appartient à un vocabulaire préfreudien et s'il y eut une véritable épidémie de personnalités multiples et de croyances à des vies antérieures dans la société occidentale au milieu du siècle dernier, celle-ci fut remplacée par une épidémie d'hystérie d'où naquit la psychanalyse. Prenant acte d'une réapparition du phénomène, Hacking tente d'en déchiffrer l'énigme à partir d'une étude historique. Il montre que l'obsession américaine pour les abus sexuels contribue à fabriquer des cas de personnalité multiple. Ce sont en effet des personnes victimes d'abus dans leur enfance qui semblent présenter aujourd'hui de tels symptômes. Mais comme aux Etats-Unis plus personne ne cherche à distinguer les fantasmes des véritables abus, l'épidémie pourrait bien être le symptôme d'une folie de l'Amérique puritaine (« Etude sur la personnalité multiple et les sciences de la mémoire », traduit de l'anglais – Canada – par Julie Brumberg-Chaumont et Bertrand Revol,éd. Synthélabo, coll. « Les empêcheurs de penser en rond », 451 p., 130 F). **E. Ro.**

Quand la peinture se libérait du corporatisme

PEINTRE À PARIS AU XVIIe SIÈCLE
d'Isabelle Richefort.
Ed. Imago, 272 p., 140 F.

Paris se relevait des guerres de religion et réapprenait la vie mondaine. On construisait palais et hôtels particuliers. Pour mieux narguer la Réforme, on décorait les églises. Une aubaine pour les quelque soixante-cinq mille « gens de métier » de la capitale, parmi lequels près de « *mille pinceaux* ». Des artistes ? Non, des peintres, réunis, comme tous les artisans, en corporation. En quelques décennies, les premières du XVIIe siècle, ils vont commencer à élever la peinture au rang des disciplines de l'esprit. Isabelle Richefort ne néglige rien (et surtout pas des centaines d'inventaires après décès), pour décrire l'univers contraignant de ces peintres vivant, en majorité, dans des quartiers populaires, et, au moins pour moitié, dans une pièce unique, mal meublée. Ils ont peu de contacts avec les représentants des « arts libéraux », la rhétorique, la géométrie, la musique... Formés, dès l'âge de dix ans parfois, dans les ateliers de maîtres-peintres, puis soumis au contrôle incessant de jurés peintres qui leur interdisent de tenir boutique et de vendre leur production, ils répondent aux voeux du roi et des princes, dorent d'interminables galeries et les agrémentent de portraits. Ceux qui séjourneront à Rome, Poussin ou Le Brun par exemple, ouverts à toutes formes de culture, n'auront de cesse de se débarrasser des corporations et d'obtenir la création d'une Académie de peinture et de sculpture. Chose faite en 1648. En privilégiant la description des conditions de vie et de travail des peintres de cette « *époque charnière* ». Isabelle Richefort fait apparaître pourquoi le génie individuel a pu se substituer à la science de l'atelier.

André Meury

Un gentleman espion

Pendant trente ans, Markus Wolf dirigea le service de renseignements de l'ex-RDA. Mémoires d'un homme qui n'a rien renié de ses engagements

L'HOMME SANS VISAGE
Mémoires du plus grand maître espion communiste (Man Without a Face)
de Markus Wolf.
Avec Anne Mc Elvoy,
traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Martine Leroy-Battistelli,
Plon, 384 p., 149 F.

Pour nous autres nations du second rang, *la défunte* RDA devrait être une source d'inspiration : elle a démontré que l'excellence n'est pas forcément fonction de la puissance. On ne songe point tant au domaine sportif, car de pénibles révélations ont à jamais terni l'or des médailles moissonnées, qu'à celui du renseignement, où les experts s'accordent à décerner la palme, pour la seconde moitié du siècle, au service dirigé par Markus Wolf.

Il est difficile de se faire à l'idée que Wolf est allemand. On l'imagine plus aisément tirant sur l'aviron avec Kim Philby à Cambridge. « *Le renseignement est un métier de seigneurs* », professe la tradition prussienne. Wolf l'aura pratiqué en gentleman. Fils d'un médecin juif naturiste et communiste de Rhénanie, Markus Wolf est en vérité cosmopolite. Sa famille parvient à quitter l'Allemagne après l'arrivée au pouvoir des nazis. La Suisse, la France, puis l'Union soviétique. Arrivé à Moscou en 1934, à onze ans, Markus, devenu Micha, devait en repartir en 1945, pourvu de la nationalité soviétique, passé par les écoles du Komintern et affublé d'une étiquette – « le Russe » – qu'il assume sans états d'âme : c'est la confiance inébranlable de Moscou qui lui vaut d'être placé à vingt-neuf ans à la tête d'un service est-allemand encore au berceau qu'il va pendant trente ans conduire de succès en triomphes.

Les Mémoires de tout ancien responsable communiste comportent un exercice obligé de repentance. Wolf y sacrifie avec une franchise séduisante et une intelligence éclairante. Au reste, venant de lui, le sempiternel « *je ne savais pas* » risquerait de n'être pas cru. En charge du renseignement extérieur, il n'avait aucune responsabilité dans l'extravagante machine d'espionnage interne montée par la Stasi, *mais admet* sans ambages en avoir connu l'existence et les excès. Aux justifications classiques, Wolf ajoute deux explications à son soutien fidèle au régime. La première n'a que le mérite de la sincérité : les hommes du renseignement venaient immédiatement après les membres du Politburo dans l'échelle des privilèges de la nomenklatura. La seconde est moins vulgaire : le bonheur éprouvé à faire fonctionner ce jouet superbe qu'est un service de renseignement.

Publié sous une couverture tapageuse, égayé par un semis serré de coquilles, proposé dans une traduction de l'américain qui lui confère parfois le charme énigmatique d'un message codé, le livre vibre de cette passion pour le « métier ». Un millier d'agents infiltrés en RFA, dont deux au cabinet de deux chanceliers successifs. Les services adverses archipénétrés, au point que Wolf pouvait s'épargner le souci d'implanter des agents dans maints pays puisqu'il trouvait dans le butin ouest-allemand les renseignements les concernant, telle une ménagère faisant l'emplette de produits exotiques dans son supermarché ; ainsi put-il annoncer l'imminence du putsch de Pinochet grâce à des *informations* puisées à Bonn.

Il arrive que la passion du jeu fasse perdre de vue l'enjeu. Willy Brandt ? « *Un homme sympathique, intelligent, d'une grande rectitude morale.* » Son *Ostpolitik* ne pouvait que plaire à une RDA qu'il sortait de l'isolement. Markus Wolf fut l'instrument de sa chute en implantant auprès de lui Günter Guillaume. Au contraire de ceux qui la tiennent pour son plus beau succès, Wolf considère que l'affaire Guillaume fut son « *plus grave échec* » : « *C'est comme si nous avions marqué un but contre notre propre camp.* »

Il raconte sans réticences, puisque la partie est finie, avec le seul souci de préserver ses agents encore non identifiés. On sait que cet homme d'honneur a, une fois de plus, été jeté en prison, voilà quelques semaines, pour avoir refusé de révéler l'identité d'une source. Il se démarque avec éclat des bilans tramés d'autosatisfaction auxquels *se réduisent* le plus souvent les ouvrages de ses homologues. Son approche est celle d'un romancier. Seuls les êtres sont intéressants. Pendant trente ans, cas unique dans le monde du renseignement, il s'est d'ailleurs réservé la *manipulation* directe d'une dizaine d'agents. Son livre devrait passionner bien au-delà du cercle des lecteurs friands d'espionnage parce que Markus Wolf s'y révèle dans sa vérité faustienne : un patron de service secret est un fabricant de destins.

Il fut et demeure communiste. Son témoignage, nourri par une connaissance intime du personnel soviétique au plus haut niveau, confirme une évidence encore largement méconnue : le camp dit socialiste n'a pas explosé sous le choc de la terreur répressive, il s'est désagrégé dans les marais d'une effroyable médiocrité et d'un insondable ennui. La révolution était glacée depuis longtemps quand Wolf parvint à l'âge d'homme – depuis l'arrivée de ces « *petits hommes gris* » dont Trotski constatait qu'ils prenaient au Kremlin la place des militants. Que de petits hommes gris dans la galerie de portraits que l'auteur nous donne à parcourir !...

Cette partie-là, Markus Wolf considère qu'elle n'est pas terminée. Les derniers mots de son livre : « *A demain, Karl.* »

Gilles Perrault

Les âges de l'enfance

Suite de la page I

Mais cette conception de l'évolution historique est d'autant mieux battue en brèche aujourd'hui que dans les sociétés occidentales la famille et la place de l'enfant ont connu récemment des mutations encore imprévisibles au temps d'Ariès. Il n'est plus possible de parler, comme il le faisait, de « *la* » famille, mais plutôt de toutes sortes de reconfigurations familiales (familles « monoparentales », « recomposées », etc.) qui redéfinissent à chaque fois le statut de l'enfant et obligent à le repenser en termes nouveaux. Le sujet ne s'est donc pas seulement *enrichi*, il est devenu infiniment plus complexe aux yeux des historiens, rendant du coup indispensable la diversité des points de vue que seul peut assurer le travail de toute une équipe. Deux maîtres d'œuvre ont donné par de vastes tableaux sa scansion chronologique à cette œuvre (on retiendra particulièrement les admirables synthèses de Dominique Julia, « L'enfance aux débuts de l'époque moderne », puis, au début du second volume, « L'enfance entre absolutisme et Lumières ») qu'est venue enrichir une pléiade de contributions plus monographiques d'historiens français et italiens, auxquels se sont joints un Belge, un Néerlandais, un Israélien et un Allemand (1).

Ce qui ressort de ce travail multiple et foisonnant, c'est d'abord la difficulté de la saisie objective de l'enfance. Déjà, dans la tradition antique des « âges de la vie », pas moins de deux mots, deux catégories, lui correspondent : l'*infans*, qui, au sens propre, n'est pas encore doué de langage, puis le *puer* et la *puella* (pour autant que la petite fille soit prise en compte), ainsi nommés jusqu'à l'âge de la puberté. Mais il est bien plus difficile d'assigner à ces catégories des limites nettes. Elles sont fluides, changeantes, parfois contradictoires, comme on le voit encore en France entre 1882 et 1892, quand la loi fixe la scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de treize ans, mais autorise le travail à l'usine à partir de douze ans ! Un deuxième trait essentiel est le poids démographique des enfants dans les sociétés d'Ancien Régime. Notre Europe vieillissante a peine à se représenter les « *foules enfantines* » d'autrefois, et pareillement à imaginer leur terrible vulnérabilité face à la mort, jusqu'en *plein XIXe siècle. Pourtant*, les taux de mortalité du XVIIIe siècle encore – près de 30 % des enfants nés vivants succombent avant un an, et 25 % subissent le même sort entre un et quatre ans – n'ont rien à envier à ceux que Christiane Klapisch-Zuber observe dans la Florence du Quattrocento, avec ici, de surcroît, une inégalité sexuelle très sensible face à la mort (de l'ordre de 10 %) au détriment des petites filles, principalement quand sévissait l'épidémie de peste. Le fléau de la mortalité infantile était aussi encouragé par l'abandon massif d'enfants, cause d'un nouveau « *massacre des innocents* », selon l'expression de Bardet et Faron. Or, aux XVIIe et XVIIIe siècles, ce phénomène, loin de régresser, s'est encore développé sous l'effet, semble-t-il, de la hausse des naissances illégitimes, que la lente diffusion des pratiques contraceptives ne parvenait pas encore à freiner. C'est ainsi que 70 % des enfants recueillis dans les hospices mouraient dans l'année...

Cependant, les chiffres de la démographie historique ne peuvent se comprendre que si on tient compte simultanément des représentations de l'enfance, des valeurs qu'elle incarne, de l'enfant dans les contes (*Le Petit Poucet*) ou de la « littérature pour enfants » (*Alice au pays des merveilles, Le Petit Prince*), ainsi que des images par lesquelles chaque époque a cherché à figurer les enfants, depuis les scènes chrétiennes de la Sainte Famille ou de l'Enfant Jésus jusqu'aux *Jeux d'enfants* de Pieter Bruegel et à l'enfant laïcisé de la peinture hollandaise du XVIIe siècle, avant que se close l'ouvrage sur l'enfance dans les films de Federico Fellini, une vision qui, loin de se réduire à un thème parmi d'autres, incarnerait, selon Giovanni Scibilia, la puissance d'imaginaire du cinéma lui-même. Mais deux problèmes majeurs s'imposent surtout au fil d'une lecture qui fait prendre pleine conscience de leur prégnance et de leur ancienneté : le lent recul du travail des enfants et les multiples stratégies mises en œuvre au contraire pour assurer leur instruction scolaire. Quand ce beau livre se referme sur ses inépuisables richesses, le lecteur est bien convaincu qu'une part essentielle de la dynamique de l'histoire sociale de l'Europe s'est jouée dans la confrontation de ces deux termes antagonistes.

Jean-Claude Schmitt

(1) Comme précédemment l'*Histoire des jeunes*, l'*Histoire de l'enfance* est une coédition avec l'éditeur italien Laterza, qui l'a publiée en 1996 (les contributions en italien et en anglais sont traduites par Jean-Pierre Bardos).

Affrontement bipolaire

Chercheurs et décideurs confrontent leur analyse de la politique extérieure de Mitterrand au sortir de la guerre froide. Sombre tableau

MITTERRAND ET LA SORTIE DE LA GUERRE FROIDE
sous la direction
de Samy Cohen.
PUF, 504 p., 183 F.

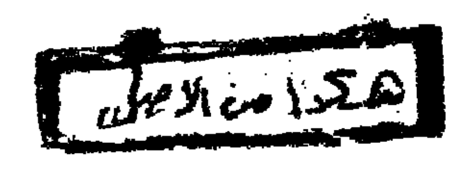
Issu d'un colloque du Centre d'études et de recherches internationales de la Fondation nationale des sciences politiques, ce livre passionnant a deux mérites. Le premier est de présenter un bilan de la politique étrangère de François Mitterrand pendant le second septennat, au moment où le monde bipolaire, que la diplomatie française contestait mais dont elle s'accommodait fort bien, s'est effondré. Ce bilan est rédigé par des chercheurs dont l'indulgence envers le président n'est certes pas la qualité essentielle ! Les rapports de Patrice Canivez sur la politique à l'égard de la Yougoslavie, de Jacques Rupnik sur Mitterrand et l'Europe de l'Est, de Jean-François Bayart sur la politique africaine, de Samy Cohen sur le processus d'information, sont plutôt féroces. Ils mettent en lumière le rôle écrasant de la mémoire historique de Mitterrand, trop enclin à analyser le présent et à envisager l'avenir à l'aune des précédents : raisonnant, en Europe, en termes d'équilibre, « *alors que cette notion était dépassée* », convaincu du péril représenté par les nationalismes ethniques sans comprendre le lien entre nationalisme et démocratie, espérant que, même après la chute de l'empire soviétique en Europe de l'Est, les pays de celle-ci resteraient socialistes, il a, selon nos auteurs, multiplié les erreurs. De plus, dans sa politique étrangère, cet antigaulliste a fait preuve de beaucoup plus de continuité, tant avec la diplomatie qu'avec le processus quasi monarchique de décision du général de Gaulle, que d'innovation – d'où un immobilisme pesant dans les domaines comme l'Afrique ou le système militaire français. Mais, « *contrairement au Général, son ambition n'est pas de faire l'Histoire... Il a du mal à prendre à temps la mesure des grandes ruptures qui s'annoncent* » (Cohen). Selon Ghassam Salamé, la concentration croissante sur l'intégration européenne a eu pour effet de réduire l'influence française dans le reste du monde. Du moins lui reconnaît-on son talent pour « *ne pas persévérer dans l'erreur* », comme lors de la réunification de l'Allemagne.

L'autre intérêt du livre réside dans l'affrontement entre chercheurs et décideurs qui avaient participé au colloque. Ceux-ci (qui n'ont d'ailleurs pas présenté un front commun sans failles) se sont trouvés sur la défensive et ont plaidé trois arguments. Le premier est que les chercheurs n'ont pas su se mettre à la place des décideurs. Cohen répond que le rôle du chercheur n'est pas de le faire, mais de « *poser de bonnes questions* » sur la cohérence et les effets de certaines décisions. Le second argument est que les chercheurs sont parfois des citoyens engagés (ainsi, Patrice Canivez et Pierre Hassner, dans leurs critiques passionnées de la politique de Mitterrand en Yougoslavie). Certes, mais l'engagement n'oblitère pas nécessairement la lucidité. Enfin, Hubert Védrine, en particulier, reproche aux chercheurs de surestimer la liberté de manœuvre et les moyens de la France. A quoi Canivez et Hassner répondent qu'en Yougoslavie, ce qui a nui à la France, c'est plutôt une erreur d'analyse fondamentale (Mitterrand étant obsédé par le statut des minorités, alors que « *la clé était... dans la violence commencée par l'une des parties* », la Serbie, comme le souligne Hassner). Et Marie-Claude Smouts, excellente analyste des efforts de Mitterrand pour l'intégration européenne – et de leurs limites –, remarque que la diplomatie de Mitterrand a oscillé entre « *une autolimitation* a priori *des scénarios possibles* » et « *des initiatives solitaires et sans lendemain* », comme la Confédération proposée à Vaclav Havel.

Ce que décideurs et chercheurs semblent partager, c'est une vision plutôt pessimiste – chez ceux-ci du fait des erreurs commises selon eux, chez ceux-là parce que, après 1989, « *la situation devient complètement inconfortable, nous ne sommes plus portés par rien. Aucune évolution en cours dans le monde d'aujourd'hui ne nous est automatiquement favorable* » (Védrine). Le ministre des affaires étrangères actuel souligne la nécessité de reconstruire l'influence de la France « *dans un monde multilatéral et interdépendant au sein duquel les Etats-Unis occupent un rôle central* », ce qui exige des qualités « *qui ne sont pas spontanément les nôtres* ». Vaste tâche, à laquelle décideurs et chercheurs peuvent également contribuer et dont l'ampleur est démontrée par ce livre riche et pénétrant.

Stanley Hoffmann

▶ Professeur au centre d'études européennes de l'université de Harvard.



Apprentissages de choc

Drogue, maltraitance, violence scolaire... A l'image des romans de Melvin Burgess ou de Chris Crutcher, la littérature anglo-saxonne pour adolescents conjugue de plus en plus initiation et hyperréalisme

JUNK
de Melvin Burgess.
Traduit de l'anglais
par Laetitia Devaux,
Gallimard, 318 p., 89 F.
A partir de 13 ans.

RAGES
de Chris Crutcher.
Traduit de l'anglais
(Etats-Unis)
par Nathalie Hay,
Bayard, 320 p., 85 F.
A partir de 13 ans.
(en librairie le 2 avril).

Voici donc l'objet du délit : une histoire d'errance et de désespérance pour adolescents qui suscita en Grande-Bretagne la plus vive des polémiques – tout en rafiant au passage deux des trois plus prestigieux prix littéraires de jeunesse anglais, le prix Guardian et la médaille Carnegie. Voici *Junk*, haletante descente aux enfers et terrifiante peinture sociale... *Junk* ? En anglais, l'héroïne, la came, et aussi, plus largement, les détritus, les saletés, tout ce qui finit au rebus, cassé, méprisé, sans valeur. Comme la jeunesse fracassée de Nico et Gemma, ces deux jeunes de quatorze ans qui, après avoir fugué pour échapper à des parents violents et alcooliques pour l'un, ou simplement *« vraiment nuls »* pour l'autre, échouent, désarmés, dans un squat de Bristol.

Oh ! Rien d'inquiétant... au début. L'aventure, la liberté, la vie en groupe dans ce monde *underground* : tout ça paraît même assez « exaltant ». On troque son style propret contre une crête sur la tête et un anneau dans la narine. On survit au jour le jour (les bennes à ordures sont comme *« des coffres au trésor »*). Et, de temps en temps, on chaparde un steak ou deux chez Marks & Spencer (les caissières *« s'en fichent tellement »* qu'on pourrait *« sortir un éléphant du magasin sans qu'elles le voient »* et puis *« le sniff qu'on s'est fait juste avant »* aide à s'avancer sereinement jusqu'aux caisses enregistreuses) ! Mais, au milieu du roman, les choses basculent. La drogue se fait plus dure. Et l'engrenage prévisible s'enclenche : héroïne, prostitution, prison, et enfin centre de désintoxication et de réhabilitation.


J. ANGERSON/GUZELIAN
Pour Melvin Burgess, innocence rime trop souvent avec ignorance

Trop noir, trop déprimant le récit de Melvin Burgess ? C'est ce que lui ont reproché les conservateurs de tout poil qui réclament pour la jeunesse des *« héros positifs et des guides moraux clairs »*, explique-t-il. Mais l'auteur s'insurge : *« Ne vaut-il pas mieux que les jeunes n'entendent pas parler de la drogue pour la première fois lorsqu'on essaiera de leur en vendre ? Ne vaut-il pas mieux qu'ils connaissent la culture junkie avant de s'y lancer ? Ce qu'on appelle innocence rime souvent avec ignorance. »*

Melvin Burgess sait de quoi il parle. Avant de faire mille métiers (*« surtout chômeur »*, plaisante-t-il de son sourire édenté), il a vécu à Saint-Paul, le quartier de Bristol qu'il décrit. Il a voulu raconter *« les bamboulas, les* West Indians, *le reggae à tue-tête, les vols à la tire »*. Et, bien sûr, la toxicomanie *« et comme il est facile de prendre des décisions stupides »*. Le tout *« sans ingérence moralisatrice, sans filtre : je voulais seulement être authentique »*.

Pour cela, sa méthode est infaillible : un texte sans fioriture ni commentaire, sec comme trique, avec *« des événements qui parlent d'eux-mêmes »* et des chapitres où chaque personnage s'exprime à la première personne, ce qui compose un kaléidoscope tout en subjectivité et en nuances. Après *Iso, la sorcière* (Hachette jeunesse) et *Le Cri du loup* (Pocket), Burgess confirme son goût pour les récits *« efficaces »* qui mettent en scène des *« loosers »* et des opprimés, mais il n'avait jamais été si loin dans ce genre. A part *L'Herbe bleue* ou *Un pacte avec le diable* de Thierry Lenain, rares sont les livres sur la drogue destinés aux jeunes. Celui-ci, certainement, les marquera. Raison de plus pour ne pas le mettre, sans précautions, entre toutes les mains.

Autre illustration de cette vogue de romans durs pour les jeunes adultes : *Rages*, de l'Américain Chris Crutcher, psychologue spécialisé dans les thérapies familiales et la protection de l'enfance. Son héros, lui, ne se drogue pas. Il se définit même comme *« un type gentil »* qui *« ne sèche pas les cours »*, fait ses devoirs (*« ou en tout cas met son nom sur le devoir de quelqu'un d'autre »*), mais souffre cruellement d'être incompris, humilié, par son père et ses professeurs. D'où son *« problème de violence »* qui *« transforme sa bouche en mitraillette »* et le rend inadaptable à toute forme de vie sociale.

Enfants battus, adoptés, divorces mal digérés, haines rentrées, solitudes sans fond : en nous faisant pénétrer, autour de son héros, dans un groupe d'adolescents en détresse, Chris Crutcher nous entraîne, mine de rien, dans une réflexion plus vaste sur la violence au lycée et la relation père-fils. Et comme Melvin Burgess, il montre que si l'hyperréalisme noir qui semble gagner du terrain dans la littérature pour adolescents est parfois gratuitement désespérant, il peut aussi déboucher sur des récits forts et poignants, des vrais romans d'apprentissage.

Florence Noiville

ROMANS POLICIERS

● *par Michel Abescat*

Quatuor en noir

LE VAUTOUR
de Gil Scott-Heron
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jean-François Ménard,
éd. de l'Olivier, coll. « Soul Fiction », 295 p., 129 F.

Ce premier roman (publié en 1970) du musicien et poète Gil Scott-Heron, est un impeccable polar. Construit au carré. Savamment composé. Immédiatement tendu et tonique. Un jeune dealer noir de dix-huit ans est retrouvé mort à New York, le 12 juillet 1969, sur la 17e Rue, entre la 9e et la 10e Avenue. Qui l'a tué et pourquoi ? Quatre récits à la première personne vont permettre à la vérité de surgir dans toute sa brutalité. Ceux de Spade, l'homme fort du quartier, fournisseur de drogue, de Junior Jones, chef de bande, de frère Tommy Hall, enseignant et militant noir, d'Ivan « QI » Quinn, étudiant, poète et écrivain. Quatre récits qui composent également un saisissant portrait de New York à la fin des années 60. Celui des quartiers déshérités. Une chronique au quotidien, formidablement présente et vivante, des communautés noire et portoricaine. La misère, la drogue, les gangs, les valeurs, les hiérarchies, les débats politiques. Ecrit par un homme de vingt ans, ce texte à l'énergie magnifique, traversé d'images fulgurantes, frappe par sa lucidité et son exceptionnelle distance.

● **UN HOMME EST TOMBÉ,** de Tony Hillerman

Le squelette reposait sur une sorte de saillie, à quelques dizaines de mètres du sommet de Ship Rock. *« Bien trop haut pour que les coyotes puissent l'atteindre, mais les vautours et les corbeaux s'étaient chargés de lui. »* Un homme blanc probablement. Jamais un Navajo ne se serait aventuré ainsi sur le territoire sacré du Rocher-qui-a-des-ailes. Peut-être cet homme disparu onze ans plus tôt, propriétaire d'un ranch particulièrement convoité pour ses ressources minières... *Un homme est tombé* représente la douzième aventure de Joe Leaphorn et Jim Chee, les flics de la police tribale navajo chers à Tony Hillerman. Et le charme est intact. Fruit d'un métissage subtil entre énigmes policières et secrets des traditions indiennes, angoisse fin de siècle et sérénité des grands espaces, interrogations millénaires et questions sur la modernité. Un charme une fois encore bien au-delà de l'intrigue et du dépaysement (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Danièle et Pierre Bondil. Rivages/Thriller, 273 p., 119 F).

● ***TRAVESTIS***, *de Dominique Sylvain*

Le troisième roman de Dominique Sylvain raconte l'histoire d'une fête qui a mal tourné. Vingt ans après l'effervescence et la défonce des années 70, Paris traîne sa gueule de bois, hanté par le *« killer des quais »*, massacreur de SDF. Et ce sont les tristes héros d'une mascarade tragique que démasque peu à peu Louise Morvan, lancée à corps perdu dans une enquête sur la mort mystérieuse de son oncle dont elle a hérité, adolescente, l'agence de détective. Dix-huit ans plus tôt, en effet, cet homme au charme un peu las, dont elle a fini par faire *« une icône ambiguë »*, a été abattu sur le parking de son immeuble de deux balles de calibre 22. Tout le monde ment dans cet étourdissant bal des fantômes, tout le monde triche dans cette rocambolesque course-poursuite où chacun s'accroche désespérément à ses chimères. L'auteur garde ses distances, la plume vive et le regard pointu. Et l'ironie est amère quand l'héroïne croise à la fin du livre un travesti somptueux, vêtu d'une guêpière rose et d'une coiffe à plumes d'autruche, qui lui lance : *« L'an 2000 approche, sister ! Prépare-toi à la plus belle fiesta de ta vie. »* (Editions Viviane Hamy, coll. « Chemins nocturnes », 270 p., 89 F.)

● **LE JUGEMENT FINAL,** de Daniel Easterman

Roman de la poursuite, le thriller se doit d'avoir du souffle. Les livres de Daniel Easterman n'en manquent pas. Construits comme des mécanismes d'horlogerie, écrits d'une plume rapide et percutante, truffés d'action, solidement ancrés dans l'actualité la plus brûlante, impeccablement documentés, les scénarios-catastrophes de ce maître de l'apocalypse ont conquis le monde entier. Irlandais d'origine, universitaire, spécialiste du monde arabe et de l'islam, Daniel Easterman revient dans son dernier livre, *Le Jugement final*, sur un thème qui l'obsède : la montée de l'intolérance, des fondamentalismes religieux et de l'extrême droite. L'action commence en Sardaigne, par l'enlèvement d'un enfant. Pour s'étendre bientôt à toute l'Europe et au Moyen-Orient. A travers la lutte de Yosef, vétéran de l'armée israélienne et oncle du petit garçon, lancé à la poursuite des ravisseurs du gamin et bientôt des assassins de ses parents, le roman s'intéresse très vite aux arcanes d'un vaste réseau néonazi et à la propagation des thèses révisionnistes en Europe. Une nouvelle fois l'apocalypse est au centre de ce livre dense et efficace. Pour mieux servir son message d'ouverture et d'humanité (traduit de l'anglais par Arlette Stroumza. Belfond, coll. « Nuits noires », 323 p., 120 F).

Fantôme, vampire et hamster

En écho à la vague anglo-saxonne, les auteurs français pour la jeunesse s'ouvrent au fantastique. Frissons et humour

La vogue récente des romans d'horreur pour la jeunesse, à la suite du succès de la collection « Chair de poule » aux éditions Bayard (lire *« Le Monde Télévision-Radio-Multimédia » daté 22-23 mars*), a eu une conséquence intéressante : elle a ouvert aux écrivains français un territoire tout neuf. Car, s'il y a, depuis longtemps, une tradition du roman policier ou du roman de science-fiction pour la jeunesse, il n'en est pas de même avec le fantastique et sa déclinaison moderne, la terreur, peu représentés jusqu'alors dans les ouvrages à destination de l'enfance ou de l'adolescence.

Les collections spécialisées ont donc fait appel aux auteurs français qui ont su investir le domaine exploré par R. L. Stine et autres Christopher Pike. Certains sont restés très proches des modèles américains. C'est le cas, par exemple, de Thierry Simon, qui, dans *Dernières volontés* (coll. « Vertige Cauchemar », Hachette jeunesse, 186 p., 27 F. A partir de 9 ans), confronte un groupe de préadolescents aux vampires, que ce soit dans l'enceinte d'une bibliothèque publique ou dans le décor halluciné d'un petit village du Lot complètement abandonné par ses habitants. Thierry Simon utilise fort bien, en en édulcorant certains aspects, la mythologie vampirique. Il joue avec habileté des peurs enfantines, structure correctement une intrigue qui ne cesse de rebondir et a d'heureuses trouvailles (comme celle du Coran blessant le monstre ou celle de l'aide des oiseaux nocturnes contre les autres prédateurs de la nuit...). Aussi son roman s'avère-t-il tout aussi efficace que ceux de ses concurrents anglo-saxons.

D'autres auteurs se démarquent totalement, eux, de la stéréotypie sérielle des romans américains, comme de leur écriture passe-partout somme toute assez plate, et font preuve d'une imagination plus riche et plus originale. Ainsi, quand Gudule utilise le personnage de Dracula, dans *Destination cauchemar !* (coll. « Lune noire », Nathan, 136 p., 43 F. A partir de 9 ans), le fait-elle par un biais relevant de la science-fiction : le comte n'existe que dans un univers de réalité virtuelle, une Transylvanie engendrée par un ordinateur, mais où il est parfaitement possible de se retrouver piégée, à l'instar de la mère trop aventureuse de l'héroïne. Il faudra tout l'esprit d'à-propos de la jeune Léa et l'intervention de son père pour que le vampire laisse finalement échapper une proie toute désignée... Gudule, qui écrit aussi sous le nom d'Anne Duguel des romans du même genre pour les adultes, a croisé son intrigue fantastique avec un petit scénario familial qui fait un ingénieux contrepoint.

CHARMANT ET DÉROUTANT

Avec *Monsieur Routine s'efface* (Livre de poche jeunesse, 96 p., 26 F. A partir de 6 ans), Claude Ecken s'essaie à un fantastique feutré et allégorique. Son Augustin Routine est si discret qu'il en finit par disparaître aux yeux des autres. Jusqu'au jour facétieux où, par hasard, il arrive à trouver la parade ! Il guigne aussi du côté du merveilleux poétique ou bien du grotesque (avec l'affaire de la psyché magique) ou encore de l'histoire de fantôme d'ailleurs joliment revisitée. En cinq contes brefs, il compose un recueil insolite, déroutant, à l'image de son héros désuet, mais d'un charme on ne peut plus agissant...

Jack Chaboud s'adresse, lui, aux plus grands avec *L'Enigme de la forêt d'Orient* (coll. « Les Fantastiques », Magnard jeunesse, 160 p., 42 F. A partir de 12 ans), d'une intrigue plus complexe, plus touffue que celle des ouvrages précédents et procédant d'un fantastique très différent, touchant à l'ésotérisme. Le héros est un jeune homme du nom de Nicolas Châtel, apprenti tailleur de pierre de son métier, plongé brutalement en plein mystère quand, sur le chantier de la cathédrale de Reims, un message lui est confié de fort étrange manière par un inconnu. Dès lors va commencer pour Nicolas une quête singulière. Non point parce qu'elle l'entraîne, tel un jeu de piste, des souterrains de Provins à la forêt d'Orient, en passant par les rues médiévales de Troyes. Mais parce qu'en l'effectuant, il est le témoin d'événements inexplicables, irrationnels. Et parce qu'elle débouche sur une découverte qui mérite le même qualificatif. Jack Chaboud puise dans l'Histoire les sources du combat manichéen dans lequel Nicolas, l'élu, est appelé à s'engager. Et il place son intrigue sous les auspices mêlés de Chrétien de Troyes et du rabbin Rachi, deux figures du Moyen Age troyen qui hantent tout le récit. Roman d'initiation ancré fortement dans un terroir, *L'Enigme de la forêt d'Orient* est aussi un passionnant roman d'aventures porteur d'un message de tolérance active.

Le dernier ouvrage de cette sélection doit à son titre d'y figurer : *Hamsterreur* (coll. « Délires », Bayard Editions, 138 p., 27,50 F. A partir de 6 ans). Mais il s'agit en fait du nom donné à un hamster par un petit garçon trop sensible aux mythologies cinématographiques (il a envisagé de l'appeler aussi Terminamster ou Rambosster !). Fanny Joly nous y conte l'histoire d'une famille où les parents sont bien décidés à ne pas s'encombrer d'animaux de compagnie, tandis que Dimitri, le garçonnet, ne rêve que d'en avoir un. Grâce à sa sœur Julie, il va faire pénétrer en fraude, dans l'appartement, le hamster en question. L'auteur nous peint d'une plume très allègre, avec un constant bonheur d'expression, toutes les péripéties de cette épopée drolatique. Cet *Hamsterreur* est à hurler... de rire !

Jacques Baudou

Un délicieux Chaperon rouge new-yorkais

LE PETIT CHAPERON ROUGE A MANHATTAN
(Caperucita en Manhattan)
de Carmen Martin Gaite.
Traduit de l'espagnol
par Mireille Duprat-Debenne,
Flammarion « Castor Poche »,
224 p., 34 F.
A partir de 11 ans.

La collection « Castor poche » rajeunit : plus haute, plus large et surtout entièrement imprimée sur du papier recyclé – un choix auquel seront sensibles les jeunes lecteurs et qui, on peut l'espérer, fera enfin école chez les autres éditeurs.

En attendant, la première livraison est alléchante : à côté des rééditions, on découvrira six textes inédits, parmi lesquels ce savoureux pastiche du Chaperon rouge par la grande romancière madrilène Carmen Martin Gaite. Celle qui veut par l'écriture *« donner une cohérence au monde »* et *« créer des zones d'ordre dans ce qui est confus »* transpose, avec une gaieté communicative, tous les éléments du mythe dans la jungle touffue de Manhattan (*« une île en forme de jambon avec un plat d'épinards au milieu – qui s'appelle Central Park »*). Sara Allen vit à Brooklyn, la galette est une tarte aux fraises, la grand-mère une ancienne chanteuse de music-hall et le loup, Edgar Woolf, un pâtissier aussi riche que misanthrope et suffisamment pervers pour laisser miroiter toutes les délices de la transgression. Il y a aussi la figure symbolique d'une vieille dame un peu bohème, Miss Lunatic, qui dispense ses conseils de sagesse. Comme cette pensée de Pic de la Mirandole que Sara trouve dans sa poche à la fin de l'histoire : *« Ne sois ni parfait, ni imparfait/ Ni mortel, ni immortel/ Si tu veux rester libre de ton destin/ Et en accord avec toi-même. »* Un roman tout en finesse aussi bien écrit que construit : un texte comme on voudrait en trouver davantage dans le roman contemporain pour adolescents.

Fl. N.

L'EDITION FRANÇAISE

● **Jack Lang contre Bruxelles.** Alors que la plupart des éditeurs expriment leur inquiétude sur l'avenir du prix unique du livre, le président de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, Jack Lang, a voulu « *tirer la sonnette d'alarme* » à l'occasion du Salon du livre de Paris. Selon l'ancien ministre de la culture, « *Bruxelles fait peser une lourde menace* » sur la loi du prix unique, dont il fut l'instigateur en 1981. Un grand nombre de commissaires, précise-t-il, souhaitent qu'il y ait « *deux régimes : un pour les livres d'art, de recherche, de poésie et de littérature et un pour les livres à succès et à large diffusion* ». Une distinction qui contredit « *l'esprit d'une législation sur le prix unique, fondée sur le principe de péréquation entre livres à succès et ceux à diffusion plus lente* ». Jack Lang déclare avoir ainsi interpellé l'un des commissaires : « *Vous développez les théories ultra-libérales qui traitent un livre comme une boîte de tomate ou une savonnette, et vous allez mettre en péril toute la littérature de recherche ou d'art* », concluant qu'« *une idéologie mercantiliste pénètre à l'intérieur de la Commission* ».

● **Edition publique/privée.** Dans le *Journal officiel* du 22 mars, le premier ministre, Lionel Jospin, fait part du rapport que lui a remis Jean-Claude Groshens, chargé par Alain Juppé de proposer « *des mesures destinées à mieux encadrer l'activité éditoriale des services publics* ». Premier constat : les organismes d'Etat ne produisent que 4 % des titres sur le marché (moins de 2 % des exemplaires), dont le quart n'est pas destiné à la commercialisation. Cependant, si l'activité éditoriale de la Documentation française, du CNRS ou de la Réunion des musées nationaux (RMN) n'est pas contestable en soi, « *leur intervention sur le marché du livre ne doit pas être de nature à fausser le jeu de la concurrence* ». Enonçant certaines règles auxquelles doivent se plier les institutions publiques, le premier ministre entend constituer un groupe de travail sous la responsabilité de la direction du livre et de la lecture pour mettre en place des méthodes de comptabilité transparentes. L'objectif est notamment de contrôler le prix de vente des ouvrages diffusés par des éditeurs publics : il ne doit pas pouvoir être considéré comme « *abusivement bas* », lorsque ceux-ci « *entrent en concurrence directe avec des publications de même nature émanant du secteur privé de l'édition* ». Lionel Jospin souhaite par ailleurs « *qu'il soit mis fin à l'activité d'édition occasionnelle qui a pu être pratiquée par des administrations ou établissements publics dont ce n'est pas la mission statutaire* ».

● **Prix littéraires.** Les prix France-Culture ont été décernés, en littérature française à Pascal Quignard pour *Vie secrète* (Gallimard) et en littérature étrangère à Laura Restrepo pour *Douce compagnie* (Rivages) ; le prix RFO à Raphaël Confiant pour *Le Meurtre du samedi gloria* (Mercure de France) ; le prix Cazes à Clémence de Biéville pour *Le Meilleur des mariages* (Denoël) ; le prix Séverine de l'AFJ à Yvonne Knibiehler pour *La Révolution maternelle depuis 1945* (Perrin).

La Librairie des Abbesses, un parfum de famille

Installée depuis un an dans son « jardin », Marie-Rose Guarnieri cultive chaleur, convivialité et enthousiasme

Il en est de certaines librairies comme des bistrots de quartier : on y entre parce qu'on s'y sent bien, parce que flotte dans l'air un parfum de famille, parce que la serveuse a du tempérament, que personne ne vous presse, que les gens se saluent. Quand elle a poussé, un jour d'octobre 1996, la porte vitrée du 30 rue Yvonne-Le-Tac, dans le 18e arrondissement de Paris, Marie-Rose Guarnieri a compris qu'elle allait décrocher la lune. « *Dès que j'ai vu la librairie*, se rappelle-t-elle, *j'ai eu le coup de foudre intégral.* » A l'époque, la boutique s'appelait La Vie verte – suivant le penchant écologiste de la patronne, Marie Bouchoux, une femme « *indépendante, excentrique, romanesque* », disparue prématurément au début de cette année, mais dont la haute silhouette et le rude bagoût continueront longtemps à hanter le quartier des Abbesses.

Les travaux d'approche entre les deux femmes dureront près de six mois, avant que Marie se décide à passer le flambeau – et la boutique – à Marie-Rose. Pourquoi est-ce cette dernière qui a été choisie ? Les candidats au rachat de la librairie ne manquent pourtant pas. Certains ont même fait, dit-on, des offres mirobolantes. Mais Marie prend son temps. Elle jauge. « *J'ai vu qu'avec sa librairie elle avait fait une œuvre. Elle y avait mis toute sa vie,* commente Marie-Rose. *Quand on entrait là-dedans, parmi ses livres, on n'entrait pas seulement dans un magasin, on entrait chez quelqu'un.* » Une librairie d'auteur, en somme. Comme on le dit du cinéma. A Paris, cette belle lignée résiste : Colette Kerberg avec ses Cahiers de Colette de la rue Rambuteau, Valérie Martin et ses Voyelles, dans le 15e, Alésia dans le 14e, L'Humeur vagabonde rue du Poteau, Jonas rue Maison-Blanche – on en oublie ! Réouverte depuis six mois, l'ex-La Vie verte devenue Librairie des Abbesses a vite rejoint la dynastie.

« *Je vais vous paraître idiote, mais je n'arrive plus à retrouver le titre et le nom de l'auteur* », explique une dame, la soixantaine, l'air embêté. C'est un début d'après-midi en semaine et il n'y a pas foule. Deux ou trois clients se promènent lentement entre les hautes rangées de livres, serrés sur d'élégantes étagères en bois sculpté, peint à l'italienne, d'une belle patine en gris et rouge. Sourcils froncés par l'attention, Marie-Rose écoute patiemment l'étourdie. « *Sur la couverture,* précise celle-ci, *il y a une femme noire avec un bébé dans ses bras. Vous ne voyez pas ? Je m'en rappelle bien, puisque je l'ai moi-même offert il y a quelques jours à une amie.* » Non, Marie-Rose ne voit pas. Mais si la dame posait la question, justement, à cette amie ? Le visage de la cliente s'éclaire. « *Des demandes de ce genre, il y en a souvent,* assure Marie-Rose. *La plupart du temps, il suffit d'un détail, comme cette histoire de couverture, et hop ! on retrouve le livre.* » La clientèle du quartier est plutôt jeune, « *assez branchée, cultivée, pas forcément friquée* ». Ici, contrairement à la librairie L'Arbre à lettres, que Marie-Rose a dirigée pendant neuf ans, dans le quartier cossu de la rue Mouffetard, dans le 5e arrondissement de Paris, les clients achètent les livres « *un par un* » et non par lots de cinq ou six. « *Ce sont de vrais lecteurs, ils prennent le temps de choisir, ils savourent.* »

À CONTRE-COURANT DES MODES

Penché au-dessus d'un des présentoirs où il vient d'ouvrir une chemise cartonnée, Alain Dister (auteur de *La Beat Generation*, Découvertes-Gallimard, 1997) montre à la maîtresse des lieux des reproductions de photos noir et blanc du jeune Jack Kerouac. Il habite le quartier, comme Bertrand Visage, Christian Oster, l'auteur de théâtre Arnand Bedouet, les comédiens Didier Bourdon ou Dominique Frot. La plupart des auteurs se plient volontiers aux sessions dominicales de signature de livres et aux séances de lecture. En mars, Jean Echenoz lisant Christian Oster, Maurice Nadaud lisant Christine Spianti. « *La librairie doit être une porte ouverte sur le quartier, une source de lien social* », estime Marie-Rose, qui compte aussi organiser, dans un café de la butte, une soirée caf'conc', autour du récent ouvrage de Renaud Siegman, *Je me souviens de Montmartre* (Parigram, 1997), avec chanteurs *ad hoc*, livres à vendre et coups à boire. « *Je n'ai pas la puissance d'une Fnac, mais je peux faire du « micro »*, souligne la jeune femme. Aller à contre-courant des modes ne lui fait pas peur. Au contraire. Elle adore se battre en solo. Y compris – et surtout – pour défendre ceux qui ne sont pas du côté du manche. « *Par exemple, un Marcel Cohen, il faut en parler, s'en occuper, ne pas se contenter de placer ses livres en vitrine. Ce que je fais,* ajoute-t-elle, *c'est un travail de jardinier.* »

Née à Paris, en décembre 1960, de parents italiens – « *une branche à Gênes, l'autre à Venise* » –, Marie-Rose Guarnieri a fait ses débuts chez Gibert, boulevard Saint-Michel. Prise en stage pour trois mois, elle y reste quatre ans. De cette période d'« *apprentissage* », elle garde un souvenir formidable. Comme d'une deuxième naissance. Vivre au milieu des livres, parmi cette « *abondance de savoir* », la grise, la passionne – et lui donne le goût de la discipline. « *L'un des plaisirs du libraire, en plus de cette folie de vouloir dévorer tous les livres, c'est celui de la mise en ordre, c'est-à-dire la sagesse. Miller, Céline, Morrison ou Proust : sur les étagères, chacun a sa place bien à lui et chaque œuvre continue à vivre, inscrite dans une longue filiation. Pour moi, qui suis une déracinée, cette grande famille des livres a guidé mes choix de vie, elle m'a formée.* » La petite écolière, que certains camarades de classe traitaient de « *spaghetti* » ou de « *pleureuse comme en Italie !* », a longtemps rêvé d'« *être dans la norme* ». A l'âge de seize ans, elle décide, d'elle-même, de se faire naturaliser française. Ce n'est que peu à peu, livre à livre, qu'elle découvre l'infinie beauté de l'Italie. Elsa Morante, Sciascia, Calvino, Pasolini, Casanova... « *Et là, je me suis reconnue. Grâce à la littérature, grâce aussi à la peinture et au cinéma, j'ai découvert que l'Italie n'était pas, comme je l'ai longtemps cru, un pays sous-développé, un pays difficile, mais le berceau d'une culture raffinée, baroque, excessive et géniale. Cela a été un choc incroyable,* insiste-t-elle. *J'ai beau adorer* La Princesse de Clèves. *J'ai compris que mes vraies racines n'étaient pas là, mais, plus sûrement, dans* Le Guépard *de Lampedusa ou* Le Jardin des Finzi Contini *de Bassani.* »

Chaleureuse, attentive, enthousiaste, et presque aussi bavarde que sa prédécesseuse, Marie-Rose Guarnieri ne mettra que « *trois ou quatre mois* » pour se faire adopter par les Montmartrois. L'agrandissement de la boutique lui a permis de tripler le fonds, qui avoisine à présent les neuf mille volumes.

Ouverte sept jours sur sept (dont le dimanche après-midi), la Librairie des Abesses a enregistré une progression de 8 % du chiffre d'affaires, par rapport à celui de La Vie verte, à la même époque, en 1997. Marie-Rose n'a pas eu encore le temps de faire connaissance de Gisèle, la fleuriste de la rue Yvonne-Le-Tac, ni de Monsieur Paul, le libraire de la rue Tardieu. Mais les platanes de la place des Abbesses sont des hôtes patients. Et Montmartre a toujours aimé la générosité et les compliments. Marie-Rose n'en est pas avare. « *Ici, c'est le Saint-Germain d'il y a trente ans !* », promet-elle en riant.

Catherine Simon



Dix francs par habitant ou rien

Les fonds thématiques constituent une spécificité de certaines bibliothèques municipales. En sus de leurs achats de livres habituels, celles-ci bénéficient d'un crédit spécial pour constituer un fonds sur un thème précis : la bande dessinée, le roman policier, la littérature africaine ou asiatique. Le Centre national du livre (CNL), dans sa mission de promotion de l'édition française, accorde des crédits, environ 800 000 francs par an, pour constituer ces fonds. Toute municipalité peut faire appel à ses services. Ceux-ci sont accordés après examen des dossiers par une commission qui se réunit deux fois l'an, au printemps et à l'automne. Le CNL ne délie les cordons de sa bourse qu'à deux conditions : que la municipalité consacre au projet un financement équivalent à la subvention, et qu'elle dépense au moins 10 francs par habitant en achat de livres.

Or il est question que les subventions allouées aux fonds thématiques des bibliothèques municipales parisiennes diminuent. La question est actuellement en discussion entre le CNL et la direction des affaires culturelles de la Ville de Paris. En annonçant que son aide ne serait pas accordée en 1998, le CNL a-t-il voulu faire prendre conscience à la municipalité que son aide n'était pas une rente ? Il y a longtemps que la Mairie de Paris ne consacre pas les 10 francs par habitant pour remplir ses bibliothèques municipales. Selon Olivier Henrard, adjoint au chef du bureau des bibliothèques, le CNL tenait compte de l'effort réalisé en matière d'informatisation. Mais la mise en réseau des bibliothèques est désormais achevée. Jean Gautier, directeur des affaires culturelles de la Ville de Paris, fait remarquer, de son côté, que le CNL ne prend pas en compte les 5 millions de francs annuels consacrés à l'achat de documents pour les bibliothèques scolaires.

Le CNL a apparemment voulu donner un coup de pied dans la fourmilière. Personne ne s'attendait à apprendre par un simple courrier que la subvention ne serait pas accordée cette année. On avoue d'ailleurs avoir eu tendance à considérer ce crédit, versé depuis des temps immémoriaux, comme allant de soi. Deux faits semblent le confirmer : jusqu'à maintenant, la subvention était accordée avant que les justificatifs d'achat de livres pour l'année écoulée ne soient présentés, en présumant de la bonne foi municipale. Cette année, le CNL a demandé à étudier les comptes avant de prendre une décision. Par ailleurs, les mairies doivent déposer leurs dossiers, qui contiennent le détail de tous leurs projets, à une date fixée avant chaque commission. Selon le CNL, cette demande formelle, qui aurait dû être effectuée avant l'une des deux commissions de 1997, n'aurait pas été faite par la Ville de Paris. « *Nous avons seulement eu des contacts très tardifs, en décembre,* explique Valérie Mesgouez, chef du bureau de la diffusion du livre en bibliothèque. *Nous ne savons pas pourquoi la Ville n'a pas déposé de dossier en temps voulu.* » Ce que n'a pu confirmer ou infirmer Olivier Henrard, considérant d'ailleurs qu'il s'agissait là d'un détail.

La Mairie de Paris doit donc déposer auprès du CNL un dossier détaillant les comptes de 1997 et les projets pour 1998 avant le 10 avril. Ce dossier passera en commission en mai.

Sylvie Tanette

AGENDA

● **JEUDI 26 MARS. BOUHENIC.** A Paris, projection du film de Pascale Bouhénic, *L'Atelier d'écriture de Christian Gailly*, suivi de la lecture d'un texte inédit par l'écrivain (19 h 30, au Tipi/Piazza ; entrée libre).

● **DU 26 MARS AU 2 AVRIL. MÉDITERRANÉE.** A Paris, les bibliothèques de la Ville de Paris organisent des rencontres de femmes écrivains du Maghreb. Jeudi 26, à 18 heures : « Taos Amrouche, une pionnière », avec Denise Brahami, Joëlle Losfeld et Valérie Grail (bibliothèque Marguerite-Durand, 75013 ; pour les autres manifestations, tél. : 01-44-78-80-50).

● **LE 27 MARS. ANNIVERSAIRE.** A Paris, à l'occasion du 75e anniversaire de la revue *Europe*, un colloque intitulé « *Europe* 1923-1998, une revue de culture internationale » se tiendra en Sorbonne (de 9 heures à 18 heures, salle Louis-Liard).

● **DU 27 AU 29 MARS. ATTENTE.** A Bron, 12e Fête du livre sur le thème « Qu'est-ce qu'on attend ? Nos désirs, nos rêves, nos utopies », avec débats, rencontres et lectures (bibliothèque municipale, place du 11-Novembre, 69500 ; rens. : 04-72-36-13-84).

● **LE 28 MARS. AUTOBIOGRAPHIE ET SECRET.** A Paris, table ronde de l'Association pour l'autobiographie (APA), animée par Jacques Lecarme, avec Dominique Cabrera, Véronique Leroux-Hugon, Jacques Maitre et François Vigouroux, suivie d'une lecture de textes d'Amiel par Patrick Zimmermann (à 14 heures, salon Honorat, Maison internationale, Cité universitaire, 19-21, boulevard Jourdan, 75014 ; rens. : 04-74-38-37-31).

● **DU 28 MARS AU 19 AVRIL. STEFAN ZWEIG.** A Reims, hommage à l'écrivain autrichien (exposition à l'hôtel Le Vergeur ; spectacle le 28, à 20 h 30, au conservatoire national ; film de Dominique Lelouch le 2, à 18 heures, salle Gaumont).

● **LE MARDI 31 MARS. ROUBAUD.** A Paris, la librairie L'Astrée présente, de 18 heures à 20 heures, une rencontre avec l'écrivain Jacques Roubaud (69, rue de Lévis, 75017).

● **LE JEUDI 2 AVRIL. VALENTE.** A Paris, l'Institut du monde arabe organise un débat sur « Poésie : les Mémoires de José Angel Valente », en présence du poète et de, notamment, Bernard Noël (rens. : 01-40-51-38-38).

● **LES 2 ET 3 AVRIL. KESSEL.** A Nice, la faculté des lettres organise un colloque sur « Kessel, journaliste, nouvelliste et romancier » (98, boulevard Edouard-Herriot ; tél. : 04-93-86-36-39).

● **VENDREDI 3 AVRIL. HISTOIRE.** A Paris, le Centre Georges-Pompidou organise, à 19 h 30, un débat sur « L'édit de Nantes, entre histoire et mémoire », avec Olivier Christin, Philippe Joutard, Jean-Luc Mouton et Laurent Theis.

